



Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:
The Honourable CLAUDETTE TARDIF

Monday, May 26, 2014
Monday, June 2, 2014
Monday, June 9, 2014

Issue No. 7

Eighth, ninth and tenth meetings on:
The impacts of recent changes to the immigration system
on official language minority communities

WITNESSES:
(See back cover)

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :
L'honorabile CLAUDETTE TARDIF

Le lundi 26 mai 2014
Le lundi 2 juin 2014
Le lundi 9 juin 2014

Fascicule n° 7

Huitième, neuvième et dixième réunions concernant :

Les impacts des changements récents au système
d'immigration sur les communautés de langue officielle
en situation minoritaire

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

And

The Honourable Senators:

Beyak
* Carignan, P.C.
(or Martin)
Chaput
Charette-Poulin

* Cowan
(or Fraser)
Fortin-Duplessis
McIntyre
Poirier

* Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Fortin-Duplessis replaced the Honourable Senator Rivard (*June 3, 2014*).

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Fortin-Duplessis (*June 2, 2014*).

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Oh (*May 27, 2014*).

The Honourable Senator McIntyre replaced the Honourable Senator Rivard (*May 27, 2014*).

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Marshall (*May 27, 2014*).

The Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Beyak (*May 26, 2014*).

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator McIntyre (*May 26, 2014*).

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Poirier (*May 26, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Claudette Tardif

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Beyak
* Carignan, C.P.
(ou Martin)
Chaput
Charette-Poulin

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Fortin-Duplessis a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 3 juin 2014*).

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénatrice Fortin-Duplessis (*le 2 juin 2014*).

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénateur Oh (*le 27 mai 2014*).

L'honorable sénateur McIntyre a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 27 mai 2014*).

L'honorable sénatrice Poirier a remplacé l'honorable sénatrice Marshall (*le 27 mai 2014*).

L'honorable sénateur Oh a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 26 mai 2014*).

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur McIntyre (*le 26 mai 2014*).

L'honorable sénatrice Marshall a remplacé l'honorable sénatrice Poirier (*le 26 mai 2014*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 26, 2014
(16)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m., in room 9 of the Victoria Building.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, Marshall, Oh and Rivard (6).

Other senator present: The Honourable Senator Robichaud, P.C. (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk informed the committee of the unavoidable absence of the chair and deputy chair, and presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator Charette-Poulin moved:

That the Honourable Senator Fortin-Duplessis be elected acting chair.

The question being put on the motion, it was agreed.

The acting chair took the chair.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

Collège Éducacentre:

Yvon Laberge, Executive Director.

Collège Boréal:

Pierre Riopel, President;

Jean-Pierre Cantin, Director, Services and Programs, Central-Southwestern Region;

Mildred Jean-Paul, Member of the Board of Governors.

Ms. Jean-Paul, Mr. Riopel, Mr. Cantin and Mr. Laberge each made an opening statement and answered questions.

At 6:33 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 26 mai 2014
(16)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 17 heures, dans la salle 9 de l’édifice Victoria.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, Marshall, Oh et Rivard (6).

Autre sénateur présent : L’honorables sénateur Robichaud, P.C. (1).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier informe le comité de l’absence forcée de la présidente et de la vice-présidente et préside l’élection d’un président suppléant.

L’honorables sénatrice Charette-Poulin propose :

Que l’honorables sénatrice Fortin-Duplessis soit élue présidente suppléante.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La présidente suppléante assume la présidence.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les impacts des changements récents au système d’immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. (*Le texte intégral de l’ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Collège Éducacentre :

Yvon Laberge, directeur général.

Collège Boréal :

Pierre Riopel, président;

Jean-Pierre Cantin, directeur, Services et programmes pour le Centre-Sud-Ouest;

Mildred Jean-Paul, membre du conseil d’administration.

Mme Jean-Paul, M. Riopel, M. Cantin et M. Laberge chacun font une déclaration et répondent aux questions.

À 18 h 33, le comité s’adjourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, June 2, 2014
(17)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:03 p.m., in room 9 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Champagne, P.C., Chaput, McIntyre, Poirier, Rivard and Tardif (7).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

Fédération des francophones de Terre-Neuve and du Labrador:

Danielle Coombs, Coordinator.

Société franco-manitobaine:

Mamadou Ka, Chair.

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick:

Jeanne d'Arc Gaudet, President.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario:

Denis Vaillancourt, President.

Ms. Coombs, Ms. Gaudet, Mr. Ka and Mr. Vaillancourt each made opening statements and answered questions.

At 6:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, June 9, 2014
(18)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 2 p.m., in room 9 of the Victoria Building, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Champagne, P.C., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier and Tardif (8).

OTTAWA, le lundi 2 juin 2014
(17)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Champagne, C.P., Chaput, McIntyre, Poirier, Rivard et Tardif (7).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador :

Danielle Coombs, coordonnatrice.

Société franco-manitobaine :

Mamadou Ka, président.

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick :

Jeanne d'Arc Gaudet, présidente.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario :

Denis Vaillancourt, président.

Mme Coombs, Mme Gaudet, M. Ka et M. Vaillancourt font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 18 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 9 juin 2014
(18)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Champagne, C.P., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier et Tardif (8).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

WITNESSES:

Citizenship and Immigration Canada:

Rénald Gilbert, Immigration Program Manager, Paris, France
(by video conference);

Yves Saint-Germain, Director, Information, Language and Community Program Policy.

Réseau de développement économique et d'employabilité:

Roukya Abdi Aden, Manager, National Coordination.

Association canadienne-française de l'Alberta:

Jean Johnson, Chair, Board of Directors (by video conference);

Ida Kamariza, Coordinator, Réseau en immigration francophone de l'Alberta (by video conference).

Mr. Gilbert made an opening statement and, along with Mr. Saint-Germain, answered questions.

At 2:58 p.m., the sitting was suspended.

At 3:03 p.m., the sitting resumed.

Mr. Johnson and Ms. Abdi Aden made opening statements and, along with Ms. Kamariza, answered questions.

At 4:05 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

TÉMOINS :

Citoyenneté et Immigration Canada :

Rénald Gilbert, gestionnaire, Programme d'immigration, Paris (France) (par vidéoconférence);

Yves Saint-Germain, directeur, Politique de programmes sur l'information, la langue et la communauté.

Réseau de développement économique et d'employabilité :

Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale.

Association canadienne-française de l'Alberta :

Jean Johnson, président, Conseil d'administration (par vidéoconférence);

Ida Kamariza, coordonnatrice, Réseau en immigration francophone de l'Alberta (par vidéoconférence).

M. Gilbert fait une déclaration et, avec M. Saint-Germain, répond aux questions.

À 14 h 58, la séance est suspendue.

À 15 h 3, la séance reprend.

M. Johnson et Mme Abdi Aden font une déclaration et, avec Mme Kamariza, répondent aux questions.

À 16 h 5, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

ATTEST:

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 26, 2014

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 5 p.m., to continue its study on the impact of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

[*Translation*]

Daniel Charbonneau, Clerk of the Committee: As clerk of the committee, I am informing you of the unavoidable absence of the chair and the deputy chair. It is therefore my duty to proceed to the election of an acting chair. I am ready to receive a motion to that effect. Are there any motions?

Senator Charette-Poulin: I move that Senator Fortin-Duplessis do take the chair as acting chair of this committee.

Mr. Charbonneau: Moved by the Honourable Senator Charette-Poulin that the Honourable Senator Fortin-Duplessis do take the chair as acting chair. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Charbonneau: I now invite Senator Fortin-Duplessis to take the chair.

Senator Suzanne Fortin-Duplessis (*Acting Chair*) in the chair.

The Acting Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages to order. My name is Senator Suzanne Fortin-Duplessis, from Quebec, and I would ask senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Rivard: I am Senator Michel Rivard from Quebec.

[*English*]

Senator Marshall: Senator Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Charette-Poulin: Welcome to the Senate of Canada, distinguished witnesses. I am Marie Poulin, and I represent northern Ontario.

Senator Chaput: Maria Chaput, from Manitoba.

The Acting Chair: We are continuing our study on the impact of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

The goal of today's meeting is to get a picture of the challenges and opportunities that immigration presents in two post-secondary francophone institutions located in majority anglophone communities.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 26 mai 2014

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour poursuivre son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langues officielles en situation minoritaire.

[*Français*]

Daniel Charbonneau, greffier du comité : Honorable sénateurs, en tant que greffier du comité, je vous informe de l'absence forcée de la présidente et de la vice-présidente. Il est donc de mon devoir de procéder à l'élection d'une présidence intérimaire. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet. Y a-t-il des motions?

La sénatrice Charette-Poulin : Je propose que la sénatrice Fortin-Duplessis siège à la présidence de façon intérimaire.

M. Charbonneau : Il est proposé par l'honorable sénatrice Charette-Poulin que l'honorable sénatrice Fortin-Duplessis siège en tant que présidente suppléante. Plaît-il aux honorable sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

M. Charbonneau : J'invite la sénatrice Fortin-Duplessis à venir prendre place au fauteuil.

La sénatrice Suzanne Fortin-Duplessis (*présidente suppléante*) occupe le fauteuil.

La présidente suppléante : Honorable sénateurs et sénatrices, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles ouverte. Je suis la sénatrice Suzanne Fortin-Duplessis, du Québec, et je demande aux sénateurs de se présenter en commençant à ma gauche.

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, sénateur du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : La sénatrice Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

La sénatrice Charette-Poulin : Chers témoins, bienvenue au Sénat du Canada. Je suis Marie Poulin et je représente le Nord de l'Ontario au Sénat.

La sénatrice Chaput : Maria Chaput, du Manitoba.

La présidente suppléante : Nous continuons notre étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langues officielles en situation minoritaire.

Le but de la réunion d'aujourd'hui est de dresser le portrait des défis et des occasions que représente l'immigration dans deux établissements postsecondaires francophones situés en milieu majoritairement anglophone.

With us today are Pierre Riopel, President of Collège Boréal; Jean-Pierre Cantin, Collège Boréal's Director, Services and Programs, Central-Southwestern Region; Mildred Jean-Paul, a member of the Board of Governors; and Yvon Laberge, the Executive Director of Collège Éducacentre.

Have you come up with a plan for your presentations? Ms. Jean-Paul will start off. After the presentations, we will proceed with questions.

Mildred Jean-Paul, Member of the Board of Governors, Collège Boréal: Thank you for inviting us to testify before the Standing Senate Committee on Official Languages. First, let us introduce you to Collège Boréal.

Collège Boréal is an Ontario French-language community college of applied arts and technology that was founded in 1995 and that will celebrate its 20th anniversary next year.

The mission of Collège Boréal is two-fold. We provide a high-calibre personalized education to a diverse clientele and we practice community leadership to foster the sustainable development of the francophone community of Ontario. Our vision is to foster knowledge and stimulate culture.

The mandate for Ontario's Colleges of Applied Arts and Technology is to offer a comprehensive program of career-oriented post-secondary education and training to assist individuals in finding and keeping employment, to meet the needs of employers and the changing work environment, and to support the economic and social needs of their local and diverse communities.

Pierre Riopel, President, Collège Boréal: With those goals at heart, and with our 36 access centres, including 7 campuses in 27 communities in Ontario and a huge territory that includes up to 85 per cent of the entire province, Collège Boréal provides the Franco-Ontarian community and new French-speaking arrivals with a number of integrated programs and services, including courses of study in post-secondary education, continuing education, learning and business training, employment services, adult education, and language and settlement services for immigrants.

I will turn things over to Jean-Pierre Cantin, Director, Services and Programs, Central-Southwestern Region, who will explain to you the role that Collège Boréal is called upon to play in matters of the recruitment, welcome and integration of French-speaking immigrants or foreign students. This will be specifically in the context of the recent changes that the federal government has made and the specific emphasis on economic immigration.

Jean-Pierre Cantin, Director, Services and Programs, Central-Southwestern Region, Collège Boréal: Since 2004, Collège Boréal has been offering a huge range of training programs, as well as programs designed to facilitate the integration of new francophone and francophile immigrants to Canada. This is done through a number of its access centres, specifically those in Hamilton, London, Mississauga and Windsor. These settlement

Nous recevons aujourd'hui Pierre Riopel, président du Collège Boréal; Jean-Pierre Cantin, directeur des Services et Programmes pour le Centre-Sud-Ouest du Collège Boréal; Mildred Jean-Paul, membre du conseil d'administration du Collège Boréal; et Yvon Laberge, directeur général du Collège Éducacentre.

Aviez-vous prévu un plan pour les interventions? Ce sera Mme Jean-Paul qui débutera. Après les présentations, nous passerons à la période de questions.

Mildred Jean-Paul, membre du conseil d'administration, Collège Boréal : Merci de nous avoir invités à témoigner devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles. Permettez-nous, tout d'abord, de vous présenter le Collège Boréal.

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie est un collège communautaire de langue française en Ontario créé en 1995 et qui célébrera l'an prochain son 20^e anniversaire.

Le Collège Boréal a une double mission. Il offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce également un leadership communautaire pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario. Sa vision : nourrir le savoir et faire vibrer la culture.

En Ontario, les objets des collèges sont d'offrir un programme complet d'enseignement et de formation postsecondaires axé sur la carrière afin d'aider les particuliers à trouver et à conserver un emploi, de répondre aux besoins des employeurs et d'un milieu de travail en évolution et de soutenir le développement économique et social de leurs collectivités locales variées.

Pierre Riopel, président, Collège Boréal : Fort de ces objets, et avec ses 36 centres d'accès, dont 7 campus dans 27 communautés en Ontario, et un vaste territoire couvrant jusqu'à 85 p. 100 de celui de la province, le Collège Boréal offre à la communauté franco-ontarienne et aux nouveaux arrivants francophones divers services et programmes intégrés, y compris des programmes d'études postsecondaires, d'éducation permanente, d'apprentissage, de formation en entreprise; des services d'employabilité, de formation pour les adultes; et des services d'établissement et de formation langagière pour les immigrants.

Je vais céder la parole à M. Jean-Pierre Cantin, directeur des programmes et services pour le Centre-Sud-Ouest, qui vous expliquera quel rôle le Collège Boréal est appelé à jouer lorsqu'il est question du recrutement, de l'accueil et de l'intégration d'immigrants d'expression française ou d'étudiants étrangers, en particulier dans le contexte des changements récents apportés par le gouvernement fédéral et de l'accent particulier mis sur l'immigration économique.

Jean-Pierre Cantin, directeur, Services et Programmes pour le Centre-Sud-Ouest, Collège Boréal : Le Collège Boréal offre, depuis 2004, une vaste gamme de programmes de formation, ainsi que des programmes destinés à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants francophones et francophiles au Canada, et ce, dans plusieurs de ses centres d'accès, notamment à Hamilton, London, Mississauga, Toronto et Windsor. Ces services en

services aim to smooth the path to the labour market for French-speaking immigrants and to ensure that they are integrated into the minority francophone situation in those regions.

As was so rightly emphasized at the 2012 Metropolis conference by Line Pinet, the Director of the Canadian Francophonie and Official Languages Branch of the Division of Intergovernmental Affairs of the Government of New Brunswick and the representative of the Ministerial Conference on the Canadian Francophonie:

Language training for immigrants is also a priority in retaining and integrating them . . . at the same time recognizing that French-speaking immigration is essential to the vitality of the French fact in Canada.

In 2010, Collège Boréal adopted a strategic plan that emphasized our commitment to French-speaking immigrants. More and more recent arrivals are coming to Collège Boréal as students. The plan states that: “in this spirit of pluralism, the Collège opens its doors to the communities it serves so that everyone can take his or her place in the Boréal community.”

Collège Boréal is therefore committed to settling immigrants in a number of aspects and is not limited to language training only.

Here is an overview of the programming and services offered to French-speaking immigrants by Collège Boréal through its various centres.

First, language training. Collège Boréal provides a number of language training programs to francophone and francophile immigrants in the regions we presently serve. As I said, these are Toronto, Mississauga, Hamilton, London and Windsor.

We provide language courses in French for immigrants to Canada like the CLIC program. We also offer a program in English called LINC — Language Instruction for Newcomers to Canada. We offer the Formation linguistique axée sur les professions (FLAP), and Occupation-Specific Language Training (OSLT) in French and English respectively. We also offer relay programs in French for some regulated and non-regulated professions, specifically in childhood programs for French-speaking immigrants and an administration program, specializing in project management, that includes internships of from 8 to 12 weeks with employers who are partnering with our programs.

Since 2009, Collège Boréal has been offering settlement and integration services for francophone immigrants in our Windsor-Essex-Kent, London and Mississauga regions. These services include welcomes, needs assessments, help with administration,

établissement visent à établir un cheminement harmonieux vers le marché du travail pour les immigrants francophones et à assurer leur intégration à la communauté francophone en situation minoritaire dans ces régions.

Comme le soulignait à juste titre Mme Line Pinet, directrice de la francophonie canadienne et des langues officielles au ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, et représentante de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne lors de la conférence Metropolis de 2012 :

La formation linguistique des immigrants est aussi une priorité pour leur rétention et leur intégration. [...] reconnaissant à la même occasion que l'immigration francophone est essentielle à la vitalité du fait français au Canada.

En 2010, le Collège Boréal a adopté un plan stratégique qui souligne son engagement à l'égard des immigrants francophones. Un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants nouveaux arrivants fréquentent le Collège Boréal. « C'est dans un esprit pluraliste que le Collège s'ouvre aux communautés qu'il sert et que chacune et chacun prennent leur place au sein de la collectivité Boréale. »

Le Collège Boréal s'est donc engagé dans divers volets de l'établissement des immigrants, ne se limitant cependant pas à la seule formation linguistique.

Voici un aperçu de la programmation et des services offerts aux immigrants francophones par le Collège Boréal dans ses différents centres.

Tout d'abord, les programmes de formation linguistique. Le Collège Boréal offre divers programmes de formation linguistique aux immigrants francophones et francophiles des régions qu'il dessert présentement, notamment, comme je le disais, Toronto, Mississauga, Hamilton, London et Windsor.

Nous offrons des cours de langue pour les immigrants au Canada comme CLIC; ce sont des programmes offerts en français. Nous offrons également le programme LINC, qui est le programme Language Instruction for Newcomers to Canada, en anglais. Nous offrons la Formation linguistique axée sur les professions (FLAP), et Occupation-Specific Language Training (OSLT), en français et en anglais. Nous offrons en outre des programmes relais pour certaines professions réglementées ou non, en français, particulièrement en éducation en services à l'enfance pour immigrants et immigrantes francophones, ainsi qu'un programme en administration avec spécialisation en gestion de projets, comprenant des stages de 8 à 12 semaines avec des employeurs partenaires de nos programmes.

Depuis 2009, le Collège Boréal offre des services d'accueil et d'intégration aux immigrants francophones de nos régions de Windsor-Essex-Kent, de London et de Mississauga. Ces services comprennent l'accueil, l'évaluation des besoins, l'aide dans les

information, and referrals to community services in French, and to other services as needed, interpretation and outreach services, and workshops and information sessions.

We also offer business training sessions. The Centre d'Entrepreneuriat pour immigrants et immigrantes de London-Middlesex was established in 2012. Its mission is to help French-speaking immigrants get a start in business. The assistance ranges from simple business training workshops to support in drawing up business plans and obtaining loans.

The employment services offered by Collège Boréal to French-speaking immigrants who are looking for work can be found in all Employment Ontario's centres, of which there are 16 across the province, from Kapuskasing to Windsor. These services include job search assistance, skills and experience assessments, labour market information, résumé writing and interview preparation. They also include learning, literacy and refresher programs. We also offer business internships, paid and unpaid, which, for some of our clients, can last up to six months.

Collège Boréal is also very involved with immigration on the local, provincial and national levels. The college is an active participant in more than 15 provincial and national committees, initiatives and organizations devoted to immigration, particularly francophone immigration. This involvement allows us to ensure that the workforce training and education that the Collège offers are well designed and adequately funded to meet the specific needs of immigrants and local communities.

As you know, since 2008, we have been going through a profound and unprecedented change in the policies that affect immigration in all its aspects. For Collège Boréal, and for francophone post-secondary institutions in general, this change provides its share of opportunities and challenges.

Let us talk first about the opportunities. In terms of foreign students, we hope that the new foreign student regulations, which will go into effect on June 1, 2014, will make it easier to recruit them. These new regulations, which allow anyone holding a work permit to work off-campus up to 20 hours per week during regular academic sessions and full-time during scheduled breaks, without having to make a separate application for a work permit, will make our task in recruiting international students easier.

The Collège has also specifically tasked our Executive Director of Strategic Development with actively recruiting international students.

démarches administratives, les renseignements et l'aiguillage vers les services communautaires francophones et autres au besoin, l'interprétation et les services d'accompagnement et, finalement, des ateliers et des séances d'information.

Nous offrons également des services de formation en entrepreneuriat. Le Centre d'entrepreneuriat pour immigrants et immigrantes francophones de London-Middlesex a été créé en 2012. Il a pour mission d'aider les immigrants francophones qui désirent se lancer en affaires. Cette aide va de simples ateliers de formation en entrepreneuriat jusqu'à l'appui à la rédaction d'un plan d'affaires en passant par l'aide à l'obtention de prêts.

Les services d'emplois offerts par le Collège Boréal aux immigrants francophones chercheurs d'emploi se retrouvent dans tous ses centres d'Emploi Ontario, soit 16 centres à travers la province, de Kapuskasing à Windsor. Ces services comprennent, entre autres, des services d'aide à la recherche d'emploi, l'évaluation des compétences et de l'expérience, de l'information sur le marché du travail, la rédaction des curriculum vitæ et la préparation aux entrevues, jusqu'aux programmes d'apprentissage, d'alphabetisation et de mise à niveau. Nous offrons également des placements en entreprises, avec ou sans rémunération, pouvant aller jusqu'à six mois chez certains de nos clients.

Le Collège Boréal est également très impliqué dans le dossier de l'immigration à l'échelle locale, provinciale et nationale. Le collège participe activement à plus de 15 comités, initiatives et organismes provinciaux et nationaux voués à l'immigration et à l'immigration francophone, en particulier. Ceci nous permet de nous engager afin de nous assurer que la formation de la main-d'œuvre et les programmes offerts par le collège sont bien conçus, et que le financement est adéquat pour répondre aux besoins spécifiques des immigrants et des collectivités locales.

Depuis 2008, nous vivons, comme vous le savez, un changement profond et sans précédent en ce qui a trait aux politiques qui touchent tous les aspects de l'immigration. Pour le Collège Boréal et les établissements postsecondaires francophones en général, ces changements apportent leur part d'occasions et de défis.

Parlons d'abord des occasions. En ce qui concerne les étudiants étrangers, nous espérons que les nouvelles dispositions réglementaires visant les étudiants étrangers, qui entreront en vigueur le 1^{er} juin 2014, faciliteront leur recrutement. Ces nouvelles règles, qui autorisent automatiquement le titulaire d'un permis d'études à travailler à l'extérieur du campus jusqu'à 20 heures par semaine pendant la session, et à temps plein pendant les congés prévus au calendrier scolaire, sans qu'il doive présenter une demande de permis de travail distincte, nous faciliteront la tâche pour recruter des étudiants internationaux.

Le Collège a d'ailleurs chargé spécifiquement la directrice générale du développement stratégique du Collège d'assurer activement le recrutement d'étudiants internationaux.

Keeping francophone immigrants in our minority language communities clearly involves referrals to institutional and community resources in French. Those working in the area of our operations that provides services to French-speaking immigrants must be familiar with the programs and services for francophones offered in their communities; they must also be aware of the importance of recommending those institutions and organizations and connecting francophone newcomers with them. Unfortunately, it happens all too often that the connections leave a lot to be desired, a challenge we will speak to later. We are therefore about to set up a training program for immigration consultants for francophones. We feel that this will allow us to meet the challenge.

Immigrants who arrive under the new Express Entry system will need new profession-oriented language training programs that will allow us to meet both the more specific training needs of new economic immigrants and the needs of employers. We have just designed and launched a relay program in project management for foreign-trained immigrants so that we can meet the demand for it in the Toronto, Hamilton, London and Windsor regions.

Allow me to give you a closer look at some of the challenges we are facing.

In preparation for the launch of the Express Entry system in 2015, CIC has started accepting applications in the skilled workers program, the skilled trades program, and the Canadian experience class as of May 1, 2014. These measures will ensure a constant flow of skilled workers who will become permanently settled in Canada and will meet Canada's labour needs in areas where there is a shortage. But this new system does relatively little for francophone immigration. Attaining the national target of 4.4 per cent and the Ontario target of 5 per cent, which Minister Alexander told you about a few days ago, remains a problem. Although the provincial nominees program represents the solution most frequently suggested as a way to attain that target, the fact remains that the quota of such nominations for 2014, set at 2,500 for Ontario, is clearly not enough. However, the Collège intends to get ahead of the game by alerting many of the employers we collaborate with in our employment services and advisory committees so that we can get a real commitment from them to hire francophones, especially in small and medium-sized businesses.

Language training for our francophone immigrants remains a problem because, depending on where they live, they do not always have access to that language training. The Collège is currently working to develop a platform that will allow that training to be offered to all francophone immigrants online, wherever they are in Ontario. This language training will allow

La rétention des immigrants francophones dans nos communautés en situation minoritaire passe obligatoirement par l'aiguillage vers les ressources francophones institutionnelles et communautaires. Les travailleurs dans le domaine de l'établissement qui offrent ces services aux immigrants francophones se doivent de connaître les programmes et services francophones qui sont offerts dans leur collectivité, et être sensibilisés à l'importance d'aiguiller et de recommander les nouveaux arrivants francophones à ces organismes et à ces institutions. Il arrive, hélas, trop souvent que cet aiguillage laisse à désirer, ce qui représente un défi dont nous parlerons un peu plus tard. Nous sommes donc à mettre sur pied un programme de formation de consultants en immigration à l'intention des francophones qui permettra, le pensons-nous, de surmonter ce défi.

L'arrivée d'immigrants, dans le cadre du nouveau système Entrée Express, nécessitera de nouveaux programmes de formation langagière axés sur les professions et qui permettront de répondre aux besoins de formation plus spécifiques des nouveaux arrivants économiques ainsi qu'aux besoins des employeurs. Nous venons d'ailleurs de concevoir et d'offrir le programme relais en gestion de projets pour les immigrants formés à l'étranger de façon à répondre à une demande en ce sens dans les régions de Toronto, Hamilton, London et Windsor.

Permettez-moi d'aborder de plus près certains défis auxquels nous faisons face.

Pour se préparer au lancement du système Entrée Express en 2015, CIC commencera à accepter des demandes dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés, du Programme des travailleurs de métiers spécialisés, et de la catégorie de l'expérience canadienne, à compter du 1^{er} mai 2014. Ces mesures assureront un flux continu de travailleurs qualifiés qui s'établiront de façon permanente au Canada et qui permettront de répondre aux besoins de la main-d'œuvre canadienne, dans les domaines où il existe une pénurie. Or, ce nouveau système ne favorise pas particulièrement l'immigration francophone. L'atteinte de la cible nationale de 4,4 p. 100 ainsi que la cible ontarienne de 5 p. 100, dont le ministre Alexander vous a parlé il y a quelques jours, demeure un problème. Même si le programme de candidats désignés des provinces représente la solution la plus souvent mise de l'avant pour atteindre cette cible, il en demeure que le quota de désignations pour 2014, établi à 2 500 pour l'Ontario, est nettement insuffisant. Le Collège entend cependant travailler en amont en sensibilisant de nombreux employeurs avec lesquels il collabore dans ses services d'emplois et ses comités consultatifs afin d'obtenir de leur part un engagement réel à embaucher des immigrants francophones, en particulier au sein des petites et moyennes entreprises.

La formation linguistique de nos immigrants francophones demeure problématique puisque, selon leur lieu de résidence, ils ne peuvent pas nécessairement avoir accès à de la formation langagière. Le Collège travaille présentement à élaborer une plateforme qui permettra d'offrir cette formation à distance à tous les immigrants francophones, où qu'ils soient en Ontario. Cette

them to have access to training in French or English, following the same social integration continuum as in minority situations. In addition, our programs are offered in a francophone environment, which allows immigrants to develop a feeling of affiliation with the French-speaking community. They also include a very significant intercultural dimension that encourages the potential of French-speaking immigrants to develop to its fullest.

Finally, a word about our new logical model. The objective of the model is to come to grips with the specific problem of linking French-speaking immigrants with francophone service providers in their communities.

We are proposing a logical model whereby settlement services and our post-secondary programs are grouped together in a one-stop shop and where the services are provided, either by the Collège directly or in partnership with community or institutional organizations (whenever that is possible and feasible, of course), in one place that would bring all the services together under one roof. We firmly believe that this approach will allow better connections between the various French-language service providers and will give French-speaking immigrants more direct access to our college programs. A collaborative and integrated approach, combining activities, programs and services offered to French-speaking immigrants, will allow us to address the various aspects of settlement services in a holistic way and to ease their integration into a minority francophone community situation. We presented the model last week at the 2014 TESL Canada conference in Regina and we now present to you the interesting conclusions of the resulting discussions.

[English]

A unanimous consensus was reached between the participants to our discussion group. A one-stop shop model seems to be the only solution for connecting settlement and college programs. Collaboration, partnering and offering all the services under one roof will solve the problems encountered too often by colleges where the settlement service providers do not know about college programming, the eligibility for these programs and how they can be accessed easily and be of benefit to immigrants.

[Translation]

Thank you for allowing us to testify before you today. We will be very happy to answer your questions.

Yvon Laberge, Executive Director, Collège Éducacentre: Good evening, Madam Chair, senators, colleagues and participants. On behalf of the Board of Directors of the Collège Éducacentre, of which I am the Executive Director, I would like to thank you for your invitation.

formation linguistique leur permettra d'avoir accès tant à la formation en anglais qu'en français, dans le même continuum d'intégration sociale en situation minoritaire. De plus, nos programmes sont offerts dans un environnement francophone qui permet aux immigrants de développer un sentiment d'appartenance à la communauté francophone. En outre, ils incluent une dimension interculturelle très importante qui favorise le développement du plein potentiel de l'immigrant francophone.

Parlons finalement de notre nouveau modèle logique. Ce modèle vise à aborder le problème précis de l'aiguillage des immigrants francophones vers les fournisseurs de services francophones de leur collectivité.

Nous proposons un modèle logique des services d'établissement et de nos programmes postsecondaires sous forme de guichet unique où les services sont offerts, soit directement par le Collège, soit en partenariat avec des organismes communautaires ou institutionnels, lorsque cela est possible et réalisable, bien entendu, à partir d'un endroit commun regroupant, sous un même toit, tous les services. Cette approche, nous le croyons fermement, permettra un meilleur arrimage entre les différents fournisseurs de services francophones et donnera aux immigrants francophones un accès plus direct à nos programmes collégiaux. Une approche collaborative et intégrée, qui combine des activités, des programmes et des services offerts aux immigrants francophones, permettra d'aborder de façon holistique les différents volets des services d'établissement et facilitera leur intégration dans la communauté francophone en situation minoritaire. Nous avons présenté ce modèle lors du TESL Canada 2014 Conference, tenu à Regina, la semaine dernière, et nous vous présentons les conclusions intéressantes de la discussion qui en a découlé.

[Traduction]

Les participants de notre groupe sont parvenus à un consensus unanime. Le modèle de guichet unique semble être la seule façon de faire une connexion entre l'établissement des immigrants et les programmes collégiaux. La collaboration, la mise en place de partenariat et le regroupement de tous les services sous un même toit permettront de régler les problèmes qu'ont trop souvent les collèges, soit que les fournisseurs de services d'établissement ne sont pas au courant des programmes qu'ils offrent, qu'ils n'en connaissent par les conditions d'admission, qu'ils ne savent pas à quel point il est facile d'y entrer et qu'ils ignorent dans quelle mesure ces programmes peuvent aider les immigrants.

[Français]

Nous vous remercions de nous avoir permis de témoigner devant vous aujourd'hui, et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Yvon Laberge, directeur général, Collège Éducacentre : Bonsoir, madame la présidente, sénatrices et sénateurs, collègues et participants présents. Au nom du conseil d'administration du Collège Éducacentre, dont je suis le directeur général, j'aimerais vous remercier de votre invitation.

The object of this presentation is to offer you my thoughts, as an administrator of an adult training centre in a very minority francophone situation, on the challenges and opportunities that immigration provides to post-secondary francophone institutions. More specifically, I will situate those thoughts in the context of the federal government's recent changes and the specific emphasis placed on economic immigration.

The future of the francophone community in minority situations rests in large part on immigration. The ability to attract and keep French-speaking immigrants is essential for our community to develop and flourish. Against the background of the changes made to the federal government's immigration policy, I will highlight the importance of colleges in recruiting, and rapidly and effectively integrating, French-speaking immigrants in minority situations. I will conclude my presentation with some ideas that the committee might consider.

British Columbia, and the Greater Vancouver area in particular, is a destination of choice for immigrants. Of the 60,000 people in British Columbia whose mother tongue is French, 11,000, or 20 per cent of them, were born outside Canada. Seventy per cent of those immigrants are of European descent — coming mostly from France — 16 per cent are from Africa and 8 per cent are from the Americas. Those figures do not account for the many secondary immigrants who have come through Quebec and for whom French was the first official language they learned.

Collège Éducacentre is the only French-language college in British Columbia. It became a not-for-profit organization in 1992, and has gained distinction as a leader in minority language adult education and in distance education in British Columbia and Canada. In order to reach French speakers across the province, our courses, programs and services are provided on-site at our three campuses in Vancouver, Prince George and Victoria, and online through our virtual campus.

Every year, more than 500 students register for Collège Éducacentre's professional training in French. We have about 120 full-time and part-time employees.

We offer a wide range of courses, programs and services, including college-level programs, customized continuing education training, basic education, employment services and multiple services for students.

These services are available to immigrants. Collège Éducacentre also offers programs and services that are specific to the needs of immigrants.

Our first observation is that, in British Columbia, successful economic integration clearly requires a mastery of English. As a result, Collège Éducacentre includes English-language training in its courses and programs. For example, we offer labour market

Le but de cette présentation est de vous offrir mes réflexions, à titre d'administrateur d'une institution de formation des adultes dans un contexte très minoritaire francophone, sur les défis et les occasions que représente l'immigration dans les établissements postsecondaires francophones. Plus spécifiquement, je replacerai cette réflexion dans le contexte des changements récents apportés par le gouvernement fédéral et de l'accent particulier mis sur l'immigration économique.

L'avenir de la communauté francophone en situation minoritaire repose, en grande partie, sur l'immigration. La capacité d'attirer et de garder les immigrants d'expression française est essentielle au développement et à l'épanouissement de notre communauté. Dans le contexte des changements apportés à la politique sur l'immigration du gouvernement fédéral, je ferai valoir l'importance des collèges dans le recrutement et l'intégration rapide et efficace des immigrants francophones en situation minoritaire. Enfin, je conclurai ma présentation avec quelques idées qui pourraient être adoptées par le comité.

La Colombie-Britannique, et plus particulièrement la région du Grand Vancouver, est une destination de choix pour les immigrants. Des 60 000 personnes dont le français est la langue maternelle en Colombie-Britannique, 11 000, ou 20 p. 100, sont nées à l'extérieur du Canada; 70 p. 100 des immigrants sont d'origine européenne — venant surtout de la France —, 16 p. 100 sont du continent africain, et 8 p. 100 viennent des Amériques. Ces données ne comptabilisent pas les nombreux immigrants secondaires qui sont passés par le Québec et pour qui le français est la première langue officielle qu'ils ont apprise.

Le Collège Éducacentre est le seul collège francophone en Colombie-Britannique. Organisme à but non lucratif depuis 1992, il est reconnu comme un leader en éducation des adultes dans la langue de la minorité et de l'éducation à distance en Colombie-Britannique et au Canada. Afin d'atteindre les francophones partout dans la province, nos cours, programmes et services sont offerts en présentiel dans nos trois campus de Vancouver, Prince George et Victoria, ou en ligne, par l'intermédiaire de notre campus virtuel.

Chaque année, le Collège Éducacentre inscrit plus de 500 étudiants qui viennent y suivre une formation professionnelle en français. Nous comptons environ 120 employés à temps plein et à temps partiel.

Nous offrons une gamme variée de cours, de programmes et de services, y compris des programmes de niveau collégial, un service de formation continue sur mesure, de la formation de base, des services d'accès à l'emploi et de multiples services aux étudiants.

Les immigrants ont accès à l'ensemble de ces services. Le Collège Éducacentre offre également des programmes et services axés spécifiquement sur les besoins des immigrants.

Notre premier constat est le suivant : il est clair qu'en Colombie-Britannique, une intégration économique réussie passe par la maîtrise de la langue anglaise. Le Collège Éducacentre intègre donc le développement des connaissances

integration workshops in which language training is an essential component. We also offer the new LINC program — or language instruction to newcomers in Canada — to French-speaking cohorts.

We recognize that there are many pathways to immigration, so we provide a wide range of services that serve as a bridge leading immigrants to the access points they need.

In the past, for example, we had a settlement counsellor on-site. His role was indispensable for attracting immigrants upon their arrival and directing them to other services provided by the college or in the community.

At Collège Éducacentre, a newcomer can be redirected to a job counsellor, an academic and career guidance counsellor, a youth employment program and, of course, as I mentioned earlier, a wide range of programs and services.

Our global and integrated approach seems to resonate with the immigrant population. Since 2011, the number of registrations for all our programs and services has only increased, and the relative proportion of clients who use Collège Éducacentre's services and who were born outside Canada has exceeded 50 per cent, an increase of about 20 per cent since 2011.

Current and future changes to the immigration policy will therefore have a significant impact on Collège Éducacentre and other French-language colleges in a minority situation.

The expression of interest system that the federal government will put in place in January 2015 will make it possible to pair a potential immigrant with a Canadian employer. The system presupposes a high knowledge of one of the two official languages. However, in a very minority context like British Columbia, the candidate for immigration will have to demonstrate knowledge of English, which makes recruiting French-speaking candidates more difficult.

In addition, we anticipate that, in the long term, this system will decrease the need for language training. Furthermore, we feel that the Canadian experience class will have a major impact. This category now makes it possible for foreign temporary workers and foreign students who meet certain requirements to apply for permanent residency in Canada. As of June 1, 2014, a foreign student will be allowed to work a maximum of 20 hours a week and full-time during vacation periods. This initiative should make it easier to recruit foreign students.

de la langue anglaise dans ses cours et programmes. Nous proposons, par exemple, des ateliers d'intégration au marché du travail dont la formation linguistique est une composante essentielle. Nous offrons également le nouveau programme LINC, Language Instruction to Newcomers in Canada, à des cohortes francophones.

En reconnaissant que les parcours des immigrants sont multiples, nous offrons toute une gamme de services qui servent de ponts et de passerelles et qui mènent l'immigrant aux points d'accès dont il a besoin.

Dans le passé, par exemple, nous avions un conseiller en établissement sur place. Son rôle s'est avéré indispensable pour attirer les immigrants dès leur arrivée et les aiguiller vers les autres services du collège ou de la communauté.

Au Collège Éducacentre, un nouvel arrivant peut être redirigé vers un conseiller à l'emploi, une personne responsable de l'orientation scolaire et professionnelle, un programme d'insertion à l'emploi pour les jeunes et, bien sûr, tel que je l'ai mentionné plus tôt, toute la gamme de programmes et de services.

Notre approche globale et intégrée semble résonner auprès de la population immigrante. Depuis 2011, le nombre d'inscriptions à tous nos programmes et services n'a cessé de croître, et la part relative des clients qui utilisent les services du Collège Éducacentre et qui sont nés à l'extérieur du Canada dépasse le seuil de 50 p. 100, ce qui représente une croissance d'environ 20 p. 100 depuis 2011.

Les changements actuels et futurs à la politique d'immigration auront, par conséquent, un impact important sur le Collège Éducacentre et les autres collèges francophones en situation minoritaire.

Le système de déclaration d'intérêts qui sera mis en place dès janvier 2015 par le gouvernement fédéral aura pour effet de permettre un jumelage entre le candidat potentiel à l'immigration et un employeur canadien. Ce système presuppose un niveau élevé de connaissance d'une des deux langues officielles. Mais dans un contexte très minoritaire comme en Colombie-Britannique, le candidat à l'immigration devra démontrer une connaissance de la langue anglaise, ce qui rend le recrutement de candidats francophones plus difficile.

De plus, à long terme, nous anticipons dans ce système une baisse du besoin de formation linguistique. Par ailleurs, nous estimons que la catégorie de l'expérience canadienne aura un impact majeur. Cette catégorie permet désormais aux travailleurs étrangers temporaires et aux étudiants étrangers qui satisfont à certaines exigences de présenter une demande de résidence permanente au Canada. À partir du 1^{er} juin 2014, un étudiant étranger pourra travailler un maximum de 20 heures par semaine et à temps plein durant les périodes de vacances. Cette initiative devrait permettre de faciliter le recrutement d'étudiants étrangers.

The Canadian experience class will facilitate the immigration process for French and Belgian youth who come to Canada on a working-holiday permit or WHP. Canada welcomes 7,000 French-speaking WHP youths every year, including 1,500 to 2,000 who choose to settle in Vancouver.

Historically, Collège Éducacentre was a place where these WHP youth converged to use our employment services. We are seeing that some of them enrol in our college programs in order to find a job and apply for permanent residency. These young people generally have a very high level of education and are a large pool for recruiting French-speaking candidates for immigration. However, at the various levels of government, there are no support programs to integrate these WHP youth.

In the wake of recent changes by the federal government to immigration, and more specifically given the focus on economic immigration, it is clear that colleges will now play an even more important role in recruiting and integrating immigrants. The traditional links between employers and colleges will be vital to facilitate the liaison between employers and immigrants. This match may be done through a direct link once the immigrant arrives or through employment services or training. Above all, it can be done by recruiting international students.

But in order to support the implementation of these new policies, we hope that your committee will recommend that the Canadian government recognize the essential role of colleges in recruiting and integrating French-speaking immigrants in minority situations.

We also hope that your committee will recommend supporting and funding improved capacities and infrastructures of colleges in minority situations so that they can better serve the immigrant and international student populations. This requires recognition of the validity of the global and integrated model of immigration within the college structure.

We also need to have the tools that will help us to facilitate quick and effective economic integration, and to encourage the involvement of immigrants in the francophone community. More specifically, we need to improve services for welcoming immigrants, develop the availability and accessibility of orientation services in French, continue to fund French and English language training programs, including CLIC and LINC, and support recruitment activities by providing a special place for colleges within Destination Canada and in recruitment fairs organized by the Canadian consulates and embassies.

Or, la catégorie de l'expérience canadienne facilitera le processus d'immigration des jeunes Français et Belges qui viennent au Canada à l'aide d'un permis vacances-travail ou PVT et que nous appelons les PVTistes. Le Canada accueille 7 000 PVTistes français chaque année, dont de 1 500 à 2 000 choisissent de s'établir à Vancouver.

Le Collège Éducacentre a été historiquement un lieu de convergence pour ces PVTistes qui venaient utiliser nos services d'aide à l'emploi. Nous constatons que certains d'entre eux s'inscrivent dans nos programmes collégiaux afin de trouver un emploi et de faire une demande de résidence permanente. Ces jeunes possèdent, pour l'essentiel, une très bonne formation et représentent un bassin important de recrutement de francophones candidats à l'immigration. En revanche, il n'existe pas, au sein des différents paliers de gouvernement, de programmes d'appui à l'intégration de ces PVTistes.

Il est clair, à la suite des changements récents apportés par le gouvernement fédéral au dossier de l'immigration, et plus spécifiquement, compte tenu de l'accent mis sur l'immigration économique, que les collèges jouent désormais un rôle encore plus important dans le recrutement et l'intégration des immigrants. Les liens traditionnels qui existent entre les employeurs et les collèges seront essentiels afin de faciliter la liaison entre les employeurs et les immigrants. Ce mariage peut passer par un lien direct lors de l'arrivée de l'immigrant ou au moyen de services à l'emploi ou de formation. Surtout, cela peut passer par le recrutement d'étudiants internationaux.

Mais afin d'être en mesure d'appuyer la mise en œuvre de ces nouvelles politiques, nous souhaitons que votre comité recommande au gouvernement canadien de reconnaître le rôle essentiel des collèges dans le recrutement et l'intégration des immigrants francophones en situation minoritaire.

Nous souhaitons également que votre comité recommande d'appuyer et de financer le renforcement des capacités et des infrastructures des collèges en situation minoritaire afin qu'ils puissent mieux servir les populations immigrantes et les étudiants internationaux. Ce renforcement passe par une reconnaissance du bien-fondé du modèle global et intégré de l'immigration au sein de la structure collégiale.

Il s'agit aussi de nous donner les outils qui nous permettront de faciliter une intégration économique rapide et efficace, en plus d'encourager la participation des immigrants dans la communauté francophone. Plus spécifiquement, nous avons besoin d'améliorer les services d'accueil des immigrants, de développer la disponibilité et l'accessibilité des services en orientation en français, de continuer de financer les programmes de formation linguistique en français et en anglais, soit les programmes CLIC et LINC, et de soutenir des activités de recrutement en offrant une place privilégiée aux collèges au sein de Destination Canada et dans les foires de recrutement organisées par les consulats et ambassades canadiens.

Lastly, it is important that the Canadian government encourage the various departments, specifically Citizenship and Immigration Canada, to favour the requests of colleges to provide direct integration services. Once again, thank you for inviting me to appear today. I will be pleased to answer your questions.

The Acting Chair: Thank you to all of you for your important presentations about the services you offer.

Senator Charette-Poulin: I am honoured to welcome you to our standing committee. I have had the opportunity in previous meetings to cite the example of Collège Boréal's success, which I did with great pride.

What really struck me in your presentations was that there is definitely a link. You really focus on the needs, the formulas for success, but also on the additional needs. You say that for the communities to continue to grow, be they in northern Ontario or in British Columbia, they depend increasingly on immigration, which is why it is important to implement new policies properly.

Could you please tell us about the success stories that your two institutions have had, specifically with respect to the jobs that your graduates are currently managing to find?

Mr. Cantin: Basically, with the integration system we offered and put in place, we have seen that it is now much easier for our immigrants to find work. Why? Because we are teaching them within these minority situation communities to gain a level of English that enables them to find a job.

But that is not enough. These people also need access to services that help them find a job. And so integrating our employment services, which they have access to and benefit from, gives them much more confidence to find gainful employment.

We have also seen that this integration allows them not only to find a job, but also, for example, if their literacy level is low or their secondary school diploma is not recognized here, we can help them with that and ensure that once they have the language skills, they are in a situation where they can have access to resources that also give them access to a group of employers looking for these people.

Our job counsellors put a lot of focus on this, and when we take in immigrants, we do an in-depth analysis of their skills, needs and the areas in which they would like to work.

Enfin, il est important que le gouvernement canadien encourage les divers ministères, plus spécifiquement Citoyenneté et Immigration Canada, à privilégier les demandes des collèges d'offrir des services d'intégration directe. Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui, et il me fera plaisir de répondre à vos questions.

La présidente suppléante : Merci à vous tous pour vos importantes présentations qui nous ont fait connaître les services que vous offrez.

La sénatrice Charette-Poulin : C'est un honneur pour moi de vous accueillir à notre comité permanent. Lors de nos précédentes séances, j'ai eu l'occasion de citer en exemple les succès du Collège Boréal, ce que j'ai fait avec énormément de fierté.

Ce qu'il y a de frappant dans vos présentations, c'est qu'il y a définitivement concomitance. Vous mettez vraiment l'accent sur les besoins, les formules à succès, mais aussi sur les besoins additionnels. Vous dites que, pour que nos communautés continuent à s'épanouir, que ce soit dans le Nord de l'Ontario ou en Colombie-Britannique, elles dépendent de plus en plus de l'immigration, d'où l'importance de l'application réussie des nouvelles politiques.

Pourriez-vous nous parler des succès de vos deux institutions en ce qui concerne le travail que vos diplômés réussissent à trouver en ce moment?

Mr. Cantin : Effectivement, avec le système d'intégration que nous avons proposé et mis en place, nous avons constaté qu'il est beaucoup plus facile maintenant pour nos immigrants de trouver du travail. Pourquoi? Parce que nous leur apprenons, au sein de ces collectivités en situation minoritaire, à acquérir une qualité d'anglais qui leur permette de trouver un emploi.

Mais ce n'est pas suffisant. Il faut également que ces gens aient accès à des services qui leur permettent de trouver un emploi. Ainsi, l'intégration de nos services à l'emploi, auxquels ils ont accès et dont ils bénéficient, leur permet justement d'aller chercher avec beaucoup plus de confiance un emploi rémunérateur.

Nous avons constaté que cette intégration leur permet non seulement de trouver un emploi, mais aussi, par exemple, si jamais il leur manquait de l'alphanétisation ou que leur diplôme d'études secondaires n'était pas reconnu ici, que nous pouvons les aider à cheminer dans ce sens et faire en sorte qu'une fois la capacité langagière acquise, ils se retrouvent dans une situation où ils peuvent avoir accès à des ressources qui leur donnent accès également à un groupe d'employeurs qui sont à la recherche de ces gens.

Nos conseillers en emploi mettent beaucoup d'accent sur cet aspect, et lorsque nous recevons un immigrant, nous faisons une véritable analyse de ses compétences, de ses besoins et surtout du domaine dans lequel il désire travailler.

Sometimes, it is impossible for immigrants to work directly in the field they were trained for, but we try as much as possible to find them a job in a related field that enables them to earn a living and flourish in our society.

Immigrants who arrive in one of our minority situation communities often come from Africa, which is a dual challenge. Not only do they have to integrate into the community as a whole, but they also have to integrate into the francophone minority community. We help them jump both hurdles.

Senator Charette-Poulin: Mr. Laberge, would you like to add anything to that?

Mr. Laberge: I could give you the example of the path of an immigrant in an institutional context that uses an overall and integrated approach. On December 12, 2012, two immigrants arrived together. They met with our settlement counsellor, who immediately realized that they were looking for housing and employment. He worked with them to find them housing then referred them to our job counsellor.

The job counsellor did an assessment and realized that one of them was eligible for the youth at work program. She got him into the program, which helps young people integrate through a systematic process to provide them with their first work experience in Canada.

The other individual was not eligible for the program, but they both met with the guidance counsellor.

The guidance counsellor realized that one of the individuals had two problems preventing him from entering the labour market: the first was that he did not speak English, and the second was that he could not read or write. That person was therefore enrolled in the LINC program and our literacy program. He has been here for 18 months and is still in both programs. His English has improved, he has found a part-time job, and he continues to use the college's services.

Senator Charette-Poulin: Based on the testimonies we have heard so far, it would seem that the witnesses all agree that immigrants have more chance of success if they arrive as students at post-secondary institutions than if they land directly in the labour market. It seems that the welcome systems, of which you spoke so well, Mr. Cantin and Mr. Laberge, provide very personalized services to students and invest in their future, while employers may not have these infrastructures to welcome, direct and support immigrants.

Would you have any recommendations to make to the government so that Canada can ensure in the long term that immigration policies increase the chance of success rather than increase the risk of failure?

Parfois, il est impossible pour lui de travailler directement dans le domaine où il était, mais nous tentons, dans la mesure du possible, de lui trouver un emploi dans un domaine connexe qui lui permette de bien gagner sa vie et de s'épanouir dans notre société.

Les immigrants qui arrivent dans l'une de nos collectivités en situation minoritaire viennent souvent de pays d'Afrique, ce qui représente pour eux un double défi d'intégration. Ils doivent non seulement s'intégrer à la communauté au grand complet, mais aussi à la communauté francophone en situation minoritaire. Nous les aidons donc à s'intégrer à ces deux paliers.

La sénatrice Charette-Poulin : Monsieur Laberge, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

M. Laberge : Je pourrais vous donner l'exemple du cheminement d'un immigrant dans un contexte institutionnel qui utilise une approche globale et intégrée. Le 12 décembre 2012, deux immigrants sont arrivés ensemble. Ils ont rencontré notre conseiller en établissement. Le conseiller en établissement a tout de suite vu qu'ils cherchaient un logement et un emploi. Il a travaillé avec eux pour leur trouver un logement puis les a référés à notre conseiller à l'emploi.

La conseillère à l'emploi, après les avoir évalués, a constaté que l'un des deux était admissible au programme Jeunes au travail. Elle l'a intégré à ce programme qui permet l'insertion des jeunes au moyen d'un processus systématique pour leur offrir une première expérience de travail au Canada.

L'autre individu n'était pas admissible au programme, mais les deux ont rencontré la conseillère en orientation.

La conseillère en orientation a perçu, chez l'un des individus, deux problèmes liés à l'insertion sur le marché du travail : le premier était qu'il ne parlait pas anglais, et le deuxième, qu'il ne pouvait ni lire ni écrire. Cette personne a donc été inscrite au programme LINC ainsi qu'à notre programme d'alphabétisation. Cela fait 18 mois qu'il est ici, il est toujours inscrit aux deux programmes, son anglais s'est amélioré, il a trouvé un emploi à temps partiel et il continue à utiliser les services du collège.

La sénatrice Charette-Poulin : Selon les témoignages que nous avons entendus jusqu'à maintenant, il semblerait qu'il y ait concomitance entre les témoins pour dire que les chances de succès des immigrants sont plus élevées quand ils arrivent en tant qu'étudiants dans des établissements postsecondaires que lorsqu'ils arrivent directement dans le milieu du travail. Il semble que les systèmes d'accueil, dont vous parlez si bien, M. Cantin et M. Laberge, offrent des services très personnalisés aux étudiants et investissent dans leur avenir, tandis que les employeurs n'ont peut-être pas ces infrastructures pour accueillir, diriger et soutenir les immigrants.

Auriez-vous des recommandations à faire au gouvernement pour que, à long terme, le Canada s'assure que les politiques d'immigration augmentent les chances de succès au lieu d'augmenter les risques d'échec?

Mr. Cantin: Yes, I think the solution is related to what I described earlier. It is true that students who arrive here can benefit from all the services we normally offer to students. It is easier for them.

They have guidance counsellors, and all the services are integrated. I agree with my colleague here about integration. The presentation I did in Regina two weeks ago had to do with the link between settlement services and college programs; sometimes the link is not made.

It is automatic when we provide settlement services. So when we provide settlement services to immigrants at the same time as the rest, they have access to all the college's services, just like our international students do. That is part of the integration continuum that we provide.

It is not always possible, however, because Citizenship and Immigration Canada sometimes prefers to provide settlement services. I am not going to comment on that; it is their choice. The settlement services belong to them, and they sometimes prefer to transfer them to community organizations that do not have this sensibility, this knowledge of all of our programs. Indeed, we sometimes lose them. Believe me, once we lose an immigrant, it is very difficult to get him or her back.

That is why when we offer these integration and settlement services, we do not lose a single one, if possible. We make sure that they stay with us, that they benefit from all our services and that they are fully integrated into this dynamic and vibrant francophone community, but they often do not know about this unless we tell them about all these services that are there for them.

Mr. Laberge: I agree with my colleague. We strongly believe that there should be more access points for services than exits. I believe that by working together and directing immigrants to global and integrated services, there are fewer exit points. As Mr. Cantin said, when we welcome immigrants into a situation where we can give them technical and professional training, as well as training and information on working in Canada, such as when they enter the economic system, the labour market, they will have a better chance of succeeding.

[English]

Senator Marshall: I know both of your institutions have been in existence for several years, so you would already have programs for international students. With the change now in the immigration system, you will build on the current system. I know you were talking about additional things you would like to do.

M. Cantin : Oui, je crois que la solution passe par ce que je vous décrivais tout à l'heure. Il est vrai que les étudiants qui arrivent peuvent profiter de tous les services que nous offrons normalement aux étudiants. C'est plus facile pour eux.

Ils ont des conseillers en orientation, et tous les services sont intégrés. Je suis d'accord avec mon collègue ici quand nous parlons d'intégration. La présentation que j'ai faite à Regina, il y a deux semaines, portait sur le lien entre les services d'établissement et les programmes collégiaux; or, le lien, parfois, ne se fait pas.

Lorsque nous offrons des services d'établissement, c'est automatique. Ainsi, lorsque nous offrons des services d'établissement aux immigrants en même temps que le reste, ils ont accès, comme nos étudiants internationaux, à tous les services du collège. Cela fait partie du continuum d'intégration que nous offrons.

Ce n'est pas toujours possible, cependant, parce que Citoyenneté et Immigration Canada préfère parfois donner des services d'établissement. Je ne commente pas cela, c'est leur choix; les services d'établissement leur appartiennent et, parfois, ils préfèrent les transférer à des organismes communautaires qui n'ont pas cette sensibilité, cette connaissance de tous nos programmes. Effectivement, nous en échappons parfois. Lorsque nous échappons un immigrant, croyez-moi, il est très difficile ensuite de le récupérer.

C'est pour cela que, lorsque nous offrons ces services d'intégration et d'établissement, nous n'en échappons pas un seul, si possible. Nous faisons en sorte qu'ils demeurent chez nous, qu'ils profitent de tous nos services, et surtout, qu'ils soient intégrés à cette communauté francophone vivante et vibrante qui existe, mais qu'ils ne connaissent souvent pas si on ne les sensibilise pas à l'existence de tous ces services qui sont là pour eux.

M. Laberge : J'abonde dans le même sens que mon collègue. Nous croyons fermement qu'il devrait y avoir plus de portes d'entrée aux services que de portes de sortie. Je crois qu'en travaillant tous ensemble et qu'en dirigeant les immigrants vers des services globaux et intégrés, les possibilités de portes de sortie sont amoindries. Comme M. Cantin l'a dit, le fait d'accueillir les immigrants dans une situation où on peut leur donner de la formation, non seulement technique et professionnelle, mais aussi de la formation et de l'information sur la façon de travailler au Canada, par exemple, lorsqu'ils intègrent le système économique, le marché du travail, leur donne plus de chance de réussir.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Je sais que vos deux institutions existent déjà depuis plusieurs années. On peut donc présumer que vous avez des programmes à l'intention des étudiants étrangers. Étant donné les changements apportés au système de l'immigration, nous pouvons aussi présumer que vos démarches se feront en fonction du système actuel. Je sais que vous avez parlé des autres choses que vous aimeriez faire.

Where do your international students come from now? I think someone mentioned the majority are from Africa; is that correct? Would there be students from Haiti? Could you give me some idea as to exactly where the students are coming from and also the number of students you currently have?

Mr. Laberge: I don't have the exact numbers with me in terms of where they're from, but the majority of our international students come from North Africa, principally from Tunisia, Algeria and Morocco, with some coming from the Democratic Republic of the Congo — more and more from there — and some from Mauritius.

Increasingly we're also seeing that the French PVTistes, even if they have the equivalent of a bachelor's degree, they're enrolling in some of our college-level programs, because they're trying to get some kind of certificate or diploma that's sellable in a market in Canada.

Senator Marshall: For the increase we're expecting, I would imagine you would be focusing on those countries.

Mr. Laberge: Yes. France, I would say, and North Africa, but increasingly West Africa, as well. I think Senegal would be an important market, as well as the Ivory Coast. Those would be some places where we could recruit students.

Senator Marshall: Is that the same for Collège Boréal?

Mr. Riopel: We have approximately 25 international students at this point.

Senator Marshall: Where are they from?

Mr. Riopel: As with the Collège Éducacentre, mostly from Congo and the Maghreb. We also participate in Ontario initiatives of the Ministry of Education and the Ministry of Training, Colleges and Universities, as well as various recruitment campaigns in West Africa. We just came back a couple of months ago from the Ivory Coast and Senegal. In November we were in Tunisia, Morocco and Algeria, in that area. We are planning once again, with our colleagues from French-language post-secondary institutions in Ontario, a trip to France and to Belgium at the end of June. We are extending —

Senator Marshall: And building.

Mr. Riopel: And building, absolutely.

Senator Marshall: Where you have been in existence for a number of years — I think 20 years — do you track your students? Where do they end up? I'm curious as to whether they end up in Francophonie communities for living but also for employment. Do they end up in employment areas where French is the primary language? Could you give us information with regard to those two items?

Mr. Riopel: The information I have is that many international students who arrived have gone back to larger centres like Toronto, for instance. They studied in Sudbury, and they go back

À l'heure actuelle, d'où viennent vos étudiants étrangers? Je pense que quelqu'un a dit que la majorité d'entre eux venait d'Afrique. Est-ce exact? Accueillez-vous aussi des étudiants d'Haiti? Pouvez-vous me donner une idée de la provenance de vos étudiants étrangers et de leur nombre?

M. Laberge : Je n'ai pas les chiffres exacts avec moi en matière de provenance, mais la majorité de nos étudiants étrangers vient de l'Afrique du Nord, et principalement de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc. Nous en avons aussi quelques-uns de la République démocratique du Congo — de plus en plus, en fait — et de l'île Maurice.

Nous voyons aussi de plus en plus de PVTistes français. Même s'ils ont l'équivalent d'un baccalauréat, on les voit s'inscrire à certains de nos programmes du niveau collégial, car ils cherchent à décrocher un certificat ou un diplôme quelconque qui pourra leur ouvrir des portes sur le marché du travail canadien.

La sénatrice Marshall : En ce qui concerne l'augmentation prévue, je présume que l'accent sera mis sur ces pays.

M. Laberge : Oui. Sur la France et l'Afrique du Nord, mais aussi sur l'Afrique de l'Ouest, de plus en plus. Je crois que le Sénégal pourrait être un marché important, ainsi que la Côte-d'Ivoire. Ce sont des endroits où nous pourrions recruter des étudiants.

La sénatrice Marshall : Est-ce la même chose pour le Collège Boréal?

M. Riopel : Nous avons environ 25 étudiants étrangers à l'heure actuelle.

La sénatrice Marshall : D'où proviennent-ils?

M. Riopel : Comme pour le Collège Éducacentre, ils viennent surtout du Congo, du Maghreb. Nous participons également aux initiatives du ministère de l'Éducation et du ministère de la Formation pour l'Ontario, ainsi qu'à diverses campagnes de recrutement en Afrique de l'Ouest. Il y a deux mois, nous étions en Côte-d'Ivoire et au Sénégal. En novembre, nous étions en Tunisie, au Maroc et en Algérie. Avec nos collègues des établissements postsecondaires francophones de l'Ontario, nous planifions une mission en France et en Belgique, à la fin de juin. Nous élargissons...

La sénatrice Marshall : Et vous grandissez.

M. Riopel : Oui, nous grandissons. Tout à fait.

La sénatrice Marshall : Vous existez depuis un certain temps — 20 ans, je crois... Faites-vous le suivi des étudiants qui passent par chez vous? Où aboutissent-ils? J'aimerais savoir s'ils se retrouvent à vivre dans des collectivités de la Francophonie, mais aussi s'ils y travaillent. Finissent-ils par travailler dans des environnements où le français est la langue principale? Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ces deux aspects?

M. Riopel : D'après ce que j'en sais, de nombreux étudiants étrangers sont allés travailler dans des grands centres, comme Toronto, par exemple. Ils étudient à Sudbury, puis s'en vont dans

to a larger centre or back to their country of origin as well. I don't have any hard facts or numbers to answer the question, but that's anecdotally what I have.

Senator Marshall: Do they stay attached to a Francophonie community or do they end up in an anglophone community? All this effort is being put into them and I was wondering where exactly they end up.

Mr. Riopel: Mr. Cantin mentioned a few seconds ago that the integration is actually almost on two levels, being in a majority anglophone community but being francophone. Therefore, you have the attachment to the French-language community in that area — be it in Hamilton, London or Toronto — but you will also integrate into larger English-language communities.

Senator Marshall: When most of the students arrive, are they unilingual, speaking one language, or multilingual or bilingual?

Mr. Cantin: That's a very good question because they're multilingual, but not necessarily in French and English. They speak a lot of languages from their country, so sometimes it's a plus for them. We end up hiring some of them as settlement counsellors because they can speak the languages of, let's say, the African immigrants arriving here. It's a plus for them.

But mainly, the international students we have coming from francophone countries speak French. It is their primary language, and they have a lot of others.

Senator Marshall: Mr. Cantin or Mr. Laberge talked about partnering with organizations. Could you tell us something about the organizations you partner with and whether you partner with other educational institutions?

Mr. Laberge: Yes, thank you. That's a very good question. I think that the partnership component, formal and informal, is essential.

Senator Marshall: I agree.

Mr. Laberge: In our view and in our practice, we partner with the francophone community but we also partner outside of that community. For example, there's a high concentration of francophone immigrants in Surrey, and we have created partnerships with an anglophone immigrant service agency that is working out extremely well. It has allowed us to multiply our services to the immigrants in many ways. So, yes, partnerships are essential.

Senator Marshall: Very important.

les grands centres ou s'en retournent dans leur pays. Je n'ai pas de données concrètes ou de chiffres pour vous, mais c'est ce que j'ai entendu dire.

La sénatrice Marshall : Restent-ils attachés à une communauté francophone ou finissent-ils dans des milieux anglophones? Étant donné tous les efforts qui leur sont consacrés, je suis curieuse de savoir où ils aboutissent.

M. Riopel : M. Cantin a mentionné tantôt que l'intégration se déroule en fait presque à deux niveaux, puisqu'ils sont des francophones dans un milieu à majorité anglophone. Il y a donc un attachement à la communauté francophone de la région où ils sont — que ce soit Hamilton, London ou Toronto —, mais ils doivent aussi s'intégrer aux communautés anglophones plus vastes.

La sénatrice Marshall : Est-ce que la plupart des étudiants qui arrivent sont unilingues, bilingues ou multilingues?

M. Cantin : C'est une très bonne question, car ils parlent souvent plusieurs langues, mais pas nécessairement le français et l'anglais. Ils parlent beaucoup de langues de leur pays, ce qui s'avère parfois être un avantage pour eux. Il arrive que nous en embauchions certains comme conseillers pour l'établissement des immigrants puisqu'ils sont en mesure de parler, par exemple, les langues des immigrants africains qui arrivent ici, ce qui constitue un avantage.

Mais en général, les étudiants étrangers que nous accueillons de pays francophones parlent le français. C'est leur langue principale, mais ils peuvent en avoir plusieurs autres.

La sénatrice Marshall : M. Cantin ou M. Laberge a parlé de la création de partenariats avec certaines organisations. Pouvez-vous nous parler des organisations avec lesquelles vous concluez des partenariats et nous dire s'il vous arrive d'en conclure avec des établissements d'enseignement?

M. Laberge : Oui, merci. C'est une très bonne question. Qu'ils soient officiels ou non, je crois que les partenariats sont essentiels.

La sénatrice Marshall : Je suis d'accord.

M. Laberge : Selon nous — et compte tenu de notre expérience —, il importe de s'associer à des entités de la communauté francophone, mais aussi à l'extérieur de cette communauté. Par exemple, il y a une grande concentration d'immigrants francophones à Surrey, et nous avons créé un partenariat avec un organisme anglophone de services aux immigrants, lequel fonctionne extrêmement bien. Cette association nous a permis d'élargir de bien des façons nos services aux immigrants. Alors, oui, les partenariats sont essentiels.

La sénatrice Marshall : Très importants.

Mr. Laberge: With institutions, we go back and forth. We have protocols of understanding, not only in British Columbia but also with colleges such as the Collège Boréal, Cité Collégiale, and a number of different institutions across the country.

Senator Marshall: Collège Boréal, would it be the same for you? You are in a different location, but you do the same?

Mr. Cantin: We do the same and we are also participating on various committees. For instance, we are members of the national language advisory body. It is a creation of the CIC. This is an important initiative from CIC.

We also work closely with Cité Collégiale. They have the same idea about integration. We call ours La VOIE Boréal, our logic model. They call theirs the Le Parcours Francophone, which is exactly the same idea. We are on the same committees, working together and cooperating. We are trying, through a new initiative, l'Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne, to collaborate with all the francophone colleges and universities offering services to immigrants across Canada. Actually, Mr. Laberge and I are on this alliance project.

Senator Marshall: You would have multiple partnerships.

Mr. Cantin: Absolutely.

Senator Marshall: My last question relates to money. Mr. Cantin or Mr. Laberge mentioned funding from the federal government. What is your source of funding? Does the federal government provide funding now or is this all funded by the students? Could you give me some idea from both institutions?

Mr. Laberge: Certainly. First of all, there's a lack of funding, as always, but we get our funding from multiple sources, from the provincial government principally through the Ministry of Education. We receive funding from CIC for certain programs, Service Canada, and a number of different ministries. We could go on for a while.

We're also encouraged more and more to develop revenue-generating activities so that we get autonomous funding as much as possible, but that's usually very labour intensive with low return.

Senator Marshall: Very little return. I understand.

For Collège Boréal, is it the same?

Mr. Cantin: It is about the same, but I would like to mention that for immigration services, we receive our funding from Citizenship and Immigration Canada and also from MCI, which

M. Laberge : Nos relations avec les établissements d'enseignement vont dans tous les sens; nous avons des protocoles d'entente, non seulement en Colombie-Britannique, mais aussi avec les établissements comme le Collège Boréal, la Cité Collégiale et un certain nombre d'autres à travers le pays.

La sénatrice Marshall : Est-ce que c'est la même chose pour les gens du Collège Boréal? Vous n'êtes pas dans la même région, mais faites-vous la même chose?

M. Cantin : Nous faisons la même chose, mais nous participons aussi à divers comités. Par exemple, nous sommes membres du National Language Advisory Body, qui a été mis sur pied par CIC. C'est une initiative importante de ce ministère.

Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec la Cité Collégiale, qui partage nos opinions en matière d'intégration. Notre modèle logique se nomme La VOIE Boréal. Le leur s'appelle Le Parcours Francophone, ce qui rend exactement la même idée. Nous faisons partie des mêmes comités, nous travaillons ensemble et nous collaborons l'un avec l'autre. Par l'entremise d'une nouvelle initiative appelée l'Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne, nous tentons de collaborer avec tous les collèges et toutes les universités francophones de partout au Canada qui offrent des services aux immigrants. En fait, M. Laberge et moi faisons partie de ce projet d'alliance.

La sénatrice Marshall : Il y a donc de multiples partenariats.

M. Cantin : Tout à fait.

La sénatrice Marshall : Ma dernière question porte sur l'aspect financier. M. Cantin ou M. Laberge a parlé du financement accordé par le gouvernement fédéral. Comment êtes-vous financés? Le gouvernement fédéral vous procure-t-il du financement ou si vous ne comptez que sur les droits de scolarité des étudiants? J'aimerais que chaque institution nous dise de quoi il retourne pour elle.

M. Laberge : Bien sûr. Tout d'abord, il y a un manque de financement, comme toujours, mais nous obtenons notre financement de multiples sources, y compris du gouvernement provincial, par l'entremise du ministère de l'Éducation. Certains programmes sont financés en partie par CIC, Service Canada et un certain nombre d'autres ministères. La liste est longue.

Pour nous rendre le plus autonome possible sur le plan financier, on nous encourage de plus en plus à mettre au point des activités qui généreront des revenus, mais ces activités demandent habituellement beaucoup de travail et rapportent peu.

La sénatrice Marshall : Un rendement très modeste. Je comprends.

Est-ce la même chose pour le Collège Boréal?

M. Cantin : C'est à peu près la même chose, mais je tiens à mentionner que nos services aux immigrants sont financés par Citoyenneté et Immigration et par le MACI, qui est le ministère

is the Ontario Ministry of Citizenship and Immigration. Bridging programs, for instance, are funded by the provincial government.

However, we are facing a decrease in the funding coming from CIC, which creates a real challenge because we are asked to offer the same services for less funding; do more with less. That's what we do. But at one point it's becoming quite difficult to achieve that.

Senator Marshall: Especially if the funding is decreasing and the student population is increasing; it's sort of an inverse correlation.

Mr. Cantin: Exactly, yes.

Senator Marshall: Thank you very much.

[Translation]

Senator Robichaud: When you say that you receive government funding as part of an immigration program, what is the percentage of funding in relation to the program you offer?

Mr. Cantin: When we talk about the LINC or CLIC language training program, 100 per cent of that program is funded by the government. The same is true for the settlement program, which is funded 100 per cent by Citizenship and Immigration Canada. However, in the case of bridging programs funded by the Ontario Ministry of Citizenship and Immigration, we are required to contribute. The government funds about 70 per cent of the program, and we have to use our resources to absorb about 30 per cent of the costs. That contribution is not always obvious to assume. However, we contribute voluntarily because the childhood services education program for London-Middlesex is absolutely essential. In Ontario, we are experiencing a crisis with respect to early childhood educators. So the program is essential, and we have invested the necessary resources to ensure that it can go forward.

Senator Robichaud: Is the same thing true for you?

Mr. Laberge: It is exactly the same thing. We have to work on income generating activities to make up the other aspects. We are receiving less funding from the province. We receive nothing for immigration. All the funding comes from CIC for the LINC program. Right now, we have no settlement counsellors who are funded.

So we are trying everything we can to ensure those services are available. We integrate immigrant services into all the other services. However, we are doing our best with the resources we have.

Senator Robichaud: Good for you!

des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario. Par exemple, les programmes de relais sont financés par le gouvernement provincial.

Cependant, nous devons composer avec une réduction du financement de CIC, ce qui représente un défi très sérieux, puisqu'on nous demande d'offrir les mêmes services avec moins de ressources, de faire plus avec moins. Et c'est ce que nous faisons, mais il devient extrêmement difficile d'y arriver.

La sénatrice Marshall : Surtout si le financement diminue et que le nombre d'étudiants augmente; c'est un peu comme une corrélation renversée.

M. Cantin : Oui, exactement.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Lorsque vous dites que vous recevez du financement gouvernemental dans le cadre d'un programme d'immigration, à quel pourcentage ce financement équivaut-il par rapport au programme que vous offrez?

M. Cantin : Lorsqu'on parle du programme de formation langagière LINC, ou CLIC, 100 p. 100 de ce programme est financé par le gouvernement. Il en va de même pour le programme d'établissement, qui est financé à 100 p. 100 par Citoyenneté et Immigration Canada. Cependant, dans le cas des programmes relais, financés par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario, on nous demande une contribution. Ainsi, le gouvernement financera environ 70 p. 100 du programme, et nous devrons absorber 30 p. 100 des coûts à partir de nos ressources. Cette contribution n'est parfois pas évidente à assumer. Toutefois, nous y contribuons volontairement, parce que le programme d'éducation aux services à l'enfance pour la région de London-Middlesex est absolument essentiel; nous vivons, en Ontario, une crise liée aux éducateurs et éducatrices à la petite enfance. Ce programme est donc essentiel, et nous avons investi les ressources nécessaires pour faire en sorte qu'il puisse aller de l'avant.

Le sénateur Robichaud : Est-ce la même chose de votre côté?

Mr. Laberge : C'est exactement la même chose. Nous devons travailler à des activités génératrices de revenus pour compenser les autres éléments. Nous recevons moins de financement de la province. En matière d'immigration, nous ne recevons rien. Tous les fonds proviennent de CIC en ce qui concerne le programme LINC. Nous n'avons présentement aucun conseiller en établissement qui est financé.

Donc, on cherche par tous les moyens possibles à assurer que ces services sont disponibles. Nous intégrons les services aux immigrants à tous les autres services. Toutefois, nous le faisons tant bien que mal avec les ressources disponibles.

Le sénateur Robichaud : Bravo!

Senator Rivard: I would like to come back to foreign students. Your two colleges welcome international students. Quebec and the other Canadian provinces attract foreign students, because those students have a hard time finding part-time jobs in their own countries. We all know how high the unemployment rates are in Belgium and France. However, in Canada, even though the jobs are not full time, there are more opportunities. Once those students finish school and graduate, we clearly hope that they settle here, because they are qualified and they are a significant asset for us.

You may not be able to give me an exact answer. However, to your knowledge, the number of students from your provinces who go and study in France and in Europe is probably much lower than the number of students we receive. You probably do not have the statistics for your provinces, but do you receive far more students than the students from Ontario or British Columbia who go to study in Europe?

Mr. Laberge: I do not have the numbers with me. However, there are more French WHP students who come here than Canadian WHP students who go to France. This year's quota of WHP students was reached in 30 minutes. However, the Canadian quota has not been reached yet, as far as I know.

In terms of the number of Canadian international students who go to France, I do not have the answer to that question.

Senator Rivard: Unfortunately, far more French students come to Quebec, even though university tuition fees are much higher for international students. The fees are also higher for someone from Ontario who goes to study in Quebec than for someone from Quebec.

In your respective provinces, are university tuition fees two or three times higher for an international student?

Mr. Riopel: I do not know.

Senator Rivard: My other questions have already been asked and you did a great job of answering them. Congratulations, and I hope that more and more students from Europe, Africa and other places come to your provinces. Then there will be even more francophones. The country is trying to be more and more bilingual.

I wish you every success, even though Quebec is competing to attract the best students — that is healthy competition.

Mr. Cantin: That is what Citizenship and Immigration Canada would like. Actually, the rules have changed and are supposed to be in effect in four or five days. Minister Alexander's wish is to keep them here. He says that we welcome them and train them. So why not keep them?

Le sénateur Rivard : J'aimerais revenir aux étudiants étrangers. Vos deux collèges accueillent des étudiants étrangers. Le Québec et les autres provinces canadiennes attirent des étudiants étrangers, car dans leur propre pays, ceux-ci ont de la difficulté à se trouver un emploi à temps partiel. On connaît le taux de chômage en Belgique et en France. Or, au Canada, même si ce n'est pas le plein emploi, il existe plus d'opportunités. Une fois leurs études complétées et leur diplôme obtenu, nous souhaitons, bien entendu, que ces étudiants demeurent ici, car ce sont des personnes qualifiées et elles représentent pour nous un actif important.

Vous ne pourrez peut-être pas répondre à mes questions avec exactitude. Toutefois, à votre connaissance, le nombre d'étudiants originaires de vos provinces qui vont étudier en France ou en Europe est probablement beaucoup moins important que les étudiants que l'on accueille. Vous ne disposez sans doute pas de données statistiques pour vos provinces, mais accueillez-vous, dans vos provinces, beaucoup plus d'étudiants qu'on ne compte d'étudiants de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique qui vont étudier en Europe?

M. Laberge : Je n'ai pas les données avec moi. Toutefois, il y a davantage de PVTistes français qui viennent ici que de PVTistes canadiens qui vont en France. Le quota des PVTistes cette année a été atteint en 30 minutes. Or, le quota canadien, à ma connaissance, n'a pas encore été atteint.

Pour ce qui est du nombre d'étudiants internationaux canadiens qui vont en France, je n'ai pas la réponse à cette question.

Le sénateur Rivard : Malheureusement, beaucoup plus d'étudiants français viennent au Québec, bien que les frais de scolarité des études universitaires soient beaucoup plus élevés pour un étranger. Les frais seront également plus élevés pour une personne de l'Ontario qui viendra étudier au Québec que pour une personne du Québec.

Les frais de scolarité des études universitaires, dans vos provinces respectives, sont-ils du simple au double ou du simple au triple pour un étudiant étranger?

M. Riopel : Je ne le sais pas.

Le sénateur Rivard : Mes autres questions ont déjà été posées, et vous y avez très bien répondu. Alors je vous félicite, et je souhaite que de plus en plus d'étudiants européens, africains et autres viennent dans vos provinces. Il y aura ainsi encore plus de francophones. Le pays essaie d'être de plus en plus bilingue.

Je vous souhaitez le meilleur des succès, même si le Québec est en compétition pour attirer les meilleurs étudiants — c'est une saine compétition.

M. Cantin : C'est le vœu de Citoyenneté et Immigration Canada. D'ailleurs, les règles ont changé et doivent entrer en vigueur d'ici quatre ou cinq jours. Le vœu du ministre Alexander est de les retenir ici. Il dit que nous les accueillons et les formons. Pourquoi ne les gardons-nous pas?

Senator Rivard: We must welcome the government's initiative, which, starting on June 1, will allow students to work with a view to helping them make a living. However, France does not return the favour. It is extremely difficult for Quebec francophone students who want to do an internship in France to survive. It is very challenging for them. We are working very hard to ensure that there is a reciprocal agreement and that we can welcome as many students as we are sending abroad.

Senator Chaput: I would like you to elaborate a bit more on the national target, this much touted target of 4.4 per cent that is problematic. Is this target realistic? Perhaps other actions could be taken to achieve it. Is it sufficient? Could you elaborate on this target, which is so important?

Mr. Laberge: That is a very good question. Is the target of 4.4 per cent feasible? I would not be able to tell you that. However, since I come from Alberta, I know that it was very difficult to attract francophone immigrants at the time. The situation has improved, but the challenge is still there.

We can talk about the target, but also about the successful strategies that will enable us to retain francophone immigrants. The crux of the issue is precisely recruitment and retention. From the college perspective, the policy enabling international students to work off campus is very important. That is a way to attract people. Perhaps in two or three years we will be talking about a resounding success in that area, which I sincerely hope is the case.

However, for those of us in an extreme minority situation, as I pointed out in my presentation, it is a bigger challenge to attract francophones to the economy, because this requires the knowledge of English. Given the new policy and the emphasis placed on economic integration, I hope that we will not undermine the success and the number of international students that we can attract.

Senator Chaput: In a minority situation and in a predominantly anglophone province such as mine — since I also come from Manitoba — it is difficult to retain francophone immigrants if they have not learned English and have not found a job, since they must work in English. Whether we like it or not, that is the reality, right?

Mr. Laberge: You are absolutely right. In addition, we are also noticing that some francophone immigrants, or so-called francophones, come from francophone countries. However, their schooling has sometimes been disrupted by war, for instance, and they had to seek refuge in a neighbouring anglophone country. I am specifically thinking about Africa and the Congo, for instance. When those people come here, they are often "semilingual". They know a bit of French and a bit of English, but they are fluent in neither. We need to address that

Le sénateur Rivard : On se doit de saluer l'initiative du gouvernement qui, à compter du 1^{er} juin, permettra à ces étudiants de travailler, dans le but de les aider à vivre. Or, on n'a pas cette même réciprocité avec la France. Il est extrêmement difficile pour un étudiant francophone québécois qui veut faire un stage en France de survivre. Celui-ci aura énormément de difficulté. Nous travaillons très fort présentement pour nous assurer qu'il y ait réciprocité et que l'on puisse accueillir autant d'étudiants qu'on n'en envoie outre-mer.

La sénatrice Chaput : J'aimerais que vous nous parliez un peu plus longuement de la cible nationale, cette fameuse cible de 4,4 p. 100 qui pose problème. Cette cible est-elle réaliste? Peut-être que d'autres actions pourraient être entreprises pour l'atteindre. Est-elle suffisante? Pourriez-vous nous parler davantage de cette cible, qui est si importante?

M. Laberge : C'est une très bonne question. La cible de 4,4 p. 100 est-elle réalisable? Je ne pourrais pas vous le dire. Toutefois, étant originaire de l'Alberta, je sais qu'il était, à l'époque, très difficile d'y attirer des immigrants francophones. La situation s'est améliorée, mais la difficulté reste.

On peut parler de la cible, mais aussi des stratégies gagnantes qui nous permettront d'attirer et de retenir les immigrants francophones. Le nerf de la guerre se retrouve justement dans le recrutement et la rétention. En tant que collège, la politique visant à permettre aux étudiants internationaux de travailler hors campus est très importante. C'est un moyen d'attirer les gens. Peut-être que dans deux ou trois ans, et je le souhaite, nous parlerons d'un réel succès en ce sens.

Par contre, pour nous qui sommes en situation très minoritaire, et je l'ai souligné dans ma présentation, c'est un plus grand défi d'attirer des francophones vers l'économie, car cette discipline exige la connaissance de l'anglais. Compte tenu de la nouvelle politique et de l'accent que l'on met sur l'intégration économique, j'espère qu'on ne va pas contrebalancer le succès et le nombre de personnes qu'on pourra attirer par l'intermédiaire des étudiants internationaux.

La sénatrice Chaput : Dans une situation minoritaire et une province majoritairement anglophone comme la mienne — car je viens du Manitoba également — il est difficile de retenir les immigrants francophones s'ils n'ont pas appris l'anglais et ne se sont pas trouvé un emploi, puisqu'ils doivent travailler en anglais. Qu'on aime le dire ou pas, c'est la réalité, n'est-ce pas?

M. Laberge : Vous avez tout à fait raison. De plus, nous constatons que certains immigrants francophones, ou soi-disant francophones, viennent de pays francophones. Or, il arrive que leur parcours scolaire ait été perturbé par la guerre, par exemple, et qu'ils aient dû se réfugier dans un pays voisin qui est anglophone. Je pense à l'Afrique spécifiquement et au Congo, par exemple. Ces personnes arrivent et sont souvent « semilingues ». Elles connaissent un peu le français et l'anglais, mais ne maîtrisent ni l'un ni l'autre. Nous devons nous pencher

issue and find a way to put in place a combined LINC/CLIC program to help them be more bilingual.

That is just a thought. There are not many individuals like that, but this might be a way to retain more of them.

Mr. Cantin: My answer has two parts. Let me first talk about the 4.4 per cent target. I think it is optimistic, even bold, but I hope that it will be achieved.

When Minister Alexander appeared 15 days ago, he talked to you about this target. For instance, he told you that the 1.8 per cent level had not been achieved, but we had just reached it. It took us years to reach 1.8 per cent, and now we want to reach 4.4 per cent by 2018. Let us keep our fingers crossed. The language requirement for candidates will be English primarily, because employers will do some sort of screening.

You mentioned communities; the same thing is true for London, Hamilton, Niagara, Barrie and the others: employers will require primarily level 7 English for some immigrants and level 5 for others.

Let us pair that with Ontario's target of 5 per cent, which is even bolder, and let us hope that we can put in place all the systems that can help us achieve it. Those systems can be provincial candidates. Perfect. That would give the province the opportunity to choose some candidates, but the quotas need to be increased because they are not sufficiently high right now. When we talk about 2,500 immigrants for the entire province, we are not just talking about francophones. The Canadian experience can also be very interesting in this sense.

In terms of language training, the minister told you the other day in his testimony, to which I listened very carefully, that immigrants should learn both official languages. He said that we should learn one official language perfectly and he added that learning both official languages perfectly would be beneficial for everyone. He also said that, for the time being, we would not be able to provide this training in both languages in every region, but that was coming. I hope so, because we have been asking for training in French and in English for a number of years. Unfortunately, our request has always been denied for budgetary, not political reasons. However, I think we have made a tremendous gain recently. In 2012, through our proposals, we managed to obtain the French-language CLIC and the English-language LINC at the same time in Toronto.

This is not official, but I hear that these silos — meaning that students registered in a LINC program cannot enrol in a CLIC program, and vice versa —will be disappearing soon. If this barrier is removed, we are very hopeful about being able to offer

sur cette question et trouver le moyen de mettre sur pied un programme combiné LINC/CLIC pour aider ces personnes à améliorer leur bilinguisme.

Ce n'est qu'une réflexion. Ces gens ne sont pas nombreux, mais ce serait peut-être un moyen d'en retenir davantage.

M. Cantin : Je répondrai en deux temps. Je parlerai d'abord de la cible de 4,4 p. 100. Je la trouve optimiste, voire audacieuse, mais j'espère qu'elle sera atteinte.

Lorsque le ministre Alexander a comparu, il y a 15 jours, il vous a parlé de cette cible. Il vous a dit, par exemple, qu'on n'avait pas atteint le niveau de 1,8 p. 100; or, nous venions tout juste de l'atteindre. Il a fallu des années avant d'arriver à 1,8 p. 100, et maintenant nous voulons atteindre 4,4 p. 100 en 2018. Croisons-nous les doigts. Avec le nouveau système Entrée Express, nous avons certaines craintes. La capacité langagière exigée des candidats sera surtout l'anglais, parce que les employeurs feront une certaine sélection.

Vous parlez de communautés, et c'est la même chose pour London, Hamilton, Niagara, Barrie et les autres : les employeurs exigeront principalement un anglais de niveau 7 pour certains immigrants et de niveau 5 pour d'autres.

Jumelons donc cela à la cible de 5 p. 100 en Ontario, qui est encore plus audacieuse, et espérons mettre en place tous les systèmes qui nous permettront de l'atteindre. Ces systèmes peuvent être des candidats des provinces. Parfait! Cela donnerait alors à la province l'occasion de choisir certains candidats, mais encore faut-il que l'on augmente les quotas, parce qu'ils sont insuffisants en ce moment. Quand on parle de 2 500 immigrants pour toute la province, on ne parle pas seulement de francophones, ici. L'expérience canadienne peut également être très intéressante sur ce plan.

Concernant les formations langagières, le ministre vous a dit l'autre jour lors de son témoignage, que j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt, que les deux langues officielles devraient être apprises par les immigrants. Il a dit que nous devrions apprendre parfaitement une langue officielle, et il a rajouté que l'apprentissage parfait des deux langues officielles serait plus avantageux pour tout le monde. Il a aussi dit que, pour le moment, ce n'était pas dans toutes les régions qu'on pouvait donner cette formation dans les deux langues, mais que cela s'en venait. Je l'espère, parce que nous demandons depuis plusieurs années d'offrir les formations en français et en anglais. Malheureusement, cela a toujours été refusé pour des raisons budgétaires et non pas politiques. Cependant, nous avons fait un gain exceptionnel, quant à moi, récemment. En 2012, à l'aide de la feuille de propositions, nous avons réussi, à Toronto, à obtenir le CLIC français en même temps que le LINC anglais.

Bientôt, me dit-on, ce n'est pas encore officiel, ces silos disparaîtront, à savoir qu'un étudiant qui s'est inscrit dans un programme LINC ne puisse plus s'inscrire dans un programme CLIC, et vice versa. Cette barrière étant levée, nous avons

this dual program not only in Ontario, but across Canada, where immigrants will be able to learn both languages if that is the requirement they need to meet in order to get a rewarding job.

Senator Chaput: That might also help anglophone immigrants who come to Canada and wish to learn French, because we often talk about learning English to those who already speak French, but those who speak English only when they come to Canada should also have access to this training so that they can speak the other language.

Mr. Cantin: That is what we are offering in Toronto now. However, we require those people to have a certain level of French. We start at level three on the Canadian language competency levels. Nonetheless, we can then give them language training that allows them to achieve a comfort level in the French language that would allow them to function in the workplace without necessarily being perfectly bilingual.

Senator Chaput: Would that be a good recommendation to make?

Mr. Cantin: Absolutely, you would make us very happy.

[*English*]

Senator Oh: Thank you, gentlemen.

What percentage of our immigrants or students stay back to apply for Canadian citizenship, and what is the age group that you are bringing into Canada? You do mention that some of your students do not have English and French backgrounds.

Mr. Cantin: Absolutely. I cannot be very precise about that, but my feeling, and what I see, is that most of the immigrants coming to our centres want to have Canadian citizenship. They are aiming for that, and this is what they want.

Some of them, however, delay this process because they know that when they are becoming Canadian citizens, they are not allowed to have access to our LINC or CLIC programs anymore, but I would say the majority of them want to get their citizenship.

Their age is from, let's say, 12 years old until — I have two ladies, and they are coming from China; they are lovely. They are in their eighties, and they didn't speak a word of French or English. They are attending our LINC classes, and it's a privilege to have them. It's lovely to see them learning little by little. It takes time.

Senator Oh: You're probably aware that our system will be increased from 55 years old. Once you reach 55, you do not need to take the English test anymore; you can become a citizen. It's going to go up to 65.

beaucoup d'espoir de pouvoir offrir ce genre de programme double non seulement en Ontario, mais partout au Canada, où les immigrants pourront apprendre les deux langues si telle est l'exigence à laquelle ils doivent répondre pour obtenir un emploi satisfaisant.

La sénatrice Chaput : Cela pourrait aider aussi les immigrants anglophones qui arrivent au Canada et qui voudraient apprendre le français, parce qu'on parle souvent et toujours d'apprendre l'anglais à ceux qui parlent déjà le français, mais ceux qui ne parlent que l'anglais quand ils arrivent au Canada devraient aussi avoir accès à cette formation pour qu'ils puissent parler l'autre langue.

Mr. Cantin : C'est ce que nous offrons à Toronto maintenant. Cependant, on exige que ces gens aient quand même un certain niveau de français. On commence au niveau trois selon les niveaux de compétence linguistique canadiens. Nous pouvons tout de même leur donner à ce moment une formation langagière qui leur permet d'atteindre un niveau de confort dans la langue française qui, sans nécessairement atteindre un niveau de bilinguisme total, leur permet de fonctionner dans un milieu de travail.

La sénatrice Chaput : Cela pourrait être une bonne recommandation à faire?

Mr. Cantin : Tout à fait, vous nous feriez grand plaisir.

[*Traduction*]

Le sénateur Oh : Merci, messieurs.

Combien de nos immigrants ou de nos étudiants restent ici et demandent leur citoyenneté canadienne, et à quel groupe d'âge appartiennent les étudiants que vous faites venir au pays? Vous avez bel et bien dit que certains n'avaient aucune notion de français ou d'anglais...

Mr. Cantin : Oui. Je ne saurais trop insister là-dessus, mais j'ai l'impression — et c'est ce que je constate — que la plupart des immigrants qui viennent dans nos centres veulent obtenir la citoyenneté canadienne. C'est ce qu'ils veulent et ce qu'ils visent.

Toutefois, certains retardent ce processus, sachant qu'ils ne seront plus admissibles à nos programmes CLIC/LINC s'ils deviennent citoyens canadiens. Je dirais cependant que la majorité souhaite obtenir la citoyenneté.

Pour ce qui est de l'âge, disons que nous les prenons à partir de 12 ans et jusqu'à... Nous accueillons actuellement deux octogénaires chinoises. Elles sont charmantes et ne parlent pas un mot de français ou d'anglais. Elles assistent à nos cours du programme CLIC, et c'est un honneur de les avoir parmi nous. C'est tout à fait croquant de les voir apprendre, petit à petit. Il faut du temps.

Le sénateur Oh : Vous savez probablement que l'âge limite de notre système sera relevé. Jusqu'ici, les personnes de 55 ans et plus pouvaient devenir citoyens canadiens sans avoir à passer le texte de français ou d'anglais. Or, cet âge charnière passera à 65 ans.

Mr. Cantin: Exactly.

Senator Oh: Do you find it will be more difficult for a lot of people who at that age will not be able to learn a new language? One wants to speak fluently without an accent. Even I still speak with an accent.

Mr. Cantin: Yes, that's for sure. The test for citizenship is quite difficult, actually. I heard someone the other day — I don't remember the name, but he was a minister — say, "Well, if I had to take that test today, I would fail," so it's quite difficult.

Senator Oh: I heard that you're getting your students mostly from the African continent. Do you not take students from Cambodia, Vietnam, Laos? They are all French-speaking countries.

Mr. Cantin: We have around 1,200 students per year. If you come to our centres, you will realize that it is actually the United Nations; they are coming from every country in the world.

Senator Oh: You are bringing them in as immigrants and not foreign students.

Mr. Cantin: We have both. Some are coming as international students, but for our settlement and language training programs, they are immigrants.

Senator Oh: What percentage succeed in becoming citizens? Do you have any idea?

Mr. Cantin: That's difficult to tell. I don't have the figures, the stats, but I would say that most of them will succeed in getting their citizenship. They are working hard, and when they get to level 4, 5 or 6, it's not a problem for them to pass the test.

Senator Oh: Students who are middle-aged and up, who have never learned French or English before, might have problems. To speak a new language is very difficult. They're having a lot of problems during the interview with the citizenship judge.

Mr. Cantin: Absolutely.

Senator Oh: Some of the citizenship judges have accents, too, so there was a problem.

Mr. Cantin: I would say for older immigrants and older people, it's getting to be more difficult.

[*Translation*]

The Acting Chair: I would like to go back to activities related to recruiting international students. Mr. Cantin, you mentioned that you had an executive director in charge of that. You also said that there were over 20 recruitment locations for international students. Are those 20 recruitment locations in Canada or outside? Have you targeted countries?

M. Cantin : Exactement.

Le sénateur Oh : Croyez-vous qu'il sera plus difficile pour beaucoup de gens d'apprendre une nouvelle langue à cet âge? On espère tous parler couramment et sans accent. Même moi, j'ai encore un accent.

M. Cantin : Oui, assurément. De fait, l'examen pour obtenir la citoyenneté est assez difficile. L'autre jour, j'ai entendu un ministre avouer — je ne me rappelle plus qui c'était — qu'il échouerait à l'examen s'il avait à le passer aujourd'hui. C'est donc dire à quel point il est difficile.

Le sénateur Oh : J'ai entendu dire que le gros de vos étudiants venait du continent africain. Accueillez-vous aussi des étudiants du Cambodge, du Vietnam, du Laos? Ce sont tous des pays où l'on parle français.

M. Cantin : Nous avons environ 1 200 étudiants par an. Si vous venez dans nos centres, vous allez vous rendre compte que c'est un peu comme les Nations Unies; notre clientèle vient de tous les coins du monde.

Le sénateur Oh : Vous les accueillez en tant qu'étudiants et non en tant qu'étudiants étrangers, c'est bien cela?

M. Cantin : Nous avons les deux. Certains arrivent comme étudiants étrangers, mais dans nos programmes d'établissement et de formation linguistique, ce sont des immigrants.

Le sénateur Oh : Quel pourcentage réussit à devenir citoyen? En avez-vous une vague idée?

M. Cantin : C'est difficile à dire. Je n'ai pas les chiffres ou les statistiques sous la main, mais je dirais que la plupart d'entre eux réussissent à obtenir leur citoyenneté. Ils travaillent fort, et lorsqu'ils arrivent au niveau 4, 5 ou 6, ils réussissent le test sans problème.

Le sénateur Oh : Les étudiants d'âge moyen et les plus vieux qui n'ont jamais appris le français ou l'anglais peuvent avoir des difficultés. Il est très difficile d'apprendre à parler une nouvelle langue. L'entrevue avec le juge de la citoyenneté leur donne beaucoup de fil à retordre.

M. Cantin : Tout à fait.

Le sénateur Oh : Certains juges de la citoyenneté ont eux aussi un accent, ce qui n'arrange rien à la chose.

M. Cantin : Je crois que cela va devenir plus difficile pour les immigrants âgés et les personnes d'un certain âge.

[*Français*]

La présidente suppléante : Je voudrais revenir sur les activités liées au recrutement des étudiants étrangers. Monsieur Cantin, vous avez mentionné que vous aviez une directrice générale qui s'occupait de cela. Vous avez aussi mentionné qu'il y avait plus de 20 postes de recrutement pour les étudiants étrangers. Ces 20 postes de recrutement sont situés en dehors ou à l'intérieur du Canada? Avez-vous ciblé des pays?

Mr. Riopel: I have been in the position since the beginning of September. When I reviewed the files of the college, it seemed to me that it would be very useful and appropriate for the college to offer this program somewhere other than in our province or our country.

Just now, I said that there was a mission to the Maghreb in November and that, in January, one or two employees went to Côte d'Ivoire and Senegal, where they met with potential students. I am thinking of a relevant example. We had talks with government officials from Côte d'Ivoire who were looking for some mining expertise. Sudbury knows a bit about mines. We had great dialogue with them and we are in the process of signing an agreement to target some five or six young men who would come and get training tailored to their country's needs. Those are the initiatives we have implemented internationally over the past seven or eight months.

The Acting Chair: Do you do things by delegation?

Mr. Riopel: Yes.

The Acting Chair: Mr. Laberge, since you are from Vancouver, British Columbia, do you recruit people from the Asia-Pacific region?

Mr. Laberge: Not right now. We recruit very few people from outside Canada, because we do not yet have the resources to do so. We have participated in Destination Canada on a number of occasions. That allowed us to recruit some students through the process or through work and travel visas. That enabled us to forge ties and partnerships with French institutions. Among others, a group from Tourcoing came here last year; a dozen French students came for six months. Of the 12 who came, two stayed and are still here, I believe. The new system will make it possible to recruit international students. I strongly believe that. Our intent is to optimize our recruiting strategies outside the country.

Mr. Cantin: Yes, the recruitment of international students is something new for post-secondary francophone institutions. Anglophone colleges have been doing it for a number of years. It is definitely very important for us to recruit these students, because we want them to enrich our communities and stay here to contribute to the Canadian economy.

However, the challenge is to ensure that, when they come here, they can also learn English, because they will usually work in minority communities where English is a must. With CIC, we have managed to have a post-secondary LINC program in Toronto. The program is therefore offered to our immigrant students; as a result, they have access to LINC, Language Instruction for Newcomers to Canada. This gives them the opportunity to improve their English skills while taking the

M. Riopel : Je suis en poste depuis le début du mois de septembre. Lorsque j'ai examiné les dossiers du collège, il m'a semblé qu'il serait très intéressant et pertinent pour le collège de faire cette offre de programme ailleurs que dans notre province ou que dans notre pays.

Effectivement, tout à l'heure, je vous ai mentionné qu'au mois de novembre, il y a eu une mission au Maghreb, et au mois de janvier, un ou deux employés se sont rendus à la Côte d'Ivoire et au Sénégal, où ils ont rencontré des étudiants potentiels. Je pense à un exemple pertinent. Nous avons eu des pourparlers avec des représentants du gouvernement de la Côte d'Ivoire qui cherchait une expertise dans le domaine minier. À Sudbury, on connaît les mines. Nous avons eu un excellent dialogue avec eux et nous sommes en voie de signer une entente pour cibler certains jeunes hommes, cinq ou six, qui viendraient faire une formation sur mesure en fonction des besoins de leur pays. Voilà les initiatives que nous avons mises en œuvre à l'échelle internationale au cours des sept ou huit derniers mois.

La présidente suppléante : Vous procédez par délégation?

M. Riopel : Oui.

La présidente suppléante : Monsieur Laberge, vous qui êtes de Vancouver, en Colombie-Britannique, faites-vous du recrutement dans les pays de l'Asie-Pacifique?

M. Laberge : Pas présentement. On fait peu de recrutement à l'extérieur du Canada, parce qu'on n'a pas encore les ressources pour le faire. On a participé à plusieurs reprises à Destination Canada. Cela nous a permis de recruter certains étudiants au moyen du processus ou des visas de voyage-travail. Cela nous a permis de créer des liens et des partenariats avec des institutions françaises. Entre autres, un groupe de Tourcoing est venu chez nous l'an passé; une douzaine d'étudiants français ont fait un séjour de six mois. Des 12 qui sont venus, 2 sont restés et sont, je crois, encore ici. Le nouveau système facilitera le recrutement des étudiants internationaux. J'y crois fermement. Il est de notre intention d'optimiser nos stratégies de recrutement à l'extérieur du pays.

M. Cantin : Effectivement, le recrutement des étudiants internationaux est quelque chose de nouveau pour les établissements francophones postsecondaires. Les collèges anglophones le font depuis plusieurs années. Il est certain qu'il est très important pour nous de recruter ces étudiants, parce qu'on veut qu'ils viennent enrichir notre communauté, mais qu'ils restent chez nous et qu'ils contribuent à l'économie canadienne.

Cependant, le défi est de faire en sorte que, lorsqu'ils arrivent ici, ils puissent également apprendre l'anglais, parce qu'ils vont travailler normalement dans des collectivités surtout en situation minoritaire où l'anglais est essentiel. Nous avons, avec CIC, réussi à avoir un LINC postsecondaire à Toronto. Le programme est donc offert à nos étudiants qui sont des immigrants; ils ont accès à ce cours de LINC, Language Instruction for Newcomers to Canada. Donc, on leur donne la possibilité d'améliorer leurs

post-secondary training on which they have chosen to build their lives or future.

The Acting Chair: Perhaps I should not ask you this question, but can you tell us whether foreign students are better than, the same as, or not as good as Canadian students?

Mr. Cantin: If we were in the United States, I would take the fifth amendment. Simply put, I would say that it depends.

The Acting Chair: They want to study. When they come here, they want to succeed.

Mr. Cantin: You know, they are paying a lot of money; they are very motivated.

Senator Robichaud: Mr. Cantin, you said something that intrigues me. You were talking about the two programs. The English program is LINC, but what is the French program?

Mr. Cantin: CLIC, Cours de langue pour immigrants au Canada.

Senator Robichaud: You are saying that they are in two silos. You either work in one or the other.

Mr. Cantin: Yes.

Senator Robichaud: You are saying that people will be able to switch between the two at some point. That bothers me a bit because we already have a very hard time retaining people in the francophone community. If I were an immigrant and I had the opportunity to learn either one language or another, I would choose English if I were in a community where the jobs are in an English-speaking environment.

How will that help the francophone community?

Mr. Cantin: Many people who have enrolled in our LINC courses come from African countries and still need to improve their knowledge of French. In some African countries, the education system is francophone, but the quality of French is sometimes lacking. They would need a little support to reach level five, six or seven to meet the requirements of CLIC. For the time being, they are limited to learning English and they cannot improve their French skills, which they probably need. They need to improve. That would also allow people who want to learn French, francophiles, to come and enrich our francophone communities once they have learned French. I am saying this is a win-win situation. Francophone immigrants who learn English, but need support to learn French, will be able to do so, although this is not allowed at the moment.

We received the good news on January 29, 2014, at the National Language Advisory Body where CIC presented, so to speak, an upcoming policy entitled "Supporting a framework for language minority communities." In that presentation, we heard

capacités langagières en anglais en même temps que de suivre le cours postsecondaire grâce auquel ils ont choisi de faire leur vie ou leur avenir.

La présidente suppléante : Je ne devrais peut-être pas vous poser cette question, mais pouvez-vous nous dire si les étudiants étrangers sont meilleurs, équivalents ou moins bons que les étudiants canadiens?

M. Cantin : Si nous étions aux États-Unis, j'invoquerais le cinquième amendement. En deux mots, je vous dirais que cela dépend.

La présidente suppléante : Ils ont la volonté d'étudier. Quand ils viennent ici, ils veulent réussir.

M. Cantin : Vous savez, ils paient un prix important; ils sont très motivés.

Le sénateur Robichaud : Monsieur Cantin, vous avez dit quelque chose qui m'intrigue. Vous parlez de deux programmes; pour le côté anglais, c'est LINC, et pour le côté français, qu'est-ce que c'est?

M. Cantin : CLIC. Le Cours de langue pour immigrants au Canada.

Le sénateur Robichaud : Vous dites qu'il s'agit de deux silos. On travaille dans l'un, on travaille dans l'autre.

M. Cantin : Oui.

Le sénateur Robichaud : Vous dites que, à un moment donné, on pourra passer de l'un à l'autre. Cela m'énerve un peu parce qu'on a déjà beaucoup de difficulté à retenir les gens dans la communauté francophone. Si j'étais immigrant et que j'avais la chance d'apprendre l'une ou l'autre langue, j'irais vers l'anglais si j'étais dans une collectivité où les emplois se trouvent dans un milieu anglophone.

De quelle façon cela va-t-il aider la communauté francophone?

M. Cantin : Beaucoup de gens qui se sont inscrits à nos cours de LINC viennent de pays africains et ont besoin, malgré tout, d'approfondir leur connaissance du français. Dans certains pays africains, le système d'éducation est francophone, mais la qualité du français est parfois déficiente. Ils auraient besoin d'un peu d'appui, atteindre un niveau cinq, six ou sept pour répondre aux exigences du programme CLIC. Pour le moment, ils sont limités à apprendre l'anglais et ils ne peuvent plus améliorer leurs compétences en français, ce dont ils auraient besoin. Ils ont besoin de cette amélioration. Ensuite, cela permet également à des gens qui veulent apprendre le français, à des francophiles, une fois qu'ils ont appris le français, de venir enrichir nos communautés francophones. Je dis que c'est gagnant-gagnant. Les immigrants francophones qui apprennent l'anglais, mais qui ont besoin d'appui au niveau du français, pourront le faire, alors que ce n'est pas permis présentement.

Cette bonne nouvelle nous a été donnée le 29 janvier 2014 au National Language Advisory Body où CIC nous a présenté, si vous voulez, un type de politique à venir intitulée Supporting a framework for language minority communities. Dans le cadre de

this delightful statement: "Soon, we do not know when, but soon, you will be able to provide the two programs without silos." That will benefit both francophone immigrants who need to improve their French and anglophone immigrants who want to learn French, because they need it for their career paths.

Senator Robichaud: Please understand that I am not against it.

Mr. Cantin: I do not think that you are against it either.

Senator Robichaud: As the saying goes, the more the merrier. The more people learn to speak French and learn both languages, the better we will get along.

Mr. Laberge, you ended your presentation by saying that you would like the authorities to encourage direct integration. You both said that there were various aspects under the responsibility of various groups and institutions, and that you were losing people. Is there some resistance to this direct integration and what is it? You are both in favour of direct integration, right?

Mr. Laberge: We have recently submitted a proposal for multiple immigration services to Citizenship and Immigration Canada. We are going to provide the LINC training. We have not been able to get a settlement counsellor. I do not know the reasons for that decision, but I would like to make it clear that we do not consider post-secondary training institutions only as providers of training services in the immigration context. I think we have an important role to play in connecting employers and immigrants, because our work is connected to the labour market. The training that we offer, especially at college level, leads to a profession.

I think the same thing can apply to settlement services. Earlier I gave you the example of two people whom we were able to retain and who are still with us. I think this is a key element and we must communicate our wish, as well as the ability of our colleges to deliver direct settlement services.

Mr. Cantin: That is an excellent question. If I may, I will answer in 30 seconds. I am actually very passionate about this question, because we have seen that — and that is exactly why we asked it in 2012 — sometimes, because they do not know, some organizations that provide settlement services do not refer immigrants to us. Sometimes, they do not know about our programs or they are not aware of our reality. Their recommendation to francophone immigrants might even be to go to Fanshawe College, saying that they are already managing pretty well and they will have no problems being integrated. That bothers us a lot.

cette présentation, il y avait cette phrase qui nous a ravis où on nous a dit : « Bientôt, on ne sait pas quand, mais bientôt, vous allez pouvoir offrir les deux programmes sans que ce soit des silos. » Cela va bénéficier à la fois à l'immigrant francophone qui a besoin d'améliorer son français et à l'immigrant anglophone qui veut apprendre le français, parce qu'il en a besoin pour son cheminement professionnel.

Le sénateur Robichaud : Je ne suis pas contre, comprenez-moi bien.

Mr. Cantin : Je ne crois pas que vous soyez contre, non plus.

Le sénateur Robichaud : Comme on dit chez nous : « tant plus tant meilleur ». Plus il y aura de gens qui apprendront à parler français et qui apprendront les deux langues, mieux on s'entendra.

Monsieur Laberge, vous avez terminé votre présentation en disant que vous souhaiteriez que les autorités privilégient l'intégration directe. Vous avez dit tous les deux qu'il y avait différentes composantes dont sont responsables différents groupes ou institutions, et que vous perdiez des gens. Y a-t-il une résistance à cette intégration directe et quelle est-elle? Vous favorisez cela tous les deux, n'est-ce pas?

Mr. Laberge : Nous avons soumis dernièrement une proposition visant de multiples services en immigration à Citoyenneté et Immigration Canada. Nous allons offrir la formation LINC. Nous n'avons pas eu la possibilité d'avoir un conseiller en établissement. Je ne connais pas les raisons de cette décision, mais j'aimerais préciser que nous ne considérons pas les institutions de formation postsecondaire dans le contexte de l'immigration seulement comme des pourvoyeurs de services de formation. Je crois que nous avons un rôle important à jouer pour faire le lien entre l'employeur et l'immigrant, parce que notre travail est en lien avec le marché du travail. Les formations que nous offrons, surtout au niveau collégial, mènent à une profession.

Je crois que la même chose peut s'appliquer en matière de services d'établissement. Je vous ai donné, tantôt, l'exemple des deux personnes qu'on a réussi à retenir et qui sont encore avec nous. Je crois que c'est un élément clé : on doit communiquer notre désir ainsi que la capacité des collèges à livrer des services directs dans le domaine de l'établissement.

Mr. Cantin : C'est une excellente question. Si vous me le permettez, je vais répondre en 30 secondes. C'est une question qui me passionne, en fait, parce que nous avons constaté que — et nous l'avons demandé en 2012, justement pour cette raison —, parfois, par méconnaissance, je dirais, certains organismes qui offrent les services d'établissement ne nous recommandent pas les immigrants. Parfois, c'est parce qu'ils ne connaissent pas nos programmes ou bien ils ne sont pas sensibilisés à notre réalité. Il peut même arriver qu'ils recommandent tout simplement à l'immigrant francophone d'aller au collège Fanshawe en lui disant que, de toute façon, il se débrouille déjà pas mal et qu'il sera intégré sans problèmes. Cela nous heurte énormément.

Earlier, we were talking about the mission of the college being twofold. The goal is not just education, but also the vitality of our francophone communities. We cover 85 per cent of Ontario; imagine all the minority communities we are serving. It is incredible. If we lose immigrants who make our francophone communities richer, we lose something very important. Often, we cannot get them back. We lose them and they are gone.

By providing those services directly — and we have an opportunity to do so in three centres: Mississauga, Windsor-Essex-Kent and London-Middlesex — strangely enough, we now have far more referrals to our literacy programs, our post-secondary programs, our employment services programs, and so on. We do not lose any of them, because, once we receive them, we direct them to the francophone institutions or the programs they need.

Rest assured, if we feel that it would be more beneficial for them and for their careers to register for an anglophone program, we have no qualms about recommending it. However, we would only do so as a last resort if we saw that we cannot ultimately serve them.

That is what pushed us, so to speak, to go in this direction with the support of Citizenship and Immigration Canada, which was a bit skeptical; however, the results are amazing. I think it is safe to say that we have significantly increased the number of enrollments and referrals not only to our programs, but also to the francophone organizations and institutions in our community, whether in community centres, other institutions that look after health services, and so on.

That is why Yvon and I are talking about it so often. It is our pet issue. We hope that CIC will support us in this.

Senator Robichaud: Do you have a recommendation that you would like to see in our report?

Mr. Cantin: Yvon had one. I love your question. Senator Champagne asked Minister Alexander the same question and this is what he answered: "Yes, the formula for success. This is our formula for success."

Senator Robichaud: The minister's own words.

Mr. Cantin: Yes, the minister's own words, can you imagine? Our formula for success is sort of what we are proposing, meaning that the integration services are under the same roof with the help of this one-stop shop formula. We do not have to do it all ourselves; we also want community partners to participate. Through joint efforts, awareness can be raised, because community organizations are working together. We are no longer talking about competition, we are talking about cooperation and partnership.

On parlait plus tôt de la double mission du collège. Il ne s'agit pas seulement d'éducation, mais également de la vitalité de nos communautés francophones. On couvre 85 p. 100 de l'Ontario; imaginez les communautés en situation minoritaire auxquelles on offre nos services. C'est incroyable. Si on perd un immigrant qui vient enrichir nos communautés francophones, on perd quelque chose de vraiment important. Souvent, on ne pourra pas le récupérer. On le perd, il est parti.

Nous, en offrant directement ces services — et nous avons l'occasion de le faire dans trois centres : à Mississauga, à Windsor-Essex-Kent et à London-Middlesex —, curieusement, nous avons maintenant beaucoup plus d'aiguillages vers nos programmes en alphabétisation, nos programmes postsecondaires, nos programmes de services d'emplois, et cetera. On n'en perd pas un, parce que, une fois qu'on les accueille, on les dirige vers les institutions francophones ou les programmes dont ils ont besoin.

Rassurez-vous; si nous croyons qu'il leur serait plus avantageux, pour leur cheminement, de s'inscrire dans un programme anglophone, nous ne nous gênerons pas pour le faire. Cependant, nous ne le ferons qu'en dernier recours si nous voyons que, ultimement, nous ne pouvons pas les servir.

C'est ce qui nous a poussés, si vous voulez, à aller dans ce sens avec le soutien de Citoyenneté et Immigration Canada, qui était un peu incrédul; cependant, les résultats sont extraordinaires. Je pense que l'on peut dire que nous avons augmenté de beaucoup le nombre d'inscriptions et d'aiguillages, non seulement dans nos programmes, mais également dans les organismes et institutions francophones de la collectivité, qu'il s'agisse des centres communautaires, d'autres institutions qui s'occupent de services de santé, et cetera.

C'est pour cela qu'Yvon et moi, nous en parlons souvent. C'est un peu notre cheval de bataille. Nous espérons que CIC nous appuiera en ce sens.

Le sénateur Robichaud : Y a-t-il une recommandation que vous aimeriez voir paraître dans notre rapport?

M. Cantin : Yvon en avait. J'aime beaucoup votre question. La sénatrice Champagne a posé la même question au ministre Alexander et il a répondu ceci : « Oui, la formule du succès. La formule de succès, pour nous, c'est celle-là ».

Le sénateur Robichaud : Les mots du ministre.

M. Cantin : Oui, les mots du ministre, comprenez-vous? La formule du succès, pour nous, c'est un peu ce qu'on propose, c'est-à-dire que les services d'intégration soient offerts sous un même toit à l'aide de cette formule de guichet unique. Pas nécessairement par nous uniquement; on veut aussi que les partenaires communautaires y participent. Lorsque les efforts sont regroupés, la sensibilisation peut se faire, parce qu'il y a une synergie entre les organismes communautaires. On ne parle plus de compétition, on parle de collaboration, de partenariat.

Mr. Laberge: I completely agree with my colleague. I strongly believe in the holistic model or the integrated model. I may not completely agree with the idea of doing everything under one roof, but I believe in a structure able to deliver the various levels of service through an integrated approach so that immigrants have a seamless experience, if I may call it that.

Senator Robichaud: Would you have the means to provide these services right now?

Mr. Cantin: The integrated services?

Senator Robichaud: Yes.

Mr. Cantin: We provide them.

Senator Robichaud: You talked about three communities.

Mr. Cantin: Yes, three communities, but we would be easily ready to provide them in all the communities we are serving. It is a question of budget, however; of course, it is a question of money. If we had the necessary funding the way we do right now for these three regions, we would have no problems providing the services. Dare I say that this would not necessarily cost a fortune?

Mr. Laberge: If the money were provided, we would be ready, willing and able, as the saying goes.

Senator Chaput: With the recent changes to the immigration system, you have been forced to become, whether you like it or not, a key player in the immigration system. I am talking about universities and community colleges. There are a number of players. Would you have one recommendation for us to ensure better cooperation between all the players of the immigration system and you? One recommendation.

Mr. Laberge: That is a very good question. If you have an answer, I would like to think about it.

Mr. Cantin: Let me go back to what I said earlier. The recommendation that we would make is to enable us to have an integrated system of institutions that simultaneously meet the needs of immigrants, the training needs, and especially the needs of francophone communities who count on these immigrants for their vitality. The expression “one-stop shop” can be irritating sometimes. It has not always been popular as an idea, but the results speak for themselves. I suggest that you recommend greater cooperation between the various groups, with this participatory, community one-stop shop formula, as I like to call it. We do not necessarily want the whole pie, but we would like to be eating the pie at the same table.

Mr. Laberge: I agree with you. In fact, as I said earlier, I think it is important to provide immigrants with a number of doorways so that they can access services. It is important to get together and to work together to open as many doors as possible.

M. Laberge : Je suis tout à fait d'accord avec mon confrère. Je crois fermement au modèle holistique et au modèle intégré. Je ne suis peut-être pas tout à fait d'accord avec le fait que cela se fasse sous un même toit, mais je crois en une structure capable de livrer les différents niveaux de services de façon intégrée pour que ce soit fluide pour l'immigrant, si je peux m'exprimer ainsi.

Le sénateur Robichaud : Est-ce que vous auriez les moyens d'offrir ces services actuellement?

M. Cantin : Les services intégrés?

Le sénateur Robichaud : Oui.

M. Cantin : Nous les offrons.

Le sénateur Robichaud : Vous avez parlé de trois communautés.

M. Cantin : De trois communautés, et nous serions prêts à les offrir dans toutes les communautés que nous servons, facilement. C'est une question de budget, cependant; bien sûr, c'est une question d'argent. Si nous avions le financement nécessaire comme nous l'avons actuellement pour ces trois régions, nous pourrions offrir les services sans problèmes. Oserais-je dire que cela ne coûterait pas nécessairement une fortune?

M. Laberge : Si l'argent était offert, pour emprunter l'expression anglaise, nous serions *ready, willing and able*.

La sénatrice Chaput : À la suite des transformations récentes au système d'immigration, vous êtes devenu, par la force des choses, que vous le vouliez ou non, un acteur clé dans le système d'immigration. Je parle des universités et des collèges communautaires. Il y a plusieurs acteurs. Auriez-vous une recommandation à nous proposer afin d'assurer une meilleure collaboration entre tous les acteurs du système d'immigration et vous? Une recommandation.

M. Laberge : C'est une bonne question. Si vous avez une réponse, j'aimerais y réfléchir.

M. Cantin : Je vais revenir à ce que j'ai dit tout à l'heure. La recommandation que nous ferions, c'est de nous permettre d'avoir un système intégré d'établissements qui répondent à la fois aux besoins de l'immigrant, aux besoins également de formation, et surtout, aux besoins des communautés francophones qui comptent sur ces immigrants pour leur vitalité. L'expression « guichet unique » irrite parfois. Cela n'a pas toujours été populaire comme idée, mais les résultats parlent d'eux-mêmes. Je vous suggère de recommander une plus grande collaboration entre les diverses instances, par cette formule de guichet unique, participatif et associatif — j'aime bien le dire. On ne veut pas nécessairement toute la tarte, mais on voudrait que la tarte se mange à la même table.

Mr. Laberge : J'abonde dans le même sens. D'ailleurs, comme je l'ai mentionné plus tôt, je pense qu'il est important de fournir plusieurs portes d'entrée aux immigrants pour leur permettre d'accéder à des services. Il serait important de se rassembler, de travailler ensemble pour ouvrir autant de portes que possible.

Having said that, I also think it is important to recognize that the idea is to meet the needs of individuals. They are not statistics or clients; they are individuals with families who are seeking a better life in Canada. We need to emphasize this and see how we can provide them with the best possible services.

I stress the word “service” because not everyone can provide services or can do a good job of providing services. We must rely more on francophone institutions that have this experience and ability, and that have a proven track record.

The Acting Chair: I have one final question for Ms. Jean-Paul.

In your presentation, you talked about helping immigrants to find and keep jobs. Could you elaborate on the challenges or the major successes you have noticed?

Ms. Jean-Paul: This is my second year on Collège Boréal’s board of directors. The example that I can give you is the Compétences Boréal program. This initiative was developed as a one-stop shop that leads by example and specific situations. Its purpose is to allow all students and new immigrants to acquire skills to look for jobs. We help them prepare their résumés and we do mock interviews. The way you present yourself is a skill that you need to acquire in order to land a job. This program really got my attention when I started my term on the board.

I have noticed the demographic changes in the South Centre region. I live in Toronto. Francophone immigration and the new demographics just happened. I noticed it when I moved from Quebec six years ago. It is interesting to walk around downtown Toronto and hear French. Something really special is happening.

Educational institutions must be able to provide services that go beyond simple education. We must help these immigrants develop skills and tools that help them integrate and become full-fledged citizens of our country.

That is what I have experienced, what I have seen and observed. A few weeks ago, while we were doing some strategic planning with the board, it was nice to see the comments from the staff, students and immigrants of the college to our officials here and professors. As teachers and administrators, we now have to see what this will mean in terms of the programs and services that will be available soon. I hope it will be equally successful.

Ceci étant dit, je crois aussi qu'il est important de reconnaître qu'il s'agit de répondre aux besoins d'individus. Ce ne sont pas des statistiques ni des clients; ce sont des individus qui ont des familles, qui sont à la recherche d'une vie meilleure au Canada. Il faut faire valoir cet élément et voir de quelle façon on peut offrir les meilleurs services possible à ces gens.

Je souligne le mot « service », parce que ce n'est pas donné à tout le monde d'offrir des services ou de bien offrir des services. Il faut miser davantage sur les institutions dans la francophonie qui ont cette expérience et cette capacité, et qui l'ont démontrée dans le passé.

La présidente suppléante : J'aurais une dernière question, et elle s'adressera à Mme Jean-Paul.

Dans votre présentation, vous avez parlé d'aider les immigrants à se trouver et à conserver un emploi. J'aimerais que vous nous parliez un peu des difficultés ou encore des gros succès que vous avez pu observer en la matière.

Mme Jean-Paul : J'en suis à ma deuxième année au sein du conseil d'administration du Collège Boréal. L'exemple que je peux citer est le programme Compétences Boréal. C'est une initiative élaborée sous forme de guichet unique et qui prêche par l'exemple et par des situations uniques. Elle vise à permettre à chacun des étudiants et aux nouveaux immigrants d'acquérir les compétences pour se chercher de l'emploi. On les aide dans la rédaction de leur curriculum vitae et dans la pratique des entrevues. La façon dont on se présente est une compétence à acquérir pour décrocher un emploi. Ce programme a vraiment attiré mon attention lorsque j'ai commencé mon mandat au sein du conseil d'administration.

J'ai constaté le changement démographique dans la région du centre-sud. Je suis domiciliée à Toronto. Cette immigration francophone et la nouvelle démographie sont présentes. Je l'ai vu lorsque je suis déménagée du Québec, il y a environ six ans. Il est intéressant de marcher dans le centre-ville de Toronto et d'entendre parler français. Il se produit vraiment quelque chose de particulier.

À titre d'institution d'enseignement, il faut être en mesure d'offrir des services qui vont plus loin encore que la simple éducation. Il faut aider ces immigrants à développer les compétences et les outils qui leur permettront de réussir leur intégration et de devenir des citoyens à part entière au sein de notre pays.

C'est l'expérience que j'ai vécue, que j'ai vue et observée. Il y a quelques semaines, alors que nous étions en réunion de planification stratégique avec le conseil d'administration, c'était beau de voir les commentaires que le personnel, les étudiants et les immigrants du collège ont offerts à nos représentants et à nos professeurs. Il s'agit maintenant de voir comment, en tant que cadre et en tant qu'administration, cela se traduira en de nouveaux programmes et services qui seront offerts prochainement. Ce sera, en fait, un succès qui, je l'espère, se répétera.

The Acting Chair: Ladies and gentlemen, thank you very much for your presentations. That was very interesting. Your contributions and your valuable recommendations will help us as we prepare our report.

Let me thank you once again.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, June 2, 2014

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. to continue its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

Senator Claudette Tardif (Chair) in the chair.

[Translation]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages to order. I am Senator Claudette Tardif, from Alberta, and I am the chair of this committee. I would ask the senators to introduce themselves starting with the deputy chair of the committee.

Senator Champagne: Good afternoon, I am Andrée Champagne, senator from Quebec.

Senator Poirier: Good afternoon, I am Rose-May Poirier, senator from New Brunswick.

Senator Rivard: Good afternoon, I am Michel Rivard, senator from Quebec.

Senator McIntyre: Good afternoon, I am Paul McIntyre, senator from New Brunswick.

Senator Chaput: Good afternoon, I am Maria Chaput, senator from Manitoba.

[English]

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak, Dryden, northwestern Ontario.

[Translation]

The Chair: We are continuing our study on the impact of recent changes to the immigration system on official language minority communities. The purpose of today's meeting is to form a picture of the situation in the francophone and Acadian communities of four provinces.

We are fortunate to have some tremendous witnesses. They are Danielle Coombs, Coordinator of the Federation of Francophones of Newfoundland and Labrador; Jeanne d'Arc Gaudet, President of the Société de l'Acadie du Nouveau-

La présidente suppléante : Madame et messieurs, je vous remercie beaucoup de vos présentations. Ce fut fort intéressant. Vous apportez des éléments qui seront utiles à l'élaboration de notre rapport ainsi que de belles recommandations.

Je tiens à vous remercier, encore une fois.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 2 juin 2014

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour poursuivre son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La sénatrice Claudette Tardif (présidente) occupe le fauteuil.

[Français]

La présidente : Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles ouverte. Je suis la sénatrice Claudette Tardif, de l'Alberta, et la présidente de ce comité. J'invite les sénateurs à se présenter en commençant par la vice-présidente du comité.

La sénatrice Champagne : Bonjour, je suis Andrée Champagne, sénatrice du Québec.

La sénatrice Poirier : Bonjour, je suis Rose-May Poirier, sénatrice du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Rivard : Bonjour, je suis Michel Rivard, sénateur du Québec.

Le sénateur McIntyre : Bonjour, je suis Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Chaput : Bonjour, je suis Maria Chaput, sénatrice du Manitoba.

[Traduction]

La sénatrice Beyak : Je suis la sénatrice Lynn Beyak, de Dryden, dans le Nord-Ouest de l'Ontario.

[Français]

La présidente : Nous poursuivons notre étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Aujourd'hui, le but de cette réunion est de dresser le portrait de la situation dans les communautés francophones et acadiennes de quatre provinces.

Nous avons la chance de recevoir de formidables témoins. Il s'agit de Mme Danielle Coombs, coordinatrice de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, de Mme Jeanne d'Arc Gaudet, présidente de la Société de l'Acadie

Brunswick (SANB); Mamadou Ka, Chair of the Société franco-manitobaine; and Denis Vaillancourt, President of the Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

Thank you, everyone, for accepting this invitation. Ms. Coombs, you may proceed.

Danielle Coombs, Coordinator, Federation of Francophones of Newfoundland and Labrador: Madam Chair, senators, my name is Danielle Coombs, and I am Coordinator of the Francophone Immigration Network of the Federation of Francophones of Newfoundland and Labrador. First of all, I would like to thank you for your invitation to appear before you and for this opportunity for our community to discuss the recent changes to francophone immigration in our province.

I would also like to note that some members of the team from the Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) are here today as well. Our organization has handled the francophone immigration file since 2007, and our Francophone Immigration Network was created with funding from the Roadmap for Canada's Linguistic Duality 2008-2013.

The main focus of our work is to provide encouragement to our communities and to increase their awareness of francophone immigration for the ultimate purpose of increasing the population of French-speaking Newfoundlanders and Labradorians. I am pleased to announce to you today that, according to the 2011 Census, our community has grown from 0.4 per cent to 0.6 per cent of the provincial population.

Although that percentage is still very low, it should be noted that we are the only province in the Atlantic region that has experienced growth in its population of resident francophones since the last census. We believe that immigration will be a key factor in continuing to increase our demographic weight.

Turning to the impact of recent changes to immigration, we have observed for several years now that Citizenship and Immigration Canada is moving from a passive offer model to an active model, particularly with regard to skilled workers. Economic labour needs seem to be playing a much more significant role in immigration policy-making.

We have also noticed that demand for newcomers in the past few years has increasingly been coming from the business community. This is a new feature of the economy in our province, which, for the first time in its history, is seeing demand for human resources that is greater than the labour supply.

Few employers, most of which are small and medium enterprises, have any international recruitment experience. They are seeking recruitment assistance and guidance services in finding

du Nouveau-Brunswick (SANB), de M. Mamadou Ka, président de la Société franco-manitobaine, et de M. Denis Vaillancourt, président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

Merci à vous tous d'avoir accepté cette invitation. Madame Coombs, vous avez la parole.

Danielle Coombs, coordinatrice, Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador : Madame la présidente, mesdames et messieurs les sénatrices et sénateurs, mon nom est Danielle Coombs et je suis la coordinatrice du Réseau immigration francophone de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador. J'aimerais tout d'abord vous remercier pour votre invitation à comparaître et pour l'occasion que cela représente pour notre communauté de s'exprimer au sujet des changements récents dans notre province en matière d'immigration francophone.

J'aimerais aussi souligner la présence des membres de l'équipe de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA). Notre organisme se charge du dossier de l'immigration francophone depuis 2007, et notre Réseau immigration francophone a été créé grâce à la Feuille de route pour la dualité linguistique de 2008-2013.

Nous travaillons principalement à encourager et à sensibiliser nos collectivités en immigration francophone dans le but ultime d'augmenter la population des Terre-Neuviens et Labradoriens d'expression française. J'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que, selon le recensement de 2011, notre communauté est passée de 0,4 à 0,6 p. 100 de la population provinciale.

Bien que ce pourcentage demeure encore très bas, il est à noter que nous sommes la seule province de la région atlantique qui a vu une hausse de la population de francophones qui y résident depuis le dernier recensement. Nous croyons que l'immigration sera un facteur clé dans l'augmentation continue de ce poids démographique.

J'aborde maintenant l'impact des changements récents en matière d'immigration. Depuis plusieurs années, nous avons observé que Citoyenneté et Immigration Canada passait du modèle d'offre passive à un modèle actif, surtout en ce qui concerne les travailleurs qualifiés. Les besoins économiques en main-d'œuvre semblent jouer un rôle beaucoup plus important dans la formulation des politiques liées à l'immigration.

Nous avons également observé que, depuis quelques années, la demande de nouveaux arrivants provient de plus en plus de la communauté des affaires. Il s'agit d'une nouvelle réalité dans l'économie de notre province, qui voit pour la première fois dans son histoire une demande de ressources humaines plus élevée que l'offre de main-d'œuvre.

Peu d'employeurs, qui sont, pour la plupart, de petites et moyennes entreprises, ont une expérience en recrutement à l'international. Ils cherchent des services d'accompagnement et

skilled employees, regardless of their linguistic origins. Newfoundland and Labrador recently experienced a significant increase in the number of temporary foreign workers.

Rising numbers of francophone newcomers are arriving with temporary work permits in hand, although they eventually try to obtain permanent residence. They work in a variety of sectors, such as natural resources, the hotel and restaurant industry, early childhood, the community sector and other areas.

There is a willingness to build bridges between the temporary entry path and permanent residence. Foreign students represent the largest class of newcomers in our province. The Francophone Immigration Network has already carried out a recruitment project in cooperation with a Newfoundland post-secondary institution that was trying to attract more international students and would like to repeat the initiative in future.

We believe that foreign students and temporary foreign workers may represent an opportunity to maximize the use of the Canadian Experience Class and to promote francophone immigration.

I will now present our findings, which will help clarify the realities of francophone immigration to Newfoundland and Labrador. We believe that current recruitment efforts are not competitive with those of other jurisdictions in Canada.

The provincial government has supported the principle of francophone immigration since 2007, when it adopted its first immigration strategy.

The Provincial Nominee Program continues to support the influx of francophone newcomers, and we eagerly await the launch of its first demographic growth strategy.

Unfortunately, a shortage of financial resources prevents them from taking an active part in francophone recruitment activities for the moment.

At the same time, cuts to the funding community partners use to attend Destination Canada has shifted the recruitment of francophone newcomers from active to passive mode. We are still very much encouraged by the fact that the Francophone Significant Benefit Program has been maintained, and we are working with Canadian embassies and our economic partners to promote it.

However, anglophone employers are reluctant to take part in francophone recruitment initiatives unless the province and community partners are involved.

d'aide au recrutement pour trouver des employés qualifiés, et ce, peu importe leurs origines linguistiques. Terre-Neuve-et-Labrador a récemment connu une augmentation importante du nombre de travailleurs étrangers temporaires.

Parmi les nouveaux arrivants francophones, ceux qui arrivent avec un permis de travail temporaire sont de plus en plus nombreux, quoiqu'ils cherchent éventuellement à obtenir la résidence permanente. Ils travaillent dans une variété de secteurs, tels que les ressources naturelles, l'hôtellerie et la restauration, la petite enfance, le secteur communautaire et d'autres.

Il y a une volonté de bâtir des passerelles entre la voie d'entrée temporaire et la résidence permanente. Les étudiants étrangers représentent la catégorie de nouveaux arrivants la plus importante dans notre province. Le Réseau immigration francophone a déjà mené un projet de recrutement en collaboration avec une institution postsecondaire terre-neuvienne qui cherchait à attirer plus d'étudiants internationaux et qui aimeraient reprendre cette initiative dans l'avenir.

Nous croyons que les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires pourront représenter une occasion pour maximiser l'utilisation de la catégorie de l'expérience canadienne et pour favoriser l'immigration francophone.

Je vous présente maintenant nos constats, qui serviront à éclaircir les réalités de l'immigration francophone à Terre-Neuve-et-Labrador. À l'heure actuelle, nous croyons que les efforts de recrutement ne sont pas concurrentiels par rapport aux autres juridictions au Canada.

Le gouvernement provincial appuie le principe de l'immigration francophone depuis 2007, lorsqu'il a adopté leur première stratégie d'immigration.

Le Programme de candidats de la province continue d'appuyer la venue des nouveaux arrivants francophones, et nous attendons avec impatience le lancement de sa première stratégie en croissance démographique.

Malheureusement, un manque de ressources financières les empêche de participer activement aux activités de recrutement des francophones pour le moment.

En même temps, la coupure du financement aux partenaires communautaires dans le cadre de la participation à Destination Canada a fait passer le recrutement des nouveaux arrivants francophones de l'actif au passif. Nous sommes toujours très encouragés par le maintien du programme Avantage significatif pour les francophones, et nous travaillons avec les ambassades du Canada et nos partenaires économiques pour le promouvoir.

Cependant, les employeurs anglophones sont frileux quant à la participation aux initiatives de recrutement francophone sans l'accompagnement de la province et des partenaires communautaires.

We are also concerned that francophone newcomers to our province have no access to French-language settlement services. All direct services offered to newcomers are designated as English-language services.

We are aware that we must first establish a critical mass of francophone newcomers in order to warrant such services. The fact that French language evaluations for citizenship and for the Canadian Experience Class are unavailable also has an impact on many francophone clients.

To conclude, I will briefly outline our recommendations, which address several strategic immigration objectives. We encourage the Government of Canada to support us in our very close cooperative relationship with our province's economic players; to intervene downstream in the francophone immigration process so that its candidate selection and immigration services reforms take the official language minority communities into account; and, lastly, to work on a community and regional basis in future to promote francophone immigration to small communities.

Madam Chair, on behalf of the francophones and francophone newcomers of Newfoundland and Labrador, I thank you for your attention, I am now at your disposal to answer your questions on this subject.

Jeanne d'Arc Gaudet, President, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick: Madam Chair, I also want to thank you for your invitation. We are pleased to have this opportunity to outline some of our concerns regarding immigration and its significance in the francophone minority community in New Brunswick.

First, I would like to cite a few facts to explain who we are. The Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick was founded in 1973; we celebrated our 40th anniversary this year. Our association has 20,000 members, and its mandate is to advocate and promote the rights and collective interests of the Acadian and francophone community of New Brunswick. We act as the official mouthpiece of New Brunswick's Acadian community.

The Acadian and francophone community is not a minority community, but rather an equal-status community. That equality of status, as you know, was entrenched in the Constitution in 1982. According to the last census, the total population of New Brunswick is 740,000 inhabitants, 237,000 of whom, nearly one-third of the population, have French as their mother tongue.

However, the francophone population's declining growth rate is gradually reducing its demographic weight. According to the 2011 Census, New Brunswick has one of the most rapidly aging populations in Canada. We are also dealing with the exodus of our young francophones, who are leaving our regions to go and

Ensuite, nous sommes soucieux que les nouveaux arrivants francophones dans notre province n'aient aucun accès à des services d'établissement en français. Tous les services directs, offerts aux nouveaux arrivants, sont désignés anglophones.

Nous sommes conscients que, pour pouvoir justifier l'existence de ces services, il nous faudra d'abord une masse critique de nouveaux arrivants francophones. La non-disponibilité des évaluations linguistiques en français pour la citoyenneté et pour la catégorie de l'expérience canadienne a également un impact sur de nombreux clients francophones.

Pour conclure, je vous présente brièvement nos recommandations, qui s'alignent sur plusieurs objectifs stratégiques liés à l'immigration. Nous encourageons le gouvernement du Canada à nous appuyer dans notre collaboration très serrée avec les acteurs économiques de notre province; à agir en aval du processus d'immigration francophone afin que ses réformes en matière de sélection des candidats et de services aux immigrants tiennent compte des communautés de langues officielles en situation minoritaire; et, enfin, à travailler dorénavant sur une base communautaire et régionale pour favoriser l'immigration francophone dans les petites collectivités.

Madame la présidente, au nom des francophones et des nouveaux arrivants francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, je vous remercie de votre attention. Je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions à ce sujet.

Jeanne d'Arc Gaudet, présidente, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick : Madame la présidente, je vous remercie, à mon tour, de votre invitation. Nous sommes heureux d'avoir la chance de vous présenter quelques-unes de nos préoccupations au sujet de l'immigration et de son importance dans le contexte francophone minoritaire au Nouveau-Brunswick.

Auparavant, j'aimerais présenter quelques éléments pour vous expliquer qui nous sommes. La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick a été fondée en 1973. Nous avons fêté notre 40^e anniversaire cette année. Notre association comprend 20 000 membres, et son mandat est voué à la défense et à la promotion des droits et des intérêts collectifs de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Nous agissons à titre d'organisme porte-parole officiel de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

La communauté acadienne et francophone n'est pas une communauté minoritaire, mais bel et bien une communauté égalitaire. C'est une égalité, comme vous le savez, qui a été enracinée dans la Constitution en 1982. La population totale du Nouveau-Brunswick, selon le dernier recensement, est de 740 000 habitants et habitantes, dont 237 000 habitants sont de langue maternelle française, soit presque un tiers de la population.

Par contre, la diminution de la croissance de la population francophone réduit graduellement son poids démographique. Selon le recensement de 2011, la population du Nouveau-Brunswick est l'une des plus vieillissantes au Canada. De plus, nous faisons face à l'exode de nos jeunes francophones qui

work in other parts of the country where the economic climate is more favourable than ours. That leads me to the francophone immigration question.

According to Statistics Canada data, from 2006 to 2011, French was the first official language of 12 per cent of newcomers to New Brunswick, English that 81 per cent and both English and French the languages of 4 per cent.

We are afraid that, if this trend continues, New Brunswick's francophone and Acadian population will find it difficult to ensure its long-term future and that of its language and culture.

Francophone immigration is thus a good way for us to strengthen our community and to guarantee its long-term viability.

In 2009, with funding from the federal and provincial governments, we established a francophone immigration network in New Brunswick called the RIFNB, an issue table whose members cooperate to help newcomers fully integrate into our francophone community.

However, we have noted that too many clients from francophone countries who receive services at purportedly bilingual centres do not have access to all the necessary information. For example, many francophone immigrants think they must register their children in an anglophone education system in order to learn English. That is why many choose to settle in anglophone regions or neighbourhoods.

Since 2008, changes have been made to Canada's immigration strategy mainly to support the country's economic development. Those changes focus on improving the efficiency, effectiveness and economy of the immigration system and economic integration by facilitating Canadian accreditation of training acquired outside Canada.

The Entry Express Program, formerly known as the Expression of Interest Program, is a system that will expedite matters to a greater degree for people considering expatriating to Canada. However, we wonder how this system can increase the number of francophone applicants to achieve the target of 4.4 per cent by 2033 as set out in the Strategic Plan to Foster Immigration to Francophone Minority Communities.

What criteria will be used to identify future applicants? What importance is attached to the language of applicants for those positions? Over the years, we have noted some reluctance among employers to hire newcomers and skilled workers from outside Canada. How can we ensure that measures are taken so that francophone applicants receive special, differentiated treatment in New Brunswick in order to develop our province's bilingual and francophone character?

quittent nos régions pour travailler ailleurs au pays où le climat économique est plus favorable que le nôtre. Cela m'amène à vous parler de la question de l'immigration francophone.

Selon des données de Statistique Canada, entre 2006 et 2011, la proportion des nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick, dont la première langue officielle est le français, était de 12 p. 100, l'anglais, de 81 p. 100, tandis que le pourcentage de ceux qui parlent le français et l'anglais était de 4 p. 100.

Nous craignons que, si cette tendance continue, la communauté francophone et acadienne du Nouveau-Brunswick ait du mal à assurer sa pérennité, sa langue et sa culture.

L'immigration francophone constitue donc pour nous un bon moyen de renforcer notre communauté afin d'assurer sa viabilité à long terme.

En 2009, grâce à du financement des gouvernements fédéral et provincial, nous avons mis sur pied un réseau en immigration francophone au Nouveau-Brunswick qu'on appelle le RIFNB. Il s'agit d'une table de concertation qui collabore pour intégrer pleinement les nouveaux arrivants dans notre communauté francophone.

Cependant, nous remarquons que trop de clients provenant de pays francophones, qui reçoivent des services dans les centres soi-disant bilingues, n'ont pas accès à tous les renseignements nécessaires. Par exemple, de nombreux immigrants et immigrantes francophones pensent que, pour apprendre l'anglais, ils doivent inscrire leurs enfants dans un système d'éducation anglophone. C'est pourquoi plusieurs choisissent de s'installer dans des régions ou dans des quartiers anglophones.

Depuis 2008, des changements ont été apportés à la stratégie en matière d'immigration au Canada, dont le but principal est d'appuyer le développement économique de notre pays. Les changements apportés sont surtout axés sur l'économie, l'efficience, l'efficacité du système d'immigration et l'intégration économique au moyen de la facilitation de l'accréditation canadienne pour la formation acquise à l'étranger.

Le programme Entrée Express — anciennement connu sous le nom de Déclaration d'intérêt — est un système qui sera certes plus expéditif pour les gens qui envisagent une expatriation permanente vers le Canada. Par contre, nous nous interrogeons à savoir comment ce système pourra augmenter le nombre de candidats francophones pour atteindre l'objectif de 4,4 p. 100 en 2033, tel qu'il est ciblé dans le plan stratégique pour favoriser l'immigration francophone dans nos collectivités en milieu minoritaire.

Quels sont les critères qui serviront à identifier les futurs candidats et candidates? Quelle est l'importance accordée à la langue des candidats pour combler ces postes? Au cours des années, nous avons remarqué une certaine réticence chez les employeurs à embaucher des nouveaux arrivants ainsi que des travailleurs qualifiés d'outre-mer. Comment pouvons-nous nous assurer que des mesures seront prises pour que les candidats

We think it is fundamentally important that the Canadian government invest more in human and financial resources to increase awareness among anglophone and francophone employers and support them in recruitment, hiring and the management of cultural diversity in the workplace so they can retain their employees. It must maintain the momentum generated by recruitment and promotional events such as Destination Canada and expand initiatives designed to recruit francophone applicants.

I would like to say a few words about temporary workers. Despite the growing abuses of this program — we have heard a lot about that recently — one of the important operating sectors for the francophone communities in our province is fisheries and the processing of raw materials.

We are experiencing linguistic problems with the influx of temporary workers. Why? For example, the majority of these plant workers do not speak French and are settling in entirely francophone communities.

Many of those francophone communities are situated in regions in which English dominates and which are exposed to the forces of assimilation every day. Our Acadian communities, which are very welcoming by nature — we are known as people who are very welcoming and even more accommodating — make every effort to make these newcomers feel welcome, and we are happy to do so. However, when people are welcomed in English, that unfortunately helps accelerate assimilation in regions already very much afflicted by that problem. That is why we consider it essential that temporary workers come from francophone countries such as Haiti, the Seychelles Islands, Senegal and Congo, to name only a few. All too often, employers choose countries with which we already have agreements to facilitate the hiring of temporary workers, and they are anglophone countries.

Now I will say a few words about the Provincial Nominee Program. This program is the only tool the province has to manage its immigration program in accordance with its needs and specific characteristics. We have therefore strongly recommended that the provincial government create two separate nominee programs: one in which 65 per cent of nominees are anglophone and the other in which 35 per cent are francophone. In recent years, as you have no doubt observed because I have cited some statistics, we have been able to take in only 12 per cent. We therefore recommend that the federal government add a provision to the intergovernmental agreement requiring that the number of nominees accepted be consistent with our province's linguistic profile.

francophones reçoivent un traitement particulier et différencié au Nouveau-Brunswick, afin de mettre en valeur le caractère bilingue et francophone de notre province?

À notre avis, il est d'une importance capitale que le gouvernement canadien investisse davantage dans les ressources humaines et financières pour sensibiliser et appuyer les employeurs anglophones et francophones dans le recrutement, l'embauche et la gestion de la diversité culturelle en milieu de travail, pour ainsi retenir leurs employés. Il doit maintenir l'élan créé par la tenue d'événement de recrutement et de promotion comme Destination Canada et accroître les initiatives visant le recrutement des candidats et candidates francophones.

J'aimerais vous dire quelques mots sur les travailleurs temporaires. Malgré les problèmes d'abus qui surgissent concernant ce programme — on en a beaucoup entendu parler récemment —, l'un des secteurs d'exploitation importants dans notre province pour les communautés francophones est celui des pêches et de la transformation des produits bruts.

Nous éprouvons présentement des problèmes d'ordre linguistique avec l'arrivée de travailleurs temporaires. Pourquoi? Par exemple, la majorité de ces travailleuses et travailleurs d'usine ne parlent pas le français et s'installent dans des collectivités entièrement francophones.

Plusieurs de ces collectivités francophones se situent dans des régions où l'anglais domine et qui sont aux prises avec des forces assimilatrices qui les guettent au quotidien. Nos collectivités acadiennes, de nature très accueillante — nous sommes reconnus pour être des gens très accueillants et encore plus accommodants — déploient tous les efforts pour que ces nouveaux arrivants se sentent bien accueillis, et on s'en réjouit. Autrement dit, lorsque l'accueil se fait en anglais, cela contribue malheureusement à accélérer l'assimilation dans des régions déjà très affectées par ce problème. C'est pourquoi nous pensons qu'il est primordial que ces travailleuses et travailleurs temporaires proviennent de pays francophones, tels qu'Haiti, les îles Seychelles, le Sénégal, le Congo pour ne nommer que ceux-là. Trop souvent, les employeurs choisissent des pays avec lesquels des ententes existent déjà pour faciliter l'embauche de travailleurs temporaires, et ce sont des pays anglophones.

Je dirai maintenant quelques mots sur le programme de candidates et de candidats de la province. Le programme des candidats des provinces est le seul outil dont dispose la province pour gérer son programme d'immigration selon ses besoins et sa spécificité. Nous avons donc fortement recommandé au gouvernement provincial de créer deux programmes de candidats distincts, soit l'un comportant 65 p. 100 de candidatures anglophones et l'autre, 35 p. 100 de candidatures francophones. Depuis les dernières années, vous l'avez sûrement constaté, car j'ai donné des statistiques, on n'a pu en accueillir que 12 p. 100. Nous demandons donc au gouvernement fédéral d'ajouter une disposition à l'entente intergouvernementale voulant que le nombre de candidats acceptés respecte le portrait linguistique de notre province.

As regards the Canadian Experience Class, which targets international students currently in New Brunswick, there are more than 1,000 international students at the Université de Moncton and at our community colleges.

The opportunity to apply for permanent residence after one year of work undeniably constitutes progress in the work CIC has done. We recommend that incentive programs be established to encourage employers to hire these students, but we are facing problems in that regard.

In the areas of promotion and recruitment, since 2009, SANB has been involved, through its Réseau en immigration francophone and at the invitation of the Province of New Brunswick, in promoting New Brunswick's Acadie via the Destination Canada and Nouveau départ, Nouveau-Brunswick programs and at the Festival Interceltique de Lorient.

We need more resources to assist all these people who will be choosing our regions as their new home.

In conclusion, we believe that immigration enriches our population, opens it up to the world and helps it develop a sense of international solidarity. Immigration is essential to our country's sustainable development and must be an integral part of every federal and provincial regional and economic development strategy.

The Government of Canada must therefore make every effort to implement measures to facilitate the recognition and equivalence of credentials, as well as programs to promote access to employment to ensure the long-term viability of intake and integration services and to improve access to language courses. It must also manage the excessive waiting times for the processing of applications that discourage newcomers from pursuing their dreams and ours.

It will obviously be very difficult to retain immigrants in our region if they are unable to work there. We must create jobs so that they can stay.

Thank you once again for inviting us so that we could tell you about our region and our concerns.

The Chair: Thank you. Mr. Ka now has the floor.

Mamadou Ka, Chair, Société franco-manitobaine: Honourable senators, thank you for inviting us here this afternoon. My name is Mamadou Ka, and I am Chair of the Société franco-manitobaine, but I am not recognized as a francophone. Our senator, Maria Chaput, often says that because, according to the act, I am not a francophone. Fortunately, I am the chair of francophones.

En ce qui concerne la Catégorie de l'expérience canadienne, qui cible nos étudiants et étudiantes internationaux, à l'heure actuelle, au Nouveau-Brunswick, il y a plus de 1 000 étudiants et étudiantes à l'Université de Moncton et étudiants internationaux qui fréquentent les collèges communautaires.

La possibilité de faire une demande de résidence permanente après un an de travail est sans contredit un progrès incontestable dans les avancées de CIC. Nous recommandons la création de programmes incitatifs pour que les employeurs embauchent ces étudiants, mais nous faisons face à des problèmes à cet effet.

En termes de promotion et de recrutement, la SANB, depuis 2009, par le truchement de son Réseau en immigration francophone et à l'invitation de la province du Nouveau-Brunswick, participe à la promotion de l'Acadie du Nouveau-Brunswick dans le cadre des programmes Destination Canada et Nouveau départ, Nouveau-Brunswick ! et du Festival Interceltique de Lorient.

Nous avons besoin de plus de ressources pour accompagner toutes ces personnes qui choisiront nos régions comme terre d'accueil.

En terminant, nous croyons que l'immigration contribue à l'enrichissement et à l'ouverture de notre population sur le monde et au développement d'un sentiment de solidarité internationale. L'immigration est essentielle au développement durable de notre pays et doit faire partie intégrante de toute stratégie de développement économique, régional, provincial et fédéral.

Le gouvernement du Canada doit donc déployer tous les efforts pour mettre en œuvre des moyens permettant de faciliter la reconnaissance et l'équivalence des diplômes, ainsi que des programmes pour favoriser l'accès à l'emploi, pour assurer la pérennité des services d'accueil et d'intégration et pour améliorer l'accessibilité à des cours de langue. Il doit aussi gérer le délai de temps excessif du traitement des demandes qui décourage les nouveaux arrivants à poursuivre leur rêve et le nôtre.

Évidemment, il sera très difficile de retenir les immigrants et les immigrantes chez nous s'ils sont incapables d'y travailler. Nous devons créer des emplois pour qu'ils puissent demeurer chez nous.

Je vous remercie encore une fois de nous avoir invités pour nous permettre de vous parler de notre région et de nos préoccupations.

La présidente : Je vous remercie. La parole est à M. Ka maintenant.

Mamadou Ka, président, Société franco-manitobaine : Honorable sénateurs, je vous remercie de nous avoir invités cet après-midi. Je m'appelle Mamadou Ka, je suis le président de la Société franco-manitobaine, mais je ne suis pas reconnu comme francophone. Maria Chaput, notre sénatrice, le dit souvent, parce que la loi fait en sorte que je ne suis pas francophone. Heureusement, je suis le président des francophones.

First, I would like to tell you about the recognized success of our immigration system in Manitoba. One of the fundamental keys to that success is political will. Provincial and municipal governments are involved in this immigration policy, not to mention the weight of the federal government.

To tell you a little about the profile of our immigrants, we take in a lot of refugees, but we also have a very economic form of immigration. Our immigrants often come from countries that have been ravaged by war, such Congo and Rwanda. They are already francophone, and we are very pleased to welcome them and facilitate their integration.

As my colleagues said earlier, we have been feeling the adverse effects of the recent immigration changes for some time now. We will talk about that later.

We are fortunate to have a single intake structure, which is called Accueil francophone, and all funding is directed to that single entity to assist all immigrants in integrating. Accueil has developed strategies based on concepts such as intake, settlement and assistance to promote the integration of newcomers in our francophone communities. We offer various follow-up, matching and volunteer programs based on those strategies.

We are able to rely on community will, the direct involvement of the entire francophone community, particularly in our volunteer program. Consequently, all francophone immigrants who arrive in the Manitoba community are welcomed. During the Christmas and Easter Holidays, they are invited to discover Canadian culture, and peace reigns throughout the community. Our immigration system has been very successful as a result of all these aspects.

However, we nevertheless have concerns about the changes recently made in the federal government, which are related to the four pillars: the economy, security, accreditation and effectiveness. Without going into detail, the intent of these changes is definitely noble. They are changes that go together with Canadian foreign policies. With regard to the economy, the federal government wanted to link immigration to the economic development of the Canadian population and to the security of Canadians, and to link this new immigration pathway to increased system effectiveness. However, although these changes have been effective, they were put in place without consulting the communities, especially the official language minority communities.

In Manitoba, the introduction of a quota on the number of immigrants has definitely had a negative impact. The new program sets a quota of 5,000 immigrants per year, whereas Manitoba was banking on 15,000 immigrants in 2014-15 and nearly 20,000 in 2020.

J'aimerais tout d'abord vous parler du succès de notre système d'immigration au Manitoba, qui est d'ailleurs reconnu. L'un des éléments fondamentaux à la base de ce succès, c'est la volonté politique. Les gouvernements provincial et municipal sont impliqués dans cette politique d'immigration, sans compter le poids du gouvernement fédéral.

Pour parler un peu du profil de nos immigrants, nous recevons beaucoup de réfugiés, mais nous avons également une immigration très économique. Nos immigrants viennent souvent de pays qui sont ravagés par la guerre, comme le Congo et le Rwanda. Ils sont déjà francophones, et nous sommes très heureux de les accueillir et de faciliter leur intégration.

Depuis un certain temps, comme les collègues l'ont dit tout à l'heure, nous subissons un peu les contrecoups des derniers changements dans le dossier de l'immigration. On en parlera plus tard.

Nous avons la chance d'avoir une seule structure d'accueil, qui s'appelle l'Accueil francophone, et tous les financements sont dirigés vers ce seul endroit afin de permettre à tous les immigrants de s'intégrer. L'Accueil a élaboré des stratégies qui tournent autour de concepts comme l'accueil, l'établissement et l'accompagnement pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans nos collectivités francophones. À partir de ces stratégies, nous offrons différents programmes de suivi, de jumelage et de bénévolat.

Nous pouvons compter sur la volonté communautaire, la participation directe de toute la communauté franco-manitobaine, surtout dans le cadre du programme de bénévolat. Donc, tous les immigrants francophones qui arrivent dans la communauté manitobaine sont accueillis. Durant les fêtes de Noël et de Pâques, ils sont invités à découvrir la culture canadienne et la paix qui règne dans la communauté. Tous ces éléments font en sorte que notre immigration connaît beaucoup de succès.

Cela dit, nous avons tout de même des préoccupations au sujet des changements qui ont eu lieu ces derniers temps dans l'administration fédérale, qui sont liés à quatre piliers : l'économie, la sécurité, l'accréditation et l'efficacité. Sans entrer dans les détails, ces changements sont certainement nobles; ce sont des changements qui vont de pair avec les politiques étrangères canadiennes. En ce qui concerne l'économie, le gouvernement fédéral a voulu lier l'immigration au développement économique de la population canadienne et à la sécurité des Canadiens, et lier cette nouvelle voie de l'immigration à une ouverture à l'efficacité même de ce système. Cependant, bien que ces changements soient efficaces, ils ont été mis en place sans que les communautés, surtout les communautés de langue officielle minoritaire, soient consultées.

Au Manitoba, l'instauration d'un quota quant au nombre d'immigrants a certainement un impact négatif. Le nouveau programme fixe un quota de 5 000 immigrants par année, alors que le Manitoba tablait sur 15 000 immigrants en 2014-2015 et presque 20 000 en 2020.

I agree with Ms. Gaudet that, for the Provincial Nominee Program, a two-level system should be established that takes into account our official language minority communities and Canada as a whole. That may be one of the paths forward.

Ms. Coombs said that, as official language minority communities, we rely to a great extent on Destination Canada and that many of our organizations are no longer funded.

The recent changes to the act reflect a more economic, worker-based aim. That is a noble objective, but our small communities do not have the resources to compete internationally to attract those workers. Businesses are prepared to hire production workers who are already bilingual or who speak English.

Unfortunately, our immigrants already come to us with a certain linguistic deficiency, if I may put it that, to the extent that most of our businesses operate in English. This is a major problem that has arisen in Manitoba.

It should also be said that too many changes have occurred at the same time in Manitoba, making the burden hard to bear. We are talking about changes associated with the reduction in numbers and criteria and with the eligibility of certain groups.

We also had a recruitment system focused on student newcomers, but we can no longer do that. This is an area that is now out of bounds to Accueil francophone. Accueil can no longer offer services to new students, whereas those services used to promote their integration and retention in our communities.

In addition, what has really struck us with regard to bilingualism is that we are asking people to speak either English or French. I agree with this way of doing things to the extent that the best way to fit in when you immigrate somewhere is to learn the language. However, one of the problems is that costs are very high. You are asking people who have just arrived, with all their burdens, to go and take courses for which registration fees are \$350 or \$400, and that is just so they can take a one- or two-hour test. That is hard on immigrants, particularly since we take in a lot of refugees in our regions.

The last challenge we are facing is that source countries are predominantly anglophone. In other words, all recruitment is done in anglophone countries. It is often said that Africa is the future of the francophonie. That is said because Africa ultimately produces more francophones than any single country in the world.

The problem is that all the immigration sources are anglophone countries, whereas we receive a lot more immigrants from countries such as Senegal and Mauritania.

Je suis d'accord avec Mme Gaudet, selon laquelle il faudrait, pour le Programme de candidats des provinces, un système à deux niveaux qui tiendra compte de nos communautés de langue officielle en situation minoritaire et de l'ensemble du Canada. C'est peut-être l'une des voies à suivre.

Madame Coombs disait que, en tant que communautés de langue officielle en situation minoritaire, on comptait beaucoup sur Destination Canada, et que bon nombre de nos organismes ne sont plus financés.

Les derniers changements à la loi reflètent une visée plus économique axée sur les travailleurs. C'est noble, mais nos petites collectivités n'ont pas les moyens de concourir sur le plan international afin de faire venir ces travailleurs. Les entreprises sont prêtes à embaucher des gens pour produire, qui sont déjà bilingues ou qui parlent anglais.

Malheureusement, nos immigrants nous arrivent déjà, si je peux dire, avec une certaine déficience linguistique dans la mesure où la majorité de nos entreprises fonctionnent en anglais. C'est un gros problème qui se produit également chez nous.

Il faut aussi dire qu'au Manitoba, trop de changements se sont produits en même temps, ce qui fait que le poids est difficile à supporter. On parle de changements liés à la diminution du nombre et des critères, et à l'admissibilité de certains groupes.

Nous avions aussi un système de recrutement lié aux nouveaux arrivants étudiants, mais on ne peut plus en faire. C'est un domaine qui est maintenant interdit à l'Accueil francophone. L'Accueil ne peut plus rendre des services aux nouveaux étudiants, alors que ces services favorisaient leur intégration et leur rétention dans nos collectivités.

Par ailleurs, ce qui nous a vraiment marqués quant au bilinguisme, c'est qu'on demande aux gens de parler soit anglais, soit français. Je suis d'accord avec cette façon de faire dans la mesure où, quand on immigre quelque part, la meilleure façon de s'intégrer est d'apprendre la langue. L'un des problèmes est lié au fait que les frais sont très élevés. Vous demandez à quelqu'un qui arrive avec tout son fardeau d'aller suivre des cours dont l'inscription est de 350 \$ ou 400 \$, et ce, uniquement pour passer un test d'une ou deux heures; c'est lourd pour les immigrants, surtout que, dans nos régions, nous accueillons beaucoup de réfugiés.

Le dernier défi auquel nous faisons face, c'est que les pays sources sont à prédominance anglophone, c'est-à-dire que tous les recrutements se font dans les pays anglophones. On dit souvent que l'avenir de la francophonie, c'est l'Afrique; on le dit dans la mesure où elle produit beaucoup plus de francophones que n'importe quel autre pays dans le monde, finalement.

Or, la difficulté qu'il y a, c'est que toutes les sources d'immigration sont des pays anglophones, alors que nous recevons beaucoup plus d'immigrants des pays comme le Sénégal et la Mauritanie.

In conclusion, these are factors that I wanted to point out to you today to tell you that we are facing many challenges and in the hope that our appearance here this afternoon can help us all find a solution for our minority communities.

Thank you.

Denis Vaillancourt, President, Assemblée de la francophonie de l'Ontario: Thank you, Madam Chair, honourable senators and members of the committee. It is a pleasure for us to be here. Considering the changes that are taking place, we appreciate this invitation to share with you some of Ontario's perspectives on immigration.

First of all, I would like to note that I am here with Peter Hominuk, Executive Director of the Assemblée de la francophonie de l'Ontario, who has come as an observer. In his role at the AFO, he represents our organization on the Ontario provincial steering subcommittee of Citizenship and Immigration Canada.

It should be noted at the outset that, in its role as the central agency and mouthpiece of the Franco-Ontarian community, the Assemblée de la francophonie de l'Ontario does not claim to have a monopoly on immigration expertise. However, we are very much interested in francophone immigration, and we welcome many immigrant organizations and individuals represented by various francophone racial and ethnocultural minority groups in our organization.

For us, the reception, inclusion and integration of francophone newcomers in our great Franco-Ontarian community are priorities. We have extensive unifying and coordination capacity, which we want to use for the benefit of francophone immigration.

As you know, Ontario has the largest francophone minority community outside Quebec. According to the last census, there are 611,000 francophones in the province. The population of our community has increased in large part as a result of the influx of francophone immigrants. That means that francophone immigration is of major importance to French-speaking Ontario.

According to the 2006 Census results, immigrants represented 13.7 per cent of Ontario francophones, and, according to Statistics Canada's latest census, Ontario takes in more than 50 per cent of francophone immigrants who settle outside Quebec. Many organizations offer reception and integration services to immigrants in Ontario. We have counted 540 points of service across the province, 25 of which provide services mainly in French. These figures come from a study commissioned internally from Ronald Bisson in 2013.

En conclusion, voilà les éléments que je voulais vous souligner aujourd'hui, pour vous dire que nous faisons face à de nombreux défis et en espérant que notre passage ici, cet après-midi, pourra nous aider tous à trouver une solution pour nos communautés en situation minoritaire.

Je vous remercie.

Denis Vaillancourt, président, Assemblée de la francophonie de l'Ontario : Merci, madame la présidente, honorables sénateurs et membres du comité. C'est un plaisir pour nous d'être ici. Compte tenu des changements qui surviennent, nous apprécions l'invitation à partager avec vous certaines perspectives de l'Ontario dans le domaine de l'immigration.

Je voudrais tout d'abord mentionner que je suis accompagné de M. Peter Hominuk, directeur général de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, à titre d'observateur. Dans son rôle à l'assemblée, il représente notre organisme au sein du sous-comité directeur provincial de l'Ontario de Citoyenneté et Immigration Canada.

D'entrée de jeu, il faut préciser que l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, dans son rôle d'organisme rassembleur et de porte-parole de la communauté franco-ontarienne, n'a pas la prétention d'avoir toute l'expertise dans le domaine de l'immigration. Cependant, nous nous intéressons vivement au dossier de l'immigration francophone et nous accueillons bon nombre d'organismes et d'individus issus de l'immigration et représentés par divers groupes de minorités raciales et ethnoculturelles francophones, au sein de notre organisme.

Pour nous, l'accueil, l'inclusion et l'intégration des nouveaux arrivants francophones au sein de notre grande communauté franco-ontarienne sont prioritaires. Nous avons de grandes capacités de rassemblement et de coordination que nous voulons mettre au profit de l'immigration francophone.

Comme vous le savez, l'Ontario regroupe la plus grande communauté francophone en milieu minoritaire hors Québec. Selon le dernier recensement, nous sommes quelque 611 000 francophones dans la province. Notre communauté a connu une augmentation de sa population en grande partie en raison de l'arrivée d'immigrants francophones. C'est donc dire que l'immigration francophone a une grande importance pour l'Ontario français.

Selon le recensement de 2006, les immigrants représentaient 13,7 p. 100 des francophones de l'Ontario, et selon le dernier recensement de Statistique Canada, l'Ontario reçoit plus de 50 p. 100 des immigrants d'expression française qui s'établissent hors Québec. Plusieurs organismes offrent des services d'accueil et d'intégration aux immigrants en Ontario. On a compté 540 points de service à travers la province, dont 25 qui offrent des services principalement en français. Ces données nous viennent d'une étude commandée à l'interne à M. Ronald Bisson en 2013.

One particular characteristic of Ontario is that it has three regional immigration networks, one for the eastern part of the province, a second for the centre and southwest and a third for the north.

In Ontario, as is no doubt the case elsewhere — except in Quebec — immigration is a jurisdiction shared by the two orders of government through the Ontario Ministry of Citizenship and Immigration and Citizenship and Immigration Canada.

In the past few years, the province has expressed an interest in playing an increasing role in immigration. In March 2012, the Ontario government announced that it had developed its very first immigration strategy by establishing an expert roundtable on immigration in Ontario. Your committee has no doubt seen Ontario's report on immigration.

The target that Ontario has set for francophone immigration is 5 per cent of the total number of immigrants. Last February, the Ontario government passed, at first reading, a bill to establish programs to promote the settlement and integration of immigrants and other individuals in Ontario.

What is appealing to us is that one of the goals stated in the preamble to the bill is to enable all communities across Ontario, including Franco-Ontarian communities, to attract, welcome and integrate immigrants. This is clearly an important act for Ontario francophones since it clearly states that it is important to protect their immigration interests. Note that Canada has also set a target of 4 per cent for French-speaking economic immigrants nationally by 2018. As you will therefore understand, we attach considerable importance to francophone immigration as a way to ensure the sustainability of our language, to enrich our culture and to strengthen the linguistic duality of our province and Canada.

Our thinking and actions are inspired by two key concepts that we have adopted from a national conversation moderated by the Fédération nationale des conseils scolaires francophones as part of the implementation of a strategic French-language education plan.

The first concept is inclusion, which is defined as follows: “provisions put in place by a host society to ensure that individuals and communities with immigrant backgrounds are full-fledged participants in the community in which they live, act and exist, particularly in the economic, social, cultural and political areas of that community.”

I would remind my colleague from Manitoba that we in Ontario have an inclusive definition of francophones under which any immigrant who speaks French may be classified as francophone and have access to our French-language schools. You could be a chair in Ontario and a Franco-Ontarian.

En matière d'immigration, l'Ontario possède la particularité d'abriter trois réseaux régionaux consacrés à l'immigration, soit un pour l'Est, un pour le Centre et le Sud-Ouest, et un pour le Nord.

Chez nous, comme ailleurs sans doute — sauf au Québec —, l'immigration est une filière partagée entre les deux ordres de gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario et de Citoyenneté et Immigration Canada.

Au cours des dernières années, la province a démontré son intérêt à jouer un rôle de plus en plus important dans le dossier de l'immigration. D'ailleurs, en mars 2012, le gouvernement ontarien a annoncé l'élaboration de sa toute première stratégie sur l'immigration en se dotant notamment d'une table ronde d'experts du domaine de l'immigration en Ontario. Votre comité a d'ailleurs sûrement vu le rapport de l'Ontario sur l'immigration.

L'Ontario se fixe une cible de 5 p. 100 d'immigrants francophones. En février dernier, le gouvernement ontarien adoptait en première lecture un projet de loi pour établir des programmes visant à favoriser la mise en place de programmes et l'intégration en Ontario d'immigrants et de particuliers.

Ce qui est intéressant pour nous, dans le préambule de ce projet de loi, c'est que l'un des objectifs cités est de permettre aux collectivités, partout en Ontario, y compris les communautés franco-ontariennes, d'attirer, d'accueillir et d'intégrer les immigrants. Manifestement, cette loi est importante pour les francophones de l'Ontario, puisqu'elle énonce clairement l'importance de protéger les intérêts francophones de l'Ontario en matière d'immigration. Rappelons que le Canada s'est aussi fixé une cible de 4 p. 100 d'immigrants économiques d'expression française à l'échelle nationale d'ici 2018. Vous comprendrez donc que nous attachons une grande importance à l'immigration francophone pour assurer la pérennité de notre langue, enrichir notre culture et renforcer la dualité linguistique de notre province et du Canada.

Deux concepts clés inspirent notre réflexion et nos actions. Nous les retenons d'une conversation nationale animée par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan stratégique d'éducation en langue française.

Le premier concept est celui de l'inclusion, qui se définit comme suit : « dispositions mises en place par une société d'accueil pour faire en sorte que les personnes ou les collectivités issues de l'immigration soient des participants à part entière dans la communauté où ils résident, interviennent, existent, notamment aux niveaux économique, social, culturel et politique de celle-ci ».

Quant à mon collègue du Manitoba, je lui rappelle que, en Ontario, nous avons une définition inclusive des francophones qui permet à tout immigrant parlant français de se classer francophone et d'avoir accès à nos écoles de langue française. Vous pourriez être président chez nous et être Franco-Ontarien.

The second measure that Ontario took, last fall, as part of this inclusion effort was to offer immigrants training in English as a second language, free of charge, because we acknowledge the importance of employability.

The second concept addressed is integration, which is defined as follows: "a process whereby an immigrant undertakes to understand, adapt to, take part in and contribute to the institutional, economic, social, cultural and community life of the host society."

We have adapted these two concepts to our situation so that we can talk about the host community's duty of inclusion and newcomers' duty of integration. In other words, in order for an immigrant citizen to be engaged in a process of integration into the host society, that society must put in place conditions of inclusion.

If Quebec represents the fort of the Canadian francophonie, francophones outside Quebec are the buttress that prevents Canada from being composed of two linguistic groups attached solely to specific territories: a French-speaking Quebec and an English-speaking rest of Canada. Francophones outside Quebec are essential to the construction of Canada's identity, which is based on the two official languages. They are the face of a bilingual Canada from sea to sea, one that permits the mobility of citizens who speak one of Canada's official languages.

It is in that perspective that we present the following few comments. The AFO requests that there be better coordination among CIC, Ontario and Ontario's francophone community. Difficulties arise as a result of a lack of provincial coordination and of coordination among Citizenship and Immigration Canada, Ontario and the Franco-Ontarian community.

The AFO also feels it is important that all immigration initiatives be a part of a more comprehensive action plan that would include the provision of health and social services, language training and other services.

This comprehensive action plan should be taken over by the francophone community, which is in a better position to understand its own needs. This will be done by its representative organization, the AFO, which will thus ensure overall coordination of the francophone immigration file. The AFO is thus asking to play a larger role on the provincial steering subcommittee struck by Citizenship and Immigration Canada.

In particular, the AFO would like to chair that committee and assume general coordination of the implementation of the provinces' francophone immigration action plans. The AFO emphasizes that it is necessary to have francophone or bilingual agents at ports of entry in Ontario and CIC service links with the francophone community groups, which at times are lacking in the southwestern part of the province.

La deuxième mesure que l'Ontario ait prise dans cette démarche d'inclusion a été d'offrir gratuitement aux immigrants, l'automne dernier, la formation en anglais langue seconde, parce qu'on reconnaît l'importance de l'employabilité.

Le deuxième concept abordé est celui de l'intégration, qui se définit comme suit : « démarche par laquelle une personne issue de l'immigration s'engage à comprendre, à s'adapter, à participer et à contribuer à la vie institutionnelle, économique, sociale, culturelle et communautaire de la société qui l'accueille ».

Nous les avons adaptés pour la circonstance afin de parler du devoir d'inclusion de la communauté d'accueil et du devoir d'intégration de la part des nouveaux arrivants. Autrement dit, pour qu'un citoyen immigrant soit engagé dans une démarche d'intégration à la société d'accueil, il faut que celle-ci mette en place des conditions d'inclusion.

Si le Québec représente le fort de la francophonie canadienne, les francophones hors Québec en représentent le contrefort qui permet d'éviter un Canada composé de deux groupes linguistiques liés uniquement à des territoires spécifiques : un Québec français et le reste du Canada anglais. Les francophones hors Québec sont essentiels à la construction identitaire du Canada, laquelle est fondée sur les deux langues officielles. Ils présentent le visage d'un Canada bilingue d'un océan à l'autre permettant une mobilité de citoyens parlant l'une des langues officielles du Canada.

C'est dans cette perspective que nous présentons les quelques commentaires qui suivent. L'Assemblée demande une meilleure coordination entre CIC, l'Ontario et la communauté francophone de l'Ontario. Des difficultés surviennent en raison de l'absence de coordination provinciale, et aussi entre Citoyenneté et Immigration Canada, l'Ontario et la communauté franco-ontarienne.

L'assemblée pense d'ailleurs qu'il est important que toutes les initiatives en matière d'immigration s'inscrivent dans un plan d'action plus global qui comprendrait, entre autres, la prestation de services de santé et de services sociaux, la formation linguistique, et cetera.

Ce plan d'action global devrait être pris en charge par la communauté francophone, qui est plus à même de comprendre ses besoins, et ce, par l'entremise de sa porte-parole, l'assemblée, qui assurera ainsi la coordination générale du dossier de l'immigration francophone. L'assemblée demande donc d'occuper une plus grande place au sein du sous-comité directeur provincial formé par Citoyenneté et Immigration Canada.

L'assemblée voudrait notamment assumer la présidence de ce comité et la coordination générale de la mise en œuvre des plans d'action provinciaux sur l'immigration francophone. L'assemblée insiste sur le besoin d'une présence d'agents francophones ou bilingues aux points d'entrée en Ontario et de liens de service de CIC avec les groupes communautaires francophones qui sont notamment manquants parfois dans le sud-ouest de la province.

The AFO observes that there is a significant need to improve community structures in order to successfully include and integrate newcomers in our community. Although it takes into account the need for English as a second language, the AFO requests that training and employability services be provided by francophone or bilingual institutions capable of including immigrants in the francophone community. Otherwise, if anglophone institutions take charge of these initiatives, they will counteract the objective of including and integrating newcomers in the Canadian francophonie.

The AFO requests that better support be considered for secondary immigration. By that I mean that reception resources should follow immigrants to their new destination province. For example, many francophone immigrants arrive in Quebec and subsequently move to Ontario after spending a few months in the country, and CIC financial support does not follow.

For immigration to become an asset in developing the vitality of the French-language community in Ontario and Canada, we must foster an approach involving four main players, including, obviously, federal and provincial government bodies. This would make it possible for programs to be coordinated with a view to integrating newcomers into the francophone minority group.

This entails negotiations to establish framework policies for immigrant selection, and that involves evaluating the extent to which we achieve quantifiable objectives such as the number of newcomers who can speak French, the Canadian location and requests for services tailored to immigrants' specific needs.

Host organizations must be able to introduce newcomers to the francophone reality and to help them look for economic and social opportunities. That includes, for example, the opportunity to use French in the workplace and in obtaining government services.

Community stakeholders must take an active part in developing connections between newcomers and the community where they settle. This involves developing social policies and putting resources in place to assist community stakeholders in taking part in the francophone community. This very often begins with sports for young people and in the schools, hence the importance of schools in integrating newcomers.

Lastly, before newcomers are selected, we must make them aware that it is possible for them to live in a French-language community. We must expose them to the reality of Canada's linguistic duality, of official language minorities, and to the benefits of communicating in Canada's two official languages. Lastly, we can say that the AFO supports the 32 recommendations contained in the September 2012 Final Report by Ontario's Expert Roundtable on Immigration.

L'assemblée constate un important besoin d'améliorer les structures communautaires pour réussir l'inclusion et l'intégration des nouveaux arrivants au sein de notre communauté. L'assemblée demande, tout en tenant compte du besoin de l'anglais langue seconde, que la formation et l'employabilité se fassent par les institutions francophones ou bilingues capables de veiller à l'inclusion dans la communauté francophone. Autrement, si ces initiatives sont prises en charge par les institutions anglaises, elles sont contraires à l'objectif d'inclusion et d'intégration dans la francophonie canadienne.

L'assemblée demande que soient considérés de meilleurs appuis à l'immigration secondaire, c'est-à-dire que des ressources d'accueil suivent l'immigrant vers sa nouvelle province de destination. Par exemple, plusieurs immigrants francophones arrivent au Québec et se rendent en Ontario après avoir passé quelque mois au Canada, et les appuis financiers de la part de CIC ne suivent pas.

Afin que l'immigration devienne un atout de développement de la vitalité de la communauté de langue française en Ontario et au Canada, il est nécessaire d'élaborer une approche impliquant quatre acteurs principaux, y compris, évidemment les instances gouvernementales provinciales et fédérales. Cela permettrait que les programmes soient coordonnés dans une perspective d'intégration des nouveaux arrivants au sein du groupe francophone minoritaire.

Cela comporte des négociations établissant des politiques d'encadrement de sélection des immigrants et cela implique l'évaluation de l'atteinte d'objectifs quantifiables, tels que le nombre de nouveaux arrivants pouvant parler le français, la localisation canadienne et les demandes de services adaptés à leurs besoins spécifiques.

Les organismes d'accueil doivent être en mesure d'introduire les nouveaux arrivants à la réalité francophone et de les aider dans leur quête d'opportunités économiques et sociales. Cela comprend, par exemple, la possibilité d'utiliser le français au travail et dans le cadre des services gouvernementaux.

Les intervenants communautaires doivent participer activement au développement de liens entre les nouveaux arrivants et la communauté établie. Cela implique le développement de politiques sociales et la mise en place de moyens afin d'aider les intervenants communautaires à participer à la communauté francophone. Bien souvent, cela commence par les sports pour les jeunes et par le milieu scolaire, d'où l'importance de l'école dans l'intégration des nouveaux arrivants.

Enfin, avant leur sélection, on doit sensibiliser les nouveaux arrivants à la possibilité de vivre dans la communauté de langue française. On doit les exposer à la réalité de la dualité linguistique canadienne des minorités de langue officielle et aux avantages de communiquer dans les deux langues officielles du Canada. Enfin, on peut dire que l'assemblée appuie les 32 recommandations contenues dans le rapport final de septembre 2012 préparé par la table ronde d'experts sur l'immigration en Ontario.

Thank you for your attention. I will be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Vaillancourt, and thanks to the other witnesses. We will now move on to questions. Senator McIntyre will ask the first question, followed by Senator Poirier.

Senator McIntyre: Thanks to our witnesses for their presentations. I listened to you carefully, and it is clear that the federal government, provincial governments, municipalities, employers, educational institutions, universities of the Canadian francophonie and community organizations will all play a role in the recruitment, selection, reception, settlement and retention of immigrants in minority communities. This is a bit like a theatre play in which each actor is required to play his or her role.

Do you think these players are doing a good job of cooperating with each other, or are they instead acting individually? Would it be necessary to establish a joint national strategy on this entire question?

Ms. Gaudet, you talked about the importance of developing a francophone immigration strategy in New Brunswick and of the need to increase the Acadian community's demographic weight. All of New Brunswick's stakeholder, whether they are from New Brunswick's Commissioner of Official Languages or are representatives of the Acadian community, are now in agreement.

François Gravel summed up the situation very accurately in an article dated May 9, 2013, entitled, "The Failure of Francophone Immigration to New Brunswick." That being said, do you think it is time to establish a national strategy on this entire question? Otherwise, we will be headed in different directions.

Ms. Gaudet: Initiatives have been put in place in New Brunswick. Mr. Gravel used the word "failure" in his article because the francophone immigrant percentage had been set at 33 per cent in the 2006-2013 strategy. He had obviously studied the statistics showing that only 13 per cent of the immigrants we had attracted were francophone, and that figure showed in quantitative terms why that constituted a failure. We are working on the 2014-2018 initiative, and the provincial government, for the first time, has targeted francophone immigration, through its demographic service, as a main issue for Acadian and francophone community development.

We at SANB are working with CIC and the provincial government. We are coordinating the initiative, and all the players are at the table, but we are short of immigrants because we ultimately need financial and human resources so we can put the host organizations in place to attract them across the province.

Je vous remercie de votre attention, et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

La présidente : Merci, Monsieur Vaillancourt, et merci aux autres témoins. Nous passons maintenant à l'étape des questions. C'est le sénateur McIntyre qui posera la première question, suivi de la sénatrice Poirier.

Le sénateur McIntyre : Merci à nos témoins pour leur présentation. Je vous écoutais attentivement, et il est clair que, pour faciliter le recrutement, la sélection, l'accueil, l'établissement et la rétention des immigrants en milieu minoritaire, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités, les employeurs, les établissements d'enseignement, les universités de la francophonie canadienne et les organismes communautaires sont tous appelés à jouer un rôle. C'est un peu comme dans une pièce de théâtre dans laquelle chacun est appelé à jouer son rôle.

Selon vous, est-ce que ces acteurs collaborent bien entre eux ou agissent-ils plutôt individuellement? Est-ce qu'il serait nécessaire d'établir une stratégie nationale concertée concernant toute cette question?

Madame Gaudet, vous avez parlé de l'importance d'élaborer une stratégie en matière d'immigration francophone au Nouveau-Brunswick et de la nécessité d'accroître le poids démographique de la communauté acadienne. Maintenant, tous les intervenants du Nouveau-Brunswick, que ce soit la commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick ou les représentants de la communauté acadienne, sont tous d'accord.

Un article de François Gravel, qui date du 9 mai 2013, résume très bien l'état de la situation. D'ailleurs, son article s'intitule « L'échec de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick ». Ceci étant dit, pensez-vous qu'il serait temps d'établir une stratégie nationale concernant toute cette question? Sinon, on s'en va dans différentes directions.

Mme Gaudet : Chez nous, il y a quand même des initiatives qui ont été mises en place. Dans son article, M. Gravel a parlé de l'échec parce que, dans la stratégie de 2006-2013, on avait fixé le nombre d'immigrants francophones à 33 p. 100. Évidemment, on a examiné les statistiques qui démontraient qu'on n'avait attiré que 13 p. 100 d'immigrants francophones, et ce chiffre expliquait, en termes quantitatifs, pourquoi il s'agissait d'un échec. On est en train de travailler sur l'Initiative 2014-2018, et le gouvernement provincial, pour la première fois, par le truchement de son service démographique, a ciblé l'immigration francophone comme étant un enjeu principal pour le développement des communautés acadiennes et francophones.

À la SANB, on travaille avec CIC et le gouvernement provincial, on coordonne l'initiative et tous les joueurs sont à la table. Mais on manque d'immigrants parce que, dans le fond, pour les attirer un peu partout sur le territoire, il faut des ressources financières et humaines pour mettre en place des organismes d'accueil.

Consider this example. Approximately 15,000 francophones live in the Saint John area, and the host organization is anglophone. We have two francophones who have a mandate to assist newcomers once they are on the ground, but, when these people come to New Brunswick on exploratory visits, we need francophones on site to welcome them and to tell them about the reality of the province. So we are lacking a lot of resources.

Some initiatives are praiseworthy, and we cannot say that nothing is being done. There are things that are being done, but we lack the resources to guarantee the success of the next initiative. Of course, we will have to work in close cooperation with the federal government because joint action is required. As you said, everyone has to work together.

For the moment, we are working toward that, and much remains to be done. We recently submitted a brief to the government, and we are awaiting the new strategy, which has not been launched. We are told that it will be very soon, and we will see what has been retained from that brief.

The Chair: Was that a brief presented to the provincial government?

Ms. Gaudet: Yes. They have targeted francophone immigration as a main issue in the new initiative. We will see how that translates into action.

The Chair: I believe Mr. Vaillancourt wanted to respond.

Mr. Vaillancourt: To answer the question as to whether there is enough cooperation among the players, I can give you a view from Ontario, which is the province with the largest population, and where the Franco-Ontarian community is dispersed. I like to say that we have concentrated communities and dispersed communities across the province. Is there cooperation? There is a certain amount of cooperation. You understood from my remarks that the AFO wants to play a bigger role because there is a need for coordination. Many good things are being done by educational institutions, school boards and ministries. Ontario took a first step by establishing its expert roundtable and introducing the bill, which is currently on hold because of the election. There is definitely a need. There are three networks. There is the provincial subcommittee for the Ontario region, and there is the act. The points of entry in Ontario are Toronto-Pearson, often Windsor, and Ottawa to some extent, but the biggest point of entry is Pearson. We have a great need at the points of entry for bilingual immigration officers who understand that there is a Franco-Ontarian community. Nearly 220,000 francophones live in central and southwestern Ontario, and that is where there is the biggest increase. Once newcomers have seen that the Franco-Ontarian community is a possibility, the challenge is to retain them. Our community groups are finding it hard to obtain CIC's support. It always requires a somewhat repeated effort, an effort that has to be renewed. There is no stability in the assistance we receive. Recruiting and receiving immigrants are part of the challenge. The real challenge for a minority language community is to ensure that these people

Je vous donne un exemple. Il y a quand même environ 15 000 francophones qui habitent dans la région de Saint-Jean, et l'organisme d'accueil est anglophone. On a deux francophones qui ont le mandat d'accompagner les nouveaux arrivants une fois qu'ils sont sur place. Mais lorsque ces gens viennent chez nous pour faire des voyages d'exploration, on a besoin de francophones sur place pour les accueillir et pour leur parler de la réalité de la province. Il nous manque donc beaucoup de ressources.

Certaines initiatives sont louables, et on ne peut pas dire que rien ne se fait. Il y a des choses qui se font, mais il manque de ressources pour veiller au succès de la prochaine initiative. Bien sûr, on devra travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral, parce qu'il faut une concertation. Vous l'avez bien dit : tout le monde doit travailler ensemble.

Pour le moment, on travaille dans ce sens et il reste encore beaucoup à faire. Récemment on a présenté un mémoire au gouvernement et on attend la nouvelle stratégie qui n'a pas encore été lancée. On nous dit qu'elle le sera très prochainement, et on verra ce qui a été retenu de ce mémoire.

La présidente : Est-ce que c'est un mémoire présenté au gouvernement provincial?

Mme Gaudet : Oui. Ils ont ciblé l'immigration francophone comme étant un enjeu principal dans la nouvelle initiative; on verra comment cela se traduira dans les actions.

La présidente : Je crois que M. Vaillancourt voulait répondre.

Mr. Vaillancourt : Pour répondre à la question à savoir s'il y a suffisamment de collaboration parmi les acteurs, je puis vous donner une perspective de l'Ontario, qui est la province la plus populeuse, et où la communauté franco-ontarienne est dispersée. J'aime dire qu'on a des communautés concentrées et des communautés dispersées, partout sur le territoire. Est-ce qu'il y a une collaboration? Il y a une certaine collaboration. Vous avez retenu dans mes propos que l'assemblée veut jouer un plus grand rôle, parce qu'en effet, il y a un besoin de coordination. Il y a de nombreuses bonnes choses qui se font, que ce soit de la part des établissements d'enseignement, des conseils scolaires et des ministères. L'Ontario a fait un premier pas en créant sa table d'experts et en déposant le projet de loi qui est présentement en suspens en raison des élections. Il y a certainement un besoin. Il y a trois réseaux. Il y a eu le sous-comité provincial de la région de l'Ontario et il y a le projet de loi. Les points d'entrée en Ontario sont Toronto, Pearson, et souvent Windsor, un peu à Ottawa, mais le plus gros point d'entrée, c'est Pearson. Nous avons grandement besoin d'agents d'immigration bilingues aux points d'entrée qui comprennent qu'il y a une communauté franco-ontarienne. Près de 220 000 francophones vivent dans le centre sud-ouest de la province, et c'est là où il y a la plus grande augmentation. Après avoir constaté la possibilité d'une communauté franco-ontarienne, le défi est de les retenir. Nos groupes communautaires ont peine à avoir de l'appui de CIC. C'est toujours un peu à répétition, à renouveler. Il n'y a pas de stabilité pour recevoir de l'aide. Les recruter, les accueillir, c'est une partie du défi. Le vrai défi pour une communauté de langue

integrate into it, and services must be provided by community groups. We need coordination. We understand that there is a federal-provincial partnership on this issue and that structures must be developed, but it might be useful to do a better job of coordinating or proposing frameworks. We need to look at two factors when we examine immigration projects. In economic immigration, on the one hand, we want people to contribute to the economy or not to be a burden on the economy. On the other hand, we want the francophone minority to integrate into our minority language community because, at our natural birth rate, we will not replace our population. That is an important point. We are able to take them in, but when it comes to integrating them into the community, if there are no community players to show any interest, we risk losing them to the majority community.

Is there cooperation? Yes. Could there be more? Could it be orchestrated more effectively across Ontario? My answer is yes. We have a challenge in our population size and numbers. Sometimes I would like this to be a less populous province because that would make cooperation easier, but there are challenges and a need for targeted resources to achieve that. That is why you heard me say we wanted to play a more active role as a unifying organization in this area.

Ms. Coombs: As Mr. Vaillancourt mentioned, cooperation is much easier in a small environment. It is necessarily easy among the francophone organizations that are part of the immigration network because we are all in the same building.

The challenge is related to the anglophone community, the settlement organizations and so on. We have to compromise and work in English. We frankly do it a lot because we are part of the local immigration partnership, chambers of commerce and committees of settlement organizations, which necessarily operate in English since French is really the minority language in our province.

We are interested in the government's developing a national strategy, but one that takes the specific needs of the regions into consideration. You always have to consider the subtle differences and not just where the francophone population mass is.

Mr. Ka: In fact, from the moment we talk about immigration, there are always shared jurisdictions between the federal and provincial governments. Cooperation is necessary when the major decisions have to be made. Committee stakeholders must also be seated around the table with the federal government. Making major decisions in this area based on the concept of equality will often penalize the small minority communities. We want to be fair with everyone, but it does not work that way. Two concepts are important: equality and fairness. From the moment the government wants to create services for all of Canada, it has to

minoritaire, c'est de s'assurer que ces gens s'intègrent dans la communauté minoritaire, et les services doivent être donnés par des groupes communautaires. On a besoin de coordination. Nous comprenons qu'il y a un partenariat provincial-fédéral dans ce dossier et des structures à développer, mais il y aurait avantage à mieux coordonner ou à mieux proposer des encadrements. Il y a deux éléments à traiter quand on examine les projets d'immigration. On parle d'immigration économique, donc, on veut que les gens contribuent à l'économie ou ne soient pas un fardeau pour l'économie d'une part. D'autre part, lorsqu'on parle de la minorité francophone, on veut que ces gens s'intègrent dans notre la communauté de langue minoritaire, parce que ce n'est pas au moyen du taux de natalité naturelle qu'on va se renouveler. C'est important. On réussit à les accueillir, mais quand vient le temps de l'intégration dans la communauté, s'il n'y a pas d'acteurs communautaires pour démontrer l'intérêt, on risque de perdre des joueurs à la communauté majoritaire.

Est-ce qu'il y a de la collaboration? Oui. Pourrait-il y en avoir plus? Est-ce que ça pourrait être mieux orchestré sur le territoire de l'Ontario? Je vous réponds, oui. On a un défi de grandeur et de nombre sur une population. Parfois, je souhaiterais que ce soit une province moins populeuse, parce que la concertation serait plus facile, mais il y a des défis et un besoin de ressources ciblées pour le faire. C'est la raison pour laquelle vous m'avez entendu dire qu'on voulait jouer un rôle plus actif en tant qu'organisme rassembleur dans ce domaine.

Mme Coombs : Comme M. Vaillancourt l'a mentionné, la concertation est beaucoup plus facile dans un petit milieu. En ce qui touche les organismes francophones liés au réseau d'immigration, c'est nécessairement facile, parce que nous sommes tous dans le même édifice.

Le défi est lié à la communauté anglophone, aux organismes d'établissement, et cetera. Il faut faire un compromis et travailler en anglais. Franchement, on le fait beaucoup, parce qu'on fait partie du partenariat local en immigration, des chambres de commerce et aussi des comités d'organismes d'établissement qui travaillent forcément en anglais, puisque le français est vraiment minoritaire dans notre province.

Nous sommes intéressés à ce que le gouvernement élabore une stratégie nationale, mais qui tienne compte des besoins spécifiques des régions. Il faut toujours considérer les nuances et ne pas considérer uniquement où se trouve la masse de la population francophone.

M. Ka : En fait, à partir du moment où on parle de l'immigration, il y a toujours des compétences partagées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. À partir du moment où les grandes décisions doivent se prendre, la collaboration sera de mise. Il faut que les intervenants communautaires soient assis autour de la table avec le gouvernement fédéral. Prendre de grandes décisions dans ce domaine sur la base du concept d'égalité va souvent pénaliser les petites communautés en situation minoritaire. On veut être juste à l'égard de tout le monde, mais cela ne fonctionne pas. Deux

be fair in one way or another. It must take into account the fact that we are minority communities. Only from that point on will there be justice and equality.

I remember there was an outcry back home when the government eliminated the Nominee Program in Manitoba. The provincial governments ultimately learned about it at the same time as everyone else. Our immigration minister said his deputy minister had phoned him to say that the program had been changed, and the Premier of Manitoba tried to contact Ottawa several times, but in vain. I entirely agree with you: there has to be cooperation from the outset to make the new programs much more equitable for our communities.

Senator Poirier: Thank you all for being here today. You currently represent four of Canada's francophone communities. Do you exchange best practices and strategies for improving francophone immigration? Do you hold annual meetings or conferences? If so, can you share with us the results or points that have emerged from them?

Mr. Vaillancourt: I mentioned that Ontario had three regional networks devoted to integrating immigrants. They are part of a national network that meets periodically and is moderated by our colleagues from the FCFA. The three Ontario networks meet periodically. We are starting to take a greater interest in them as a unifying assembly and organization. These networks meet at the national level. There is national coordination and an exchange of expertise. The particular feature in Ontario is that there are three networks. In the other provinces, there is one network per province, if memory serves me.

Mr. Ka: Yes, it is one network per province, and I believe it is time to acknowledge the work that the FCFA does in this area because that coordination work with the networks at the national level is really important. It is ultimately on that platform that best practices are shared. That is an important point. It also has to be said that best practices are shared through the conferences. We saw that at the Metropolis immigration conference, where francophone days are held every year. It is at those conferences that all the participants share the best practices in what is being done in Ontario, Manitoba and elsewhere. I think that is how it works.

Ms. Gaudet: I will not repeat what was just said about the FCFA, but we also have the Société nationale de l'Acadie, the SNA. It is the organization that represents francophones from the four Atlantic provinces.

Yes, we work together in the province. We are partners, but we are also part of a network with the four Atlantic provinces. The SNA organizes an annual symposium that everyone attends and

concepts sont importants : celui de l'égalité et celui de l'équité. À partir du moment où le gouvernement veut créer des services pour tout le Canada, il faut que ce soit équitable d'une façon ou d'une autre. Il faut tenir compte du fait que nous sommes des communautés en situation minoritaire. C'est à partir de ce moment-là seulement que la justice et l'égalité vont se faire.

Je me rappelle, au Manitoba, quand on a éliminé le Programme des candidats au gouvernement, que cela a fait beaucoup de bruit chez nous. Les gouvernements provinciaux l'ont appris en même temps que tout le monde, finalement. Notre ministre de l'immigration disait que son sous-ministre lui avait passé un coup de fil pour lui dire que le programme avait été changé, et le premier ministre du Manitoba a essayé de communiquer avec Ottawa à plusieurs reprises, mais en vain. Je suis entièrement d'accord avec vous, la collaboration doit être là dès le départ pour que les nouveaux programmes soient beaucoup plus équitables pour nos communautés.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie tous d'être ici aujourd'hui. Vous représentez actuellement quatre communautés francophones du Canada. Échangez-vous entre vous des meilleures pratiques et stratégies pour améliorer l'immigration francophone? Avez-vous des rencontres annuelles ou des conférences? Le cas échéant, pouvez-vous en partager avec nous les résultats ou les points qui en sont ressortis?

M. Vaillancourt : J'ai mentionné que l'Ontario avait trois réseaux régionaux consacrés à l'intégration des immigrants. Ils font partie d'un réseau national qui se réunit périodiquement, animé par nos collègues de la FCFA. En Ontario, les trois réseaux se rencontrent périodiquement. On commence à s'y intéresser davantage, en tant qu'assemblée et organisme rassembleur. Sur le plan national, ces réseaux se rencontrent. Il y a une coordination nationale et de l'échange d'expertise. La particularité en Ontario, c'est qu'il y a trois réseaux. Dans le cas des autres provinces, je crois qu'il y a un réseau par province, si ma mémoire est bonne.

M. Ka : Oui, c'est un réseau par province, et je crois que c'est le moment de saluer le travail que fait la FCFA en ce sens, parce que ce travail de coordination avec les réseaux à l'échelle nationale est vraiment important. C'est sur cette plateforme que le partage des bonnes pratiques se fait, finalement. C'est un élément important. Il faut dire aussi que ce partage de bonnes pratiques se fait à travers les conférences. On a vu à la conférence Metropolis de l'immigration où, chaque année, il y a des journées francophones juste au début des conférences. C'est dans le cadre de ces conférences que tous les participants partagent les bonnes pratiques de ce qui se fait en Ontario, au Manitoba et ailleurs. Je crois que ça fonctionne dans ce sens.

Mme Gaudet : Je ne répéterai pas ce qui vient d'être dit au sujet de la FCFA, mais nous avons aussi la Société nationale de l'Acadie (SNA). C'est l'organisme porte-parole des francophones des quatre provinces de l'Atlantique.

Oui, on travaille ensemble dans la province. Nous sommes partenaires, mais nous sommes aussi en réseau avec les quatre provinces de l'Atlantique. La SNA organise, une fois par année,

where we have an opportunity to share best practices and our concerns. We also have researchers who come and provide us with information. Francophones thus have a good network in that sense.

Senator Poirier: In New Brunswick, I imagine you work in partnership with the francophone university and the colleges. According to the comments you made, Ms. Gaudet, the population of New Brunswick is aging, and that is definitely troubling, particularly when it affects economic development and job creation.

Do you know what percentage of foreign students who come to study in New Brunswick subsequently stay there?

Do you also know the percentage of francophones who come to New Brunswick who are still there five years later? And do you know how many have left us as a result of a shortage of jobs?

Ms. Gaudet: I have to say that is a very good question. I will begin with the question on our cooperation with the Université de Moncton and the schools.

Yes, we have a good network. I do not have the statistics, but I know we have managed to attract approximately 12 per cent of the population in the past five years.

As you know, we represent 33 per cent of the population of New Brunswick, but the percentage has just fallen below the 33 per cent level, and that is dangerous because the level is eroding. Why? A number of factors are involved. The first is the declining birth rate, and the second the incredible exodus of young people who leave to work in the west, followed by their families.

There is also aging. Yes, we are the Canadian province with the oldest inhabitants. We are achieving critical mass. Ontario is said to have the largest francophone population, which is true, but we have the largest percentage of francophones in our province; 33 per cent gives us political power. We are the only officially bilingual province in Canada. To my mind, that is a unique model that distinguishes us.

We are definitely concerned about this erosion factor. As you know, science has determined that the critical mass varies from 28 per cent to 35 per cent. If we fall below 28 per cent, I am not sure we will still have an officially bilingual province in 100 years. That is very, very important for us. We must meet the challenges we are facing with francophone immigration.

As regards statistics, I cannot tell you how many students we have managed to retain. We have requested those statistics, but they are not available. We are compiling them, and I hope I will have statistics to present to you the next time we come before the committee, but they are not yet available.

un colloque qui regroupe tout le monde et où on a l'occasion de partager les pratiques exemplaires et nos préoccupations. On a aussi des chercheurs qui viennent nous alimenter. Les francophones ont donc effectivement un bon réseau en ce sens.

La sénatrice Poirier : Au Nouveau-Brunswick, j'imagine que vous travaillez en partenariat avec l'université et les collèges francophones. Selon les commentaires que vous avez faits, madame Gaudet, la population du Nouveau-Brunswick est vieillissante, et c'est certainement inquiétant, surtout lorsque cela touche au développement économique et à la création d'emplois.

Savez-vous quel pourcentage des étudiants étrangers qui viennent étudier au Nouveau-Brunswick y restent par la suite?

De plus, quant aux immigrants francophones qui viennent au Nouveau-Brunswick, connaissez-vous le pourcentage de ceux qui sont encore chez nous cinq ans plus tard? Et savez-vous combien nous en avons perdu à cause du manque d'emplois?

Mme Gaudet : C'est une très bonne question, je dois vous dire. Je vais commencer avec la question concernant notre collaboration avec l'Université de Moncton et les écoles.

Oui, on a un beau réseau. Je n'ai pas les statistiques, mais je sais qu'on a réussi, dans les cinq dernières années, à attirer environ 12 p. 100 de la population.

Vous savez, au Nouveau-Brunswick, on représente 33 p. 100 de la population. Mais le pourcentage vient de passer sous la barre des 33 p. 100, et c'est dangereux, parce qu'il y a une érosion qui se fait. Pourquoi? Il y a plusieurs facteurs; tout d'abord, la dénatalité, et ensuite, l'exode incroyable des jeunes qui vont travailler dans l'Ouest, suivis de leurs familles.

Il y a aussi le vieillissement. Oui, nous sommes la province canadienne où l'âge des habitants est le plus élevé. On atteint la masse critique. On parle de l'Ontario qui a la plus grande population francophone, ce qui est vrai. Mais on a la plus grande proportion de francophones dans notre province. Le nombre de 33 p. 100 nous confère un pouvoir politique. On est la seule province officiellement bilingue au Canada. Pour moi, c'est un modèle unique qui nous distingue.

Il est certain que nous sommes préoccupés par ce facteur d'érosion. Vous savez, la science a établi la masse critique variant de 28 à 35 p. 100. Si on descend sous les 28 p. 100, je ne suis pas certaine qu'on aura encore une province officiellement bilingue dans 100 ans. Pour nous, c'est très, très, très important. Il faut résoudre ces défis auxquels nous faisons face avec l'immigration francophone.

En ce qui concerne les statistiques, je ne peux pas vous dire combien d'étudiants on a réussi à retenir. On a demandé ces statistiques, mais elles ne sont pas disponibles. On est en train de les compiler. J'espère que la prochaine fois que je viendrai devant le comité, j'aurai des statistiques à vous présenter, mais elles ne sont pas toujours disponibles.

Senator Poirier: Mr. Vaillancourt, you mentioned that Ontario takes in more than 50 per cent of French-speaking immigrants outside Quebec. Of that 50 per cent, how many have said their first port of entry was Ontario? And how many of those who came from another province came to Ontario because there were more job opportunities?

Mr. Vaillancourt: As Ms. Gaudet said, that is a good question, but I do not have the statistics. We could get some answers. . .

Senator Poirier: Could send them to the committee?

Mr. Vaillancourt: We will try to find answers to those questions.

However, with your permission, I would like to add two points. I cited the example of the regional immigration network, which is part of the national network. The centre-southwest network includes the Toronto-Windsor corridor, the peninsula and the Sarnia region. When we talk about collaboration in this network, we have to work with 108 municipalities over an area of 400 square kilometres. I say that with some assurance because I was assistant deputy minister of education in another life, and the school boards in that region have to work with 108 municipalities. Try to imagine coordinating the implementation of best practices for immigrants, because we have francophones in those 108 communities. It is not easy to work with majority anglophone communities. In Ontario, the AFO has been more interested in playing this role in the past few years in order to promote coordination because many community groups need to be supported and brought up to speed. It is a major challenge to work with municipalities.

The last point concerns the francophonie of tomorrow, and here I am going to repeat the remarks that you no doubt heard the Commissioner of Official Languages make: the francophone host community in Ontario, and across Canada, is working to recruit, retain and integrate francophone immigrants in the communities. The fact nevertheless remains that, if we say that linguistic duality and official languages are part of our Canadian identity, governments have a leading role to play, and the majority group has a leading role to play, in ensuring that the linguistic minority takes its place and prospers over the years.

The Assemblée de la francophonie de l'Ontario celebrated its 104th anniversary in early June. We want to be around to celebrate our 200th and 300th anniversaries with a vibrant community, and I offer the same wish for my colleagues from the other provinces.

Ms. Gaudet: I forgot to answer your question on the potential pool of students. You wanted to know whether they want to stay. A new trend has emerged since the changes were made because they know very well that it may now be easier for them to work and subsequently to apply for permanent residence.

La sénatrice Poirier : Monsieur Vaillancourt, vous avez mentionné que l'Ontario reçoit plus de 50 p. 100 des immigrants d'expression française hors du Québec. De ces 50 p. 100, combien ont dit que leur première porte d'entrée était l'Ontario? Et combien de ceux qui venaient d'une autre province sont venus en Ontario parce qu'il y avait plus d'occasions d'emplois?

Mr. Vaillancourt : Comme Mme Gaudet le dit, la question est bonne, mais je n'ai pas les statistiques. On pourrait obtenir des réponses...

La sénatrice Poirier : Pourriez-vous les envoyer au comité?

Mr. Vaillancourt : On va essayer de trouver une réponse à ces questions.

Cependant, si vous me le permettez, j'aimerais rajouter deux choses. Je donnais l'exemple du réseau régional pour l'immigration qui fait partie du réseau national. Le réseau du Centre-Sud-Ouest comprend le corridor de Toronto à Windsor, en passant par la péninsule et par la région de Sarnia. Lorsqu'on parle de collaboration pour ce réseau, il faut travailler avec 108 municipalités sur un territoire de 400 kilomètres. Je le dis avec assurance, parce que, dans mon autre vie, j'étais sous-ministre adjoint de l'Éducation, et les conseils scolaires dans cette région doivent travailler avec 108 municipalités. Essayez d'imaginer coordonner la mise en œuvre de pratiques exemplaires pour les immigrants. Parce qu'on a des francophones dans ces 108 collectivités. Ce n'est pas évident de travailler avec des collectivités majoritairement anglophones. En Ontario, depuis quelques années, l'assemblée s'intéresse davantage à jouer ce rôle pour favoriser la coordination, parce que plusieurs groupes communautaires ont besoin d'appui et d'être mis au parfum. Il y a un grand défi à travailler avec les municipalités.

Le dernier point touche à la francophonie de demain, et je vais emprunter les paroles que vous avez sans doute entendu prononcer par le commissaire aux langues officielles : la communauté d'accueil francophone en Ontario, comme partout au Canada, travaille à recruter, à retenir et à intégrer les immigrants francophones dans les communautés. Il n'en reste pas moins que, si on dit que la dualité linguistique, les langues officielles font partie de notre identité canadienne, les gouvernements ont un rôle de premier plan à jouer, et le groupe majoritaire a un rôle de premier plan à jouer pour s'assurer que la minorité linguistique prend sa place et prospère au fil des ans.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario a fêté ses 104 ans au début juin; on veut être là pour fêter le 200^e et le 300^e anniversaire avec une communauté vibrante, et je souhaite la même chose à mes collègues des autres provinces.

Mme Gaudet : J'ai omis de répondre à votre question sur le bassin potentiel des étudiants et étudiantes. Vous vouliez savoir s'ils veulent rester ou non. Il y a une nouvelle tendance, depuis les changements, parce qu'ils savent très bien que, maintenant, il est peut-être plus facile pour eux de travailler et de demander ensuite une résidence permanente.

Since I am a professor at the university, I live there and see what goes on there. There is increasing interest among students who come from francophone African countries and elsewhere. However, our employers are at times somewhat reluctant to hire them. We have trouble placing our students for work terms. We have a lot of education and awareness-raising to do.

New Brunswick is not a traditional immigrant host province. This is quite a recent phenomenon. Consequently, as you will understand, there is a lot of work to do. It is not like Ontario, which has been welcoming immigrants for a long time.

We have a lot of work to do to increase awareness among our employers and to invite them to open their doors a little wider to our students so that they can eventually find work. Consequently, we must create jobs. We know we cannot attract, much less retain, immigrants if they cannot find work. They will go wherever they can find it. On that issue, we are working in close cooperation with the Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada to try to find solutions to this problem.

Senator Chaput: I have a specific question for each of the witnesses concerning their initial presentations.

I will start with Mr. Vaillancourt. In your presentation, you talked about second-language training, English-language learning that is offered free of charge to newcomers.

When did you start that practice in Ontario? Who is responsible for it and who pays for it?

Mr. Vaillancourt: It started in fall 2013. It was announced by the government and it is under the responsibility of the Ministry of Education, and colleges and universities.

Senator Chaput: So every francophone immigrant. . .

Mr. Vaillancourt: Every francophone immigrant wishing to learn English as a second language may do so at an institution.

The school boards can give this course, as well as the colleges and universities. The course is free for francophone immigrants.

The downside to this strategy is that the anglophone institutions can give the course as well, and the community issue is a problem that we have reported to the ministry. This is a very recent initiative.

Senator Chaput: How many francophone immigrants would you say are taking advantage of this offer?

Mr. Vaillancourt: That is a good question. We do not really have the figures. We could give you an idea, but this is coordinated by the colleges and universities through their programs and by the Ministry of Education for the school boards.

Je suis professeure à l'université, j'y vis et je vois ce qui s'y passe. Il y a de plus en plus d'intérêt de la part des étudiants et étudiantes qui proviennent des pays africains francophones ou d'ailleurs. Cependant, nos employeurs sont parfois un peu frileux à les embaucher. On a du mal à placer nos étudiants et étudiantes dans le cadre de stages. On a beaucoup d'éducation, de conscientisation à faire.

Le Nouveau-Brunswick n'est pas une province traditionnelle d'accueil d'immigrants. Ce phénomène est assez récent. Vous comprenez donc qu'il y a beaucoup de travail. Ce n'est pas comme l'Ontario, qui accueille des immigrants et immigrantes depuis longtemps.

On a beaucoup de travail à faire pour sensibiliser nos employeurs et les inviter à ouvrir les portes un peu plus grandes à nos étudiants et étudiantes, afin que ces gens puissent éventuellement se trouver du travail. Alors, il faut de la création d'emplois. On sait qu'on ne peut pas attirer des immigrants ou des immigrantes s'ils ne peuvent pas se trouver du travail, et encore moins, les retenir. Ils iront là où ils peuvent travailler. À ce chapitre, on travaille en étroite collaboration avec le Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada pour essayer de trouver des solutions à cette problématique.

La sénatrice Chaput : J'ai une question ciblée pour chacun des témoins en rapport à leurs présentations initiales.

Je commencerai avec M. Vaillancourt. Dans votre présentation, vous avez parlé de la formation langue seconde, de l'apprentissage en anglais qui est offert gratuitement aux nouveaux arrivants.

Quand avez-vous commencé cette pratique en Ontario? Qui en est responsable et qui en assume les coûts?

M. Vaillancourt : C'est commencé depuis l'automne 2013, cela a été annoncé par le gouvernement et c'est sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, et des collèges et universités.

La sénatrice Chaput : Donc tout immigrant francophone...

M. Vaillancourt : Tout immigrant francophone voulant apprendre l'anglais langue seconde peut le faire dans une institution.

Les conseils scolaires peuvent donner ce cours, ainsi que les collèges et les universités. Pour l'immigrant francophone, le cours est gratuit.

Le petit bémol dans cette stratégie, c'est que les institutions anglophones peuvent le donner aussi, et le référent communautaire est un problème qu'on a signalé d'ailleurs au ministère. L'initiative est toute récente

La sénatrice Chaput : Combien d'immigrants francophones, diriez-vous, profitent de cette offre?

M. Vaillancourt : C'est une bonne question. On n'a pas vraiment les chiffres. On pourrait vous donner une idée, mais c'est coordonné par les collèges et les universités par l'intermédiaire de leurs programmes, et par le ministère de l'Éducation pour les conseils scolaires.

Senator Chaput: Thank you. Ms. Gaudet, you mentioned in your presentation that incentive programs to encourage employers to hire immigrants would be a good idea. That was even one of your recommendations. Does this concern economic immigration?

Ms. Gaudet: Yes, absolutely.

Senator Chaput: Would that also involve university students?

Ms. Gaudet: Yes.

Senator Chaput: Do you have any employer incentives to suggest? Do you think the language factor may be a disadvantage if immigrants do not speak English?

Ms. Gaudet: Yes. The majority of employers in a province like New Brunswick are obviously anglophone, and English is the language of work. That is a piece of information that we give immigrants when we recruit in foreign countries. We advise them to start taking language courses immediately to assist in their integration. They can also take language courses once they have arrived in Canada.

It is possible to live in French in certain regions, and completely if you go to the Acadian Peninsula region and the Edmundston area. In some regions, people can live entirely in French. In many cases, these people speak no English. However, if they settle in English-dominant centres, the more urban centres such as Moncton, Miramichi, Bathurst and Saint John, they have to learn English, and we give language courses.

In general, immigrants speak some English when they arrive. Whether we like it or not, English is the international language, the language of technology. Consequently, they already have a certain base. Some of them obviously need to take courses in order to fit into the community to a greater degree.

Senator Chaput: What incentives do you suggest should be used to interest employers?

Ms. Gaudet: First of all, we should offer training on diversity in the workplace. We should also inform employers about how to welcome immigrants, give them information on the people they are welcoming as well, and inform them about the attitude they should adopt in helping their immigrant employees integrate. Some immigrants have skills and a much higher level of education than the people working in those businesses. Employers must be given resources so that they can offer training to their employees.

Perhaps we could offer tax incentives as well.

La sénatrice Chaput : Je vous remercie. Madame Gaudet, dans votre présentation, vous avez mentionné le fait que des programmes incitatifs pour encourager les employeurs à embaucher les immigrants seraient avantageux. Il s'agissait même de l'une de vos recommandations. Cela touche l'immigration liée à l'économie?

Mme Gaudet : Oui, tout à fait.

La sénatrice Chaput : Est-ce que cela toucherait aussi les étudiants universitaires?

Mme Gaudet : Oui.

La sénatrice Chaput : Avez-vous des suggestions d'incitatifs pour encourager les employeurs? Selon vous, le facteur de la langue peut-il être un désavantage si l'immigrant ne parle pas l'anglais?

Mme Gaudet : Oui. Évidemment, dans une province comme le Nouveau-Brunswick, la majorité des employeurs sont anglophones et la langue de travail est l'anglais. C'est une information que l'on donne aux immigrants et aux immigrantes lorsque l'on fait du recrutement dans les pays étrangers. On leur conseille de commencer à suivre des cours de langue immédiatement afin de favoriser leur intégration. Ils peuvent aussi suivre des cours de langue une fois arrivés au pays.

Il est possible de vivre en français dans certaines régions, et complètement si vous allez dans la région de la péninsule acadienne et dans la région d'Edmundston. Dans certaines régions, on peut vivre en français à 100 p. 100. Souvent, ces gens ne parlent pas l'anglais du tout. Cependant, si on s'installe dans les centres anglo-dominants, soit les centres plus urbains — Moncton, Miramichi, Bathurst, Saint-Jean — il faut apprendre l'anglais, et on donne des cours de langue.

En général, lorsqu'ils arrivent, les immigrants parlent un peu anglais. L'anglais, qu'on le veuille ou non, est la langue internationale, la langue de la technologie. Ils ont donc déjà une certaine base. Évidemment, il y en a qui ont besoin de suivre des cours pour mieux s'intégrer à la communauté.

La sénatrice Chaput : Quels incitatifs suggérez-vous pour intéresser les employeurs?

Mme Gaudet : Offrir une formation sur la diversité en milieu de travail, premièrement. Informer les employeurs sur la façon d'accueillir des immigrants. Leur donner de l'information sur les gens qu'ils accueillent aussi. Les informer de la bonne attitude qui permettra d'aider leurs employés immigrants à bien s'intégrer. Certains immigrants ont des compétences et un niveau d'éducation beaucoup plus élevé que les gens qui travaillent dans ces entreprises. Il faut aussi donner des ressources aux employeurs pour qu'ils puissent offrir la formation à leurs employés.

On pourrait peut-être offrir des incitatifs de taxation également.

Senator Chaput: I am asking these questions so that the committee can make recommendations to support the communities across Canada.

Ms. Gaudet: You are asking good questions.

Senator Chaput: Ms. Coombs, you mentioned that students — I think you said “foreign” students — constitute the largest class in your province. Did you say that?

Ms. Coombs: Yes.

Senator Chaput: What happens to those foreign students, who represent the largest class in your province? Are they students who already speak French or anglophone students who speak no French? What do you do with those students, particularly if they fall into the largest class? What does the francophone community do?

Ms. Coombs: That is something we should focus on even more. The only university in Newfoundland and Labrador is anglophone. We have no information on the number of students who speak French. There are some, because we meet them.

There is also an agreement with the Université de Saint-Pierre-et-Miquelon to make spaces available to those students, who will pay the same tuition fees as Canadians. That is a measure that was taken to make foreign students aware of the possibility of coming here. The other aspect is that they would like to go to Saint-Pierre-et-Miquelon, which is located 25 kilometres off our shores, and where the francophone population of the archipelago is twice as large as that of Newfoundland and Labrador.

I believe that anglophones still work in the recruitment field, and they need the help and guidance of the francophone communities and provincial government representatives who speak French.

Senator Chaput: Are you in touch with the anglophone university in your province? Do you work closely with it?

Ms. Coombs: Yes, we work with it, particularly with the department of French and Spanish studies, but also with the international recruitment department. Unfortunately, we have not resumed the project we conducted two years ago because provincial funding was cut, and our CIC funding will not allow us to travel outside Canada, even though it is just to Saint-Pierre-et-Miquelon. It is not a matter of funding for us, but rather of flexibility and of what we can do with it.

Senator Chaput: I obviously must not neglect Manitoba. Mr. Ka, you said something that really surprised me. You said that Accueil des immigrants francophones in Saint-Boniface is no longer allowed to offer services to international students, that the international students arriving in Manitoba who study at the Université de Saint-Boniface no longer have access to certain

La sénatrice Chaput : Si je vous pose ces questions, c'est pour que le comité fasse des recommandations pour appuyer les communautés à travers le Canada.

Mme Gaudet : Vous posez de bonnes questions.

La sénatrice Chaput : Madame Coombs, vous avez mentionné que les étudiants — je pense que vous avez dit « étrangers » —, composaient la catégorie la plus importante dans votre province. Avez-vous dit cela?

Mme Coombs : Oui.

La sénatrice Chaput : Qu'arrive-t-il avec ces étudiants étrangers qui représentent la catégorie la plus importante dans votre province? Est-ce que ce sont des étudiants qui parlent déjà français ou des étudiants anglophones qui ne parlent pas français? Que faites-vous avec ces étudiants, surtout s'ils font partie de la catégorie la plus importante? Comment fait la communauté francophone?

Mme Coombs : Voilà une chose à laquelle nous devons nous intéresser encore plus. La seule université à Terre-Neuve-et-Labrador est anglophone. Nous n'avons pas de données sur le nombre d'étudiants qui parlent français. Il y en a, parce qu'on les rencontre.

Il y a aussi un accord avec l'université de Saint-Pierre-et-Miquelon pour offrir des espaces à des étudiants qui paieront les mêmes frais de scolarité que les Canadiens. C'est une mesure qui a été prise pour sensibiliser les étudiants étrangers à venir ici. L'autre aspect, c'est qu'ils souhaitent aller à Saint-Pierre-et-Miquelon, qui se trouve à 25 kilomètres seulement de chez nous, et où il y a deux fois la population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador sur cet archipel.

Je crois que ce sont encore des anglophones qui travaillent dans le domaine du recrutement, et ils ont besoin de l'aide et de l'accompagnement des communautés francophones ou des représentants du gouvernement provincial qui parlent français.

La sénatrice Chaput : Êtes-vous en communication avec l'université anglophone chez vous? Travaillez-vous de près avec elle?

Mme Coombs : Oui, on travaille avec elle, surtout avec le département des études françaises et espagnoles, mais aussi avec le département de recrutement à l'international. Malheureusement, on n'a pas repris le projet qu'on a fait il y a deux ans, car le financement a été réduit au plan provincial, et notre financement de la part de CIC ne nous permet pas de voyager à l'extérieur du Canada, même si c'est simplement à Saint-Pierre-et-Miquelon. Pour nous, ce n'est pas une question de financement, mais plutôt de flexibilité, et de ce qu'on peut faire avec cela.

La sénatrice Chaput : Je ne dois pas négliger le Manitoba, évidemment. Monsieur Ka, vous avez mentionné quelque chose qui m'a vraiment étonnée. Vous avez bien dit que l'Accueil des immigrants francophones, à Saint-Boniface, n'a plus le droit d'offrir des services aux étudiants internationaux, que les étudiants internationaux qui arrivent au Manitoba, qui étudient

reception services. Can you explain to us what kinds of reception services it previously offered them and, if you know, why it can no longer offer them to international students?

Mr. Ka: First, they have not been allowed to offer them since the four pillars were introduced under the new policy that the government has implemented. People are now specially trained to do that. Reception is no longer allowed to do it. The same is true in the universities. It is the new rule.

Senator Chaput: Where is it done now?

Mr. Ka: People are trained for that.

Senator Chaput: Where are they?

Mr. Ka: In the communities. That is to say that the communities can pay to be accredited. I have to say I think it is a good policy. Why? Because there was a lot of fraud; there were a lot of immigrant consultants who cheated, and consultants must now be accredited under the new act. I believe it costs between \$5,000 and \$10,000 to qualify. The price includes training. In short, international students now have to take this program, if I am not mistaken. What is certain is that no one in the universities is allowed to do it. It used to be easier because, when immigrants had problems, they went to reception and we helped them complete their forms, all to facilitate their process until they had earned their degrees and found a job.

These changes penalize the communities to the extent that this was one way for us to make these students aware of the possibility that they could stay. Although we have a lot of other things, with a nod to Ontario, we have been giving the English course for nearly 10 years. It is called the Entry Program. It is a kind of bridge that all immigrants can take, wherever they come from. They have to take a provincial government French and English test to determine their proficiency levels. Everyone whose levels are not up to scratch is placed free of charge. We are much more advanced in Manitoba. Although they have the numbers, we have the quality.

Mr. Vaillancourt: Well said.

Ms. Gaudet: On the reception question, we at the university are allowed to welcome students and offer them services. What we are not allowed to do is recruit outside Canada by using the immigrant base and inviting candidates to come to New Brunswick, telling them they can eventually become citizens or permanent residents. Of course, we have a reception service for international students who choose to come and study at our universities, but we are not allowed to sell the idea of immigration.

Mr. Ka: Exactly.

à l'Université de Saint-Boniface, n'ont plus accès à certains services de l'accueil? Pouvez-vous nous expliquer quels genres de services l'accueil pouvait leur offrir auparavant et pourquoi, si vous le savez, il ne peut plus les offrir aux étudiants internationaux?

M. Ka : D'abord, ils ne peuvent plus les offrir depuis l'instauration des quatre piliers de la nouvelle politique que le gouvernement a mise en œuvre; il y a des gens spécifiquement formés pour le faire dorénavant. L'accueil n'a plus le droit de le faire. C'est la même chose dans les universités. C'est la nouvelle règle.

La sénatrice Chaput : Cela se fait où maintenant?

M. Ka : Des gens sont formés pour cela.

La sénatrice Chaput : Ils sont où?

M. Ka : Dans les collectivités. C'est-à-dire que les collectivités peuvent payer pour l'accréditation. Je crois que c'est une bonne politique, il faut le dire. Pourquoi? Parce qu'il y avait beaucoup de fraudes, il y avait beaucoup de consultants en immigration qui trichaient et, avec cette nouvelle loi, les consultants doivent être accrédités. Cela coûte entre 5 000 \$ et 10 000 \$, je crois, pour avoir le droit de le faire. Ce prix inclut la formation. Bref, les étudiants internationaux doivent maintenant passer par ce programme, si je ne m'abuse. Ce qui est certain, c'est que personne dans les universités n'a le droit de le faire. Avant, c'était plus facile, car les immigrants, lorsqu'ils avaient des problèmes, ils allaient à l'accueil et on les aidait à remplir leurs formulaires, tout cela pour faciliter leur processus jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur diplôme et se trouvent du travail.

Ces changements pénalisent les collectivités dans la mesure où il s'agissait d'une voie pour nous de sensibiliser ces jeunes à rester. Bien que nous ayons beaucoup d'autres choses, pour faire un clin d'œil à l'Ontario, le cours d'anglais, on le donne depuis presque 10 ans. Cela s'appelle Entry Program. C'est une sorte de passerelle par laquelle tous les immigrants passent, peu importe d'où ils proviennent. Ils doivent faire un test de français et d'anglais du gouvernement provincial pour établir leur niveau de connaissance. Si le niveau n'est pas adéquat, tout le monde est placé gratuitement. Au Manitoba, on est beaucoup plus avancé. Bien qu'ils aient le nombre, nous, on a la qualité.

M. Vaillancourt : Bien dit.

Mme Gaudet : Sur la question de l'accueil, à l'université, on a le droit d'accueillir les étudiants et de leur offrir des services. Ce qu'on n'a pas le droit de faire, c'est de recruter à l'étranger en servant de la base de l'immigration et en les invitant à venir chez nous, en leur disant qu'ils pourront éventuellement devenir citoyens ou résidents permanents. Lorsque les gens choisissent de venir étudier dans nos universités, bien sûr, on a un service d'accueil pour les étudiants internationaux, mais on n'a pas le droit de vendre l'idée de l'immigration.

M. Ka : Exactement.

Senator Champagne: Mr. Ka, I have a question that takes us back to the first sentence, or nearly so, that you spoke today. You are Chair of the Société franco-manitobaine, but you are not considered a francophone?

Mr. Ka: That is correct.

Senator Champagne: Explain that to me. I do not understand.

Mr. Ka: That is because the way in which francophones are counted has an impact on me. To be francophone, according to the provincial government's new laws, French has to be your mother tongue. French is not my mother tongue, but the official language of the country I am from.

When I complete the Statistics Canada forms, where they ask what your mother tongue is, I do not select French. Instead I indicate Wolof, since I come from Senegal. French is the official language in my country. Consequently, Manitoba has one less francophone, and that has an impact on the grants we receive in this area. There are a lot of similar cases across Canada, people who are not considered francophones based on that criterion. There is French, mother tongue, and French spoken in the home, whereas I went to a French-language day care and I work in French. Everyone works in French where I am from. It is the official language, the langue of work.

Senator Champagne: I went to a meeting of the Assemblée des parlementaires de la Francophonie, the APF, in Senegal, the home of Abdou Diouf and many others. Senegal is a country where French is spoken everywhere, or virtually everywhere.

At an APF meeting in Winnipeg two or three years ago, Manitoba government representatives came to see us. Even the premier joined us. They explained to us that Manitoba has a special program under which it even brings in people from overseas to show them what it would be like if they came and settled in Manitoba. So, they could inquire about the economy, employment and so on. They are brought in so they can see everything that can be offered to them.

Mr. Ka: Those are exploratory visits to Manitoba. When we recruit, we invite you to come and see what we have in Manitoba. We organize hundreds of exploratory visits every year. When people come on an exploratory visit, the provincial government strategy is to put visitors in touch with employers and universities and to explain to them what they can do. They come for three or four weeks and are housed. Then they return home and everyone comes back to Manitoba. That is why I was talking about qualifications earlier; that is one of the strategies.

Senator Champagne: That surprised me because I had no idea that kind of program existed, and it was the premier and one of his ministers who came to meet with all the people. There were people from all the provinces of Canada, parliamentarians from everywhere. I was very surprised that people were invited so that

La sénatrice Champagne : Monsieur Ka, j'ai une question qui nous ramène à la première phrase ou à peu près que vous avez dite aujourd'hui. Vous êtes président de la Société franco-manitobaine, mais vous n'êtes pas considéré comme francophone?

M. Ka : C'est exact.

La sénatrice Champagne : Expliquez-moi, je ne comprends pas.

M. Ka : C'est parce que la manière de comptabiliser les francophones a un impact sur moi. Pour être francophone, selon les nouvelles lois du gouvernement provincial, il faut que le français soit votre langue maternelle. Le français n'est pas ma langue maternelle, mais la langue officielle chez moi.

Lorsque je remplis les formulaires de Statistique Canada, là où on demande la langue maternelle, je ne choisis pas le français, j'indique plutôt le wolof, puisque je viens du Sénégal. Le français chez moi est la langue officielle. À partir de ce moment, le Manitoba a un francophone de moins et cela a un impact sur les subventions que nous recevons en ce sens. Il y a beaucoup de cas similaires à travers le Canada, des gens qui ne sont pas considérés comme francophones en vertu de ce critère. Il y a le français, langue maternelle, et le français parlé à la maison, alors que j'ai été à la garderie en français et que je travaille en français. Chez nous, tout le monde travaille en français. C'est la langue officielle, la langue de travail.

La sénatrice Champagne : Je suis allée au Sénégal lors d'une réunion de l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie (APF), le pays d'Abdou Diouf et de bien d'autres. Le Sénégal est un pays où le français se parle partout ou presque.

Lors d'une réunion de l'APF qui s'était tenue à Winnipeg il y a deux ou trois ans, étaient venus nous voir des représentants du gouvernement du Manitoba; même le premier ministre s'était joint à nous. On nous expliquait que le Manitoba a un programme spécial dans le cadre duquel il fait même venir des gens de l'étranger pour leur montrer ce que ce serait s'ils venaient s'établir au Manitoba. Donc, ils pouvaient s'informer sur le plan économique, du travail, et cetera. On les amène pour qu'ils voient tout ce que l'on peut leur offrir.

M. Ka : Ce sont des visites exploratoires au Manitoba. Lors du recrutement, on vous donne une carte d'invitation à venir voir ce qu'il y a chez nous. Chaque année, on organise des centaines de visites exploratoires. Lorsque les gens viennent en visite exploratoire, la stratégie du gouvernement provincial est de mettre les visiteurs en contact avec les employeurs et les universités et de leur expliquer ce qu'ils peuvent faire. Ils viennent pendant trois ou quatre semaines et ils sont logés. Ensuite, ils retournent chez eux et tout le monde revient au Manitoba. C'est pour cela que je parlais des qualités, tout à l'heure; c'est l'une des stratégies.

La sénatrice Champagne : Cela m'avait étonnée, car je n'avais aucune idée que ce genre de programme existait, et c'était le premier ministre et l'un de ses ministres qui étaient venus rencontrer tous les gens. Il y avait des gens de toutes les provinces du Canada, des parlementaires de partout. J'avais été

they could be given a good idea of what life would be like here if they decided to come. When you said shortly afterward that you were not considered a francophone, I really had no idea what you meant, but now you have enlightened me.

Mr. Vaillancourt, the Assemblée de la francophonie de l'Ontario does a lot of work. You did me the honour of putting me on your list of people to whom you send information on everything you do, and not a week goes by that nothing happens at the AFO. The AFO representative did an excellent job. I wanted to thank you. I consider it an honour that you have put me on your list, and I want you to know I carefully read what you say every time.

Ms. Gaudet, you talked about the importance of job creation in retaining people who come to Canada.

I am going to blow my own trumpet by telling you that my son will be creating jobs in Moncton. He has had a company in Montreal for many years and has had a lot of time on his hands over the past 8, 9 or 10 months. He owns a post-production company. So he was doing colour corrections, editing and so on for films and television programs and had a lot of requests from various companies in New Brunswick. He took one exploratory trip and then a second one, and I know that he is there today and will be renting an office and then trying to obtain assistance to put the necessary equipment in place so that he can do part of the work there, even if it means sending the rest back to the Montreal office, which is well equipped. That will create jobs.

The reason why Moncton has become an attractive place for him is that the universities in the region offer no film or editing courses. Consequently, work was being sent to Montreal, and he found the situation a bit complicated. Then he came up with the idea of opening an office there, and that is what he is doing. This will create jobs, but he will have to train people, because they do not graduate from university with the necessary degrees, or else he will enlist people in Quebec and take them there. That will not create jobs, but it will take other francophones or bilingual people to Moncton.

You said that job creation is one way to keep and retain your immigrants and perhaps to attract others who have skills that citizens normally would not have? Am I right?

Ms. Gaudet: Yes, there is no training in that field. Some people go to study at Quebec universities to acquire the necessary skills, but much remains to be done, and we are barely scratching the surface in that field. However, we have a very dynamic artistic community in film and other artistic fields.

très étonnée qu'on invite les gens pour leur donner une bonne idée de ce que serait la vie ici s'ils décidaient de venir. Quand vous avez dit peu après que, vous n'étiez pas considéré comme francophone, là vraiment, je n'y comprenais plus rien. Mais voilà, vous avez éclairé ma lanterne.

Monsieur Vaillancourt, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario fait beaucoup de travail. Vous m'avez fait l'honneur de m'inscrire sur votre liste des gens à qui vous envoyez des renseignements sur tout ce que vous faites, et il n'y a pas une semaine où il n'y a pas quelque chose qui se passe à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario. La représentante à l'AFO a fait de l'excellent travail. Je voulais vous remercier. Je considère comme un honneur que vous m'ayez inscrite sur votre liste, et sachez que je vous lis avec beaucoup de soin chaque fois.

Madame Gaudet, vous parliez de l'importance de la création d'emplois pour retenir les gens qui arrivaient chez nous.

Je vais me pousser du col en vous disant que mon fils va créer des emplois à Moncton. Il a une compagnie à Montréal depuis plusieurs années et, au cours des huit, neuf ou dix derniers mois, il avait beaucoup de temps. Il est propriétaire d'une maison de postproduction. Alors il faisait des corrections de couleur, des montages, et cetera pour les films et les émissions de télévision. Il avait beaucoup de demandes de différentes compagnies au Nouveau-Brunswick. Il a fait un voyage d'exploration puis un deuxième, et je sais qu'aujourd'hui, il est là, et il louera un bureau pour ensuite essayer d'obtenir de l'aide pour mettre l'équipement nécessaire en place pour faire une partie du travail là-bas, quitte à renvoyer le reste au bureau de Montréal, qui est bien équipé. Cela créera des emplois.

La raison pour laquelle Moncton est devenue un endroit intéressant pour lui, c'est qu'il n'y a pas de cours dans les universités de cette région où on enseigne le cinéma, le montage. Donc, on envoyait les choses à Montréal, et il trouvait que c'était un peu compliqué. C'est là que l'idée lui est venue d'ouvrir un bureau là-bas, et c'est ce qu'il est en train de faire. Cela va créer des emplois, mais il devra entraîner des gens, parce qu'ils ne sortiront pas de l'université avec les diplômes nécessaires. Ou alors, il prendra des gens qui sont au Québec et les y amènera. Cela ne créera pas d'emploi, mais amènera d'autres francophones ou personnes bilingues à Moncton.

Vous disiez que la création d'emplois est une bonne façon de garder et de retenir vos immigrants, et peut-être d'en faire venir qui auront des compétences que, normalement, les citoyens n'auraient pas? Ai-je raison?

Mme Gaudet : Oui, en effet, il n'y a pas de formation dans ce domaine chez nous. Il y a quand même des gens qui vont étudier dans les universités québécoises pour se donner les compétences nécessaires. Mais il y a encore beaucoup à faire, on en est à peine aux balbutiements dans ce domaine. Mais on a une communauté artistique très dynamique, que ce soit dans le domaine du septième art ou d'autres domaines artistiques.

I would strongly suggest that your son contact the Association des artistes francophones. We have a very good network of francophone organizations in New Brunswick.

The SANB manages a forum for Acadian organizations and a citizens' forum. The organizations forum consists of 31 francophone organizations from all sectors. So, yes, there is definitely room for people like him in the artistic community.

As you know, Moncton is a city that is developing at quite a good clip. I do not think I need to remind you that New Brunswick is going through tough financial times. The province is facing a lot of challenges in that area, and people who want to come and create jobs are obviously welcome. Quebec can relocate to New Brunswick and create jobs if it wishes; we will welcome it. We will also welcome people, regardless of where they come from.

Senator Champagne: With your permission, I will put him in touch with you. I think that will facilitate matters for him and provide you with someone who is qualified. He graduated from Ryerson University in Toronto.

Ms. Gaudet: Yes, absolutely. We can match him with people in the field.

Senator Rivard: This is a question period, but these are more comments and remarks that I would like to make. However, that does not prevent you from asking me questions and telling me whether I am out in left field. I would like to go back to something that Mr. Vaillancourt said and that struck me. I am going to reread a few lines:

If Quebec represents the fort of the Canadian francophonie, francophones outside Quebec are the buttress that prevents Canada from being composed of two linguistic groups attached solely to specific territories: a French-speaking Quebec and an English-speaking rest of Canada.

Now we can see that immigrants come here to settle and earn a living. Quebec has been responsible for its immigration system for several decades now, and the first condition for immigrating to Quebec is adequate knowledge of the French language. The second criterion is that applicants have 11 years of education or the equivalent, and the third is that there be a labour shortage.

In Canada, language is important, but it is less important for francophone immigration because you are here to point out that you are not getting the quota of francophones you would like to settle in your provinces. As a Quebecer, I observed you as you asked that the federal government introduce programs to facilitate immigration. I think it is entirely legitimate to request that. I would even go as far as to say that I share your opinion, even though it goes somewhat against the interests of Quebec, which has a power to attract francophone immigrants.

Je suggérerais fortement que votre fils communique avec l'Association des artistes francophones. Nous avons un très bon réseau d'organismes francophones au Nouveau-Brunswick.

La SANB gère un forum pour les organismes acadiens et un forum citoyen. Le forum des organismes compte 31 organismes francophones qui proviennent de toutes les sphères d'activité. Donc, oui, il est certain qu'il y a de la place pour des personnes comme lui dans le milieu artistique.

Comme vous le savez, Moncton est une ville qui se développe à un rythme assez intéressant. Je pense qu'il n'est pas nécessaire de rappeler que, financièrement, le Nouveau-Brunswick traverse une mauvaise période. La province a beaucoup de défis à relever à cet effet, et les gens qui veulent venir y créer des emplois sont évidemment les bienvenus. Le Québec peut déménager au Nouveau-Brunswick et créer des emplois s'il le veut bien, on l'accueillera. On accueillera aussi les gens, peu importe d'où ils viennent.

La sénatrice Champagne : Avec votre permission, je le mettrai en contact avec vous. Je pense que cela lui facilitera les choses et vous apportera quelqu'un de compétent. C'est un diplômé de l'Université Ryerson, à Toronto.

Mme Gaudet : Oui, tout à fait. On pourra le jumeler avec des gens qui sont dans le domaine.

Le sénateur Rivard : C'est une période de questions, mais ce sont davantage des commentaires et des remarques que j'aimerais faire. Cela ne vous empêche toutefois pas de me poser des questions et de me dire si je suis dans le champ ou pas. J'aimerais revenir sur quelque chose qu'a dit M. Vaillancourt et qui m'a frappé. Je vais relire quelques lignes :

Si le Québec représente le fort de la francophonie canadienne, les francophones hors Québec en représentent le contrefort qui permet d'éviter un Canada composé de deux groupes linguistiques liés uniquement à des territoires spécifiques : un Québec français et le restant du Canada anglais.

Maintenant, on constate qu'il y a des immigrants qui viennent ici pour s'établir et pour gagner leur vie. Depuis quelques décennies, le Québec est responsable de son immigration, et la première condition pour immigrer au Québec, c'est d'avoir une connaissance suffisante de la langue française. Le deuxième critère, c'est d'avoir acquis 11 années de scolarité ou l'équivalent, et le troisième, c'est la pénurie de main-d'œuvre.

Pour ce qui est du Canada, la langue est importante, mais elle est moins importante pour l'immigration francophone, parce que vous êtes ici pour faire le constat que vous n'obtenez pas le quota de francophones qui voudraient s'établir chez vous. En tant que Québécois, je vous observe, alors que vous demandez que le gouvernement fédéral mette en place des programmes pour faciliter l'immigration. Je pense que c'est tout à fait légitime de le demander. J'irais même jusqu'à dire que je partage votre opinion, même si c'est un peu contre l'intérêt du Québec, qui exerce un pouvoir d'attraction sur les immigrants francophones.

You can focus on students whose mother tongue is French. I remember that, two years ago, we met some French citizens who had come to Moncton to study. They told us they had fallen in love with someone and with the province that had taken them in and that they had decided to pursue careers there.

Perhaps you are luckier because you are nearly equal to Quebec in that respect. You attract students who very often fall in love with someone and the country. However, you represent four provinces. Correct me if I am wrong, but there is the University of Ottawa, which is a bilingual university, the francophone university in Saint-Boniface and the Université de Moncton in New Brunswick.

Ms. Gaudet: Yes, the Université de Moncton, with its campuses in Shippagan and Edmundston.

Senator Rivard: If there were four or five francophone universities in Ontario, perhaps French, Belgian or Senegalese students would choose them. It is hard to take university-level courses in a language other than your mother tongue. Quebec will always have the advantage in that respect, but the fact remains that foreign students find opportunities there and may well stay after they complete their studies. In addition, the Canadian government has amended its legislation to make it easier for foreign francophone students and others to work, which was not previously the case.

That is what I wanted to tell you. If you do not agree with my comments, do not hesitate to say so because this is a discussion.

Ms. Gaudet: I would like to add to your remarks. It should not be forgotten that there are community college campuses across the province, and we also have a lot of international students. I would say that the post-secondary institutions are important as well.

Mr. Vaillancourt: We have more than one bilingual university in Ontario. There is Laurentian University in Sudbury and the Université de Hearst. There are also Glendon College in Toronto and the Dominican University College in Ottawa, which are bilingual, as well as two community colleges in the province.

These institutions recruit international students. You have reminded me that young men and women who study together often form relationships and settle down in Canada. What is new in Ontario is that at least one school board, which includes both elementary and secondary levels, recruits internationally for its secondary programs.

This is common practice in the anglophone school boards. If you follow the media at all, the major school boards in Toronto and even Ottawa recruit secondary students in China. The Ottawa Catholic School Board offers a program designed to interest students in coming here because that is a way to generate interest in the community and among parents. Those students qualify for

Vous pouvez vous concentrer sur les étudiants dont la langue maternelle est le français. Je me souviens qu'à Moncton, il y a deux ans, nous avons rencontré des Français qui étaient venus étudier à Moncton. Ils nous ont dit être tombés en amour avec quelqu'un, mais aussi avec la province qui les avait accueillis et ils ont décidé d'y faire carrière.

Peut-être que, sur ce point, vous avez plus de chance, car vous arrivez presque à égalité avec le Québec. Vous attirez les étudiants qui, très souvent, deviennent amoureux de quelqu'un et du pays. Par contre, vous représentez quatre provinces. Vous me corrigerez si je me trompe. Il y a l'Université d'Ottawa qui est une université bilingue, à Saint-Boniface, l'université est francophone, et au Nouveau-Brunswick, il y a l'Université de Moncton.

Mme Gaudet : Oui, l'Université de Moncton, avec ses campus à Shippagan et à Edmundston.

Le sénateur Rivard : S'il y avait quatre ou cinq universités francophones en Ontario, peut-être que des Français, des Belges ou des Sénégalais choisirraient ces universités. Au niveau universitaire, il est difficile de suivre des cours dans une autre langue que sa langue maternelle. Le Québec aura toujours l'avantage sur ce fait, mais il reste que s'ils y trouvent des opportunités, les étudiants étrangers risquent d'y demeurer après leurs études. Il y a aussi le fait que le gouvernement canadien a modifié sa loi pour permettre aux étudiants étrangers francophones et aux autres de travailler plus facilement, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Voilà ce que je voulais vous dire. Si vous n'êtes pas d'accord avec mes commentaires, n'hésitez pas, car il s'agit d'un échange.

Mme Gaudet : J'aimerais ajouter quelque chose à vos propos. Il ne faut pas oublier qu'il y a des campus du collège communautaire partout sur le territoire, et là aussi, on compte beaucoup d'étudiants internationaux. Je dirais que les institutions postsecondaires sont importantes aussi.

M. Vaillancourt : Il y a quand même plus qu'une université bilingue en Ontario. Il y a l'université de Sudbury, appelée l'Université Laurentienne, et l'Université de Hearst. Il y a également le collège Glendon à Toronto et le Collège universitaire dominicain à Ottawa qui sont bilingues, de même que deux collèges communautaires qui sont établis sur le territoire.

Ces institutions font du recrutement d'étudiants internationaux. On m'a rappelé que, souvent, de jeunes hommes et femmes qui étudient ensemble finissent par former un couple et s'installer au pays. Ce qui est nouveau en Ontario, c'est qu'il y a au moins un conseil scolaire, élémentaire et secondaire, qui fait du recrutement pour ses programmes secondaires à l'étranger.

Dans les conseils scolaires anglophones, c'est monnaie courante. Si vous suivez un peu les médias, les gros conseils scolaires de Toronto et même d'Ottawa se rendent en Chine pour recruter des étudiants de niveau secondaire. Le conseil scolaire catholique d'Ottawa offre un programme aux étudiants, et son objectif est justement d'intéresser les étudiants à venir ici, parce

university admission, and that represents potential.

It may obviously take more time to see a return on investment when you take those actions at the secondary level, but that is the kind of thing that is currently happening in Ontario.

Mr. Ka: You are right since 33 per cent of students at the Université de Saint-Boniface in Manitoba are international francophone students. If we had two or three universities, we would have many more.

Senator Rivard: Thank you for your details. I share your opinion that Quebec is the fort and the rest of Canada the buttress. We have to balance the situation and ensure we remain a bilingual country so that francophones move circulate across Canada and Quebec, where a lot of anglophones contribute to the richness of the province.

[English]

Senator Beyak: My question follows up on that of Senator Rivard. As an anglophone living in northwestern Ontario, we have immigrants from Scotland, England, many Aboriginal communities and very few francophones at all, but just west of us in Winnipeg is St. Boniface and St. Vital. I was concerned with the Commissioner of Official Languages for New Brunswick, but I would like a comment on this: She said that the Canadian Constitution is clear that the francophone and anglophone communities of New Brunswick have equality of status.

I agree with her and I understand it, but how does that comment relate to businesses that are already a bit concerned about how they are going to hire new francophone immigrants and give them services they deserve without it costing them an arm and a leg? If you could each comment on that I think it would be educational for other anglophones who don't live in francophone communities.

Mr. Vaillancourt: I will try to answer that question. First, I understand you're from the Dryden area. You should know that not far from there, in Thunder Bay, there is a vibrant francophone community and they work hard at it, working with the majority language groups.

On the question of how do businesses support francophone immigrants, I talked in my presentation about the work community groups can do. I look at northwestern Ontario, and I know the north quite well, my wife being from up there. I understand that the language of work will be mostly in English, and that's understood. There is in northern Ontario and northwestern Ontario, even in Dryden, a respect for the

que c'est une façon d'intéresser la communauté et les parents. Ces étudiants se qualifient pour être admis à l'université et cela représente un potentiel.

Évidemment, lorsqu'on entreprend ces démarches au secondaire, le retour sur l'investissement peut être plus long, mais c'est le genre de chose qui se produit en Ontario en ce moment.

M. Ka : Vous avez d'autant plus raison que, chez nous, à l'Université de Saint-Boniface, 33 p. 100 des étudiants sont des étudiants internationaux francophones. Si on avait eu deux ou trois universités, on en aurait beaucoup plus.

Le sénateur Rivard : Merci pour vos précisions. Je partage votre avis lorsque vous dites que le Québec est le fort et que le reste du Canada est le contrefort. Il faut arriver à équilibrer les choses et s'assurer de demeurer un pays bilingue, afin qu'il y ait des francophones qui rayonnent partout au Canada, comme au Québec, où beaucoup d'anglophones contribuent à la richesse de la province.

[Traduction]

La sénatrice Beyak : Ma question fait suite à celle du sénateur Rivard. Je suis une anglophone vivant dans le Nord-Ouest de l'Ontario, où il y a des immigrants d'Écosse, d'Angleterre et de nombreuses communautés autochtones, ainsi que quelques rares francophones; mais juste à l'ouest, à Winnipeg, se trouvent St. Boniface et St. Vital. Je m'intéresse à la commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, qui a déclaré que la Constitution du Canada indique clairement que les communautés francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick jouissent d'un statut égal. J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

Je partage et comprends son opinion, mais quel rapport ce commentaire a-t-il avec les entreprises qui s'inquiètent déjà un peu de voir comment elles pourront engager de nouveaux immigrants francophones et leur offrir les services qu'ils méritent sans payer une fortune? Si chacun d'entre vous pouvait formuler une observation à ce sujet, ce serait instructif pour les autres anglophones qui ne vivent pas dans des communautés francophones.

M. Vaillancourt : J'essaierai de répondre à cette question. Tout d'abord, je crois comprendre que vous vivez dans la région de Dryden. Vous devriez donc savoir que pas loin de là, à Thunder Bay, vit une communauté francophone dynamique qui déploie de grands efforts, en travaillant avec les groupes linguistiques majoritaires.

Pour ce qui est de la question sur la manière dont les entreprises servent les immigrants francophones, j'ai parlé dans mon exposé du travail que les groupes communautaires peuvent accomplir. J'observe la situation dans le Nord-Ouest de l'Ontario, et je connais bien le Nord, car ma conjointe vient de là. Je comprends que l'anglais est la principale langue de travail, et cela se comprend. Dans le Nord et le Nord-Ouest de l'Ontario, même

minority group. We should sell the employer on a couple of things, the first being the benefits of having bilingual staff down the road. There is a return for the investment.

Where I think there is work to be done with both provincial and federal levels of government is the support to community groups to allow that particular worker or immigrant to integrate into the community around him and into the francophone groupings. We forget oftentimes that the immigrants coming to Ontario, and I meet some of the people, most likely will need to work in both official languages. There are French language community groups that thrive, and we need to support community groups to give them the opportunity to take with them their language, especially if they come from French-speaking Africa or Haiti. There are ways and means. Support programs from Immigration Canada and from our ministry in Ontario could go a long way in allaying any fears the employer may have.

Ms. Coombs: Just to address this question a little bit, the francophone immigration efforts in Newfoundland and Labrador have become more and more centred around the business community. We are an active player not just in francophone immigration but in economic immigration. We believe that this is really the angle to take in a place that is so minority francophone, as we are. However, even though we are very minority francophone, we still have French as the second most popular language in the province, and there is still a big community, an education system, relatively speaking, and a common community that francophones can come into. We don't have anything larger or bigger than that in any other respect. There is no Chinatown in St. John's, Newfoundland, as you might have expected.

We believe that we're able to leverage our economic situation, which happens to be favourable, knock on wood. The angle they are taking now is that there are already recruitment efforts going on, organized in part by the Government of Canada, and they want to take advantage of existing recruitment fairs and things like that. The significant benefit of hiring a francophone is a large incentive for them as well, for hiring in skilled classes, and they want qualified workers. They will have to be at least a bit bilingual to work in St. Lawrence or Burin or even in St. John's. We come at it from that angle. We believe that the francophone community can be a big player in immigration in general, to the point of enriching our community and growing our population.

Mr. Ka: In Manitoba, as a francophone, we know that bilingualism is part of my franco-Manitoban identity. When we bring immigrants, basically I tell them first thing, English number one. That is the thing. Even though we have francophone institutions, sometimes where you need to get hired, they ask you first if you speak English. For us, this is part of the strategy. Bring immigrants who can learn English, but the big one is that we have

à Dryden, on respecte le groupe minoritaire. On devrait sensibiliser les employeurs à quelques aspects positifs, le premier étant les avantages qu'il y a à avoir un effectif bilingue dans l'avenir. C'est un investissement qui rapporte.

Je considère toutefois qu'il y a lieu de travailler avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour appuyer les groupes communautaires afin de permettre aux travailleurs et aux immigrants de s'intégrer à la communauté qui les entoure et aux groupes francophones. On oublie souvent que les immigrants qui arrivent en Ontario — et j'en rencontre quelques-uns — devront fort probablement travailler dans les deux langues officielles. Il existe des groupes communautaires de langue française prospères, et nous devons soutenir les groupes communautaires pour leur permettre de préserver leur langue, particulièrement s'ils viennent d'Afrique ou d'Haïti francophone. Il y a moyen de le faire. Les programmes de soutien d'Immigration Canada et de notre ministère pourraient contribuer grandement à atténuer les craintes que les employeurs pourraient avoir.

Mme Coombs : Je répondrais brièvement à cette question en indiquant que les efforts visant à favoriser l'immigration francophone à Terre-Neuve-et-Labrador se concentrent de plus en plus autour du milieu des affaires. Nous jouons un rôle actif au chapitre non seulement de l'immigration francophone, mais aussi de l'immigration économique. Nous considérons que c'est la façon de procéder dans une région où les francophones sont très minoritaires. Cependant, même si les francophones sont très peu nombreux, le français reste la deuxième langue de la province, et il existe une grande communauté et un système d'éducation relativement important vers lesquels les francophones peuvent se tourner. Il ne se fait pas plus grand à tout autre égard. Comme vous vous en doutez, il n'y a pas de quartier chinois à St. John's, Terre-Neuve.

Nous considérons que nous sommes en mesure d'exploiter notre situation économique, qui s'avère favorable; touchons du bois. À l'heure actuelle, on déploie déjà des efforts de recrutement, organisés en partie par le gouvernement du Canada, et on veut profiter des foires de l'emploi existantes et d'autres activités semblables. Les avantages substantiels qu'il y a à engager un francophone incitent beaucoup les employeurs à embaucher des gens dans les catégories de travailleurs qualifiés, et ils veulent de tels travailleurs. Il faut que les travailleurs soient au moins un peu bilingues pour travailler à St. Lawrence, Burin ou même St. John's. C'est sous cet angle que nous abordons la question. Nous pensons que la communauté francophone peut jouer un rôle important dans l'immigration en général, au point d'enrichir notre communauté et de faire croître notre population.

M. Ka : Au Manitoba, à titre de francophones, nous savons que le bilinguisme fait partie de l'identité franco-manitobaine. Quand nous accueillons des immigrants, je commence par leur dire que l'anglais est la langue numéro un. C'est essentiel. Même s'il y a des établissements francophones, quand on doit se faire engager, on se fait parfois demander si on parle anglais. Cela fait partie de la stratégie. Il faut amener des immigrants qui peuvent

to manage to give them some community life in French, to get them involved and to have their kids go to francophone schools. That's the strategy we have in Manitoba.

[Translation]

Ms. Gaudet: The New Brunswick business community is also very dynamic. I must say that the new businesses that have been created in the Moncton area in the past 20 years have been established by francophones because they are university graduates who have found a lot of opportunities there. The community is well networked and very dynamic. People can work in businesses, small and medium enterprises, across the region. There are no major cities in New Brunswick because our inhabitants live mainly in rural areas, in villages and municipalities.

There is an association of francophone municipalities in New Brunswick. There is also a francophone economic association. It is possible to live 100 per cent in French in some regions of New Brunswick.

Francophones form 40 per cent to 45 per cent of the population of the Moncton area. The percentage is increasing because all the people from the north are moving to Moncton. It is a north-south exodus. Many francophones from the north have moved to the Moncton area.

I live 100 per cent in French. My spouse, who was a Russian immigrant when he arrived in Canada, learned French. He is perfectly bilingual. He has been in Canada for 20 years and has learned both languages.

It is possible to live entirely in French because we have francophone institutions and organizations in all fields. Now, that does not mean there are no challenges, because some people want to work in fields where skilled people are sought after.

There are obviously a lot of anglophone businesses, and you have to learn English in some instances if you want to work in your field. That depends where you work.

Mr. Vaillancourt: With regard to employers and the majority language community, I would like to add that people often talk about the francophone reflex in Ontario. At the national level and among our employers, when you promote francophone immigration, you should also be thinking that one day Canadian society will value linguistic duality more, that it will become a natural impulse and that there will be no barriers to it. I dream of a Canada where that is second nature in all parts of the country and where no one thinks twice about it: signage will be in both languages and people will acquire the skills to work in both languages. We will establish the capacity for people to learn a second language and so on.

When you believe in a national identity based on linguistic duality, the act of welcoming francophone immigration is something that everyone promotes, anglophones and

apprendre l'anglais, mais nous devons nous efforcer de leur offrir une vie communautaire en français et de les inciter à s'impliquer et à envoyer leurs enfants dans des écoles francophones. C'est la stratégie que nous appliquons au Manitoba.

[Français]

Mme Gaudet : Au Nouveau-Brunswick, le milieu des affaires est très dynamique aussi. Il faut dire que les nouvelles entreprises qui ont été créées au cours des 20 dernières années dans la région de Moncton l'ont été par des francophones, parce que ce sont les universitaires diplômés qui y ont vu beaucoup d'opportunités. La communauté est bien réseautée et très dynamique. On peut travailler dans les entreprises, les petites et moyennes entreprises sur le territoire. Au Nouveau-Brunswick, il n'y a pas de grandes villes, car les habitants vivent principalement en milieu rural, dans les villages et les municipalités.

Il y a une association de municipalités francophones sur le territoire. Il y a aussi une association économique francophone. On peut, dans certaines régions du Nouveau-Brunswick, vivre à 100 p. 100 en français.

La région de Moncton compte de 40 à 45 p. 100 de francophones. Le pourcentage augmente parce que tous les gens du Nord sont en train de déménager à Moncton. C'est l'exode sur l'axe nord-sud. Bon nombre de francophones du Nord ont déménagé dans la région de Moncton.

Moi, je vis à 100 p. 100 en français. Mon conjoint, un immigrant russe, lorsqu'il est arrivé au Canada, a appris le français. Il est parfaitement bilingue. Cela fait 20 ans qu'il est au Canada et il a appris les deux langues.

Il est possible de vivre pleinement en français, parce qu'il y a des institutions, des organismes francophones dans tous les domaines. Maintenant, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de défis, parce qu'il y a des gens qui veulent travailler dans des domaines où on recherche des gens compétents.

Il y a beaucoup d'entreprises anglophones, évidemment, et si on veut travailler dans son domaine, parfois, il faut apprendre l'anglais. Cela dépend de l'endroit où on travaille.

M. Vaillancourt : Dans le contexte des employeurs et de la communauté de la langue majoritaire, j'aimerais ajouter que, souvent, en Ontario, on parle du réflexe franco. À l'échelle nationale et en ce qui a trait à nos employeurs, quand on fait la promotion de l'immigration francophone, il faudrait aussi penser qu'un jour la société canadienne valorisera davantage la dualité linguistique, que cela deviendra un réflexe naturel et qu'il n'y aura pas d'obstacle. Je rêve d'un Canada où ce serait une seconde nature dans tous les coins du pays et qu'on n'y pense pas deux fois : on affiche dans les deux langues et on se donne la capacité de travailler dans les deux langues. On se donne la capacité d'apprendre la deuxième langue officielle, et cetera.

Le geste d'accueillir l'immigration francophone, quand on croit à l'identité nationale fondée sur cette dualité linguistique, on en devient tous les promoteurs, que l'on soit un employeur

francophones alike. We should express that with pride. That would make it possible for every group to find its place, to have its fair share of Canadian society and to make Canada a more dynamic and globally competitive country.

[English]

Senator Beyak: What you just said really summed up what I was trying to ask. If attraction and promotion work so much better than a statement perhaps like that, that might be misunderstood in other parts of the country. I understood what she said completely, but you summed it up perfectly. Thank you.

[Translation]

The Chair: Before moving on to the second round of questions with Senator McIntyre, I would like to ask a question about a comment that two of you made — I believe it was Newfoundland and Labrador and Manitoba — that cuts have been made to the services offered by the Destination Canada.

What was the nature of those budget cuts and what effects have they had?

Ms. Coombs: The cuts to funding for Destination Canada caused the perfect storm in Newfoundland and Labrador. First, cuts were made to the funding provided by CIC to attend the job forum. After that, cuts were made to the provincial government department responsible for immigration. Our community partners did not have enough funding to support our involvement in that event. I think that is really unfortunate because the profile of Newfoundland and Labrador outside Canada, particularly in francophone countries, is virtually non-existent.

We nevertheless had employers, for example, who went there and had a lot of difficulty communicating with francophone applicants. We hope we can obtain provincial funding in future so that we can attend the fair again or use our CIC funding in a more flexible way, at least a percentage of it.

The Chair: Mr. Ka, you said you had also experienced funding cuts?

Mr. Ka: Yes. Exactly the same thing happened. Cuts were also made at the federal level. That means that community organizations that were previously able to travel to Destination Canada can no longer do so because they cannot afford it. In fact, all that is related to the new options, the new immigration laws, in which the emphasis is on the employer.

In fact, the majority of immigrants who came to Manitoba were selected through the Destination Canada network, especially the Nominee Program. That program worked well for us. I must say it is true that we do not have the numbers in Manitoba, but nearly 60 per cent of all the people who have come from the

anglophone ou francophone. On devrait exprimer cela avec fierté. Cela permet à chacun des groupes de prendre sa place, sa juste part dans la société canadienne et d'en faire un pays plus dynamique et concurrentiel sur le plan mondial.

[Traduction]

La sénatrice Beyak : Vos derniers propos résument vraiment ce que je tentais de demander. Si l'attraction et la promotion donnent de bien meilleurs résultats qu'un énoncé, c'est peut-être mal compris dans d'autres régions au pays. J'avais bien compris ce qu'elle avait dit, mais vous avez parfaitement résumé la situation. Merci.

[Français]

La présidente : Avant de passer au deuxième tour de questions avec le sénateur McIntyre, j'aimerais poser une question par rapport à un commentaire que deux d'entre vous ont fait, je crois que c'était Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba, indiquant qu'il y avait eu une réduction des services offerts par Destination Canada.

Quelle était la nature de ces compressions budgétaires et quels en étaient les effets?

Mme Coombs : Chez nous, c'était un peu la tempête parfaite, la réduction du financement accordé pour Destination Canada. Premièrement, il y a eu des compressions budgétaires dans le financement offert par CIC pour la participation au forum d'emploi. Après cela, au palier provincial, il y a eu des compressions dans le département qui se charge de l'immigration au gouvernement. Nos partenaires communautaires n'avaient pas suffisamment de financement pour appuyer notre participation à cet événement. Cela est vraiment dommage, d'après moi, parce que le profil de Terre-Neuve-et-Labrador à l'extérieur du Canada, surtout dans les pays francophones, est presque non existant.

Nous avons quand même eu, par exemple, des employeurs qui y sont allés et qui ont eu beaucoup de mal à communiquer avec les candidats francophones. Nous espérons que, à l'avenir, nous recevrons un financement provincial soit pour y participer encore, soit pour être capables d'utiliser notre financement de CIC d'une façon plus flexible, du moins un pourcentage.

La présidente : Monsieur Ka, vous avez indiqué qu'il y avait une réduction de votre côté également?

M. Ka : Oui. C'est exactement la même chose, il y a eu des réductions aussi au niveau fédéral. Cela veut dire que les organismes communautaires qui étaient capables de s'y rendre ne le peuvent plus, car ils n'ont plus les moyens de le faire. Tout cela est lié en fait aux nouvelles options, aux nouvelles lois sur l'immigration, dans lesquelles on met l'accent sur l'employeur.

En fait, la majorité des immigrants qui venaient chez nous étaient choisis grâce au réseau de Destination Canada. Surtout, aussi, avec le Programme des candidats — le *Nominee Program*. C'était un programme qui fonctionnait bien pour nous. Il faut dire que, au Manitoba, il est vrai qu'on n'a pas le nombre, mais,

Nominee Program in the past few years have wound up in Manitoba. That gives you an idea of how important that path was for us.

The Chair: We will have a chance to hear from Destination Canada representatives next week and thus will definitely be able to follow up on what you have presented to us here.

Senator McIntyre has the floor for a second round of questions.

Senator McIntyre: Very briefly, Mr. Vaillancourt, I would like to speak to you about Bill 161, which died on the order paper when the Ontario election was called. The purpose of that bill was to enable “all communities across Ontario, including Franco-Ontarian communities, to attract, welcome and integrate immigrants.”

This is the first time our goal has been to protect the immigration interests of francophones in Ontario. I thought that was a promising bill because it recognized a linguistic group that has a cultural history in Ontario. The bill would also have made it possible, and this is important for me as a lawyer, to guide the courts in interpreting the language rights of Franco-Ontarians. First, we have the bill, which is very important, and, second, its interpretation by the courts.

My question is this: do you have any hope that the next Ontario government, regardless of its political stripe, can resuscitate this bill?

Mr. Vaillancourt: Good question. That is still our hope. We are optimistic in Ontario. You may be assured that, for the Assemblée de la francophonie de l'Ontario, in our role as representative of the francophone community, this is one of the first issues that we will be discussing when we visit the next government and put it on the table. Action has been taken because the community spoke, and our French-language services commissioner has also made submissions. You may be assured that, once a new government is formed, whatever it may be, we will be there to insist that this bill be put back on the table in one form or another.

You are right, there were very promising precedents for the Franco-Ontarian community. This is one of the rare bills, together with the French-language services legislation, in which we acknowledge this notion of a Franco-Ontarian community and the fact that it must be protected. Consequently, we will definitely be bringing it back.

Senator McIntyre: The federal government plans to establish the expression of interest system next year. That system will help establish a direct connection between immigrants and employers. If I am not mistaken, applications will be submitted online. This is a system that is already in effect in Australia and New Zealand. Do you have any comments on that subject?

depuis quelques années, presque 60 p. 100 de tous les gens qui venaient du Programme des candidats atterrissaient au Manitoba; c'est vous dire combien c'était une voie importante pour nous.

La présidente : Nous aurons la chance de recevoir des représentants de Destination Canada la semaine prochaine, donc nous pourrons certainement donner un suivi à ce que vous nous avez présenté.

Le sénateur McIntyre a la parole pour un deuxième tour de questions.

Le sénateur McIntyre : Très brièvement, monsieur Vaillancourt, j'aimerais aborder avec vous le projet de loi 161, qui est mort au feuilleton après le déclenchement des élections ontariennes. L'objectif du projet de loi était, et je cite, de « permettre aux collectivités de partout en Ontario, y compris les communautés franco-ontariennes, d'attirer, d'accueillir et d'intégrer des immigrants ».

C'est la première fois que nous avons comme objectif de protéger les intérêts des francophones en matière d'immigration en Ontario. Pour moi, c'était un projet de loi intéressant, parce qu'il reconnaissait un groupe linguistique ayant une histoire culturelle en Ontario. De plus, le projet de loi aurait permis, et c'est important pour moi comme avocat, de guider les tribunaux dans l'interprétation des droits linguistiques des francophones de l'Ontario. Nous avons d'abord le projet de loi, qui est très important, et deuxièmement, l'interprétation par les tribunaux.

Ma question est la suivante : avez-vous espoir que le prochain gouvernement ontarien, peu importe sa couleur politique, puisse faire ressusciter ce projet de loi?

Mr. Vaillancourt : Bonne question. On garde toujours espoir, on est optimiste en Ontario. Vous pouvez être assuré que pour l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, dans son rôle de porte-parole, c'est l'un des premiers dossiers au sujet desquels nous irons rendre visite au prochain gouvernement, pour le remettre sur la table. Des choses se sont faites parce que la communauté a parlé et, effectivement, notre commissaire aux services en français a aussi fait des représentations. Vous pouvez être assuré que, au lendemain de la formation d'un nouveau gouvernement, quel qu'il soit, nous serons présents pour insister à ce que ce projet de loi soit remis sur la table d'une façon ou d'une autre.

Vous avez raison, il y avait des précédents forts intéressants pour la communauté franco-ontarienne. C'est l'un des rares projets de loi, avec celui sur les services en français, dans lequel on reconnaît cette notion d'une collectivité franco-ontarienne et le fait qu'on doit la protéger. C'est donc certain, nous allons le rappeler.

Le sénateur McIntyre : L'an prochain le gouvernement fédéral prévoit mettre sur pied le système de déclaration d'intérêt. Ce système permettra d'assurer un lien direct entre les immigrants et les employeurs. Si j'ai bien compris, les demandes se feront en ligne. C'est un système qui existe déjà en Australie et en Nouvelle-Zélande. Est-ce que vous avez des commentaires à ce sujet?

Mr. Vaillancourt: I cannot comment on that. I have not looked at it closely. Earlier I said we were not experts, but this is something we would like to examine. What interested us about the Ontario government, and which is not currently the case, was that, for the first time, it was setting a target and that gave us options. Consequently, all I can tell you for the moment is that we will continue along those lines to ensure we achieve those goals.

The Chair: Ms. Gaudet, do you want to comment?

Ms. Gaudet: The same is true for us. I do not have all the information on this matter, but we are definitely very much interested in it. However, I would not be able to respond to you now about the nature of those relationships.

Mr. Ka: With regard to the expression of interest, we in fact expect a minor problem to the extent that this is a business matter, as you are aware. You know that, in Manitoba, for example, the majority of entrepreneurs that recruit from a pool in the field are, in most cases, unilingual people. Consequently, that means that, in most cases, we as a community will be penalized in that people will have a greater interest in focusing on the anglophones they recruit in the field.

That is not to blame the entrepreneurs because you create a business in order to produce and make a profit. An entrepreneur will not go out and get an immigrant and tell him, "Come back with me and I will give you language training." That is the problem.

Consequently, we are penalized from the outset in this expression of interest matter, before the program even starts. We know that already. Consequently, we will have to find another way. Earlier Ms. Gaudet said that sometimes it might be good to make two-tiered laws for our communities. I do not know.

Ms. Gaudet: On that point, we were mainly asking questions to determine what criteria would be used. That is our main concern. The other question is what importance will be attached to language. It has to be a criterion. We cannot just tell people they are entering our francophone minority communities. We will have to communicate with each other about the criteria that are used and ensure that applicants' language is an issue and a concern.

Senator McIntyre: If I am not mistaken, we will be selecting immigrants based on desired skills. That is where the emphasis will be placed.

Ms. Gaudet: Language is also a skill. I think it has to be a skill that must be considered.

M. Vaillancourt : De mon côté, je ne peux pas commenter sur ce sujet, je ne l'ai pas examiné de près. J'ai dit plus tôt que nous n'étions pas des experts, mais c'est quelque chose que nous aimions examiner. Ce qui nous intéressait avec le gouvernement de l'Ontario et qui n'est pas le cas pour le moment, c'était que, pour la première fois, on envisageait une cible, et cela nous donnait des moyens. Donc, tout ce que je peux vous répondre pour l'instant, c'est que nous allons poursuivre dans ces directions pour nous assurer d'atteindre ces objectifs.

La présidente : Madame Gaudet, est-ce que vous voulez commenter?

Mme Gaudet : Pour nous, c'est la même chose; je n'ai pas tous les renseignements concernant cette question. Mais c'est sûr que, pour notre part, nous nous y intéressons beaucoup. Cela dit, je ne pourrais pas vous répondre maintenant sur la nature de ces relations.

M. Ka : En ce qui concerne cette déclaration d'intérêt, on prévoit en fait un petit problème dans la mesure où vous savez que c'est une question d'entreprise. Vous savez que, par exemple, chez nous au Manitoba, la majorité des entrepreneurs qui iront faire du recrutement sur le terrain avec cette histoire de bassin, ce seront des gens unilingues, dans la majorité des cas. Donc, dans la majorité des cas, cela veut dire que, en tant que communauté, nous serons pénalisés dans la mesure où les gens auront plus intérêt à se préoccuper des anglophones qui iront chercher sur le terrain.

Ce n'est pas pour blâmer les entrepreneurs, car une entreprise est faite pour produire et faire un profit; un entrepreneur ne va pas prendre un immigrant pour lui dire « viens chez moi, je vais m'assurer de ta formation linguistique ». C'est ça, la difficulté.

Donc, au départ avec cette question de déclaration d'intérêt, nous sommes pénalisés avant même que le programme ne commence, nous le savons déjà. Ainsi, il va falloir que nous trouvions un autre moyen. Tantôt, Mme Gaudet disait que, peut-être, c'est parfois bon de faire des lois à deux vitesses pour nos communautés. Je ne sais pas.

Mme Gaudet : Sur ce point, pour notre part, nous posons surtout des questions pour savoir quels étaient les critères qui allaient être utilisés. C'est surtout ce qui nous préoccupe. L'autre question, c'est de savoir quelle importance on va accorder à la langue. Il faut que cela devienne un critère. On ne peut pas simplement leur dire qu'ils arrivent chez nous dans les milieux francophones en situation minoritaire. On va devoir nous communiquer les critères sur lesquels se fonder et s'assurer que la langue du candidat soit quand même un enjeu et une préoccupation.

Le sénateur McIntyre : Si j'ai bien compris, on va sélectionner les immigrants en fonction des compétences recherchées. C'est là où l'accent va être mis.

Mme Gaudet : La langue est aussi une compétence. Il faut qu'elle devienne, à mon avis, une compétence à considérer.

Senator Champagne: I have a brief comment for Mr. Vaillancourt. In early August, and I am getting back to this bill that Senator McIntyre mentioned earlier, the presidents of all the Americas branches of the APF, the Assemblée des parlementaires de la francophonie, will be meeting in Toronto. That may be an opportunity for you to look for support when you address the new government, whatever it may be. Unfortunately, I will not be there because my parliamentary life will be over, but Senator McIntyre will be president, and you will therefore be in good hands.

The Chair: Colleagues, I remind you that, next week, our meeting on June 9 will start at 2:00 p.m., not 5:00 p.m., because we will be hearing from a witness via video conference from Paris. We will therefore have to adjust our schedules.

Thank you for taking the time to come and inform us about the various situations you are experiencing in four Canadian provinces. Thank you for sharing your concerns, challenges and also your best practices with us. Your contribution to our study really is invaluable and will be of great use to us. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, June 9, 2014

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 2 p.m., to continue its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

Senator Claudette Tardif (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages to order.

I am Senator Claudette Tardif, from Alberta, and I am the chair of this committee. I now invite the senators to introduce themselves, starting with the deputy chair.

Senator Champagne: Good afternoon. I am Andrée Champagne, from the province of Quebec.

Senator Poirier: Good afternoon. I am Rose-May Poirier, from New Brunswick.

Senator Fortin-Duplessis: Suzanne Fortin-Duplessis, from Quebec City.

Senator McIntyre: Paul McIntyre, from New Brunswick.

Senator Charette-Poulin: Marie Poulin, from northern Ontario.

Senator Chaput: Maria Chaput, from Manitoba.

La sénatrice Champagne : Un petit commentaire pour M. Vaillancourt : au début du mois d'août, et j'en reviens à ce projet de loi dont le sénateur McIntyre parlait tout à l'heure, les présidents de toutes les sections de l'Amérique de l'APF — l'Assemblée des parlementaires de la francophonie — se réuniront à Toronto. Ce sera peut-être une occasion pour vous d'aller chercher un appui, au moment où vous vous adresserez au nouveau gouvernement, quel qu'il soit. Malheureusement, je n'y serai plus, parce que ma vie de parlementaire sera terminée, mais le président sera le sénateur McIntyre; vous serez donc entre de bonnes mains.

La présidente : Chers collègues, je vous rappelle que, la semaine prochaine, la réunion du 9 juin débutera à 14 h, non pas à 17 h, car nous aurons un témoin par vidéoconférence de Paris. Il faut donc ajuster nos horaires.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de venir nous renseigner sur les diverses situations que vous vivez dans quatre provinces du Canada. Merci d'avoir partagé avec nous vos préoccupations, vos défis et aussi vos meilleures pratiques. Réellement, votre contribution à notre étude est très précieuse et nous sera très utile. Un grand merci.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 9 juin 2014

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour poursuivre son étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La sénatrice Claudette Tardif (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles ouverte.

Je suis la sénatrice Claudette Tardif, de l'Alberta, et la présidente de ce comité. J'invite maintenant les sénateurs à se présenter en commençant avec la vice-présidente.

La sénatrice Champagne : Bonjour. Je suis Andrée Champagne, de la province de Québec.

La sénatrice Poirier : Bonjour. Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Suzanne Fortin-Duplessis, de Québec.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Charette-Poulin : Marie Poulin, du Nord de l'Ontario.

La sénatrice Chaput : Maria Chaput, du Manitoba.

The Chair: This is the last meeting of our study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. This was a one-year study. Today's witnesses will discuss the recruitment and economic integration of francophone immigrants.

Today, we are very pleased to welcome, from Citizenship and Immigration Canada, Rénald Gilbert, Immigration Program Manager. Mr. Gilbert is appearing by videoconference from Paris. I was actually in Paris yesterday. The weather was amazing there. Thank you for joining us, Mr. Gilbert.

We are also hearing from Yves Saint-Germain, Director, Information, Language and Community Program Policy, Citizenship and Immigration Canada.

I will yield the floor to the witnesses and, following their presentations, senators will ask some questions. I just want to let my colleagues know that, if any technical problems with the sound arise, it would be better to use earpieces to hear Mr. Gilbert's presentation properly.

Mr. Gilbert, the floor is yours.

Rénald Gilbert, Manager, Immigration Program, Paris (France), Citizenship and Immigration Canada: Thank you, Madam Chair. My name is Rénald Gilbert, and I am the Immigration Program Manager in Paris, a regional office serving 12 countries in Europe and North Africa. I am also the area director for southern Europe, the Maghreb and French-speaking Africa. Before my posting to Paris, I was director general of the international region at the Citizenship and Immigration Canada headquarters.

Since 2003, Paris has had a mandate under the official languages roadmap to inform French-speaking potential immigrants about the opportunities to live and work in francophone minority communities across Canada. A small promotion and recruitment team was created at that time, and it is responsible for service to the public and communications for the Paris visa office, as well as for promotion activities.

The first challenge was to inform candidates of the existence of vibrant French-speaking communities outside Quebec. This was done through information sessions, media outreach and the development of local partnerships.

The first edition of Destination Canada was held in Paris and Brussels in 2003, with the participation of the following four provinces: New Brunswick, Quebec, Ontario and Manitoba. The event was attended by 300 candidates, invited by European public employment service agencies specialized in international mobility, which remain our partners in this and other events. These are government agencies, like Service Canada, with the mandate to assist their citizens and residents who wish to work in other

La présidente : Aujourd'hui, c'est la dernière réunion concernant notre étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui s'est échelonnée sur une période d'un an. Les témoins que nous recevons aujourd'hui s'intéressent au recrutement et à l'intégration économique des immigrants francophones.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir, aujourd'hui, de Citoyenneté et Immigration Canada, M. Rénald Gilbert, gestionnaire du Programme d'immigration. Monsieur Gilbert compare à Paris, par vidéoconférence. J'étais justement à Paris hier. Il y faisait un temps splendide. Merci d'être avec nous, aujourd'hui, monsieur Gilbert.

Nous recevons également M. Yves Saint-Germain, directeur, Politique de programmes sur l'information, la langue et la communauté au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Je vais donner la parole aux témoins et, après leurs présentations, les sénateurs leur poseront des questions. Je tiens à avertir mes collègues que, s'il y a un problème technique avec le son, il vaudrait mieux utiliser les écouteurs pour bien entendre les propos de M. Gilbert.

Monsieur Gilbert, la parole est à vous.

Rénald Gilbert, gestionnaire, Programme d'immigration, Paris (France), Citoyenneté et Immigration Canada : Je vous remercie, madame la présidente. Mon nom est Rénald Gilbert. Je suis gestionnaire du programme d'immigration à Paris, un bureau régional offrant des services à 12 pays en Europe et en Afrique du Nord. Je suis aussi le directeur de zone pour l'Europe du Sud, le Maghreb et l'Afrique francophone. Avant d'occuper mon poste à Paris, j'étais directeur général de la région internationale à l'administration centrale de Citoyenneté et Immigration Canada.

Depuis 2003, Paris a le mandat précis, dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles, d'informer des candidats francophones à l'immigration des occasions de vivre et de travailler dans les communautés francophones en situation minoritaire à travers le Canada. Une petite équipe de promotion et de recrutement a été créée à l'époque, responsable des services au public et des communications pour le bureau des visas de Paris, ainsi que des activités de promotion.

Le premier défi était d'informer les candidats de l'existence des communautés francophones hors Québec et de leur vitalité. Ceci a été accompli par l'intermédiaire de sessions d'information données par les médias et du développement de partenariats locaux.

La première édition de Destination Canada a eu lieu à Paris et à Bruxelles en 2003, avec la participation de quatre provinces : le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et le Manitoba. Trois cents candidats y ont participé, invités par les services publics de l'emploi spécialisés dans la mobilité internationale, qui sont toujours nos partenaires pour cette activité et d'autres. Il s'agit d'agences gouvernementales, comme Service Canada, qui ont pour mandat d'aider leurs citoyens et résidents souhaitant

countries in Europe or elsewhere. They also provide assistance to employers seeking to recruit in France or Belgium. Their services are available year-round and are free of charge.

[*English*]

Destination Canada became an annual event with the participation over the years of all provinces and territories, with the exception of Nunavut. Since 2007, a recruitment component has been added. The public employment agencies preselect candidates to ensure that they possess the required skills identified on posted job vacancies and then present their resumés to the employers via the website.

The employers have different options. They can attend the fair in person; they can mandate someone to represent them, for example a representative from their province or territory, an economic development officer from their region or someone from the francophone community organization in attendance at the fair; or they can also simply arrange Skype interviews for preselected candidates.

On the occasion of the tenth edition of Destination Canada last November, more than 100 employers posted jobs representing more than 1,000 positions to fill. More than 20,000 individuals requested participation in the event and more than 3,700 candidates were eventually invited to attend the three-day fair in Paris and the additional one-day event in Brussels.

Several employers continued on to Tunis, where the Tunisian employment services agency collaborates with the visa office for two days of recruitment and provides Canadian employers with the opportunity to test the skills of candidates in trades such as welding and heavy-duty machinery mechanics.

[*Translation*]

Destination Canada is funded by CIC, and that means job seekers and employers are charged no fees to participate. Booth space, furniture, electricity and a WiFi connection, transportation of display material from Paris to Brussels, as well as local transportation are provided. Participation in similar commercial events would incur expenses of \$10,000 or more. The expenses of employers and other Canadian participants are limited to airfare (with the benefit of a discount provided by Air Canada, the official Canadian airline for the event), accommodation (with the benefit of a package offered by the Megatour agency) and meals.

I should mention that, since 2010, in order to focus on francophone minority communities, the only employers from Quebec invited to participate have been those who also offer positions in other provinces. Since 2010, the Quebec Immigration Office has organized its own recruitment event: Journées Québec.

travailler à l'étranger, en Europe ou ailleurs. Ils aident aussi les employeurs qui souhaitent recruter en France ou en Belgique. Leurs services sont disponibles toute l'année et sans frais.

[*Traduction*]

Destination Canada est devenu un événement annuel, auquel toutes les provinces et tous les territoires, sauf le Nunavut, ont participé au fil des ans. Depuis 2007, un volet recrutement a été ajouté. Les agences de placement publiques présélectionnent les candidats pour s'assurer qu'ils possèdent les exigences pour les postes affichés et transmettent leur CV aux employeurs par l'entremise du site web.

Les employeurs ont différentes options : venir en personne au forum; mandater quelqu'un pour les représenter, comme un représentant de leur province ou de leur territoire, un agent de développement économique de leur région ou un représentant d'un organisme francophone qui participe au forum; ou tout simplement faire des entrevues par Skype avec les candidats présélectionnés.

Pour la 10^e édition de Destination Canada en novembre dernier, plus d'une centaine d'employeurs ont affiché plus de 1 000 postes à pourvoir. Plus de 20 000 candidats ont demandé à prendre part au forum, et plus de 3 700 ont été invités à participer aux trois journées du forum à Paris et à la journée supplémentaire à Bruxelles.

Plusieurs employeurs se sont ensuite rendus à Tunis, où les agences de placement publiques ont collaboré avec le bureau des visas pour tenir deux jours de recrutement, ce qui a donné aux employeurs canadiens la possibilité de tester les compétences des candidats dans les métiers, y compris les soudeurs et les mécaniciens d'équipement lourd.

[*Français*]

Destination Canada est une activité financée par CIC, ce qui fait qu'il n'y a pas de frais de participation pour les candidats ou pour les employeurs. La location d'espace, le mobilier, l'électricité, le Wi-Fi, le transport du matériel de Paris à Bruxelles et le transport local sont pris en charge. Les frais de participation pour une foire commerciale semblable seraient de 10 000 \$ ou plus. Les dépenses des employeurs et d'autres participants canadiens sont limitées aux billets d'avion, pour lesquels Air Canada, compagnie aérienne canadienne officielle de l'événement, offre une réduction, à l'hébergement, qui est assorti d'un forfait avantageux proposé par l'agence Megatour, et aux repas.

Je dois préciser que, depuis 2010, afin de mieux cibler les communautés francophones en situation minoritaire, les employeurs québécois sont invités à participer seulement s'ils offrent des postes dans d'autres provinces également. Depuis 2010, le bureau de l'immigration du Québec organise ses propres activités de recrutement : les Journées Québec.

Networking trips across Canada are also held each year, coordinated by the FCFA — Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada — in order to inform employers about Destination Canada and about the support made available year-round for international recruitment. In addition to the low costs related to fair attendance and the added value of the pre-selection services, employers can also benefit from accelerated recruitment through the Francophone Significant Benefit special program, FSB. Thanks to FSB, French-speaking candidates hired for managerial, professional, technical or skilled trade positions outside Quebec do not need a labour market opinion. The work permit under FSB can be valid up to two years and is renewable. This allows candidates to transition to permanent residence through the Canadian experience class or as provincial nominees.

Des voyages de réseautage à travers le Canada ont lieu à chaque année, coordonnés par la FCFA — Fédération des communautés francophone et acadienne du Canada —, pour informer les employeurs de l'activité Destination Canada et de l'appui au recrutement international qui disponible tout au long de l'année. En plus du faible coût de participation au forum et de la valeur ajoutée des services de présélection, les employeurs peuvent bénéficier d'un processus de recrutement accéléré en vertu du programme spécial Avantage significatif pour les francophones (ASF). Grâce à ASF, les candidats francophones qui obtiennent des postes en gestion, dans les professions, techniques ou dans les métiers spécialisés à l'extérieur du Québec n'ont pas besoin d'un Avis relatif au marché du travail. Le permis de travail sous ASF peut être valide pendant deux ans et est renouvelable. Ceci permet aux candidats de faire la transition à la résidence permanente dans la catégorie de l'Expérience canadienne ou le Programme des candidats des provinces.

[English]

I should mention that the event in Paris and Brussels remains a hybrid. That is, in addition to the recruitment or job-matching component, it remains an opportunity to inform candidates about employment and business opportunities, services for newcomers and quality of life in francophone minority communities throughout Canada.

Several provinces have the possibility of nominating candidates in their provincial nominee programs without a job offer should candidates meet other criteria. Many candidates are invited to conduct an exploratory trip which can result in a nomination and the subsequent submission of a permanent residence application.

For the last three years, we have added a workshop on purchasing and creating a business in Canada. This is delivered in collaboration with the investment section of the embassy in Paris, with the participation of Réseau de développement économique et d'employabilité, RDÉE Canada, as well as a Canadian lawyer and a Canadian financial expert based in Paris.

This additional workshop was created in response to the need for succession planning for small- and medium-sized companies in francophone communities and an expressed keen interest on the part of the candidates.

[Translation]

Destination Canada is part of an ongoing series of activities throughout the year in several countries. It carries the highest profile of all our events, and allows us to mobilize employers, provinces and territories, and to attract media attention. For several years, the national television news in France and Belgium have covered Destination Canada; that means more than six million viewers during each broadcast.

[Traduction]

Je me dois de mentionner que le forum à Paris et à Bruxelles reste un forum hybride. En plus du volet recrutement et jumelage, le forum demeure une occasion d'informer les candidats des opportunités d'emploi et d'affaires, des services pour les nouveaux arrivants et de la qualité de vie dans les communautés francophones en situation minoritaire à travers le Canada.

Plusieurs provinces peuvent sélectionner des candidats dans le cadre de leur programme des candidats des provinces sans offre d'emploi, à condition de satisfaire à d'autres critères. Beaucoup de candidats sont invités à faire un voyage exploratoire qui peut mener à une nomination et à une demande de résidence permanente.

Depuis trois ans, nous avons ajouté un atelier sur la création ou la reprise d'entreprises au Canada; c'est fait en collaboration avec le service des investissements de l'ambassade à Paris et avec la participation du RDÉE Canada, soit le Réseau de développement économique et d'employabilité, et d'un avocat et d'un fiscaliste canadiens à Paris.

Cet atelier supplémentaire a été créé pour répondre aux besoins de plans de relève relativement aux PME dans les communautés francophones et à un réel intérêt de la part des candidats.

[Français]

Destination Canada s'insère dans une série d'activités continues tout au long de l'année et dans plusieurs pays. C'est la partie la plus visible, celle qui permet de mobiliser les employeurs ainsi que les provinces et territoires, et qui attire le plus l'attention des médias. Depuis plusieurs années, Destination Canada fait la une des journaux nationaux télévisés en France et en Belgique, ce qui représente plus de 6 millions de téléspectateurs à chaque diffusion.

Our other activities include regular information sessions in France, Belgium and Switzerland, and attendance at international mobility fairs and job fairs. Last year, we met more than 8,000 potential candidates beyond the parameters of the Destination Canada event, and responded to over 20,000 email inquiries.

Increased resources under the Roadmap for Canada's Official Languages 2013-2018 have allowed us to expand the team in Paris to include a strategic communications officer. Two positions have also been created in Dakar, Senegal, to expand our activities in French-speaking African countries.

[English]

In February, we held our first Web conference, with more than 1,100 participants and an average connection time of 50 minutes. The participants were individuals located in Ireland, Tunisia and as far as away as Mauritius and Korea. We will be planning and participating in more Web-based events to increase our outreach to more countries and will look for opportunities to inform candidates about online job fairs through which they can meet Canadian employers.

We plan to develop our Twitter account, @DestCan, and use other social media, as well as the CIC and visa office websites to expand our outreach. These tools will be very useful to promote the new express entry system to French-speaking candidates in the coming months.

[Translation]

In closing, Madam Chair, under the new Roadmap for Canada's Official Languages 2013-2018, we will continue to organize the Destination Canada event in France, Belgium and Tunisia, while expanding its reach into other labour markets in accordance with the needs of Canadian employers, with the aim to increase the number of immigrants establishing themselves in our francophone minority communities.

We will also continue to expand our other activities to inform more French-speaking potential immigrants — in person or by way of the Internet — of opportunities awaiting them in Canada.

The Destination Canada model we have developed — matching Canadian employers with the best French-speaking candidates — is perfectly aligned with the new express entry model of recruitment currently being put into place, thus contributing to CIC's and ESDC's common objective of attracting economic immigrants who are best suited to meet the needs of the Canadian labour market.

Thank you.

Nos autres activités comprennent des séances d'information offertes régulièrement en France, en Belgique et en Suisse, et notre participation à des salons de mobilité internationale et d'emploi. L'an dernier, nous avons rencontré plus de 8 000 candidats potentiels en dehors de Destination Canada et avons répondu à plus de 20 000 demandes d'information par courriel.

Des ressources supplémentaires dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 ont permis d'agrandir l'équipe à Paris pour y inclure un agent de communication stratégique. En plus, deux postes ont été créés à Dakar, au Sénégal, pour augmenter nos activités en Afrique francophone.

[Traduction]

En février, nous avons tenu notre première conférence Web avec plus de 1 100 participants et un temps de connexion moyen de 50 minutes. Nous avions des participants de l'Irlande, de la Tunisie et de pays aussi lointains que la Corée et l'Île Maurice. Nous organiserons et participerons à plus d'activités en ligne pour augmenter notre portée dans plus de pays et chercherons des opportunités d'informer les candidats au sujet de salons de l'emploi en ligne qui leur permettront de rencontrer des employeurs canadiens.

Nous comptons utiliser davantage notre compte Twitter — @DestCan — et augmenter notre présence sur d'autres médias sociaux, ainsi que les sites de CIC et des bureaux des visas afin d'étendre notre réseau. Ces outils seront très utiles pour promouvoir le nouveau système Entrée Express auprès de candidats francophones dans les prochains mois.

[Français]

Pour conclure, madame la présidente, dans le cadre de la nouvelle Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018, nous continuerons d'organiser l'événement Destination Canada en France, en Belgique et en Tunisie, tout en ajoutant à la liste d'autres villes et pays selon les besoins des employeurs canadiens et dans le but d'augmenter le nombre d'immigrants dans les communautés francophones en situation minoritaire.

Nous continuerons aussi à augmenter le nombre d'activités afin d'informer encore davantage les candidats francophones, en personne ou par Internet, des occasions qui les attendent au Canada.

Le modèle élaboré pour Destination Canada, pour mettre en contact les employeurs canadiens et les meilleurs candidats francophones, s'arrime parfaitement avec le nouveau modèle de recrutement Entrée express mis en place actuellement, et il contribuera à l'atteinte de l'objectif commun de CIC et de ESDC d'attirer des immigrants économiques qui correspondent le mieux aux besoins du marché du travail canadien.

Je vous remercie.

The Chair: Thank you, Mr. Gilbert. Before we move on to questions from senators, I will yield the floor to Mr. Saint-Germain.

Yves Saint-Germain, Director, Information, Language and Community Program Policy, Citizenship and Immigration Canada: Thank you, Madam Chair. I do not have any prepared remarks, but I can say that our department also supports the economic integration of immigrants. So we would be pleased to answer any questions related to that.

The Chair: We will move on to the questions right away. The first question will come from Senator Fortin-Duplessis, followed by Senator Paul McIntyre.

Senator Fortin-Duplessis: Mr. Gilbert, since this committee began its study of the immigration reform, we have heard from a number of witnesses who are very supportive of it — especially the representatives of official language minority communities.

Unless I am mistaken, the reform will come into force in about six months. Can you tell us whether this immigration reform — through the introduction of the expression of interest system, among other things — has forced you to make organizational adjustments within your department?

If so, is your organization ready for the implementation of the reform?

Mr. Gilbert: Thank you. Unfortunately, I do not think I can answer on the department's behalf. I can certainly discuss international recruitment, which has more to do with my mandate in terms of the francophone aspect and recruitment abroad.

I think the fact that we can raise awareness about a system that is starting from scratch gives us a good opportunity to expand immigration pools, as we have had a huge backlog of requests — numbering in the hundreds of thousands at some point. We are now in a situation where we can start fresh and reset the system.

We have an opportunity to inform francophones that we now have a team. Here, in Paris, and in Dakar — but also with the help of our colleagues in Ottawa — we can raise awareness of this new system and explain to candidates how they could be selected.

Our responsibility is also to ensure that francophone communities can help employers find candidates within that pool. So efforts are being made on both sides. We try to include as many francophones as possible in the pool, and the communities make an effort to select them.

Senator Fortin-Duplessis: In your presentation — at the end of the last paragraph on page 6 — you said that many candidates are invited to conduct an exploratory trip, which can result in a nomination and the subsequent submission of a permanent

La présidente : Merci, monsieur Gilbert. Avant de passer à la période des questions des sénateurs, je donne la parole à monsieur Saint-Germain.

Yves Saint-Germain, directeur, Politique de programmes sur l'information, la langue et la communauté, Citoyenneté et Immigration Canada : Merci, madame la présidente. Je n'ai pas de discours, mais je peux dire que notre ministère appuie également l'intégration économique des immigrants. Nous serons donc heureux de répondre à vos questions à ce sujet.

La présidente : Nous allons donc passer immédiatement aux questions. La première question sera posée par la sénatrice Fortin-Duplessis, suivie du sénateur Paul McIntyre.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Monsieur Gilbert, depuis que ce comité étudie la réforme de l'immigration, nous avons entendu plusieurs témoins qui la voient d'un très bon œil, en particulier les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

À moins que je ne me trompe, la réforme sera en vigueur dans six mois environ. Pouvez-vous nous dire si cette réforme de l'immigration, entre autres par l'introduction du système de déclaration d'intérêts, vous a obligés à apporter des ajustements organisationnels au sein du ministère?

Le cas échéant, est-ce que votre organisation est prête pour l'entrée en vigueur de la réforme?

Mr. Gilbert : Merci. Malheureusement, je ne pense pas pouvoir répondre pour le ministère. Je peux certainement aborder la partie qui concerne le recrutement à l'étranger, qui relève davantage de mon mandat en ce qui concerne l'aspect francophone et le recrutement à l'étranger.

Je crois que le fait que nous puissions faire connaître un système où on recommence à zéro nous offre une bonne occasion d'élargir les bassins d'immigration, parce que, pendant très longtemps, nous avions énormément de demandes en traitement, qui allaient jusqu'à plusieurs centaines de milliers à un moment donné. Nous sommes maintenant à un point où nous pouvons recommencer et remettre le système à zéro.

Pour le moment, nous avons l'occasion de faire connaître, du côté des francophones, le fait que nous avons maintenant une équipe. Ici, à Paris, et à Dakar, à l'étranger, mais aussi avec l'aide de nos collègues à Ottawa, nous pouvons faire connaître ce nouveau système et expliquer aux candidats comment ils pourraient être choisis.

On a également la responsabilité de veiller à ce que les communautés francophones puissent s'assurer que les employeurs vont repêcher des gens de ce bassin. Cela vient donc des deux côtés. Nous essayons de réunir le maximum de francophones dans le bassin, et les communautés font des efforts pour aller les repêcher.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Dans le premier paragraphe de votre présentation, à la page 7, vous avez mentionné que plusieurs candidats sont invités à faire un voyage exploratoire qui peut mener à une nomination et à une demande de résidence

residence application. Is that mechanism already in place? Do you know whether any immigrants came to Canada, only to leave immediately?

Mr. Gilbert: That mostly happens in Europe. Before deciding to leave their country, such as France — and this is a fairly serious decision after all — people want to visit Canada and see whether they would like to live there. They have heard about Canada from friends, family, colleagues, but they want to find out for themselves what the country is like. In many cases, they establish contacts to see whether there are any job opportunities for them in Canada. That is always the first question people ask themselves: “Are there any job opportunities for me there?” Very few people are prepared to start from scratch without a short-term job opportunity in the pools we are looking at here, in Europe.

So, a lot of people do that, and many of them also go through youth mobility programs. For instance, 14,000 young French people visit Canada every year. Belgium and Switzerland also have similar programs in place. People come to Canada for a few months, or a year, and once there, they can see whether they are truly interested in staying and whether they can make contacts that will help them find a job and stay longer.

Senator McIntyre: Thank you, Madam Chair. Mr. Gilbert, you are showing some real dedication with the Destination Canada program. I am saying that because many witnesses who appeared before us over the past year have talked about the importance of working with immigrants before they arrive in Canada. The more those people know about Canada's economic and linguistic realities before they leave their country, the better their chances of succeeding in Canada are. To do that kind of work — as you mentioned, and I congratulate you on it — several steps have to be followed, such as job fair organization, promotion, recruitment and selection activities, and finally, the long-term settlement of newcomers.

I have noticed that, over the past decade, Destination Canada has been promoting francophone and Acadian communities internationally by targeting certain countries in particular, such as France, Belgium and Tunisia.

In a report published in November 2010, the House of Commons Standing Committee on Official Languages recommended that Destination Canada be offered in more French-speaking countries in order to expand beyond western Europe and North Africa, to reach the Caribbean, the Middle East and Latin America. What do you think about that report?

permanente par la suite. Est-ce que ce mécanisme est déjà en place? Et savez-vous si des immigrants sont venus au Canada et sont repartis immédiatement?

M. Gilbert : C'est plus souvent le cas du côté de l'Europe, je dois avouer. Avant de prendre la décision de quitter leur pays, la France par exemple — c'est une décision tout de même très sérieuse —, les gens veulent voir sur place si le Canada est un endroit où ils veulent vivre. Ils en ont entendu parler de la part d'amis, de la famille, de collègues, mais ils veulent aller voir sur place. Dans bien des cas, ils établissent des contacts pour voir s'il y a des possibilités pour eux de travailler. C'est toujours la première question que les gens se posent : « Est-ce qu'il y a une possibilité d'emploi pour moi? » Très peu de gens sont prêts à recommencer à zéro sans possibilité d'emploi à court terme, dans les bassins qu'on examine ici, par exemple, pour l'Europe.

Ainsi, beaucoup le font, et plusieurs le font aussi par l'intermédiaire des programmes de mobilité des jeunes. Par exemple, en France, ce sont 14 000 jeunes par année qui vont au Canada. La Belgique et la Suisse ont aussi des programmes semblables. Les gens partent pour le Canada pour plusieurs mois, pour un an, et sur place, ils peuvent voir si cela les intéresse vraiment et s'ils peuvent établir des contacts pour pouvoir se trouver un emploi afin d'y rester plus longtemps.

Le sénateur McIntyre : Merci, madame la présidente. Monsieur Gilbert, c'est un vrai travail de moine que vous faites avec Destination Canada. La raison pour laquelle je le dis, c'est que plusieurs des témoins qui ont comparu devant nous au cours de la dernière année ont rappelé l'importance d'agir auprès des immigrants avant leur arrivée au pays, c'est-à-dire avant leur arrivée au Canada. Plus ceux-ci seront au courant des réalités économiques et linguistiques du Canada avant leur départ, plus leurs chances de réussite en sol canadien seront élevées. Pour ce faire — comme vous l'avez mentionné, et je vous en félicite —, il y a plusieurs étapes à suivre, notamment des salons de l'emploi, des activités de promotion, de recrutement et de sélection pour finalement en arriver à l'établissement à long terme des nouveaux arrivants.

Je remarque que, depuis une dizaine d'années, Destination Canada fait la promotion des communautés francophones et acadienne à l'échelle internationale en ciblant surtout certains pays, comme la France, la Belgique et la Tunisie.

Maintenant, dans un rapport publié en novembre 2010, le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes recommandait que le programme Destination Canada soit offert dans un plus grand nombre de pays de la francophonie de façon à dépasser les frontières de l'Europe occidentale et de l'Afrique du Nord pour rejoindre les Antilles et le Moyen-Orient, et qu'il soit offert aussi en Amérique latine. Que pensez-vous de ce rapport?

Mr. Gilbert: It is true that, if we want to expand the potential pool of francophones, we should focus not only on Europe, but also on countries beyond that continent. Destination Canada also participates in activities in countries such as Morocco and Tunisia on a fairly regular basis.

Our involvement in Senegal is more recent. The largest pools of growing francophone populations are found in western Africa, the Congo, Cameroon, Senegal and Ivory Coast. In those countries, the format of the Destination Canada job fairs cannot be applied in the same way. We do not have local partners who pre-select candidates. In Dakar, it has only been a few months since we have had employees who could go on private government service tours to provide assistance and identify interested individuals who could succeed in Canada. That is why we want to take action and increase our presence through web conferencing. We have only just begun. We will hold a web conference in July and another one in September to try to reach people who are not necessarily living in regions where we have offices and staff.

Until last year, we had only one full-time employee handling all that. Selecting immigrants in a broader sense is only one part of our mandate. Now, we have more employees, so we have greater means to explore new pools such as western Africa and Haiti. We have several contacts with Mauritius. That country's representatives attended the latest Destination Canada event, as did Moroccan employment service representatives.

We are gradually increasing the pools' size, but that does take time.

Senator McIntyre: Mr. Saint-Germain, I see that you are the Director of the Information, Language and Community Program Policy. We are talking about the recruitment and economic integration of francophone immigrants, both internationally and at the community level. I would like to talk to you about the situation in communities.

When it comes to the economic integration of immigrants in a minority situation, credential recognition and job market integration of newcomers remain major issues. The witnesses who appeared before us have said several times that some progress has indeed been made, but that much remained to be done. Fortunately, some francophone postsecondary institutions are already offering francophone immigrants retraining services, language training and job search services.

Can you tell us about that? Credential recognition is often brought up as a major challenge.

M. Gilbert : Il est vrai que si on veut élargir le bassin possible des francophones, il ne faut pas regarder seulement en Europe, mais il faut regarder ailleurs. Destination Canada participe aussi à des activités au Maroc et en Tunisie, par exemple, de façon assez régulière.

Au Sénégal, c'est plus récent. On retrouve les plus grands bassins de population francophone en croissance en Afrique de l'Ouest, au Congo, au Cameroun, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Dans ces pays, Destination Canada - Foire d'emploi n'est pas un format que l'on peut transposer dans le même sens. On n'a pas de partenaires locaux, par exemple, qui font une présélection de candidats. Ce n'est que depuis quelques mois que l'on a des employés à Dakar, qui peuvent faire la tournée des services gouvernementaux privés et offrir de l'aide pour trouver des personnes intéressées pouvant bien s'intégrer au Canada. C'est pourquoi nous voulons entreprendre des démarches pour être plus présents par le truchement de conférences web. Nous venons à peine de commencer. On en fera une en juillet et une autre en septembre dans le but d'atteindre les gens qui ne sont pas nécessairement présents là où on a des bureaux et des employés.

Jusqu'à l'an dernier, nous n'avions qu'un employé à temps plein qui s'occupait de tout cela. Ce n'est qu'une partie de notre travail qui consiste à sélectionner des immigrants au sens plus large du terme. Maintenant, nous avons plus de personnes, donc plus de moyens pour aller dans de nouveaux bassins comme en Afrique de l'Ouest et à Haïti. Nous avons plusieurs contacts avec l'île Maurice. Des représentants de l'île Maurice sont venus à Destination Canada la dernière fois, et des représentants du service d'emploi du Maroc y étaient.

Petit à petit, on accroît les bassins, mais il faut un certain temps pour le faire.

Le sénateur McIntyre : Monsieur Saint-Germain, je note que vous êtes directeur de la Politique de programmes sur l'information, la langue et la communauté. On parle ici du recrutement et de l'intégration économique des immigrants francophones, tant au niveau international que dans les communautés. J'aimerais parler avec vous de la situation dans les communautés.

En ce qui concerne l'intégration économique des immigrants en situation minoritaire, l'un des gros défis demeure la reconnaissance des types de compétences ou l'intégration au marché de l'emploi des nouveaux immigrants. Les témoins qui ont comparu devant nous ont mentionné à plusieurs reprises qu'il est vrai que des progrès ont eu lieu, mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Heureusement, certaines institutions postsecondaires francophones ont déjà commencé à offrir aux immigrants francophones de la formation d'appoint, de la formation linguistique ainsi que des services liés à la recherche d'emploi.

Pouvez-vous nous parler de ce défi? On entend souvent le même défi, c'est-à-dire la reconnaissance des types de compétences.

Mr. Saint-Germain: Credential recognition is a very important issue for immigrants who come to Canada. It is not enough to be selected; they have to integrate a profession.

Citizenship and Immigration Canada is aware of this problem. We provide pre-departure services with non-profit organizations. The Association of Canadian Community Colleges, ACCC, provides information sessions that help immigrants determine, in the case of regulated professions, what the best way to have their credentials recognized would be. An assistance process abroad helps immigrants understand the challenges, including what training is required and where to obtain it.

ACCC — with its pan-Canadian network of colleges, universities and university partners — can direct immigrants to the available training. CIC funds various training programs for those immigrants. Some of them are focused on professions, and others on language training. The process can move along more swiftly if those immigrants' professions are targeted by the one-year recognition program with the provinces and territories. We are doing some important work in this area.

Senator Poirier: My question is for Mr. Gilbert. You promote francophone and Acadian communities internationally. Do you have any statistics on what percentage of newcomers remain in Canada or return to their home country?

Mr. Gilbert: We are often asked this question. Unfortunately, we do not have any relevant data available. We know when people arrive, but we do not know when they leave Canada, after a certain period of time.

Do some people go back home? Yes. I regularly meet people who lived in Canada for 5, 10 or 15 years, and who then returned home to take care of their parents or to take on new professional challenges. We have no data on departures, so it is difficult to assess that aspect. However, the Statistics Canada data indicates that the communities are growing. That means a high percentage of people remain in Canada.

Unfortunately, I have no answer to your question.

Senator Poirier: Do you follow up with those who used your program once you know they have left the country? Do you establish contact with those individuals after the fact?

Mr. Gilbert: We keep databases on individuals who contacted us and to whom we issued a visa. However, they are not under any obligation to respond to us. Once they have settled in Canada, they do not necessarily contact us again. After the recruitment stage is completed, their main concern is to integrate

M. Saint-Germain : La reconnaissance des titres de compétences est un enjeu très important pour les immigrants qui arrivent au Canada. Il ne suffit pas d'être sélectionné. Il faut pouvoir adhérer à une profession.

Citoyenneté et Immigration Canada est conscient de ce problème. Nous offrons des services prédépart avec des organismes à but non lucratif. L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) offre des séances qui permettent aux immigrants de déterminer, pour une profession réglementée, quel serait le parcours idéal pour obtenir une reconnaissance de leurs titres. Lorsqu'on entame un processus d'aide à l'étranger, cela permet aux immigrants de comprendre les défis, à savoir les formations requises et où les obtenir.

L'ACCC, avec son réseau pancanadien de collèges, d'universités et de partenaires universitaires, peut orienter les immigrants vers les formations offertes. Le CIC finance différentes formations pour ces immigrants, certaines axées sur les professions, d'autres de nature linguistique. Dans la mesure où ces immigrants sont dans des professions ciblées par le processus de reconnaissance d'un an avec les provinces et territoires, le processus peut avancer plus rapidement. Nous faisons un travail important sur cet aspect.

La sénatrice Poirier : Ma question s'adresse à M. Gilbert. Vous faites, à l'échelle internationale, la promotion des communautés francophones et acadienne. Avez-vous des statistiques qui démontrent, par exemple, le pourcentage de nouveaux arrivants qui demeurent au Canada ou la proportion qui retourne dans son pays d'origine?

M. Gilbert : C'est une question que l'on nous pose souvent. Malheureusement, nous n'avons pas de données pour y répondre. On sait quand les gens arrivent, mais on ne sait pas quand ils quittent le Canada, le cas échéant, après un certain temps.

Est-ce que certaines personnes s'en retournent? Oui. Je rencontre régulièrement des gens qui ont vécu au Canada 5, 10 ou 15 ans, et qui sont revenus s'occuper de leurs parents ou relever d'autres défis professionnels. Nous n'avons pas de données sur les départs. Il est donc difficile d'évaluer cet aspect. Cependant, les données de Statistique Canada révèlent que les communautés grossissent. On remarque donc qu'une bonne proportion de gens demeure au Canada.

Malheureusement, je n'ai pas de réponse à votre question.

La sénatrice Poirier : Faites-vous un suivi auprès de ceux et celles qui ont bénéficié de votre programme une fois que vous savez qu'ils sont partis? Établit-on un contact avec ces personnes par la suite?

M. Gilbert : Nous gardons des banques de données sur les personnes qui nous ont déjà contactés et à qui on a délivré des visas. Cependant, ils n'ont pas l'obligation de nous répondre. Une fois qu'ils sont établis au Canada, ils ne nous recontacteront pas nécessairement. Une fois la phase de recrutement terminée, leur

into Canada. So we do not necessarily have regular contact with them. Some individuals do get in touch with us to ask for services. Otherwise, there is not necessarily any further contact.

Mr. Saint-Germain could probably say more about this.

Mr. Saint-Germain: The settlement program funds integration services across the country. We poll immigrants regularly. We are actually preparing the next survey, where we ask immigrants what factors influence their decision to stay in a community. Employment is the most important factor, but so are community roots. In some cases, being part of a community that also includes countrymen greatly contributes to immigrant retention.

We use that data to inform our programs and policies, and also to include additional elements in tender notices — whether we are talking about mentoring or immigrant assistance programs — to put them in contact with employers.

Senator Poirier: Is there a Canadian region that is more popular than others and attracts immigrants who are part of your program? If so, what are the reasons for that popularity? What kind of promotion do you do to attract immigrants to certain parts of Canada, such as New Brunswick, the only officially bilingual province? What promotion exercises do you conduct?

Mr. Gilbert: A large part of our responsibility consists in raising immigrants' awareness of the existence of francophone communities. A lot of francophones around the world do not know that there are other francophone cities in Canada beside than Montreal. Our main challenge is to make them aware that there is more to Canada than Montreal.

We start by making them understand that many francophones live elsewhere in Canada and that French-speaking communities do exist. We make extensive use of the FCFA map, which indicates the number of francophones living throughout the country, including New Brunswick. We tell them about the opportunities in various places, but we cannot control their choice. Most of the time, their decision is motivated by employment opportunities. That is really the number one factor. Before an individual decides to uproot their family, they look at job opportunities in their field. If those job opportunities are in British Columbia, they will decide to go there. If the opportunities are in New Brunswick, that is where they will go. This is by far the main factor.

préoccupation principale est de s'intégrer au Canada. Nous n'avons donc pas nécessairement de contacts sur une base régulière. Un certain nombre de personnes communiquent avec nous pour demander des services. Sinon, il n'y a plus nécessairement de contact.

Monsieur Saint-Germain pourrait sans doute en dire plus à ce sujet.

M. Saint-Germain : Le programme d'établissement est celui qui finance les services d'intégration partout au pays. Nous menons, sur une base régulière, des sondages auprès des immigrants. Nous sommes d'ailleurs en train de préparer le prochain sondage où l'on demande aux immigrants quels sont les facteurs qui font en sorte qu'ils demeurent dans une communauté. L'emploi ressort comme le facteur le plus important, mais aussi les racines communautaires. Dans certains cas, le fait d'avoir un milieu de vie et des compatriotes dans une communauté contribue beaucoup à la rétention des immigrants.

Nous nous servons de ces données pour orienter nos programmes et nos politiques, et aussi pour ajouter aux appels d'offres des éléments supplémentaires, qu'il s'agisse de programmes de mentorat ou d'aide aux immigrants, pour les mettre en contact avec des employeurs.

La sénatrice Poirier : Y a-t-il une région du Canada plus populaire qu'une autre qui attire les immigrants faisant partie de votre programme? Dans l'affirmative, qu'elles en sont les raisons? Quel genre de promotion faites-vous pour les attirer vers certaines parties du Canada, par exemple, au Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue? Quels exercices de promotion faites-vous?

M. Gilbert : Une grosse partie de notre responsabilité est de faire connaître l'existence des communautés francophones. À beaucoup de francophones dans le monde, il faut expliquer qu'il existe une autre ville que Montréal au Canada. Notre premier défi est de faire connaître le reste du Canada à l'extérieur de Montréal.

On essaie d'abord de leur faire comprendre que beaucoup de francophones vivent à l'extérieur du Canada et que des communautés existent. On utilise beaucoup la carte de la FCFA, qui indique le nombre de francophones qui vivent un peu partout, entre autres au Nouveau-Brunswick. On leur fait connaître les endroits là où il y a des possibilités. Cependant, on ne peut pas diriger leur choix. La plupart du temps, leur choix est motivé par les possibilités d'emploi. C'est vraiment le facteur numéro un. Avant qu'une personne prenne la décision de déraciner sa famille, elle se penche tout d'abord sur les possibilités d'emploi dans son domaine. Si des possibilités d'emploi existent dans son domaine en Colombie-Britannique, elle choisira d'y aller. Si c'est au Nouveau-Brunswick, elle se dirigera vers le Nouveau-Brunswick. C'est de loin le facteur principal.

Senator Chaput: My first question is for Mr. Gilbert. The Destination Canada initiative has now become an annual event. It is supported financially by the Department of Citizenship and Immigration through the Roadmap for Canada's Official Languages 2013-2018.

Citizenship and Immigration Canada, just as a number of other departments, has had to conduct a strategic review of its operations. According to what I have been told, Destination Canada was affected by some of the cuts made. Can you tell us whether those cuts have had an impact on communities' ability to participate in Destination Canada and to recruit?

Mr. Gilbert: I always have a bit of a hard time answering this question, since our foreign budget for the Destination Canada event has not decreased. On the contrary, it has increased, and there has been no impact on our accessibility abroad and our activities.

The aspect you allude to mostly has to do with the fact that the department does not cover the travel costs for community members or employers who want to participate in Destination Canada, a job fair that takes place in November and is most closely related to this event. I cannot really establish a link between the two, since it is not the Destination Canada event budget that is no longer available to them, but rather the CIC budget that was allocated for their participation in Destination Canada.

I would like to add that the Destination Canada event is a job fair that is held over the course of a week every year. However, we have activities 52 weeks a year, and we meet a lot more candidates beyond the parameters of Destination Canada than during the actual event. We occasionally meet community people who do not necessarily attend the fair. We instead meet them when they visit Paris or Dakar for various reasons. I know that FCFA representatives came to Dakar recently, and we met with them there.

Senator Chaput: That corroborates one witness' claim that he could not attend Destination Canada this year owing to budget cuts. That must be related to what you are talking about — the fact that their travel expenses are no longer reimbursed if they want to go to the event.

Mr. Gilbert: The department does not reimburse any travel expenses for Destination Canada attendees or participants in other events.

Senator Chaput: When Senator Poirier asked you whether immigrants would choose New Brunswick, you said that you could not control their choice, that immigrants decide what province they want to settle in. Would it not be all the more important to have representatives of each interested province

La sénatrice Chaput : Ma première question s'adresse à M. Gilbert. L'initiative Destination Canada est devenue maintenant un événement annuel. Elle est appuyée financièrement par le ministère de Citoyenneté et Immigration Canada par l'entremise de la Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018.

Citoyenneté et Immigration Canada, comme plusieurs autres ministères, a dû procéder à l'examen stratégique de son fonctionnement. Selon ce qu'on m'a rapporté, Destination Canada a été touchée par certaines compressions. Êtes-vous en mesure de nous dire si ces compressions ont eu un impact sur les capacités des communautés à participer à Destination Canada et à faire du recrutement?

M. Gilbert : Je suis toujours un peu embêté de répondre à cette question, parce que notre budget à l'étranger pour l'événement Destination Canada n'a pas diminué; au contraire, il a augmenté et il n'y a pas eu d'impact en ce qui a trait aux réceptions à l'étranger et aux activités que nous organisons.

L'aspect auquel vous faites allusion tient surtout au fait que le ministère ne rembourse pas les frais de voyage des membres des communautés ou des employeurs qui veulent participer à l'événement Destination Canada, une foire d'emploi ayant lieu en novembre et liée de plus près à cet événement. Je ne peux pas vraiment établir un lien entre les deux, parce que ce n'est pas le budget de l'événement Destination Canada qui n'est plus disponible pour eux, mais plutôt le budget de CIC qui leur était octroyé pour leur participation à l'événement Destination Canada.

J'aimerais ajouter que l'événement Destination Canada est une foire d'emploi qui a lieu pendant une semaine chaque année, mais que nous tenons des activités 52 semaines par année et que nous rencontrons beaucoup plus de candidats à l'extérieur de l'événement Destination Canada que pendant ce dernier. Nous rencontrons à l'occasion des gens des communautés qui ne viennent pas nécessairement pendant cet événement, mais plutôt lors de voyages qu'ils font pour différentes raisons à Paris ou à Dakar; je sais que, récemment, les gens de la FCFA étaient à Dakar, et nous les y avons justement rencontrés.

La sénatrice Chaput : Ceci corrobore ce qu'un des témoins nous a dit, soit qu'il n'avait pu se rendre à Destination Canada cette année à cause de compressions budgétaires; il doit s'agir de ce dont vous venez de parler, à savoir que leur déplacement n'est plus remboursé s'ils veulent se rendre à l'événement.

M. Gilbert : Pour venir à l'événement Destination Canada ou pour participer à d'autres événements, le ministère ne rembourse pas de frais de voyage.

La sénatrice Chaput : Dans le cadre de l'une de vos réponses aux questions de la sénatrice Poirier au sujet du Nouveau-Brunswick, à savoir si, par exemple, des immigrants choisissent le Nouveau-Brunswick, vous avez répondu que vous ne pouviez pas diriger leur choix, que les immigrants choisissent la destination et

make their pitch and talk to immigrants, so as to attract them to their province?

Mr. Gilbert: Yes, and virtually all the provinces attended the latest Destination Canada event. Alberta was not there for its own reasons. New Brunswick is in France this week, and it participated in an event last week organized by the newspaper *Le Monde*. Ontario, New Brunswick and Northwest Territories were in attendance. Over 5,000 participants were there, and we conducted individual interviews with nearly 400 of them. I made two presentations, both of which were attended by more than 300 individuals, including representatives from New Brunswick, Ontario and Northwest Territories.

There are also opportunities beyond the parameters of the Destination Canada event. New Brunswick representatives use their own budget to attend events in order to promote and select immigrants, since they can select provincial nominees.

That is just one example, as this happens several times a year.

Senator Chaput: Aside from the Destination Canada event, how many annual recruitment activities do you organize where various communities can participate?

Mr. Gilbert: We organize some 40 events at the Canadian Cultural Centre in Paris. That is very limited, but we participate in job fairs and student fairs that are held in various locations, for a total of about 90 events per year.

As for events like the one I just described — organized on such a large scale and attended by thousands of people who participate in expatriation fairs — only two or three such events are held every year.

However, a presentation is put together every two weeks at the Canadian Cultural Centre, where we can host about 100 people. Usually, we invite about 110 individuals and approximately 90 of them show up. We try to have the maximum participation without exceeding the centre's capacity. We are on the ground for those presentations. This week, for instance, someone is going on tour with New Brunswick, with stops in Lyon, Toulouse, Geneva, Brussels and Paris. Moreover, one of my staff members is currently in western Canada to encourage employers from Saskatchewan, Alberta and British Columbia to participate in the next Destination Canada event.

la province où ils désirent immigrer. Ne serait-il pas d'autant plus important qu'il y ait des représentants pour chacune des provinces intéressées, afin qu'ils puissent « vendre leur salade » et parler avec ces immigrants pour les attirer chez eux?

M. Gilbert : Oui, et presque toutes les provinces étaient présentes à Destination Canada lors du dernier événement. L'Alberta n'était pas présente pour des choix qui lui sont propres; le Nouveau-Brunswick, cette semaine, est en France et il a participé à un événement la semaine dernière organisé par le journal *Le Monde*. Les provinces de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest étaient présents. Plus de 5 000 personnes se sont présentées, et nous avons mené des entrevues individuelles avec près de 400 personnes. J'y ai fait deux présentations auxquelles ont assisté, chaque fois, plus de 300 personnes avec les représentants du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et des Territoires du Nord-Ouest.

Des occasions s'offrent aussi à l'extérieur de l'événement Destination Canada et, dans ce cas, c'est avec leurs propres budgets qu'ils sont venus faire de la promotion et procéder, dans le cas du Nouveau-Brunswick, à la sélection d'immigrants, parce qu'ils peuvent faire la sélection des nominations provinciales.

C'est à titre d'exemple que je le mentionne, parce que cela se fait plusieurs fois au cours de l'année.

La sénatrice Chaput : Outre l'événement Destination Canada, combien d'autres activités annuelles de recrutement offrez-vous auxquelles les différentes communautés peuvent participer?

M. Gilbert : Nous organisons une quarantaine d'événements au Centre culturel canadien à Paris; c'est très limité, mais nous participons à des foires d'emploi ou à des salons étudiants qui ont lieu à différents endroits, pour un total d'environ 90 événements au cours de l'année.

Si on parle d'événements tel celui que je viens de vous décrire, d'une aussi grande envergure et pour lequel des milliers de personnes participent à des salons d'expatriation, il n'y en a que deux ou trois par année.

Toutefois, toutes les deux semaines a lieu une présentation au Centre culturel canadien; la capacité d'accueil est d'environ 100 personnes. Habituellement, nous invitons environ 110 personnes et à peu près 90 personnes se présentent. On essaie d'obtenir le maximum de participation sans dépasser la capacité d'accueil. Il s'agit de présentations pour lesquelles nous sommes sur place. Cette semaine, par exemple, quelqu'un fait une tournée avec le Nouveau-Brunswick et ils se rendent à Lyon, Toulouse, Genève, Bruxelles et Paris. De plus, l'une de mes collaboratrices se trouve actuellement dans l'Ouest canadien pour encourager des employeurs de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique à participer à l'événement Destination Canada lors de la prochaine session.

We make those trips about three times a year, with one stop per region. Overall, we may be talking about some 90 events, but they vary greatly in scale. There may be only 30 participants or, in Destination Canada's case, nearly 4,000. So attendance varies a lot.

Senator Chaput: Is Manitoba part of what you just talked about? I am asking you this because I hail from that province.

Mr. Gilbert: A few provinces have attended every event since 2003, and a number of them are almost always there. Manitoba and New Brunswick usually send very large delegations. Ontario sends big teams, and that was especially the case this last time. At events attended by hundreds of people, it is important to have enough staff in the booths to answer questions. It is difficult to do that when only one individual is manning the booth.

As I said earlier, over the past few years, all the provinces and territories, with the exception of Nunavut, attended almost every year. There are often one or two provinces missing. Prince Edward Island was there two years ago, and Alberta participated last year. Attendance often varies for budget and timing reasons.

Senator Chaput: I would like to add my name to the list for the second round, so that I can ask Mr. Saint-Germain a question.

The Chair: Of course.

Senator Champagne: Based on what a witness told us last week, I would go as far as to say that Manitoba is almost constantly among your partners. The province manages a program titled Exploration, through which it invites individuals who could be interested in spending a month or so in Saint-Boniface to get a good idea of what kind of a life they could have there and see that this region of Manitoba does boast a large francophone population.

As a witness told us last week, the problem is that those people may be francophones at the outset — or they were able to learn the language and continue learning it — but they realize that, in order to live in Winnipeg, they eventually have to learn Canada's other official language and be able to function in English, as well. That may cause problems when it comes to retaining newcomers. They move there, and they may like it, but after a while, they may experience difficulties in making themselves understood or communicating in their everyday life outside the francophone community. Is this something you talk about at Destination Canada? It is great if someone speaks French or is open to learning it, but they also have to prepare for the fact that, by immigrating to a place like Manitoba, they will also have to learn the country's other language.

Nous faisons ces voyages environ trois fois par année, une fois dans chaque région. En tout et partout, on peut parler d'environ 90 événements, mais l'ampleur est très différente pour chacun; quelques fois, il y a 30 personnes ou, dans le cas de Destination Canada, près de 4 000. C'est donc très différent.

La sénatrice Chaput : Le Manitoba fait-il partie de ce dont vous venez de parler? Je vous demande cela parce que je suis du Manitoba.

M. Gilbert : Quelques provinces sont présentes à tous les événements depuis 2003, et plusieurs y sont presque toujours; le Manitoba et le Nouveau-Brunswick ont habituellement toujours de très grandes délégations. L'Ontario, la dernière fois en particulier, avait une grosse équipe. Il est important, lorsqu'il y a un événement où des centaines de personnes se trouvent dans des kiosques, de pouvoir répondre aux questions. Lorsqu'il n'y a qu'une seule personne, c'est difficile de le faire.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, au cours des dernières années, presque chaque année, toutes les provinces et tous les territoires, sauf le Nunavut, ont été présents; il manque souvent une province ou deux. L'Île-du-Prince-Édouard était présente il y a deux ans et l'Alberta était présente l'an dernier. La présence varie souvent selon les budgets et les disponibilités.

La sénatrice Chaput : J'aimerais voir mon nom inscrit pour le deuxième tour, afin que je puisse poser une question à M. Saint-Germain.

La présidente : Bien sûr.

La sénatrice Champagne : J'oserai dire, en me souvenant de ce qu'un témoin nous racontait la semaine dernière, qu'un de vos partenaires, presque en tout temps, est le Manitoba. Il gère un programme intitulé Exploration et grâce auquel il invite des gens qui pourraient être intéressés à venir s'installer à Saint-Boniface pendant un mois ou quelque chose comme cela, afin de voir vraiment comment la vie s'y passe et de façon à ce qu'ils constatent qu'il y a effectivement beaucoup de francophones dans cette région du Manitoba.

Le problème est que, comme nous le disait un témoin la semaine dernière, ces gens peuvent être des francophones au départ, ou bien ils ont pu apprendre la langue et continuent à l'apprendre, mais ils se rendent compte que, pour vivre à Winnipeg, à un moment donné il faut apprendre la deuxième langue officielle du Canada et il faut être capable de fonctionner en anglais également. Cela peut devenir un problème dans la rétention des nouveaux arrivants. Ils vont venir, et ils aiment bien cela, mais après un petit moment, ils ont de la difficulté à se faire comprendre ou à communiquer pour les besoins de tous les jours, à l'extérieur du secteur francophone. Est-ce un élément dont vous parlez à Destination Canada? C'est merveilleux si on connaît la langue française ou si on est prêt à l'apprendre, mais il faut aussi se préparer au fait que, en immigrant au Manitoba, par exemple, on devra aussi apprendre la deuxième langue du pays.

Mr. Gilbert: I should have described how we proceed during a Destination Canada event. We start things off with a presentation. We host a group of about 400 individuals at a time, and we make a 30-to-40-minute presentation on Canadian realities. We establish comparisons between our location — be it Belgium, France or Tunisia — and Canada in terms of job market differences and expectations people may have. Some other topics we discuss are language issues, as well as leave systems, wages and lifestyles. People often just think of the winter when they think about Canada, but they realize the differences are more numerous than they may think.

Having gone in the other direction, I realize that we are really North Americans who speak French, as opposed to French people.

After the initial presentation, we have a speaker who immigrated to Canada and lived there for a dozen years. That individual describes their own experience, as well as that of people they know, in terms of integration, friendship building, grocery shopping, and similar considerations.

Afterwards, each province makes a short presentation on the benefits of living there — be it New Brunswick or Yukon. That part is sort of like a talent show in that people try to make their pitch and tell others that their province is the most beautiful one with the lowest unemployment rate, the best croissants, and so on.

Once that part is over, the 400 participants move to a room next door, where employers have their booths set up. Provinces are also represented, as are France job services, which help people establish a connection between an employer and their qualifications. So people walk around in that area while we host the second group in the neighbouring room.

The language issue is raised more often than not, since we know that causes problems for many people, including the French. That is less of a case in other pools, but here, it is still surprising how many young French people are not particularly fluent in any other language. We tell them that they should have some basic knowledge before coming to Canada. We tell them that they will probably be able to live in French, but for work purposes, knowledge of English is very desirable, sometimes even indispensable.

Mr. Saint-Germain: To follow up on what Mr. Gilbert said, CIC's website for francophone immigration explains the conditions for integrating Manitoba and other Canadian regions. That is why CIC has been funding free language training for immigrants through the settlement program since 1992. So francophone immigrants can take English courses, under LINC, a language instruction program. Newcomers can attend those free courses for months — or for as long as they want, since

M. Gilbert : J'aurais dû décrire auparavant comment nous procérons lors d'une journée Destination Canada. La première chose que nous faisons est une présentation. Nous faisons venir un groupe d'environ 400 personnes à la fois et nous faisons une présentation d'environ une demi-heure ou 40 minutes sur les réalités du Canada. Nous établissons des comparaisons entre l'endroit où nous sommes, que ce soit la Belgique, la France ou la Tunisie, et le Canada, à savoir quelles sont les différences en ce qui concerne le marché de l'emploi et les attentes que les gens pourraient avoir. Aussi, entre autres, nous soulevons la question de la langue, à savoir comment fonctionnent le système des congés, les salaires, le mode de vie. Les gens au Canada pensent souvent d'abord à l'hiver, mais ils se rendent compte qu'il y a beaucoup plus de différences qui existent qu'on ne le croit.

Pour ma part, ayant fait le chemin inverse, je m'aperçois que nous sommes beaucoup plus des Nord-Américains parlant français que des Français.

Ensuite, nous avons une personne qui a immigré au Canada et qui y a vécu une douzaine d'années, et qui décrit sa propre expérience, ainsi que celle de personnes qu'elle connaît, entre autres pour ce qui est de s'intégrer, de se faire des amis, de la façon d'acheter des biens, et ce genre de choses.

On présente cet aspect, puis chaque province fait une courte présentation sur les avantages d'aller y vivre, par exemple, au Nouveau-Brunswick ou au Yukon. C'est un peu un « *Talent Show* »; les gens essayent de vendre leur salade en disant : « chez nous c'est plus beau, le taux de chômage est plus faible, nous avons les meilleurs croissants, et cetera ».

Une fois cette partie terminée, les 400 personnes se déplacent dans une salle voisine où sont présents des employeurs, avec leurs kiosques; des provinces sont également représentées, mais aussi des services d'emplois de la France, par exemple, qui aident les gens à faire le lien entre un employeur et leurs compétences. Donc, les gens se promènent dans cet espace pendant que nous recevons le deuxième groupe dans la salle d'à côté.

L'aspect linguistique est soulevé plus souvent que moins, parce qu'on sait que c'est souvent la chose qui pose problème pour beaucoup de gens, entre autres pour les Français; c'est moins le cas dans d'autres bassins, mais ici, il est encore étonnant de constater le nombre de jeunes Français qui s'expriment peu dans une autre langue que le français. On leur dit qu'ils doivent savoir, avant d'arriver, qu'il leur faut une base, qu'ils vont sans doute pouvoir vivre en français, mais que pour travailler, une connaissance de l'anglais serait très souhaitable, voire parfois indispensable.

M. Saint-Germain : Pour ajouter aux propos de M. Gilbert, sur le site web de l'immigration francophone de CIC, on explique un peu les conditions d'intégration au Manitoba et dans les autres régions du Canada. C'est pour cela que CIC finance, par le truchement du programme d'établissement, la formation linguistique gratuite, depuis 1992, aux immigrants. Donc, les immigrants francophones peuvent prendre des cours d'anglais, sous la bannière du programme LINC, le programme de

there is no limit. That also helps prepare them for the job market and create connections with employers. Those services are provided in collaboration with community organizations, and we work closely with the Société franco-manitobaine, on the ground, in Manitoba.

Senator Champagne: You will agree with me if I say that, the better prepared immigrants are before coming here, the more likely we are to retain them in the country. They must be prepared to speak two languages. Belgians know what it means to live in a country with at least two languages, but that can be a new experience for people who come from other parts of the world.

We had a young man from Senegal testifying last week. He is in charge of a francophone group in Saint-Boniface. He mentioned that the Canadian government did not consider him as a francophone, since he would not answer that his mother tongue was French in the census form because he spoke one of the Senegalese languages first. But he has worked so hard since arriving here to make newcomers feel welcome and not alone.

The last issue I wanted to raise — and someone else talked about this earlier — has to do with problems with recognizing skills acquired abroad.

Nothing makes me angrier than taking a taxi and talking to someone who was a doctor in their country, when I am unable to get an appointment with my doctor here. We also see this with engineers and other professionals. I think we have a lot of work to do — and I am very sad, since I am leaving the Senate in less than a month — to try to make federal and provincial governments establish a system to facilitate credential recognition. That way, a doctor from another country would not have to redo five or six years of studies to be able to practise medicine in one of our provinces.

Is that a question you are asked? Do you have a better answer than I do?

Mr. Saint-Germain: We know that credential recognition is not an easy issue to address. On the one hand, the department is trying to better inform potential immigrants about the obstacles they may face in terms of having their skills recognized. On the other hand, in order to simplify immigrants' lives, we are trying to make it possible to assess credentials during the selection process, rather than afterwards. That way, people will know the truth about what requirements they have to meet to become doctors in Canada.

We are trying to establish a process for all professions with the provinces and territories, so that, within a few months — up to a year at the most — we would be able to fully assess peoples' qualification and clearly tell them whether they need to have an internship or take additional courses. At that point, immigrants

formation linguistique. Ce sont des cours gratuits qui peuvent durer des mois, le temps qu'ils veulent, il n'y a pas de limite. Cela permet de les préparer aussi au marché du travail, de créer des liens avec les employeurs. Ces services sont offerts de concert avec les organismes communautaires, et nous travaillons étroitement avec la société franco-manitobaine, sur le terrain, avec le Manitoba.

La sénatrice Champagne : Vous serez d'accord avec moi si je dis que mieux ils sont préparés avant de venir, meilleures seront nos chances de les retenir au pays. Il faut qu'ils s'attendent à avoir à composer avec ces deux langues. Les Belges savent ce que c'est que de vivre avec au moins deux langues, mais pour les gens qui viennent d'ailleurs, ça peut être nouveau.

Le jeune homme qui nous parlait la semaine dernière est originaire du Sénégal. Il est responsable d'un groupe francophone à Saint-Boniface, et il dit : « Je ne suis pas considéré comme francophone par le gouvernement du Canada, parce que, lorsque je réponds au formulaire du recensement, on me demande "Quelle est votre langue maternelle ?". Je ne peux pas répondre que c'est le français, parce que j'ai d'abord parlé une des langues qui se parlent au Sénégal ». Mais il est celui qui, une fois arrivé ici, a travaillé le plus afin que les nouveaux arrivants se sentent accueillis et ne se sentent pas seuls.

Le dernier aspect que je voudrais soulever, quelqu'un d'autre l'a fait tout à l'heure, ce sont les problèmes que nous avons à faire reconnaître les compétences acquises ailleurs.

Rien ne me met plus en colère que de prendre un taxi et de parler à quelqu'un qui était médecin dans son pays, quand moi-même je ne puis prendre un rendez-vous avec mon médecin ici. C'est le cas des ingénieurs et des gens d'autres métiers. Je pense que nous avons beaucoup de travail à faire — et j'ai beaucoup de chagrin, parce que je quitte le Sénat dans moins d'un mois — pour essayer de faire en sorte que les différents gouvernements, fédéral et provinciaux, arrivent à un point où il sera plus facile de reconnaître les compétences, et que, ainsi, un médecin qui arrive d'ailleurs n'aura pas à refaire cinq ou six ans d'étude pour pouvoir pratiquer la médecine dans l'une de nos provinces.

Est-ce que c'est l'une des questions qui vous sont posées? Pouvez-vous mieux y répondre que je ne peux le faire?

M. Saint-Germain : On sait que la reconnaissance des diplômes n'est pas un dossier simple. Le ministère essaie, d'une part, de mieux informer les immigrants potentiels sur les barrières qui peuvent se présenter quant à la reconnaissance des titres. Ce qu'on essaye de faire aussi, pour simplifier la vie des immigrants, c'est de permettre l'évaluation des titres de compétences à la sélection plutôt qu'après, ce qui fera en sorte que les gens se verront donner l'heure juste et sauront, s'ils veulent devenir médecins au Canada, quelles sont les exigences.

Ce que nous essayons de faire avec les provinces et les territoires, c'est de créer, pour l'ensemble des professions, un processus qui fait en sorte que, en l'espace d'un certain nombre de mois, un an au maximum, on ait une évaluation complète des titres avec un parcours clair en ce qui concerne, par exemple, la

can decide that coming here is worth their while because the obstacle is not too difficult to overcome, and if not, they can choose another career. For instance, a doctor can work in health sciences, which is a related field. So it is important to lay out all the options for immigrants.

Senator Charette-Poulin: Senator Champagne just asked the question I wanted to put to the witnesses. Issues related to credential recognition, as Senator McIntyre pointed out, remain a tragic reality for many of our immigrants who come here with training and experience.

Over the weekend, I heard about a gynecologist from Benin who has been here for eight years and has been unable to find any work in the health field.

Does the federal government play the role of a facilitator not only in terms of helping immigrants understand what the requirements are, but also in terms of ensuring that the recognition of skills follows an established process?

Does the federal government also work with professional associations — be it for doctors, lawyers, engineers or accountants?

Mr. Saint-Germain: Thank you for the question. The federal government does have a facilitator role to play by working closely with the provinces, territories and regulatory bodies to identify the requirements for each profession, and to ensure that credential assessment methods are aligned.

That is a huge undertaking owing to the number of regulatory bodies in the country for each profession. Every year, we try to work with those organizations to simplify matters.

Every year, we add to the list of professions a simplified process, and when a profession is added to that list, in less than a year, an immigrant can know what requirements are related to the exercise of their profession according to their skills and diplomas.

We have also implemented a mechanism for recognizing foreign credentials. We work closely with an organization that makes it possible to assess foreign diplomas to determine their degree of compatibility with Canadian credentials. That assessment will now be factoring into our selection process.

So we will be able to tell immigrants to what extent their degree is compatible with Canadian degrees, and what the gap is. If the gap is small, the individual may feel that immigrating to Canada is worth the effort. If it is not small, they may not make the same decision.

mise à niveau pour les compétences et les stages. À ce moment-là, l'immigrant peut décider que cela vaut la peine pour lui parce que la barrière n'est pas trop difficile à surmonter, sinon il peut choisir une autre carrière. Par exemple, un médecin peut travailler dans le domaine des sciences de la santé, qui est un domaine relié. Il est donc important de donner aux immigrants l'ensemble des choix.

La sénatrice Charette-Poulin : J'avoue que la sénatrice Champagne vient de poser exactement la question que je voulais poser. La reconnaissance des compétences, ainsi que le sénateur McIntyre le mentionnait, demeure une réalité tragique pour plusieurs de nos immigrants qui arrivent ici déjà formés et expérimentés.

En fin de semaine, j'ai eu l'occasion d'entendre parler du cas d'un médecin gynécologue du Bénin qui est ici depuis huit ans et qui ne peut pas se trouver un travail, même dans le domaine de la santé.

Est-ce que le gouvernement fédéral joue un rôle de facilitateur non seulement pour permettre aux immigrants de connaître les exigences, mais aussi pour s'assurer que la reconnaissance se déroule selon un processus établi?

Est-ce que le gouvernement fédéral intervient aussi auprès des associations professionnelles, que ce soit pour les médecins, les avocats, les ingénieurs ou les comptables?

M. Saint-Germain : Merci pour cette question. Effectivement le gouvernement fédéral a un rôle de facilitateur à jouer en travaillant en collaboration étroite avec les provinces, les territoires et les organismes de réglementation, afin de cerner les exigences, pour chaque type de profession, et de s'assurer d'une harmonisation des façons par lesquelles les titres de compétence seront évalués.

C'est un travail colossal en raison du nombre d'organismes de réglementation qui existent au pays dans chacune des professions. On essaie de travailler avec ces organismes pour simplifier les choses, chaque année.

On ajoute chaque année à la liste des professions un processus simplifié, et lorsqu'une profession est ajoutée à cette liste de processus simplifié, un immigrant est à même, en moins d'un an, de connaître les exigences liées à l'exercice de sa profession selon ses titres et ses diplômes.

Nous avons aussi mis en place un mécanisme pour reconnaître les diplômes obtenus à l'étranger. Nous travaillons étroitement avec un organisme qui permet d'évaluer les diplômes obtenus à l'étranger pour déterminer dans quelle mesure ils sont comparables aux titres canadiens. Cette évaluation entrera maintenant dans notre processus de sélection.

Nous pourrons donc transmettre l'information aux immigrants, à savoir dans quelle mesure leur diplôme vaut un diplôme canadien ou pas, et quel est l'écart. Si l'écart est petit, l'immigrant peut considérer qu'il vaut la peine d'immigrer au Canada; sinon, peut-être que le choix ne sera pas le même.

Senator Charette-Poulin: Do the new immigration policies facilitate the work you do with professional associations?

Mr. Saint-Germain: Definitely. Our policies related to the Federal Skilled Worker Program and the Federal Skilled Trades Program make it easier for us to assess degrees. As Mr. Gilbert said, with the launch of the express entry system in January 2015, we will be able to better select people for a database of potential candidates. We will know whether those people are capable of meeting the minimum requirements for a given profession. The simplified recognition process already covers 70 per cent of professions. So that is already a major step forward.

Senator Charette-Poulin: Thank you.

[*English*]

Senator Beyak: Thank you, Madam Chair, and thank you both, gentlemen, for making this issue more understandable for us.

I wonder if you could comment, Mr. Gilbert. You mentioned grocery shopping and it made me think of many of our witnesses who have said that the simple tasks like that — grocery shopping, transportation, meeting friends, socializing, and finding folks with similar values and beliefs — are quite daunting for them.

Do you hear back from the provinces and do you have opinions on which ones are doing it the best and how we can get best practices for others?

Mr. Gilbert: I'm not sure I could comment on a province that does it better. Very often it's not necessarily the province, it's more within the community, within the group that helps settlement. It's family and friends, when they do have them, who help them to do that.

Often, though, new immigrants tend to listen more to members of their own communities than to anything that comes from the government. We are doing fewer immigrant interviews these days than the thousands of those we did before, and I recall that after we say to someone that they have been approved, the switch is put to "off" and whatever we say about preparing to do this or that before they go, it's very difficult at that point.

I can't pinpoint a province that does it better, but it's something we need to keep repeating at every level, every step of the way, that you have to be ready because, even if you came as a visitor, it's not the same thing to live in one place.

La sénatrice Charette-Poulin : Les nouvelles politiques d'immigration facilitent-elles le travail que vous faites avec les associations professionnelles?

M. Saint-Germain : Tout à fait. Déjà, nos politiques liées au Programme fédéral des travailleurs qualifiés et au Programme fédéral des métiers spécialisés permettent et facilitent cette évaluation des compétences en ce qui concerne les diplômes. Comme M. Gilbert l'a mentionné, avec l'arrivée du système d'Entrée express à partir de janvier 2015, on pourra mieux sélectionner les gens qui vont intégrer une banque de candidats potentiels. On saura si ces gens sont à même de respecter les exigences minimales liées à une profession. Le processus de reconnaissance simplifié couvre déjà 70 p. 100 des professions. C'est déjà une belle avancée.

La sénatrice Charette-Poulin : Merci.

[*Traduction*]

La sénatrice Beyak : Merci, madame la présidente. Merci également aux témoins de nous avoir aidés à mieux comprendre la question.

Monsieur Gilbert, j'aimerais avoir vos commentaires. Vous avez parlé de faire l'épicerie, et cela m'a rappelé ce que bon nombre de nos témoins nous ont dit, à savoir que des tâches banales, comme faire l'épicerie, se déplacer, rencontrer des amis, socialiser et trouver des gens qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes croyances, sont titaniques pour les nouveaux arrivants.

Les provinces communiquent-elles avec vous? Quelles sont les provinces qui, selon vous, le font le mieux, et comment pouvons-nous mettre en place des pratiques exemplaires dans les autres?

M. Gilbert : Je ne suis pas certain que je peux vous nommer une province qui le fait plus efficacement. Très souvent, ce n'est pas nécessairement la province; c'est davantage la communauté et le groupe qui aide les gens à s'établir. Ce sont les amis et la famille, le cas échéant, qui aident les immigrants à s'établir.

Par contre, les nouveaux immigrants ont souvent tendance à écouter davantage les membres de leur propre communauté que le gouvernement. Nous réalisons maintenant moins d'entrevues avec des immigrants, alors que nous en faisions des milliers auparavant. Je me rappelle qu'au moment de leur apprendre que leur demande était approuvée les gens ne nous écoutaient plus du tout lorsque nous leur disions qu'ils devaient se préparer à faire telle et telle chose avant de partir. C'était rendu très difficile à ce moment-là.

Je ne peux pas nommer une province en particulier qui le fait plus efficacement que les autres, mais nous devons répéter continuellement à tous les échelons et à toutes les étapes du processus qu'il faut être prêt, parce que, même si vous n'êtes ici qu'à titre de visiteur, la vie ici n'est pas la même qu'ailleurs.

The other way around, I have lived in many countries. When you go as a tourist it's one thing, but when you have to do your own stuff it is very difficult, particularly when you don't know the language.

Mr. Saint-Germain: In terms of the integration policy and best practices, some interesting things are being done across the country. When we look at how Manitoba integrates immigrants by being very welcoming, welcoming people at the airport, trying to accommodate people, finding housing and helping for the early days — these are promising practices. However, from a Canadian perspective, the fact they have established Local Immigration Partnerships, these local partnerships are looking at to what extent a specific city or a specific community is welcoming and what the conditions are under which we should better communicate to immigrants, such as this is where we can find services and this is how we can help.

Across Ontario and now across Canada, those LIPs — Local Immigration Partnerships — are trying to define strategies in terms of reaching out. As Rénald mentioned, it is working with families and friends, but also working with established organizations to support employee initiatives, finding internships and finding resources to better support the retention and the welcoming of communities.

Senator Beyak: Thank you.

[Translation]

The Chair: We only have time for one short question, since we have to conclude this part of the meeting by 3 p.m. Senator Chaput, go ahead.

Senator Chaput: Mr. Saint-Germain, this question follows up on several questions already asked by my colleagues on the topic of skills recognition and degree assessment. We know that must be done in collaboration with regulatory bodies. You mentioned that this was one of your responsibilities.

How do you target professions, as there are thousands of them? Where do you begin?

Mr. Saint-Germain: This work is done through federal-provincial cooperation, in the sense that it requires the collaboration of the federal government and the provinces and territories, as well as the participation of regulatory bodies. There is a working group that is co-chaired by the Réseau de développement économique et d'employabilité, RDEE, and our organization. In that committee, we and provincial representatives review all professional sectors and identify professions, which undergo a rigorous analysis to harmonize the credential recognition process.

Parallèlement, j'ai vécu dans de nombreux pays. Lorsqu'on va ailleurs en touriste, c'est une chose, mais c'est une tout autre histoire lorsque vous devez faire vos propres choses, en particulier lorsque vous ne maîtrisez pas la langue.

M. Saint-Germain : En ce qui a trait à la politique d'intégration et aux pratiques exemplaires en la matière, des initiatives intéressantes sont mises en œuvre partout au pays. Nous n'avons qu'à regarder la manière dont le Manitoba intègre les immigrants en étant très accueillant, en les accueillant à l'aéroport, en essayant de répondre à leurs besoins, en leur trouvant des logements et en les aidant dans les premiers temps. Il s'agit de pratiques prometteuses. Cependant, du point de vue du Canada, nous avons des partenariats locaux en matière d'immigration, et ces partenariats évaluent l'accueil qu'une ville ou une communauté précise réserve à ses immigrants et les aspects que nous devrions améliorer dans nos communications auprès des immigrants : voici où trouver des services et voici comment trouver de l'aide.

Dans l'ensemble de l'Ontario et maintenant du Canada, nous cherchons par ces partenariats locaux en matière d'immigration à essayer d'élaborer des stratégies de communication. Comme Rénald l'a mentionné, il faut collaborer avec les familles et les amis, mais également les organismes établis en vue de soutenir les initiatives à l'emploi, de trouver des stages et des ressources pour mieux appuyer le maintien des immigrants et l'accueil des collectivités.

La sénatrice Beyak : Merci.

[Français]

La présidente : Nous avons le temps de permettre une seule courte question, car nous devons terminer cette partie de la séance à 15 heures. Sénatrice Chaput, vous avez la parole.

La sénatrice Chaput : Cette question, monsieur Saint-Germain, vient faire suite à plusieurs questions déjà posées par mes collègues sur le sujet de la reconnaissance des compétences et de l'évaluation des diplômes. On sait que cela doit se faire de concert avec des organismes de réglementation. Vous avez mentionné que vous vous en occupez et que c'était l'une de vos responsabilités.

Comment ciblez-vous les professions, puisqu'il y en a des milliers? Par où commencez-vous?

M. Saint-Germain : D'abord, ce travail consiste en une collaboration fédérale-provinciale, au sens que cela demande la collaboration et du gouvernement fédéral et des provinces et des territoires, en plus de la participation des organismes de réglementation. Il y a un groupe de travail qui est coprésidé par le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDEE) et nous-mêmes. Dans ce comité, on revoit l'ensemble des secteurs professionnels et on identifie des professions, conjointement avec les provinces, qui font l'objet d'une analyse rigoureuse pour harmoniser le processus de reconnaissance des titres.

A work plan is established with regulatory bodies. We use that plan to identify the obstacles to work on and try to adopt a pan-Canadian approach.

That is what CIC and RDEE are trying to do. That way, we add new professions every year. That accounts for all qualified worker recruitment, since 70 per cent of all professions regulated through that process are already covered.

Senator Chaput: Do you do that work? How long has that committee been around?

Mr. Saint-Germain: For about 10 years.

Senator Chaput: Are you starting to see results?

Mr. Saint-Germain: Yes.

Senator Chaput: Thank you.

The Chair: We have no time for any other questions. Mr. Gilbert, do you have any other information to share quickly with the committee, such as a recommendation or final remarks?

Mr. Gilbert: I would simply like to thank you for your attention to this issue. I see that all the members are very involved in the discussion. I am very pleased to see how much interest this committee has in the communities.

The Chair: Thank you for joining us, Mr. Gilbert, especially since it is almost 11 p.m. in Paris. Thank you for taking the time to be with us. Sorry, it is 9 p.m. there. I am from Alberta, so I always add another two hours.

Many thanks to Mr. Gilbert and Mr. Saint-Germain. We really appreciate your input, which will help us with our study. Thank you for taking the time to meet with us.

We will suspend the meeting for a few minutes while we prepare for our next witnesses. Good night.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

The Chair: Honourable senators, we are resuming our meeting. We are concluding our study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

We are now welcoming Jean Johnson, Chair of the Board of Directors of the Association canadienne-française de l'Alberta, ACFA, who is joining us by videoconference, along with Ida Kamariza, Coordinator, Réseau en immigration francophone de l'Alberta, Association canadienne française de l'Alberta. Joining us in person is Roukya Abdi Aden, Manager, National

On établit avec les organismes de réglementation un plan de travail. Selon ce plan, on établit les barrières sur lesquelles on va travailler et on essaie d'adopter une approche pancanadienne.

C'est ce que CIC et RDEE cherchent à faire. Ainsi, on arrive avec des professions supplémentaires chaque année. Cela vient combler l'ensemble du recrutement de travailleurs qualifiés, parce qu'on couvre déjà 70 p. 100 de toutes les professions réglementées par ce processus.

La sénatrice Chaput : Faites-vous ce travail? Depuis quand le comité existe-t-il?

M. Saint-Germain : Depuis une dizaine d'années.

La sénatrice Chaput : On commence à voir les résultats?

M. Saint-Germain : Oui.

La sénatrice Chaput : Merci.

La présidente : Il n'y a plus de temps pour d'autres questions. Monsieur Gilbert, auriez-vous d'autres renseignements à partager rapidement avec le comité, une recommandation ou un dernier commentaire?

M. Gilbert : J'aimerais simplement vous remercier de l'attention que vous portez à ce sujet. Je vois que tous les membres sont très impliqués dans la discussion. Je suis très heureux de voir le degré d'intérêt que vous portez envers les communautés dans le cadre de votre travail.

La présidente : C'est nous qui vous remercions d'être avec nous, monsieur Gilbert, surtout qu'il est presque 23 heures à Paris. Merci d'avoir pris le temps d'être avec nous. Pardon, il est 21 heures. Je suis de l'Alberta, alors j'ajoute toujours deux heures de plus.

Un grand merci à M. Gilbert ainsi qu'à M. Saint-Germain. Vos commentaires ont été fort appréciés et ils nous seront très utiles pour notre étude. Merci d'avoir pris le temps de nous rencontrer.

Nous allons suspendre la séance quelques minutes, le temps de nous préparer pour recevoir nos prochains témoins. Bonne fin de soirée.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

La présidente : Honorables sénateurs, nous reprenons notre séance. Nous terminons notre étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Nous accueillons maintenant M. Jean Johnson, président du conseil d'administration de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), qui est avec nous par vidéoconférence, accompagné de Mme Ida Kamariza, coordonnatrice du Réseau en immigration francophone de l'Alberta de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Également, nous accueillons

Coordination, Réseau de développement économique et d'employabilité.

We will listen to your presentations, after which senators will put questions to you.

Jean Johnson, Chair, Board of Directors, Association canadienne-française de l'Alberta: Honourable senators, good afternoon to you all. I want to begin by thanking you for inviting the ACFA to appear before the committee in the context of your study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. I will not introduce the two of us because our friend Claudette already did that brilliantly.

Since 1926, the ACFA has been the representative organization for the francophone community of Alberta. So we are here today on behalf of the 238,000 Albertans who make up that province's French-speaking community.

Since 2001, that plural and very diverse francophone community has taken in over 10,000 direct immigrants, as well as several thousand francophones who immigrated through other provinces and territories, especially Quebec.

In 2003, the federal government implemented a strategic framework to foster immigration to minority francophone communities and help communities benefit economically and socially from immigration over the coming years.

Five long-term objectives were adopted to increase the number of French-speaking immigrants in those communities and retain them. To that end, a number of cooperative measures were established between the department in charge of citizenship and immigration and minority francophone communities. However, it is clear that we are still far from the set objective to welcome 4.4 per cent of francophone immigrants within our communities — or 9,000 to 10,000 francophone newcomers a year. We are currently at 1.8 per cent nationally, and that is very far from the targeted percentage.

So what impact will the recent reforms have? Will they foster sustainability and help reach those objectives?

We appreciate the commitment of the Canadian government reiterated in the Roadmap for Canada's Official Languages 2013-2018 to sustain francophone community vitality outside Quebec through immigration. However, we are still concerned about the impacts of the recent changes to the Canadian immigration system on our communities, especially in the economic class.

So our comments will focus solely on that class, since it accounts for the majority of immigration forecasts and since the impacts of the changes for other immigrant categories seem to be

ici même en personne Mme Roukya Abdi Aden, gestionnaire, de la Concertation nationale au Réseau de développement économique et d'employabilité.

Nous écouterons vos exposés et, par la suite, les sénateurs vous poseront des questions.

Jean Johnson, président, Conseil d'administration, Association canadienne-française de l'Alberta : Honorables sénateurs, bonjour à vous tous. Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir invité l'ACFA à comparaître dans le cadre de votre étude sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Je ne nous présenterai pas puisque notre amie Claudette l'a déjà fait de façon éloquente.

Depuis 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la francophonie albertaine. Nous sommes donc ici au nom de 238 000 Albertaines et Albertains composant la collectivité de langue française en Alberta.

Depuis 2001, cette société francophone plurielle et très diverse a adopté plus de 10 000 immigrants directs ainsi que plusieurs milliers de francophones issus de l'immigration par l'intermédiaire d'autres provinces et territoires, notamment le Québec.

En 2003, le gouvernement fédéral a mis en place le cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire, afin de permettre à ces communautés de profiter des avantages économiques et sociaux de l'immigration au cours des années à venir.

Cinq objectifs à long terme consistant à accroître le nombre d'immigrants d'expression française dans lesdites communautés et à les y retenir sont visés. En ce sens, plusieurs actions de collaboration entre le ministère responsable de la citoyenneté et de l'immigration et les communautés francophones en situation minoritaire ont eu lieu. Cependant, force est de constater que nous sommes encore loin de l'objectif visé qui était d'accueillir 4,4 p. 100 d'immigrants francophones au sein de toutes nos communautés, soit de 9 à 10 000 nouveaux arrivants francophones par année. Présentement, au niveau national, nous sommes encore à 1,8 p. 100, ce qui est très loin du pourcentage ciblé.

Quels seront alors les impacts des récentes réformes? Permettront-elles de conserver les acquis et d'atteindre ces objectifs?

Nous saluons l'engagement du gouvernement du Canada réitéré dans la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 en vue de maintenir la vitalité communautaire francophone hors Québec, et ce, par l'entremise de l'immigration. Cependant, nous demeurons inquiets quant aux impacts des récents changements au système canadien d'immigration sur nos communautés, principalement concernant la catégorie de l'immigration économique.

Notre intervention traitera donc uniquement de cette catégorie puisqu'elle constitue la majeure partie des prévisions en immigration et que les impacts des changements pour les autres

the same — both for the majority community and the minority francophone communities. To this end, I would like to share a few observations with you regarding permanent and temporary immigration in the context of your study.

I will begin with permanent immigration. The modernization behind these changes leaves a significant economic footprint on immigration, which will go from a model based on a supply of immigrants who want to come live in Canada to a model where Canada will invite immigrants to come to the country. That new approach is based on employers' increased involvement, as Minister Chris Alexander clearly stated in his April 8 news release. He said the following:

With “Express entry,” employers will have a key role in selecting economic immigrants and providing advice to the Government of Canada.

We feel that the important role employers are offered to play in the selection of immigrants, coupled with the major involvement provinces and territories with have in this file — and none of this is subject to language obligations — could dilute the federal government's commitments toward official language minority communities.

We recognize the economic benefits of immigration our government is interested in. However, we are worried that our communities' vitality may be negatively affected if assistance is not provided.

Moreover, the following is stated in Economic Action Plan 2014:

The Expression of Interest system would allow the Government of Canada, provinces and territories, and employers to actively target highly skilled immigrants under key economic immigration programs, including the Federal Skilled Worker Program, the Federal Skilled Trades Program and the Canadian Experience Class.

The action plan also states the following:

In the future, the Government will explore with provinces, territories and employers approaches to developing a pool of skilled workers who are ready to begin employment in Canada.

It is important to note that all the consultations related to the implementation of this program, which will start in January 2015, are held with the provinces, the territories and employers, but without the participation and contribution of official language minority communities. We are worried, because we do not believe that those key players will bring forward the vitality of

catégories d'immigrants semblent être les mêmes, tant pour la communauté majoritaire que pour les communautés francophones en situation minoritaire. En ce sens, j'aimerais vous partager quelques observations relatives à l'immigration permanente et à l'immigration temporaire en lien avec votre étude.

Je vais commencer avec le volet de l'immigration permanente. La modernisation qui motive lesdits changements donne une empreinte fortement économique à l'immigration. Celle-ci passera d'une immigration fondée sur l'offre des immigrants qui souhaitent s'installer au Canada à une immigration là où le Canada invitera les immigrants à venir au Canada. Cette nouvelle orientation est fondée sur l'implication accrue des employeurs, comme l'a clairement annoncé le ministre Chris Alexander dans son communiqué du 8 avril dernier. Je le cite :

Le système Entrée express permettra aux employeurs de jouer un rôle clé dans la sélection des immigrants économiques et de formuler des conseils à l'intention du gouvernement du Canada.

Selon nos observations, le rôle majeur proposé aux employeurs dans la sélection des immigrants, doublé de la grande responsabilité offerte aux provinces et aux territoires dans ce dossier, tous non soumis aux obligations linguistiques, risquent de diluer les engagements du gouvernement fédéral envers les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Nous reconnaissons les avantages économiques reliés à l'immigration que vise notre gouvernement. Cependant, nous sommes inquiets de savoir que le volet de la vitalité de nos communautés souffrira si des mesures d'accompagnement ne sont pas adoptées.

De plus, le Plan d'action économique de 2014 précise ce qui suit :

Le système de déclaration d'intérêt (renommé Système d'Entrée express) permettrait au gouvernement du Canada, aux provinces et aux territoires, ainsi qu'aux employeurs, de cibler activement des immigrants hautement qualifiés dans le cadre des principaux programmes d'immigration économique, dont le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) et la Catégorie de l'expérience canadienne.

Il poursuit ainsi :

À l'avenir, le gouvernement explorera avec les provinces, les territoires et les employeurs des approches en vue de la création d'un bassin de travailleurs qualifiés, prêts à commencer à travailler au Canada.

Il est à noter que toutes les consultations relatives à la mise en place de ce programme, qui débutera en janvier 2015, se font avec les provinces, les territoires et les employeurs, mais sans la participation et la contribution des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Nous sommes inquiets, car nous ne pensons pas que ces acteurs clés mettront de l'avant la vitalité

francophone communities as a priority. Although knowledge of one of Canada's official languages is one of the selection criteria, we doubt that the unilingual francophone immigrants are selected.

Statistics, which are tangible elements of analysis, clearly show the source pools for economic immigrants, a category that today accounts for almost 65 per cent of all of Canada's immigrants. If we look at the permanent resident category, countries in the Asia-Pacific region are the main source of economic class immigration. Immigrants from the Philippines, China and India account for almost 45 per cent of all economic permanent residents admitted in 2011. This finding is very interesting when we know that employers will not change their habits overnight.

We must not lose sight of the fact that, internationally, the larger pool of the Francophonie is mainly in Africa. However, that part of the world is not included among the economic immigration countries favoured by employers. In a presentation given on the Metropolis pre-conference day, in Ottawa, in March 2013, Jean-Pierre Corbeil, Chief Specialist, Language Statistics Section, Statistics Canada, said that the vision for the future of francophone immigration assumes that the primary source of francophone immigrants will be from Africa, sub-Saharan Africa in particular. Unfortunately, the recently proposed changes implement policies that, unintentionally, may well eliminate this part of Africa as a source of immigration.

Finally, the new point system for federal skilled workers will assess foreign graduates through two types of organizations: organizations specializing in the authentication and assessment of degrees received abroad and professional organizations whose assessment of foreign credentials is recognized by at least two provincial or territorial regulators.

Those two types of organizations will be designated to authenticate foreign degrees and attest to their equivalency to Canadian degrees. For us, this type of assessment will clearly have an impact on francophone immigration, because the education systems of countries with the largest pool of francophones are governed by the French system, whose standards are different from Canada's.

I would now like to share with you a few observations related to temporary immigration. Based on recent reforms, temporary immigration, which basically consists of temporary foreign workers and international students, will be given priority in the transition to permanent immigration.

des communautés francophones comme étant une priorité. Bien que la connaissance d'une des langues officielles du Canada soit l'un des critères de sélection, nous doutons que les immigrants unilingues francophones soient sélectionnés.

Les statistiques, qui sont des éléments tangibles d'analyse, montrent bien les bassins sources des immigrants économiques, catégorie qui compte aujourd'hui pour près de 65 p. 100 de toute l'immigration du Canada. Si l'on considère la catégorie des résidents permanents, les pays de l'Asie et du Pacifique sont les principaux pays sources pour la catégorie de l'immigration économique. Les immigrants en provenance des Philippines, de la Chine et de l'Inde comptent pour près de 45 p. 100 de toutes les admissions de résidents permanents des volets économiques en 2011. Cette observation devient très intéressante lorsqu'on sait que les employeurs ne changeront pas leurs tendances du jour au lendemain.

Il ne faut pas perdre de vue qu'au niveau international, le grand bassin de la francophonie se trouve principalement en Afrique. Or, parmi les pays qui sont favorisés par les employeurs pour l'immigration économique, cette partie du monde n'y figure pas. Selon une présentation faite à la journée préconférence Metropolis, à Ottawa, en mars 2013, par Jean-Pierre Corbeil, spécialiste en chef de la section des statistiques linguistiques chez Statistique Canada, la vision d'avenir de l'immigration francophone suppose que la source principale des immigrants francophones proviendra de l'Afrique, et plus précisément, de l'Afrique subsaharienne. Malheureusement, les récents changements proposés mettent en place des politiques qui, de façon inconsciente, risquent d'éliminer cette partie de l'Afrique comme bassin source d'immigration.

Enfin, le nouveau système de points pour les travailleurs qualifiés fédéraux détermine que les diplômes étrangers seront évalués par deux types d'organismes : les organismes ayant une expertise en matière d'authentification et d'évaluation des diplômes obtenus à l'étranger et les organisations professionnelles dont l'évaluation des titres de compétence étrangers est reconnue par au moins deux organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux.

Ces deux types d'organismes seront désignés pour authentifier les diplômes étrangers et attester leur équivalence aux diplômes canadiens. Pour nous, il est évident que ce mode d'évaluation aura des impacts sur l'immigration francophone, car les systèmes d'enseignement des pays où se trouve le plus grand bassin de francophones sont régis par le système français, dont les standards sont différents de ceux du Canada.

J'aimerais maintenant partager avec vous quelques observations relatives à l'immigration temporaire. Selon les récentes réformes, l'immigration temporaire, constituée essentiellement des travailleurs étrangers temporaires et des étudiants internationaux, sera privilégiée pour le passage à l'immigration permanente.

The major impact on francophone communities will therefore depend on source countries for the temporary foreign worker category. With the exception of France, few French-speaking countries are among the pools for temporary immigration. Furthermore, the Department of Citizenship and Immigration recognizes that employers have an impact on source countries and competency profiles for immigrants.

If we look beyond the temporary foreign worker category, although France is one of the five main source countries, North American and European countries are predominant in this area. Actually, the United States, Mexico, the United Kingdom and Australia are the four main source countries for temporary foreign workers in Canada. With the ones from France, they accounted for more than 46 per cent of all entries of temporary foreign workers in 2011.

Francophone communities are working hard to educate employers so that they recruit immigrants from francophone countries. However, we are seeing somewhat of a contradiction. While the Canadian government is cutting all the funding for promotion activities abroad, it also promises in the roadmap to increase expenditures for activities abroad in order to broaden the mandate of Destination Canada and to have more job fairs and promotion and recruitment activities for employers.

Finally, the new immigration system will favour the category of foreign students. However, this too can be reason for concern. The disparity in fees for international students in various educational institutions will have a major impact on attracting students to various regions of the country. For instance, the University of Ottawa has just decided to allow international students who take three French courses to pay the same price as Canadian students and permanent residents.

Our findings show that, although we are in favour of economic immigration, we have serious concerns about reaching the target of 4.4 per cent for francophone immigrants in our communities, in order to meet the needs for the vitality of francophone minority communities.

I would therefore like to conclude my presentation by making seven recommendations:

1. Include francophone communities in the consultations being held in preparation for the launch of the Express Entry program;
2. Conduct a comparative study of the education standards in the French and Anglo-Saxon systems, which would make it possible to determine the likelihood of qualifying for francophones under the current policy;

L'impact majeur sur les communautés francophones dépendra donc des pays sources pour ce qui est de la catégorie des travailleurs étrangers temporaires. À l'exception de la France, peu de pays francophones comptent parmi les bassins d'immigration temporaire. Par ailleurs, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration reconnaît que les employeurs ont une influence sur les pays sources et les profils de compétence des immigrants.

Si on ne considère pas uniquement la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, bien que la France fasse partie des cinq principaux pays sources, les pays de l'Amérique du Nord et de l'Europe prédominent dans ce volet. En fait, les États-Unis, le Mexique, le Royaume-Uni et l'Australie sont les quatre principaux pays sources de travailleurs étrangers temporaires pour le Canada. Avec ceux provenant de la France, ils comptaient pour plus de 46 p. 100 de toutes les entrées de travailleurs étrangers temporaires en 2011.

Les communautés francophones déploient des efforts pour sensibiliser les employeurs afin qu'ils recrutent des immigrants dans les pays francophones. Cependant, nous constatons une sorte de contradiction. Alors que le gouvernement du Canada supprime tout le financement des activités de promotion à l'étranger, il promet en même temps, dans la feuille de route, d'augmenter les dépenses consacrées aux activités à l'étranger afin d'élargir le mandat de Destination Canada et d'inclure plus de salons de l'emploi et d'activités de promotion et de recrutement visant les employeurs.

Enfin, la catégorie des étudiants étrangers sera privilégiée par le nouveau système d'immigration. Cependant, ici encore, des inquiétudes peuvent être soulevées. La disparité des coûts payés par les étudiants étrangers dans les différentes institutions d'enseignement aura un impact majeur sur l'attraction des étudiants dans certaines régions du pays. À titre d'exemple, l'Université d'Ottawa vient de prendre une décision permettant aux étudiants étrangers qui suivent trois cours en français de payer le même coût que les étudiants canadiens ou les résidents permanents.

Nos observations démontrent que, bien que nous soyons en faveur d'une immigration économique, nous avons de sérieuses inquiétudes quant à l'atteinte de la cible de 4,4 p. 100 d'immigrants francophones au sein de nos communautés, en vue de répondre aux besoins de vitalité des communautés francophones vivant en situation minoritaire.

J'aimerais donc conclure ma présentation en formulant sept recommandations :

1. Associer les communautés francophones aux consultations en cours pour la préparation du démarrage du programme d'Entrée express;
2. Mener une étude comparative des standards de formation des systèmes français et anglo-saxons, ce qui permettrait d'envisager les chances de qualification dont disposeraient les francophones en vertu de la politique actuelle;

3. Set up French-language pre-departure services to better prepare francophones who choose to settle in Canada;
4. Assess the promotion and awareness program in place, which is the main pathway to encourage skilled bilingual francophones to come here on a temporary basis;
5. Allocate resources for promotion activities in francophone countries;
6. Include a francophone component in Canada's comprehensive strategy on international education, which is now aimed at six priority markets: Brazil, China, India, Mexico, North Africa and the Middle East, and Vietnam;
7. Even though we have only addressed issues related to economic class immigration, the humanitarian class is still of great interest to us. That is why we recommend that those already integrated into our francophone communities, who are not subject to security measures, be entitled to residence on humanitarian and compassionate grounds instead of being deported after waiting for status for a number of years.
3. Mettre en place des services prédépart en français pour une meilleure préparation des francophones qui choisissent de venir s'établir au Canada;
4. Évaluer le programme de promotion et de sensibilisation en place qui constitue la filière principale pour faire venir les francophones qualifiés bilingues sur une base temporaire;
5. Consacrer des ressources aux actions de promotion dans les pays francophones;
6. Inclure un volet francophone dans la stratégie globale en matière d'éducation internationale pour le Canada, qui vise actuellement six marchés prioritaires, soit le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, ainsi que le Vietnam;
7. Même si nous n'avons traité essentiellement que des questions liées à la catégorie économique de l'immigration, la catégorie humanitaire reste d'un grand intérêt pour nous. Pour cette raison, nous recommandons que des personnes déjà intégrées dans nos communautés francophones, qui ne font pas l'objet de mesures d'ordre sécuritaire, puissent bénéficier de la résidence pour des considérations humanitaires plutôt que d'être déportées après plusieurs années d'attente de statut.

We respectfully submit these observations and recommendations to you and we hope that they will be able to bring about significant changes for the benefit of the vitality of Alberta's French-speaking community.

Thank you for your attention. We are now prepared to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, Mr. Johnson. I will now give the floor to Ms. Roukya Abdi Aden.

Roukya Abdi Aden, Manager, National Coordination, Réseau de développement économique et d'employabilité: Thank you very much, Madam Chair.

Honourable senators, members of the committee, good afternoon. My name is Roukya Abdi Aden. I am the manager responsible for the national coordination of the Réseau de développement économique et d'employabilité, RDEE Canada.

I would like to thank you for receiving me this afternoon. I am replacing Gilles Lanteigne, the president of the board of directors, whose presence is required in New Brunswick, and Jean Léger, executive director, who is at a conference in Montreal right now.

When I was told that I had to give testimony and talk about immigration and changes, I wondered where to start, because the issue is complex. I worked for 10 years with FCFA as the assistant director in this matter and two years with RDEE Canada. I will try to limit my remarks to RDEE's mandate as much as possible.

I will start my testimony by introducing our network. I will then talk about the network's involvement and accomplishments in economic integration. I will then discuss the impact of the

C'est avec beaucoup de respect que nous vous soumettons ces observations et ces recommandations dans l'espoir qu'elles sauront amener des changements importants au bénéfice de la vitalité de la collectivité de langue française en Alberta.

Je vous remercie de votre attention. Nous sommes disposés à répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur Johnson. Je cède maintenant la parole à Mme Roukya Abdi Aden.

Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale, Réseau de développement économique et d'employabilité : Merci beaucoup, madame la présidente.

Honorables sénateurs, membres du comité, bonjour. Mon nom est Roukya Abdi Aden. Je suis la gestionnaire responsable de la Concertation nationale du Réseau de développement économique et d'employabilité, RDEE Canada.

J'aimerais vous remercier de me recevoir cet après-midi. Je remplace M. Gilles Lanteigne, président du conseil d'administration, qui est retenu au Nouveau-Brunswick, ainsi que le directeur général, Jean Léger, qui participe à une conférence à Montréal en ce moment.

Quand on m'a dit que je devais témoigner et parler d'immigration et de changements, je me suis demandé par où commencer, car le dossier est complexe. J'ai travaillé 10 ans à la FCFA à titre de directrice adjointe dans ce dossier et 2 ans au RDEE Canada. Je tenterai de me circonscrire le plus possible au mandat du RDEE.

Je commencerai mon témoignage en présentant notre réseau. Je présenterai ensuite les interventions et réalisations du réseau en ce qui concerne l'intégration économique. Je poursuivrai en

recent changes to the immigration system. I will conclude with some recommendations for the committee in order to improve the recruitment and economic integration of French-speaking immigrants.

RDEE Canada was created in 1997 with the objective of working for the economic development of all francophone and Acadian communities in Canada, with the exception of Quebec. Today, RDEE Canada is the national anchor of its 12 provincial and territorial members. It ensures the mobilization, cooperation and consistency of all actions with a view to inviting francophone and Acadian communities to fully contribute to Canada's economic prosperity.

In the 2009-2012 period, the members of the network generated almost \$96 million in investment and contributed to the creation of 3,708 direct and indirect jobs. They directly helped prepare 935 business plans, community development plans and strategic plans that could not have been prepared without their support.

The members of RDEE Canada have also carried out over 100 research projects that significantly contributed to the economic development of their community. In 2012, the network and its members equipped themselves with the tools they needed to act more effectively by creating working groups on four priority issues with strategies and specific actions to accomplish. The first priority issue is the Canadian economic francophonie, with a view to helping francophone businesses start up and develop in order to contribute to the economic development of francophone communities and Canada's economic prosperity.

The second priority is tourism and the goal is to increase the supply and commercialization of bilingual tourism products, both in Canada and on the international stage.

The third priority is the green economy, whose goal is to explore and implement initiatives that make it possible to improve human wellness and social equity, while significantly reducing environmental risks and the shortage of human resources.

Finally, what brings us together today is economic immigration, whose goal is to educate Canadian employers about hiring francophone immigrants.

RDEE Canada and its members have a privileged relationship with employers, immigrants and francophone communities. They provide a wide range of services. For instance, almost all our members educate francophone and anglophone employers about hiring French-speaking newcomers. Not only do we help them understand the benefits of hiring francophone and bilingual immigrants, but we help them in the recruiting process.

In terms of immigrants, once they come to Canada, we support them with their economic integration. We help skilled and temporary workers find jobs in their field of expertise and we

abordant l'impact des modifications récentes au système de l'immigration. Je conclurai avec quelques recommandations au comité dans le but de faciliter le recrutement et l'intégration économique des immigrants d'expression française.

Le RDEE Canada a été créé en 1997 avec comme objectif d'organiser le développement économique dans l'ensemble des communautés francophones et acadienne du pays, à l'exclusion du Québec. Aujourd'hui, le RDEE Canada est le point d'ancrage national de ses 12 membres provinciaux et territoriaux. Il assure la mobilisation, la collaboration et la cohérence des actions dans le but d'amener les communautés francophones et acadienne à contribuer pleinement à la prospérité économique du Canada.

Au cours de la période 2009-2012, les membres du réseau ont générée près de 96 millions de dollars d'investissement et contribué à la création de 3 708 emplois directs et indirects. Ils ont appuyé directement l'élaboration de 935 plans d'affaires, plans de développement communautaire et plans stratégiques, qui n'auraient pu être réalisés sans leur accompagnement.

Les membres du RDEE Canada ont également réalisé plus d'une centaine de projets de recherche qui ont contribué de façon significative au développement économique de leur communauté. En 2012, le réseau et ses membres se sont donné les moyens d'agir plus efficacement en créant des groupes de travail sur quatre enjeux prioritaires assortis de stratégies et d'actions précises à accomplir. Le premier enjeu prioritaire est la francophonie économique canadienne, dans le but d'appuyer le démarrage et le développement d'entreprises francophones, et ce, afin de contribuer au développement économique des communautés francophones et à la prospérité économique du Canada.

Le deuxième enjeu prioritaire, le tourisme, a pour objectif d'accroître l'offre et la commercialisation de produits touristiques et bilingues à la fois au Canada et sur la scène internationale.

Le troisième enjeu prioritaire est l'économie verte, dont le but est d'explorer et de mettre en œuvre des initiatives qui permettent l'amélioration du bien-être humain et l'équité sociale, tout en réduisant de manière importante les risques environnementaux et la pénurie de ressources humaines.

Finalement, celui qui nous réunit aujourd'hui est l'immigration économique, dont le but est de sensibiliser les employeurs canadiens à l'embauche d'immigrants francophones.

Le RDEE Canada et ses membres constituent un lien privilégié avec les employeurs, les immigrants et les communautés francophones. Ils offrent une large gamme de services. Par exemple, presque tous nos membres sensibilisent des employeurs francophones et anglophones à l'embauche de nouveaux arrivants d'expression française. Non seulement nous les aidons à comprendre les avantages liés à l'embauche d'immigrants francophones et bilingues, mais nous les aidons dans le processus de recrutement.

En ce qui concerne les immigrants, une fois arrivés au Canada, nous les soutenons dans leur démarche d'intégration économique. Entre autres, nous aidons les travailleurs qualifiés et temporaires

help them with the transition to permanent residence. We also help immigrants think about entrepreneurship with tailored services.

To foster economic immigration and the retention of newcomers, we help employers optimize and manage diversity in their companies. We also help immigrant workers with their social and cultural integration in their new jobs.

Let me give you some examples of the results that the network members achieved in 2013. RDEE Ontario helped 220 francophone immigrants who were personally referred to companies, guided and placed through La Bonne affaire program.

In Alberta, a pilot project made it possible to place 23 French workers, of whom 10 were interns specialized and skilled in landscaping, to meet the specific needs of Greentree Landscapes. Seven other skilled workers from France were placed in six other companies.

In Saskatchewan, 133 francophone immigrant job-seekers were hired through job fairs organized by the Conseil de la coopération de la Saskatchewan.

I would now like to take a few minutes to talk about the impacts of the recent changes to the immigration system. As you know, these changes are built on the following four pillars: economy, efficiency, licensing and certification, and safety. In terms of the economy, the new system seeks to establish a very close link between the needs of the workforce and the arrival in Canada of skilled immigrants as permanent residents and workers. That is the pillar we are most involved with at RDEE Canada.

Connecting skilled and competent francophone or bilingual candidates with the workforce needs of employers is what we have already been doing since 2009. The approach we have developed basically relies on the following two areas: knowing and determining the labour market needs in the various provinces and territories. In this way, we try first and foremost to determine the current needs and expectations of the Canadian labour market, and to find out what sectors in particular will have a high demand for workers.

Once the needs of the market are known, we mobilize and inform employers in the sectors where there is a strong demand for labour, either because of the hiring of French-speaking immigrants who are already settled in Canada or because of international recruitment, if they are not able to fill their positions from the workforce available in Canada. However, despite a well-established strategy and some success stories, our network is faced with a number of challenges in terms of the recruitment and employability of French-speaking immigrants. For example, we

à se trouver un emploi dans leur domaine d'expertise et nous les appuyons dans leur transition vers la résidence permanente. Nous aidons aussi les immigrants à envisager l'entrepreneuriat par l'entremise de services adaptés.

Pour favoriser l'intégration économique et la rétention des nouveaux arrivants, nous aidons les employeurs dans l'optimisation et la gestion de la diversité au sein de leurs entreprises. Nous soutenons également les travailleurs immigrants dans leur intégration sociale et culturelle au sein de leur nouvel emploi.

J'aimerais vous donner quelques exemples de résultats obtenus par les membres du réseau en 2013. Le RDEE Ontario a aidé 220 immigrants francophones qui ont été personnellement aiguillés, guidés et placés en entreprise grâce au programme La Bonne affaire.

En Alberta, un projet pilote a permis de placer 23 travailleurs français, dont 10 stagiaires spécialisés et qualifiés en aménagement paysager, pour répondre aux besoins ciblés de l'entreprise Greentree Landscapes. Sept autres travailleurs qualifiés, venus de France, ont été placés dans six autres entreprises.

En Saskatchewan, 133 chercheurs d'emploi immigrants francophones ont été embauchés par l'intermédiaire des foires d'emploi organisées par le Conseil de la coopération de la Saskatchewan.

J'aimerais maintenant prendre quelques minutes pour parler des impacts des récents changements au système d'immigration. Comme vous le savez, ces nouveaux changements reposent sur les quatre piliers que sont l'économie, l'efficience, l'autorisation à l'accréditation et la sécurité. En ce qui concerne le pilier de l'économie, le nouveau système vise à créer un lien très étroit entre les besoins de main-d'œuvre et la venue au Canada d'immigrants qualifiés à titre de résidents permanents et de travailleurs. C'est le pilier qui nous interpelle principalement au RDEE Canada.

Assurer le mariage entre les candidats francophones ou bilingues qualifiés compétents et les besoins en main-d'œuvre des employeurs fait déjà partie des actions que nous entreprenons depuis 2009. Cette approche que nous avons développée repose essentiellement sur les deux axes suivants : connaître et cerner les besoins du marché du travail dans les différentes provinces et les territoires. De cette façon, nous cherchons avant tout à cerner les besoins actuels et les anticipations du marché du travail canadien, et à connaître spécialement les secteurs qui auront une forte demande de personnel.

Une fois les besoins du marché connus, nous mobilisons et sensibilisons les employeurs représentant les secteurs où il existe une forte demande en main-d'œuvre, soit grâce à l'embauche d'immigrants d'expression française déjà installés au Canada, soit par l'intermédiaire du recrutement à l'international s'ils ne parviennent pas à pourvoir leurs postes avec la main-d'œuvre disponible au Canada. Toutefois, malgré une stratégie bien établie et des histoires à succès, notre réseau est confronté à plusieurs défis en matière de recrutement et d'employabilité des immigrants

see that the needs of the labour market are evolving rapidly. It is very difficult to keep up with them. Every six months, we have to review and analyze everything in order to come up with new action.

Small and medium-sized businesses make up 98 per cent of the businesses in Canada and they have no human resources services. Their job vacancies are not posted. Basically, some employers are overly cautious in recruiting internationally because of the tedious procedures and because of the fear of abuse and backlash.

We feel that the recent changes to the immigration system will be to the advantage of francophone and Acadian communities, as long as adequate safeguards are put into place and the implementation comes with the investment of human and financial resources.

I will conclude by providing some recommendations that will let us work proactively with the Canadian francophonie. First, it is essential to have the resources necessary to enlist the industry sectors with strong labour recruitment potential by means of partnerships with the various levels of government and key stakeholders.

Second, many employers have no recruiting experience in countries that are the sources of immigration. As Mr. Johnson mentioned, this is mostly the case in Africa. We also note that they are not inclined to recruit in those countries. So we have to increase the efforts to mobilize and encourage Canadian employers to hire in the countries that are immigration pools. We also have to be able to offer them assistance in the process of recruiting and integrating French-speaking immigrants.

My third recommendation deals with the need to make sure that, in turn, skilled francophone immigrants have every opportunity to be selected by Canadian employers, especially given the implementation of Express Entry, so that they can become economically established in Canada. So integrated pre-departure services must be developed to support the recruitment. Those services will give francophone immigrants the tools, the information and the assistance they need to be hired by an employer.

The employer is the one in a position to be able to find the person who best meets the requirements of the available position. Services of that kind already exist in, for example, India, China, the Philippines and other countries, but there are few to none in the countries that are sources of immigration for us.

In conclusion, a study conducted by RDEE Canada shows that a number of francophone companies are faced with challenges in terms of the next generation of entrepreneurs. But, in March 2014, the federal government abolished the entrepreneur program.

francophones. Par exemple, nous notons que les besoins du marché du travail évoluent rapidement. Ils sont très difficiles à suivre. C'est tous les six mois qu'il faut revoir et analyser le tout pour replacer les actions.

Les petites et moyennes entreprises constituent 98 p. 100 des entreprises au Canada et ne disposent pas de services de ressources humaines. Leurs offres d'emplois ne sont donc pas affichées. Finalement, il existe une prudence excessive chez certains employeurs à l'égard du recrutement à l'international, en raison de démarches fastidieuses, et de la peur de l'abus et de représailles.

Nous estimons que les changements récents au système de l'immigration pourront être avantageux pour les communautés francophones et acadienne, à condition que des mesures adéquates soient mises en place et que des ressources humaines et financières soient investies pour leur mise en œuvre.

Je terminerai en formulant quelques recommandations afin de travailler en amont dans le domaine de la francophonie canadienne. Premièrement, il serait primordial de disposer des ressources nécessaires pour cerner les secteurs de l'industrie ayant un fort potentiel en recrutement de main-d'œuvre par l'entremise de partenariats avec les différents ordres de gouvernement et les intervenants clés.

Deuxièmement, de nombreux employeurs n'ont pas acquis d'expérience en matière de recrutement dans les pays sources d'immigration. Comme M. Johnson l'a mentionné, c'est le cas surtout en Afrique. On remarque aussi qu'ils ne sont pas enclins à recruter dans ces pays. Il faudrait donc accroître la mobilisation des employeurs canadiens pour les inciter à embaucher dans les pays bassins d'immigration. Il faudrait également leur offrir un accompagnement dans le processus de recrutement et d'intégration des immigrants d'expression française.

Ma troisième recommandation porte sur la nécessité de s'assurer que les candidats francophones qualifiés aient toutes les chances de leur côté pour être sélectionnés par les employeurs canadiens, surtout dans le cadre de la mise en place de l'Entrée express, afin de réussir leur intégration économique au Canada. Ainsi, des services prédépart intégrés devront être élaborés pour appuyer le recrutement. Ils permettront aux immigrants francophones d'avoir les outils, les renseignements et l'accompagnement nécessaires pour être retenus par un employeur.

L'employeur sera celui qui aura le pouvoir d'aller chercher la personne qui répond le mieux au poste offert. De tels services existent déjà, par exemple, en Inde, en Chine aux Philippines et dans d'autres pays, mais ils sont peu ou pas existants dans les pays sources d'immigration.

Finalement, une étude récemment menée par RDEE Canada démontre que plusieurs entreprises francophones sont confrontées aux défis reliés à la relève entrepreneuriale. Or, le gouvernement fédéral, en mars 2014, a aboli la catégorie des entrepreneurs.

We consider that immigrant francophone entrepreneurs are a source of immigration for our communities and that we have to continue to recruit them, specifically by means of ministerial instructions. Thank you. I am ready to answer your questions.

The Chair: Thank you very much indeed, Madam. I now give the floor to Senator Fortin-Duplessis.

Senator Fortin-Duplessis: Mr. Johnson, I would like to thank you for your presentation. Thank you also for your seven very interesting recommendations. However, I am not sure if I am mistaken, but did I understand you to say that you do not believe that giving extra points for a knowledge of official languages would help immigrants become integrated into francophone communities in Alberta?

My questions have to do with integration and retention. Are you able to tell us the retention rate for francophone immigrants in Alberta? And do you believe that better selection during immigration, as the reform proposes, will have a positive impact on that retention rate?

Mr. Johnson: There are a number of aspects to your question. In terms of the question on official languages, the processing provides neither parity nor equality. First, and I will give you an example, immigrants who speak both official languages, French and English, are considered anglophone when they arrive in Canada and are treated as such. So our community has difficulty getting to people like that because they are steered towards services in English rather than those offered by our communities. For me, that poses a problem.

Second, in the case of francophone immigrants who want to go to Alberta under the new program, the difficulty comes from the fact that completely different evaluation methods are used from those provided to the immigrants who speak both English and French. So there is an element of unfairness. In addition, people who come from a foreign country as anglophone immigrants have the possibility of a shortcut to a job in Canada.

In an ideal world, how could we provide communities with tools that would better meet the needs of immigrants who have the necessary skills, but who have to be evaluated differently? In addition, why could we not create a system that would allow us to supervise them and give them the training they need to join the job market in the language of work, which, in the case of Alberta, is English?

I do not know if that answers your questions. In my view, the official languages are not an obstacle; rather it is a question of the way in which both sides are treated.

Senator Fortin-Duplessis: Your answer is very interesting, and shows us an aspect that we have not seen before.

Nous considérons que les entrepreneurs immigrants francophones sont une source d'immigration pour nos collectivités et qu'il faudrait poursuivre leur recrutement par le truchement, notamment, d'une instruction ministérielle. Je vous remercie. Je suis prête à répondre à vos questions.

La présidente : Je vous remercie grandement, madame. Je cède maintenant la parole à la sénatrice Fortin-Duplessis.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Monsieur Johnson, j'aimerais vous remercier de votre présentation. Je vous remercie également pour vos sept recommandations très intéressantes. Toutefois, je ne sais pas si je me trompe, mais j'ai cru comprendre que vous ne croyiez pas que l'octroi de points supplémentaires à la connaissance des langues officielles faciliterait l'intégration des immigrants au sein des collectivités francophones en Alberta.

Mes questions concernent l'intégration et la rétention. Êtes-vous en mesure de nous dire quel est le taux de rétention des immigrants francophones en Alberta? Et croyez-vous qu'une meilleure sélection au sein de l'immigration, telle que le propose la réforme, aura un impact positif sur ce taux de rétention?

M. Johnson : Il y a une série d'éléments dans votre question. En ce qui concerne la question des langues officielles, il n'y a pas de traitement paritaire ou égal. Premièrement, et je vous donne un exemple, l'immigrant qui parle les deux langues officielles, le français et l'anglais, lorsqu'il arrive au Canada, est considéré comme un anglophone et il est traité comme tel. Alors, notre communauté accède difficilement à ces gens parce qu'on les oriente vers les services en anglais plutôt que vers ceux de nos collectivités. Pour moi, c'est un facteur qui pose problème.

Deuxièmement, lorsqu'on parle de l'immigrant francophone qui voudrait aller vers l'Alberta dans le contexte de ce nouveau programme, la difficulté tient du fait qu'on se sert des méthodes d'évaluation qui sont complètement différentes de celles qui sont offertes à l'immigrant qui est d'expression anglaise et française. Il y a donc un élément d'iniquité. De plus, la personne qui arrive d'un pays étranger en tant qu'immigrant anglophone bénéficie de la possibilité d'un raccourci vers un emploi au Canada.

Dans un monde idéal, comment pourrions-nous outiller les communautés pour mieux répondre aux besoins des immigrants qui ont les compétences nécessaires, mais qui doivent être évalués de façon différente? De plus, pourquoi ne pourrions-nous pas créer un système qui nous permettrait de les encadrer et de leur donner la formation nécessaire pour intégrer le marché du travail en ce qui a trait à la langue de travail, qui est l'anglais, quand il est question de l'Alberta?

Je ne sais pas si je réponds à vos questions. Selon moi, les langues officielles ne sont pas un obstacle; il s'agit plutôt de la façon dont on traite les deux côtés.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Votre réponse est très intéressante et nous apporte un élément que l'on n'avait pas encore vu.

In our study, we have seen that, when people come to settle in Quebec, we find out that they have moved elsewhere at the first opportunity.

You have told us that there is a major difference in immigration when the person can speak English and French, and that the system is not equal. When a francophone from somewhere else in the world comes to settle in Alberta, have you seen the same thing as we have seen in Quebec, that they use the place as an entry point before running off to another province to try to become established there?

Mr. Johnson: Before I start, I have to apologize to you because basically, the springboard from Quebec to other provinces often sends people our way. Once people come to settle with us, their tendency is to put down roots because the economic conditions in Alberta are very favorable in terms of access to employment. They have to turn cartwheels in order to learn the language as best they can. That makes challenges for us because they have often been taken in as immigrants in Quebec. They have spent a few years in Quebec and then they come to Alberta because, for them, moving 4,000 kilometres west is a short hop, as they have already travelled a very long way to get to Quebec. It is nothing for them to come and settle here, but we have to start the process from the beginning and treat them like newcomers who have just arrived in Canada. Often, we do not have the resources to do that. It is a challenge for us, but it is a challenge we are happy to address and we are constantly looking for solutions to serve that clientele better.

Senator McIntyre: Thank you for your presentation, Mr. Johnson. Clearly, your organization is doing a monumental job. I see that it has been in existence for 80 years. You work with a number of francophone organizations in Alberta that are active in different sectors: education, justice, health, arts and culture, immigration, and so on. I also see that you are supported by a number of points of services spread out around the province. You have also set up reception structures. You have a website, Destination Alberta, and a community engagement plan to support francophone immigration in Alberta. You told us about that just now.

If I understood that plan correctly, it sets an annual target of about 1,000 francophone newcomers, a number that will gradually increase from 2000 in 2010 to 1,000 in 2025.

There are two targets: yours and the federal government's. The federal government has set a target of 4 per cent of the economic immigrants to settle in francophone minority communities by 2018. My question is this: how does the federal government's target tie in with the target you have set for Alberta? Let me add another question, is the Alberta government supporting you in your initiatives?

Lors de notre étude, on a constaté que, lorsque les gens arrivaient au Québec pour s'y installer, dès la première occasion, on apprenait qu'ils s'en allaient ailleurs.

Vous nous avez dit qu'il y avait une différence importante en immigration lorsque la personne sait parler l'anglais et le français et que le système n'était pas égal. En Alberta, lorsqu'un francophone d'ailleurs dans le monde vient s'y établir, avez-vous constaté la même chose que ce que nous avons constaté au Québec, soit qu'il se servait de l'endroit comme point d'entrée avant de filer ensuite vers une autre province pour essayer d'y faire sa vie?

M. Johnson : Je dois vous demander pardon tout de suite avant de commencer, car, essentiellement, le tremplin du Québec vers d'autres provinces sert souvent pour venir chez nous. Une fois que les gens viennent s'établir chez nous, ils ont tendance à bien s'enraciner parce que le facteur économique en Alberta est très favorable quant à l'accès à l'emploi. Ces personnes doivent faire la gymnastique de l'apprentissage de la langue du mieux qu'ils peuvent. Cela nous pose des défis, parce que souvent, les gens auront été reçus comme immigrants au Québec. Ils auront passé quelques années au Québec et viendront vers l'Alberta parce que, pour eux, déménager 4 000 kilomètres vers l'ouest est un petit bond pour eux, comme ils ont déjà fait un très grand trajet pour se rendre au Québec. Pour eux, ce n'est rien de venir s'établir ici, mais on doit recommencer le processus et les traiter comme de nouveaux arrivants qui viennent juste d'arriver au Canada. Souvent, on n'a pas les ressources pour ce faire. C'est un défi pour nous, mais nous sommes heureux de relever ce défi et nous sommes constamment à la recherche de solutions pour mieux servir cette clientèle.

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie de votre présentation, monsieur Johnson. Il est évident que votre organisme fait un travail gigantesque. Je remarque qu'il en est à sa 80^e année d'existence. Vous travaillez avec plusieurs organismes francophones en Alberta qui œuvrent dans différents secteurs : l'éducation, la justice, la santé, les arts et la culture, l'immigration, et cetera. Je remarque également que vous avez l'appui de plusieurs points de services répartis à travers la province. De plus, vous vous êtes dotés de structures d'accueil. Vous avez un site web, Destination Alberta, un plan d'engagement communautaire pour appuyer l'immigration francophone en Alberta. Vous nous en avez d'ailleurs parlé tout à l'heure.

Si j'ai bien compris ce plan, il a énoncé une cible annuelle d'environ 1 000 nouveaux arrivants francophones, qui augmentera graduellement de 200 en 2010 à 1 000 à compter de 2025.

Il y a deux cibles : la vôtre et celle du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral s'est fixé une cible de 4 p. 100 d'immigrants économiques qui s'installeront d'ici 2018 dans les communautés francophones en situation minoritaire. Ma question est la suivante : comment la cible du gouvernement fédéral s'arrime-t-elle avec la cible que vous avez fixée pour le territoire albertain? J'ajouterais une autre question : est-ce que le gouvernement albertain vous appuie dans vos démarches?

Mr. Johnson: I am going to ask my colleague to help me to answer that question. We did a proposal for a study with a consultant, Ronald Bisson. We based ourselves on the percentage. We calculated that 4.4 per cent of the immigrants in Canada would be about 9,000 to 10,000. We did not want to be too stingy with our needs, but we tried to match the two estimates. What proportion of the 4.4 per cent nationally could we consider attracting and how could we really establish a link that would counteract the assimilation factor in our communities? After doing gymnastics with the numbers, we arrived at the figure of 1,000, which, in our current context, is a very difficult target to attain.

We are no different. If it were not for secondary immigration — the people who arrive in Quebec and then come to settle in Alberta — we would be a very long way from that target.

Senator McIntyre: Do you sense any support from the Alberta government?

Mr. Johnson: In Alberta at the moment, there are a lot of political factors. We are capitalizing on somewhat of a revival in our relations with the government. At the moment, there is a race for the leadership of the Conservative Party in Alberta, with three candidates in a very tight race. We have the community fully mobilized, we are sending messages and we are talking to the Conservative Party's leadership hopefuls. It is a golden opportunity for us to make sure that people are listening to us and understanding us.

We always feel positive, perhaps by our nature, because we have been surviving in Alberta for several decades. We feel some support now and Alberta has been recognizing the growth of the francophone community in recent years. It now stands at 18 per cent annually. That is a lot, and Alberta is undergoing exactly the same kind of growth in its civil society.

That gives us an interesting reference point for any discussions. In a nutshell, yes, but I think that we still need a hand from the federal government.

The Chair: Ms. Kamariza, would you like to add anything?

Ida Kamariza, Coordinator, Réseau en immigration francophone, Association canadienne-française de l'Alberta: I would like to add a comment about the community targets that we established in our community engagement plan.

The honourable senator asked how it tied in with the national target. To establish the community target, we based our calculations on the demographic vitality of the time, meaning 2010. If we could reach the figure of 1,000 immigrants per year, it would allow us to maintain the demographic level of francophones that we had in 2010. As to how that ties in with the national target, it is a little difficult to say because, as Mr. Johnson mentioned, the immigration that we receive is essentially secondary immigration, which is difficult to plan for.

M. Johnson : Je vais demander à ma collègue de m'aider à répondre à cette question. On avait fait un projet d'étude avec un consultant, M. Ronald Bisson. On s'inspirait du pourcentage. Ici, on compte de 9 à 10 000 immigrants qui compteraient pour 4,4 p. 100 au Canada. On ne voulait pas être trop avares dans nos besoins, mais on a essayé de faire un jumelage de deux éléments. Quelle partie du 4,4 p. 100 national pourrait-on considérer aller chercher et comment pourrait-on vraiment faire un arrimage qui contrecarrerait le facteur d'assimilation dans nos communautés? C'est une gymnastique des nombres, ce qui nous a amenés au nombre de 1 000, qui, dans le contexte actuel, est une cible très difficile à atteindre.

On n'est pas différent. Si ce n'était de l'immigration secondaire — les gens qui arrivent au Québec et qui viennent s'établir en Alberta par la suite —, on serait très loin de cette cible.

Le sénateur McIntyre : Sentez-vous un appui du gouvernement albertain?

M. Johnson : Il y a de plus en plus de facteurs politiques en Alberta présentement. On est en train de capitaliser sur un renouveau en ce qui concerne nos relations avec le gouvernement. Il y a présentement une course à la chefferie du Parti conservateur, en Alberta, et il y trois candidats qui font une course assez serrée. On est en pleine mobilisation de la communauté, on livre des messages et on parle aux aspirants chefs du Parti conservateur. C'est une occasion en or de nous assurer que les gens nous entendent et nous comprennent.

On a un sentiment toujours positif qui nous vient peut-être de notre nature, parce que cela fait plusieurs décennies que nous sommes des survivants en Alberta. On se sent maintenant épaulés, et l'Alberta reconnaît la croissance de la communauté francophone dans les dernières années, qui se chiffre à 18 p. 100 annuellement. C'est beaucoup, et l'Alberta subit exactement, au niveau de la société civile albertaine, le même type de croissance.

Cela nous donne un point de repère de discussions intéressant. Bref, oui, mais je crois qu'on a encore besoin d'un coup de pouce du gouvernement fédéral.

La présidente : Mme Kamariza, vous vouliez ajouter quelque chose?

Ida Kamariza, coordonnatrice, Réseau en immigration francophone de l'Alberta, Association canadienne-française de l'Alberta : Ce que je voulais ajouter, c'était par rapport aux cibles communautaires que nous avions établies dans notre plan d'engagement communautaire.

L'honorable sénateur a demandé comment cela s'arrimait avec la cible nationale. Pour établir la cible communautaire, nous nous étions basés sur la vitalité démographique du moment, donc celle de 2010. Si on pouvait atteindre le chiffre de 1 000 immigrants par année, cela nous permettrait de garder le niveau démographique francophone qu'on avait en 2010. Quant à savoir comment cela s'arrime avec la cible nationale, c'est un peu difficile à dire parce que, comme M. Johnson le précisait, l'immigration que nous recevons est essentiellement de l'immigration secondaire, qui est

We do not know when those immigrants arrive and we do not know the resources that we need to plan for. But we still must celebrate the fact that, at the moment, we are one of the rare provinces that are attaining the 4.4 per cent figure. However, if we were to receive no more immigrants from Quebec, for example — the province, from which we receive most secondary immigrants — it would be difficult to maintain that 4.4 per cent target.

Thank you.

Senator Chaput: My first question goes to Mr. Johnson.

Mr. Johnson, thank you for your presentation and your recommendations. As you know, the committee is looking for clues to a solution that can make sure that what is being done helps our official language communities to develop and flourish.

You mentioned that the obstacle is not the official languages, but rather the way in which they are both treated. You gave us an example that helped us to understand that better.

Are there any other examples that you could give us that would help us to better understand and formulate better recommendations? As an example, are there incentives that we could offer employers to encourage them to take in immigrants who speak French but very little English, in your province and mine, for example, since both are majority anglophone? Can we see that as a possibility in our situation?

Mr. Johnson: I have been working in adult education for a long time and I feel that part of the solution is to better equip people like that to integrate into society.

As for the program, if you look at unilingual francophone immigrants, or prospective immigrants from countries in sub-Saharan Africa, for example, they are at a complete disadvantage if they come to our respective provinces.

I wonder why, in a country that promotes its Canadian values of diversity. . . And that aspect works very well, but, in terms of linguistic duality, it works less well, because the language aspect is seen as an obstacle. I always go back to the idea that that is not necessary. Is it up to a country of origin to offer an orientation process, a training process, or up to a host country? I am sure you will agree that a language is more quickly learned in an immersion setting.

There are ways in which we can do it and it is the francophone communities who should be investing in English as a second language training programs so that people develop a sense of belonging and keep coming to us. Instead of building a community where people come to Canada in order to assimilate, we should be building a community in order to grow.

difficile à planifier. Nous ne savons pas quand ces immigrants arrivent et nous ne savons pas quelles ressources nous devons planifier. Mais nous devons quand même nous réjouir que, pour le moment, nous soyons parmi les rares provinces qui atteignent le chiffre de 4,4 p. 100. Mais si demain, par exemple, nous ne recevions plus d'immigrants du Québec — qui est la province de laquelle nous recevons le plus d'immigrants secondaires —, il serait difficile de conserver cette cible de 4,4 p. 100.

Je vous remercie.

La sénatrice Chaput : Ma première question s'adressera à M. Johnson.

Je vous remercie, monsieur Johnson, pour votre présentation et vos recommandations. Comme vous le savez, le comité recherche des éléments de solution pour s'assurer que ce qui se fait contribue au développement et à l'épanouissement de nos communautés de langue officielle.

Vous avez mentionné que l'obstacle, ce n'est pas les langues officielles, mais c'est plutôt la façon dont on traite les deux. Vous avez donné un exemple qui nous a permis de mieux comprendre.

Y a-t-il d'autres exemples que vous pourriez nous donner qui nous aideraient à mieux comprendre et à faire de meilleures recommandations? À titre d'exemple, y a-t-il des incitatifs qu'on pourrait offrir aux employeurs pour les encourager à recevoir — dans votre province et la mienne, par exemple, toutes deux majoritairement anglophones — des immigrants qui parlent le français et très peu l'anglais? Peut-on penser que c'est possible chez nous?

M. Johnson : J'ai travaillé longtemps dans le domaine de l'éducation des adultes, et je considère qu'une des parties de la solution est qu'on doit outiller ces gens pour qu'ils s'intègrent mieux dans la société.

Par rapport au programme, si on considère le facteur unilingue francophone de l'immigrant, ou de la personne qui veut immigrer au Canada, et qui se situe, par exemple, dans un pays subsaharien, il est complètement désavantage pour venir chez nous, dans nos deux provinces respectives.

Je me demande pourquoi, dans le contexte d'un pays qui fait la promotion de ses valeurs canadiennes de diversité... Et cette partie fonctionne très bien, mais en ce qui a trait à la dualité linguistique, cela va moins bien, parce que l'on considère que le facteur linguistique est un obstacle. Je retourne toujours à la notion que cela n'est pas nécessaire. Est-ce au pays d'origine d'offrir un processus d'encadrement, de formation ou est-ce au pays d'accueil? Vous serez d'accord avec moi quand je dis que dans un contexte d'immersion, on apprend la langue d'autant plus rapidement.

Il y a des moyens pour nous, et ce sont les communautés francophones qui devraient s'investir dans les programmes de formation d'anglais langue seconde, de façon à s'assurer que les gens développent une appartenance et gravitent toujours vers nous. Au lieu de bâtir une communauté où les gens viennent au Canada pour s'assimiler, on bâtit une communauté qui grandit.

That is perhaps my only comment.

Senator Chaput: When you say training programs so that francophone immigrants can learn English, is the converse also true? Should we teach French to anglophone immigrants who come to us?

Mr. Johnson: I would champion that idea, Senator Chaput. I appreciate your comment.

The Chair: Senator Chaput, I would like a clarification. Was your question about better equipping the candidates or the employers? I understood your question to be about the employers but I think that Mr. Johnson interpreted it as being more about the candidates.

Senator Chaput: I asked if there are incentives for employers, but then we turned to training. But my question was about incentives for employers.

I am not sure whether Mr. Johnson could tell us how we can encourage employers. Is there something we can offer them?

Mr. Johnson: I will let Ms. Kamariza take that question. She seems to have an answer.

Ms. Kamariza: I would just add to Mr. Johnson's answer by saying that, yes, there are incentives that we can put in place to encourage employers to recruit francophone candidates.

Earlier, Ms. Abdi Aden was talking about support for employers in recruiting and hiring. That would be a very helpful incentive. One incentive exists already, the significant advantage of speaking French, which allows employers recruiting from French-speaking pools to hire skilled workers, temporary workers with a labour market opinion exemption. But that only involves three professional categories. If we could extend the categories covered by that labour market opinion exemption, it would be a very useful incentive that would help employers to see the significant advantage of hiring francophones.

Ms. Abdi Aden: On the ground, we see very clearly that to get employers to recruit francophone candidates, we really need to support them, to guide them, as I was saying, in the recruitment process, to help them find the right candidate.

Moreover, once they are here, we have to support them in job retention. When the employer has a new employee who is having some issues, RDEE Ontario does all of this work and has considerable success in offering these services to employers.

The employers come back because once they have experienced the help this service provides, they want to recruit in francophone countries again. I also believe that the exemption notice is a very important incentive, and it is our way of approaching them. It means that the employer will recruit in francophone countries

C'est peut-être le seul commentaire que j'aurais.

La sénatrice Chaput : Lorsque vous parlez du programme de formation pour apprendre l'anglais, disons, à nos immigrants francophones, l'inverse est-il aussi vrai, apprendre le français aux immigrants anglophones qui arrivent chez nous?

Mr. Johnson : Je serais un champion de cette notion, sénatrice Chaput. J'apprécie votre commentaire.

La présidente : Sénatrice Chaput, j'aimerais avoir une clarification. Est-ce que votre question portait sur la façon de mieux outiller les candidats ou l'employeur? J'ai cru que votre question concernait l'employeur, mais je crois que M. Johnson l'avait interprétée davantage du côté du candidat.

La sénatrice Chaput : J'ai demandé s'il y avait des incitatifs pour l'employeur, mais par la suite, on s'est penché sur la formation. Mais ma question portait sur les incitatifs pour l'employeur.

Je ne sais pas si M. Johnson pourrait nous dire de quelle façon on peut inciter les employeurs. Y a-t-il quelque chose qu'on pourrait leur offrir?

Mr. Johnson : Je vais passer la parole à Mme Kamariza, qui semble avoir une réponse à ce sujet.

Mme Kamariza : Ce que j'ajouterais à la réponse de M. Johnson c'est que, oui, il y a des incitatifs qu'on peut mettre en place pour inciter les employeurs à recruter des candidats francophones.

Tout à l'heure, Mme Abdi Aden parlait de l'accompagnement des employeurs pour ce qui est du recrutement et de l'embauche. Ce serait un incitatif extrêmement intéressant. Il y a un incitatif qui existe déjà, l'avantage significatif francophone, qui permet aux employeurs qui recrutent dans les bassins francophones d'embaucher des travailleurs qualifiés, des travailleurs temporaires avec l'exemption de l'avis du marché du travail, mais cela concerne seulement trois catégories professionnelles. Si on pouvait étendre les catégories visées par cette exemption de l'avis sur le marché du travail, ce serait un incitatif extrêmement intéressant pour aider les employeurs à voir l'avantage significatif francophone.

Mme Abdi Aden : Sur le terrain, on voit très clairement que, pour amener les employeurs à recruter des candidats francophones, il faut vraiment les appuyer, les accompagner, comme je le disais, dans le processus de recrutement pour les aider à trouver le bon candidat.

De plus, une fois arrivés ici, il faut les accompagner dans la rétention par rapport à l'emploi. Lorsque l'employeur a un nouvel employé qui a des difficultés, le RDEE Ontario fait tout ce travail et réussit très bien en lui offrant ses services.

Les employeurs reviennent parce que, ayant connu ce service, ils redemandent à recruter dans ces pays de la francophonie. Je crois aussi que l'avis d'exemption constitue un incitatif très important, et c'est notre façon de les aborder. Cela fait en sorte que l'employeur ira recruter dans les pays francophones plutôt

rather than elsewhere. It is a real incentive to present that card and to tell them that with this notice of exemption, they are exempted from certain steps in the process. Automatically, they see the task as less burdensome and say that they are considering going that route. But that is not the end of it. We have to guide them and help them.

I was saying earlier that we deal with a lot of small businesses who do not have human resources. So our support really contributes to the recruitment of francophone immigrants.

Senator Chaput: Is any funding planned for this type of initiative, to support employers?

Ms. Abdi Aden: There is very little currently. I would say that there is about 1 per cent for the whole support component, once the immigrant has arrived. We francophones can capitalize by offering this value-added to employers, but there is very little funding for that initiative at this time.

The Chair: For the people who are listening to us on television, can you tell us more about the exemption notice?

Ms. Abdi Aden: The exemption notice means that the employers must go through the Department of Employment and Social Development to obtain a notice before they recruit abroad. Those who want to recruit in francophone countries do not have to go through this process, which lasts from three to six weeks and costs money. So they are exempted from that thanks to this exemption notice.

Senator Champagne: Mr. Johnson, earlier you said something that surprised me. You said that bilingual newcomers are automatically considered to be anglophones and are thus redirected toward English services. I would like to know who makes that decision, and why the bilingual person is automatically directed to anglophone services.

Mr. Johnson: To my knowledge, the authority in matters of immigration is still Citizenship and Immigration Canada. That department categorizes citizens in this way. If you are bilingual and arrive in Canada, you are considered to be an anglophone and are directed to services in English. This is a source of frustration for us.

I will give you an example. We have bilingual people who arrive from Mauritius. In our regional Grande Prairie office, we do recruitment with employers. These people have all sorts of excellent skills. So we bring them to Canada and there is already a job waiting for them. We give them a social insurance number and help them to prepare for the Red Seal certification. Once they have the Red Seal, they are treated as day labourers. They earn \$40 to \$50 an hour, depending on their trade.

qu'ailleurs. C'est vraiment en leur présentant cette carte et en leur disant qu'avec cet avis d'exemption, ils n'ont pas besoin de faire telle démarche du processus. Automatiquement, ils voient la tâche s'alléger et disent qu'ils envisagent de le faire. Mais ça ne s'arrête pas là. Il faut les accompagner et les aider.

Je disais tout à l'heure qu'on faisait affaire avec beaucoup de petites entreprises qui n'ont pas de ressources humaines. Donc, si on apporte cet appui, ça peut vraiment contribuer au processus de recrutement d'immigrants francophones.

La sénatrice Chaput : Est-ce qu'il y a du financement qui est prévu pour ce genre d'initiative, pour l'appui aux employeurs?

Mme Abdi Aden : Il y en a très peu en ce moment. Je dirais que tout l'aspect de l'accompagnement, une fois l'immigrant arrivé, se situe à hauteur de 1 p. 100. Nous, les francophones, nous pouvons capitaliser en offrant à ces employeurs cette valeur ajoutée, mais il existe très peu de financement pour cette initiative en ce moment.

La présidente : Pour les gens qui nous écoutent à la télévision, pouvez-vous en dire davantage au sujet de l'avis d'exemption?

Mme Abdi Aden : L'avis d'exemption signifie que les employeurs doivent passer par le ministère de l'Emploi et du Développement social pour obtenir un avis avant de recruter à l'étranger. Ceux qui veulent aller dans les pays de la Francophonie ne sont pas obligés de passer par ce processus qui dure de trois à six semaines environ, et qui coûte de l'argent. Ils sont donc exemptés grâce à cet avis d'exemption.

La sénatrice Champagne : Monsieur Johnson, tout à l'heure vous avez dit une phrase qui m'a surprise. Vous disiez que les nouveaux arrivants bilingues sont automatiquement considérés comme des anglophones et qu'ils sont donc redirigés vers des services en anglais. Je voudrais savoir qui prend la décision et pourquoi la personne bilingue est automatiquement dirigée vers les services anglophones.

M. Johnson : À ce que je sache, l'autorité en matière d'immigration demeure Citoyenneté et Immigration Canada. C'est ce ministère qui catégorise les citoyens de cette façon. Si tu es bilingue et que tu arrives au Canada, tu es considéré comme anglophone et tu es dirigé vers les services en anglais. Pour nous, il s'agit d'un élément de frustration.

Je vais vous donner un exemple. On a des gens qui arrivent de l'Île Maurice et qui sont bilingues. Dans notre bureau régional de Grande Prairie, on fait du recrutement avec des employeurs. Ces gens ont toutes sortes d'excellentes compétences. On les amène donc au Canada et il y a déjà un emploi qui les attend. On leur donne un numéro d'assurance sociale et on leur donne une mise à niveau pour faire l'examen du Sceau rouge. Une fois le Sceau rouge terminé, ils sont traités comme des journaliers. Ils gagnent de 40 \$ à 50 \$ l'heure, tout dépendant du métier.

But they are considered to be anglophones, and treated as such. Thank God, we have a local group that works very hard to recruit these people, to work with them and do follow-up, but the services do not redirect them. So we are forced to go to great lengths.

Senator Champagne: I would like to submit something completely hypothetical to you. Let us say that my husband and I have retired and we arrive to settle here. I speak French and English. My husband speaks French, English, Italian and German. In your opinion, which group will they place my husband in? He is a music professor and can easily teach in those four languages. Will they automatically place him with the anglophones?

Mr. Johnson: As things stand now, you would be treated like anglophones. You would be redirected toward English-language services.

Senator Champagne: I am not sure that we would settle here; we would think about it twice.

[English]

Senator Beyak: Just to play devil's advocate on the same question, we've been told by many witnesses that, because English is the universal language and the language of technology, the services are automatically better in English. They are pushed that way to get the services that they want. It's a kind of a give-and-take thing.

Nobody wants it to work better than I do. I wondered if you could comment on that. Rather than it being anyone's fault, how can we fix it?

[Translation]

Mr. Johnson: I think that we should treat the citizen who arrives knowing both languages with respect. He should be given, at a minimum, the choice of receiving services in French. To my mind, it is a question of respect.

I do not want to accuse anyone of being ill-intentioned, but I find it awkward that in our efforts to build a French-language society in Alberta, our hands are tied. There are certainly solutions that could be implemented. We have to re-examine the issue of recruitment and allow the unilingual anglophone from sub-Saharan countries to have access to the same services and points of entry as the anglophone from Great Britain or elsewhere.

Senator McIntyre: My question is very brief. Your organization has defined four economic issues for francophone communities: entrepreneurship, tourism, economic immigration, and a green economy. I understand that these objectives are all priorities, but are some of them higher on the list than others?

Ms. Abdi Aden: No. We really try to put them on an equal footing, but the one that requires the most work is certainly economic immigration, because there are a lot of pitfalls and

Mais ils sont traités et considérés comme des anglophones. Dieu merci, nous avons un groupe local qui travaille très fort pour recruter ces gens, pour travailler avec eux et faire des suivis, mais ce n'est pas à travers les services qu'on les redirige. On est donc obligés de faire notre gymnastique.

La sénatrice Champagne : J'ai envie de vous exposer quelque chose de totalement hypothétique. Disons que mon mari et moi sommes en ce moment à la retraite et nous arrivons nous installer chez vous. Moi je parle français et anglais. Mon mari français, anglais, italien et allemand. Dans quel groupe vont-ils placer mon mari, d'après vous? C'est un professeur de musique et il peut enseigner dans ces quatre langues facilement. Vont-ils le mettre automatiquement chez les anglophones?

M. Johnson : Jusqu'aux dernières nouvelles, vous seriez traités comme des anglophones. Vous seriez redirigés vers les services en anglais.

La sénatrice Champagne : Je ne suis pas certaine qu'on va aller s'installer chez vous. On va y penser à deux fois.

[Traduction]

La sénatrice Beyak : J'aimerais rester dans la même veine et me faire l'avocat du diable. De nombreux témoins nous ont raconté que les services sont automatiquement meilleurs en anglais, parce que l'anglais est la langue universelle et la langue des technologies. Les arrivants sont ainsi catégorisés pour leur donner les services qu'ils veulent. C'est une sorte de compromis.

Personne ne souhaite que cela fonctionne plus efficacement que moi. J'aimerais vous entendre à ce sujet. Au lieu de chercher des coupables, comment pouvons-nous y remédier?

[Français]

M. Johnson : Je pense qu'on devrait traiter avec respect le citoyen qui arrive avec la connaissance des deux langues. On devrait lui donner au minimum le choix de pouvoir se greffer aux services en français. Pour moi c'est une question de respect.

Je ne voudrais pas prêter de mauvaises intentions à quiconque, mais ce que je trouve maladroit, dans la construction d'une société d'expression française en Alberta, c'est qu'on nous lie les mains. Il y a certainement des solutions à apporter. Il faut réexaminer la question du recrutement et permettre à l'unilingue anglophone qui est d'origine des pays subsahariens d'avoir accès aux mêmes services et points d'entrée que l'anglophone de Grande-Bretagne ou d'ailleurs.

Le sénateur McIntyre : Ma question est très brève. Votre organisme a cerné quatre enjeux économiques pour les communautés francophones : l'entrepreneuriat, le tourisme, l'immigration économique et l'économie verte. Je comprends que ces enjeux sont tous prioritaires, mais est-ce que certains le sont plus que d'autres?

Mme Abdi Aden : Non. On essaie vraiment de les mettre au même pied d'égalité, mais celui qui demande le plus de travail est certainement celui qui est relié à l'immigration économique, parce

challenges in connection with that one. We are in constant contact with the employer. I introduce myself to the employer, and I suggest the possibility of going to recruit francophone immigrants who are already here in Canada. The employers are not used to working with those people and they have questions. We really have to reassure them.

The immigrant himself must also go through a preparation process so that he or she can integrate. These people are trained, they have all the skills, and language competencies as well. Sometimes, they know English well, but they are not matched up as easily as if they came from a Commonwealth country. So now you can just imagine, given all the changes that are coming, the challenge it will be when we tell them to go and recruit people in other African countries, when they are used to working with people from the Philippines.

One of my colleagues from Manitoba said that in his province, the recruitment bus always goes to the Philippines. We are going to have to tell that province that the bus can also go to other francophone countries. However, there are also all the problems with respect to recognizing credentials. Mr. Saint-Germain was talking about that earlier.

What are we going to do if we can't solve the problems they encounter here? The francophone candidate is required to have his diplomas and skills validated, and you are all aware of the problems involving professional corporations and the fact that there are no services that support newcomers in that process.

We do not provide that service because sometimes the numbers are just not there; we often struggle with numbers issues, because there are not enough people to allow us to fund such a process, and this causes us a serious problem.

Recently, we took part in a meeting with representatives from the telecommunications and information sectoral council, who presented a database with a link between employers and immigrants here in Canada, but also in other countries. They told us that internationally, it was very difficult for them; they have to deal with other issues aside from the linguistic ones. Despite the fact that they have a person on site over there, in India, who helps these immigrants to prepare their resumes and gives them days of training, they still have problems with certain employers. We francophones do not even have these services.

It is all well and good to say that we are going to do promotion, that we are going to approach the employer and convince him to recruit, but if we can't find a candidate over there who is ready, who has had that support and is ready to take the job, it won't work; the employer is interested in finding a competent person who will meet all of his needs. If we don't have all of these services ahead of time, even if only for a few people in the beginning, and we don't have success stories with certain employers, we will not achieve our objectives.

qu'il y a beaucoup d'écueils et de défis qui y sont reliés. Nous sommes toujours en contact avec l'employeur. Je me présente à l'employeur et je lui propose la possibilité d'aller recruter sur place des immigrants francophones déjà installés au Canada. Les employeurs n'ont pas l'habitude de travailler avec ces gens et ils se posent des questions. Il faut vraiment les rassurer.

Il y a toute une préparation reliée à l'immigrant lui-même de sorte qu'il puisse s'intégrer. Ces gens sont formés, ils ont toutes les compétences et la connaissance linguistique aussi. Parfois, ils connaissent bien l'anglais, mais c'est que le jumelage ne se fait pas aussi facilement que s'ils venaient d'un pays du Commonwealth. Alors, imaginez maintenant, avec tous les changements qui s'en viennent, le défi que cela va représenter quand on leur dit d'aller recruter des gens dans d'autres pays d'Afrique alors qu'ils ont l'habitude de travailler avec des gens des Philippines.

Un de mes collègues au Manitoba disait que, dans sa province, le bus du recrutement s'en va toujours aux Philippines. Il va falloir dire à cette province que l'autobus peut aussi aller dans d'autres pays de la Francophonie. Cependant, il y a aussi tous les problèmes liés à la reconnaissance des acquis. Monsieur Saint-Germain parlait tout à l'heure de cela.

Comment va-t-on faire si on n'arrive pas à régler les problèmes vécus ici. On va demander au candidat francophone de faire valider ses diplômes et de faire reconnaître ses compétences, et vous connaissez tous les problèmes liés aux ordres professionnels et le fait qu'il n'y a pas de services qui les appuient avant de faire ce cheminement.

On ne donne pas ce service parce que, quelquefois, le chiffre n'y est pas; on est souvent confronté à une question de chiffres, parce qu'il n'y a pas assez de personnes et qu'on ne peut alors financer une telle démarche, et cela nous cause un sérieux problème.

Dernièrement, nous avons participé à une rencontre avec les gens du conseil sectoriel des télécommunications et de l'information qui nous ont présenté une base de données où est établi un lien entre les employeurs et les immigrants, ici, au Canada, mais aussi à l'échelle internationale. Ils nous disaient qu'à l'échelle internationale, c'était très difficile pour eux; ils ne sont pas uniquement confrontés à des questions linguistiques. Malgré qu'ils aient une personne installée là-bas, en Inde, qui aide ces immigrants à faire leur curriculum vitae et leur donne des journées de formation, ils ont de la difficulté avec certains employeurs. Nous, les francophones, ne bénéficiions même pas de ces services.

C'est bien beau de dire qu'on va faire la promotion, qu'on va approcher l'employeur, qu'on va le convaincre de recruter, mais si on ne trouve pas le candidat là-bas qui est prêt, qui a eu cet appui et qui va prendre le travail, l'employeur, lui, ce qui l'intéresse, c'est la personne compétente et le fait qu'elle réponde à tous ses besoins. Si nous n'avons pas tous ces services au préalable, même si ce n'est que pour quelques personnes, au début, et que nous n'avons pas d'histoires à succès avec certains employeurs, nous n'y parviendrons pas.

The Chair: I would like to ask a few questions to follow up on Senator McIntyre's question concerning credentials recognition. According to what is currently being proposed, professional corporations or certain organizations appointed by the government will be able to review diplomas and decide whether candidates meet Canada's requirements or not. However, when a candidate submits a diploma from a French school system, what are the obstacles that arise when people do not understand the French language school system, for a corporation or an independent group mandated to verify these credentials?

Ms. Abdi Aden: I would say that they will come back with a lesser evaluation, one that does not reflect the true value of the diploma. When you do not know the system and are not in a position to make a comparison with the requirements set by Canada, they will attribute points and perhaps have higher requirements for candidates from Africa. You are talking about the French system, but there are certain countries where the French system is not in use, but a system particular to that country. How can you compare credentials from that country if you can't understand everything they represent? The evaluators will attribute marks that will probably be less than they should be, and candidates may be asked to go through a series of steps that may not be necessary. Mr. Saint-Germain was talking about the recognition of credentials; you may recognize credentials, but there is also the whole issue of recognizing experience and acquired knowledge. In the case of a physician, even if his diploma is recognized and he was trained in France, he has to take certain exams all over again.

Recently, we did some work in Nova Scotia where certain services are not even translated for francophones in professional corporations. For instance, a candidate may have his or her diploma and know that he has to take certain exams over again, but he can't even receive the information in French to submit the required applications, and the exams are in English. He may pass the exam, but it would have been much easier for him to do so in French if that had been available, and he would have had far greater chances of success. The candidate may be able to express himself in English and work in English, but I would say that this is not a fair situation. There is still unfairness.

The Chair: Mr. Johnson, is this what you meant when you referred, in your second recommendation, to a comparative study of training standards in the French and Anglo-Saxon systems, which would allow us to see what chances francophones have under the current policy to have their qualifications accepted?

Mr. Johnson: Absolutely. This is also part of the answer to a previous question which referred to the fact that it is easier because English is the language that is used for techniques. That is a false assessment. That is why the comparative study is essential. We can only talk about the content, training and credentials as though they were equal parameters if we have comparative data to refer to.

La présidente : J'aimerais poser quelques questions à la suite de la question du sénateur McIntyre concernant la certification des diplômes. Dans le cadre de ce qui est actuellement proposé, des associations professionnelles ou certains organismes nommés par le gouvernement pourront étudier les diplômes et attester le fait que les candidats répondent ou non aux exigences du Canada. Toutefois, lorsqu'un candidat présente un diplôme d'un système scolaire français, quels sont les obstacles qui se présentent lorsqu'on ne comprend pas le système scolaire français, pour une association ou un groupe indépendant mandaté de faire la vérification de ces diplômes?

Mme Abdi Aden : Je dirais qu'on va donner une évaluation en deçà du diplôme. Quand on ne connaît pas le système et que l'on n'est pas en mesure d'établir la comparaison avec les exigences établies au Canada, on va donner des notes et avoir, peut-être, plus d'exigences par rapport à des candidats de l'Afrique. Vous parlez du système français, mais il y a certains pays où il ne s'agit même pas du système français, mais d'un système particulier à ce pays. Comment faire la comparaison avec celui-là si on n'est pas en mesure de comprendre tout ce que ça représente? On va donner des points qui seront peut-être moindres, et on va peut-être demander aux candidats de passer par plus d'étapes qu'il ne serait nécessaire. Monsieur Saint-Germain parlait de la reconnaissance du diplôme; on peut reconnaître un diplôme, mais il y a aussi toute la reconnaissance des acquis. Dans le cas d'un médecin, même si son diplôme est reconnu et qu'il a été formé en France, il doit repasser certains examens.

Dernièrement, on a fait un travail en Nouvelle-Écosse où certains services ne sont même pas traduits pour les francophones dans des ordres professionnels. Par exemple, un candidat a son diplôme et il sait qu'il doit repasser des examens, mais il ne peut même pas recevoir l'information en français pour suivre le cheminement, et les examens sont donnés en anglais. Il peut faire l'examen, mais c'aurait été beaucoup plus facile pour lui de le faire en français s'il avait été disponible, et il aurait eu beaucoup plus de chances de le réussir. Il est capable de s'exprimer en anglais et de travailler en anglais, mais je dirais que ce n'est pas équitable. Il y aurait encore de l'iniquité.

La présidente : Monsieur Johnson, abondiez-vous dans le même sens lorsque vous avez parlé, dans votre deuxième recommandation, de mener une étude comparative des standards de formation des systèmes français et anglo-saxon, ce qui permettrait de voir les chances de qualification dont disposerait les francophones en vertu de la politique actuelle?

Mr. Johnson : Absolument. Ça fait aussi partie de la réponse à une question précédente selon laquelle c'est plus facile parce que l'anglais est la langue où on facilite la technique. C'est une fausse évaluation que de dire cela. C'est la raison pour laquelle l'étude comparative est essentielle. On parle du contenu, de la formation et des compétences comme étant des paramètres égaux si on se sert des moyens comparatifs.

The Chair: I want to thank you, Mr. Johnson, Ms. Kamariza, and Ms. Abdi Aden. Thank you very much. I think that some of your comments were somewhat startling, in a good way. They will help us to reflect on the recommendations we are going to make in our study. Thank you for having shared your thoughts, your recommendations and your experience, as well as your expertise. We appreciate your contribution a great deal.

(The committee adjourned.)

La présidente : Je tiens à vous remercier, monsieur Johnson, madame Kamariza, madame Abdi Aden. Merci beaucoup. Je pense que certains de vos commentaires ont eu un effet-choc, dans le bon sens. Cela nous portera à réfléchir aux recommandations que nous allons inclure dans notre étude. Merci de nous avoir présenté vos réflexions, vos recommandations et vos expériences, ainsi que votre expertise. C'est fort apprécié.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, May 26, 2014

Collège Éducacentre:

Yvon Laberge, directeur général.

Collège Boréal:

Pierre Riopel, président;

Jean-Pierre Cantin, directeur, Services et programmes pour le Centre-Sud-Ouest;

Mildred Jean-Paul, membre du conseil d'administration.

Monday, June 2, 2014

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador:

Danielle Coombs, coordonnatrice.

Société franco-manitobaine:

Mamadou Ka, président.

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick:

Jeanne d'Arc Gaudet, présidente.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario:

Denis Vaillancourt, président.

Monday, June 9, 2014

Citizenship and Immigration Canada:

Rénald Gilbert, Immigration Program Manager, Paris (France) (by video conference);

Yves Saint-Germain, Director, Information, Language and Community Program Policy.

Réseau de développement économique et d'employabilité:

Roukya Abdi Aden, Manager, National Coordination.

Association canadienne-française de l'Alberta:

Jean Johnson, Chair, Board of Directors (by video conference);

Ida Kamariza, Coordinator, Réseau en immigration francophone de l'Alberta (by video conference).

TÉMOINS

Le lundi 26 mai 2014

Collège Éducacentre :

Yvon Laberge, directeur général.

Collège Boréal :

Pierre Riopel, président;

Jean-Pierre Cantin, directeur, Services et programmes pour le Centre-Sud-Ouest;

Mildred Jean-Paul, membre du conseil d'administration.

Le lundi 2 juin 2014

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador :

Danielle Coombs, coordonnatrice.

Société franco-manitobaine :

Mamadou Ka, président.

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick :

Jeanne d'Arc Gaudet, présidente.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario :

Denis Vaillancourt, président.

Le lundi 9 juin 2014

Citoyenneté et Immigration Canada :

Rénald Gilbert, gestionnaire, Programme d'immigration, Paris (France) (par vidéoconférence);

Yves Saint-Germain, directeur, Politique de programmes sur l'information, la langue et la communauté.

Réseau de développement économique et d'employabilité :

Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale.

Association canadienne-française de l'Alberta :

Jean Johnson, président, Conseil d'administration (par vidéoconférence);

Ida Kamariza, coordonnatrice, Réseau en immigration francophone de l'Alberta (par vidéoconférence).